

Numéro 13 / Année 2018

Synergies Chine

Revue du GERFLINT

**Les registres de langue : théories / pratiques didactologiques
et compréhension des textes littéraires**

Coordonné par LI Keyong et Jacqueline Plessis

Synergies Chine

Numéro 13 / Année 2018

Les registres de langue :
théories / pratiques didactologiques
et compréhension des textes littéraires

Coordonné par LI Keyong et Jacqueline Plessis



REVUE DU GERFLINT
2018

POLITIQUE EDITORIALE

Synergies Chine est une revue francophone de recherche en sciences humaines et sociales particulièrement ouverte aux travaux thématiques diversifiés traitant du langage sous toutes ses formes orales et écrites, de l'enseignement-apprentissage du français, des langues-cultures et de la communication interculturelle.

Sa vocation est de mettre en œuvre, en Chine, le *Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau* du GERFLINT, Groupe d'Etudes et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie essentiellement des articles dans cette langue mais sans exclusive et accueille, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants : défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, aide aux jeunes chercheurs, adoption d'une large couverture disciplinaire, veille sur la qualité scientifique des travaux.

Libre Accès et Copyright : © **Synergies Chine** est une revue française éditée et publiée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code français de la Propriété Intellectuelle. La Rédaction de *Synergies Chine*, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Conformément aux règles déontologiques et éthiques du domaine de la Recherche, toute fraude scientifique (plagiat, auto-plagiat, retrait inopiné de proposition d'article sans en informer dûment la Rédaction) sera communiquée à l'entourage universitaire et professionnel du signataire de la proposition d'article. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

Périodicité : annuelle

ISSN 1776-2669 / ISSN de l'édition en ligne 2260-6483

Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur émérite, Université de Rouen, France

Président d'Honneur

CAO Deming, Professeur et ancien Président de l'Université des Études internationales de Shanghai

Rédacteurs en chef

FU Rong, Professeur à l'Université des Langues Étrangères de Beijing

LI Keyong, Professeur et Président de l'Université des Études Internationales du Sichuan

PU Zhihong, Professeur à l'Université Sun Yat-Sen de Chine

Secrétaire de rédaction

Didier Hetet, Ambassade de France en Chine

Titulaire et Éditeur : GERFLINT

Siège en France

GERFLINT

17, rue de la Ronde mare

Le Buisson Chevalier

27240 Sylvains-les-Moulins - France

www.gerflint.fr

gerflint.edition@gmail.com

Siège de la rédaction en Chine

Via Fu Rong

Faculté de français de l'Université

des Langues étrangères de Beijing

2 Xisanhuan Beilu, 100089 Beijing, Chine

Contact : synergies.chine.gerflint@gmail.com

Comité scientifique

Serge Borg (Université de Franche-Comté, France), Jean-Marc Defays (Université de Liège, Belgique), Noriyuki Nishiyama (Université de Kyoto, Japon), Jacqueline Plessis (Ambassade de France en Chine), Xu Jun (Université de Nanjing, Chine), Wang Xiuli (Université des Langues et Cultures de Beijing, Chine), Wu Hongmiao (Université de Wuhan, Chine), Zheng Lihua (Université des Études étrangères du Guangdong, Chine).

Comité de lecture

Frédérique Aron (Université Sun Yat-sen, Chine), Charlotte Blanc-Vallat (Université Toulouse - Jean Jaurès, France), Joël Loehr (Université de Bourgogne, France et Université des Études internationales du Sichuan, Chine), Agnès Pernet-Liu (Université des Langues étrangères de Beijing, Chine).

Patronages et partenariats

Ambassade de France à Beijing, Université Sun Yat-sen, Université des Langues étrangères de Beijing, Université des Études internationales du Sichuan, Université des études Internationales de Shanghai, Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (FMSH), Sciences Po Lyon (Partenariat institutionnel pour Mir@bel), EBSCO Publishing (USA), ProQuest (UK).

Numéro financé par le GERFLINT et l'Ambassade de France en Chine (pour la diffusion du format imprimé).

PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies Chine n° 13 / 2018
<https://gerflint.fr/synergies-chine>



fondation
maison des
sciences
de l'homme



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ambassade de France
法国驻华大使馆



Indexations et références

Data.bnf.fr
DOAJ
EBSCOHost (Communication Source)
Ent'revues
ERIH Plus
Héloïse
JournalSeek
LISEO (CIEP)
MIAR
Mir@bel
ROAD (ISSN)
MLA (International Bibliography Journal List)
SHERPA-RoMEO
Ulrich's
ZDB

Synergies Chine, comme toutes les *Revue Synergies du GERFLINT*, est indexée par la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (Pôle de soutien à la recherche) et répertoriée par l'ABES (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur, Catalogue SUDOC).

Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage
- Littératures francophones
- Didactologie-didactique de la langue-culture française et des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité



Synergies Chine n° 13 / 2018
ISSN 1776-2669 / ISSN de l'édition en ligne 2260-6483

Les registres de langue : théories / pratiques didactologiques et compréhension des textes littéraires

Coordonné par LI Keyong et Jacqueline Plessis

Sommaire

Préface

| | |
|---|-----------|
| Jacques Cortès | 11 |
| Châtiée, ordinaire, chébran, branchée, câblée... La langue française au gré de ses humeurs et fantaisies | |

Présentation des recherches

| | |
|---------------------------------|-----------|
| Jacqueline Plessis | 25 |
| Présentation | |

Articles monographiques

| | |
|--|------------|
| Joël Loehr | 33 |
| La narration bouffonne dans <i>Gil Blas</i> : « trêve de morale » | |
| YANG Yanru | 41 |
| Traitement des registres de langue dans l'enseignement du français | |
| LONG Jia | 57 |
| Hommage national et hommage populaire : étude comparative des niveaux de langue | |
| QIU Shuming | 71 |
| Place et emplois des registres de langue dans quelques manuels de français utilisés en Chine | |
| Richard Crescenzo | 85 |
| « Parler bon français » : langages populaires et paysans dans la comédie et la fiction narrative comique (XVIe-XVIIe siècles) | |
| TANG Na | 103 |
| Langage familier : tabou ou atout pour l'enseignement-apprentissage de l'oral du français en Chine ? | |

LU Qiuyan..... 117
De la lecture à la déconstruction du discours :
relation entre la langue et la vision du monde dans les discours
de François Hollande et d'Emmanuel Macron

SUN Juan, PU Zhihong 131
Pour une approche sociolinguistique en didactique du français langue
étrangère — l'argot français contemporain en classe

Claude Tuduri 143
L'autobiographie dans *La gloire de mon père* de Marcel Pagnol

PENG Yu, Raymond Rocher 157
Trouble du registre de langue, cas de mémoires de fin d'étude

LI Junkai, PU Zhihong..... 173
Variations du français et manuels de français langue étrangère en Chine

Varia

WANG Siyang 189
Les figures de la surprise chez Stendhal

GUO Yanna 201
La variation linguistique dans la fiction de Lun Xun : enjeux et défis
pour la traduction française

TAN Ying..... 215
La magie des souvenirs de Modiano

CHEN Xiao, Frédéric Girani..... 229
Typologie d'erreurs des collocations dans les essais argumentatifs
et perspectives didactiques de l'enseignement
du français langue étrangère dans les universités chinoises

LIAO Min 247
L'humour blanc dans l'œuvre de Michel Tournier

YAN Xiaolu..... 253
Shēng, Yīn et *Yuè* dans les textes classiques chinois

Résumés de thèse

CHEN Qin..... 267
Etude sur les romans de Michel Tournier dans une perspective
de la théorie narrative de Paul Ricœur

WANG Yongkang..... 271
Argumentation et interculturel : analyse de la dissertation
des étudiants chinois de français

ZHAO Jipeng 273
Didactique de la grammaire dans l'enseignement
du français langue étrangère en Chine.
Vers un éclectisme méthodologique - L'exemple de l'Université
de l'Anhui

| | |
|--|------------|
| GUO Yufei | 275 |
| Politique linguistique intérieure de la Chine, entre unité et diversité : débat autour du cantonais au début du XXI ^e siècle | |
| BI Yanjing | 279 |
| Constructions figées en français et en chinois | |
| GAO Wenjing | 281 |
| Le thème de l'Utopie dans les romans de Michel Houellebecq | |
| Andriantsimahavandy Mino | 283 |
| Formulation et implémentation d'une politique traductionnelle à Madagascar : une étude descriptive | |
| MA Xiaoyan | 285 |
| En quête d'une meilleure politique linguistique du chinois - Analyse comparative entre le cas de la Chine et de la France | |

Annexes

| | |
|---|------------|
| Profils des contributeurs..... | 289 |
| Projet pour le n°14, Année 2019 : <i>La littérature française contemporaine en Chine</i> | 293 |
| Consignes aux auteurs | 295 |
| Publications du GERFLINT | 299 |

Synergies Chine n° 13 / 2018



Préface





Châtiée, ordinaire, chébran, branchée, câblée... La langue française au gré de ses humeurs et fantaisies

Jacques Cortès

Fondateur et Président du GERFLINT, France

*Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire ?
Qui parle d'offenser grand-mère ni grand-père ?
Molière, Les femmes savantes, (Acte II, scène VII)*

*C'est l'exécution du poème qui est le poème.
En dehors d'elle, ce sont des fabrications inexplicables
Que ces suites de paroles curieusement assemblées.
Valéry, Variété, Première Leçon de cours de poésie*

« Combien de gens se croient obligés de s'excuser : « Moi, je n'ai jamais fait de grammaire », oubliant que : « Quand on se fait entendre, on parle toujours bien¹ ». En tout cas assez bien pour être compris.

Marina Yaguello², à qui j'emprunte les mots qui précèdent, a parfaitement raison de ne pas poser la culture scolaire grammaticale comme garantie suprême de la valeur d'un discours quelconque. Les choix les plus surprenants, les inventions d'expressions plus ou moins spirituelles, malignes, voire absurdes ou clownesques, mais aussi le désir de ridiculiser *les dépassés (les has been en anglais)*, bref, toutes les formulations idiomatiques qui s'accroissent au fil du temps et dont la destinée est parfois bien courte, ne sont pas l'apanage d'une catégorie sociale définie, mais un indice de modernité de la langue excluant l'idée de mauvaise éducation, sauf si cette dernière est résolument revendiquée par des individus légitimement « portés à penser que la grossièreté constitue un signe d'indépendance³ ». Est-ce le cas, par exemple, du « mot de Cambronne⁴ » largement passé à la postérité où il éclipe, depuis plus de 200 ans, l'éclat, pourtant indiscutable, des nombreux exploits militaires du général de l'empereur. Mais la grossièreté canonisée en acte de courage n'emprunte pas obligatoirement le chemin de la gloire. S'en méfier est sagesse, s'en corriger certainement vertu, mais la bannir invariablement, par souci de correction, serait tout simplement ignorer que la langue française n'a pas vocation à être coincée, bégueule et puritaine.

Niveaux de langue et droit d'invention

Nous sommes là au cœur de faits sociaux concernant une langue bien vivante, le français, à laquelle il faut reconnaître un droit imprescriptible d'invention. Prenons un exemple courant : pour désigner un vieillard fatigué, le français n'a d'autre embarras que de choisir la métaphore lexicale convenant le mieux à l'humeur et aux circonstances du moment : **cacochyme, faible, faiblard, maladif, malingre, souffreteux, valétudinaire, en ruine, en pleine déliquescence, fichu, fini, kaput, nase, frit**, etc. Cela fait déjà beaucoup, mais un bon dictionnaire de synonymes peut encore allonger cette liste copieuse, même s'il ne sera pas en mesure de vous dire tout car le français ne se contente pas de répéter ce qu'il possède déjà, il fabrique constamment de nouvelles subtilités déconcertantes parce qu'inattendues. Je me souviens, par exemple, qu'à une certaine époque de ma jeunesse, on disait couramment d'un individu en mauvais état de santé, qu'il était P.P.H, trois lettres que les polissons de mon lycée traduisaient par trois mots : « Passera Pas l'Hiver ». C'était cruel et comique à la fois. Ce jeu de mots, à ma connaissance, n'a pas fait long feu - et c'est peut-être dommage - mais il témoigne de la vie imaginative du langage qui, sur le point de l'évolution, cavalièrement, poétiquement, techniquement, scientifiquement et... spirituellement - suit son propre chemin. Si, pour une raison quelconque, la langue décide de créer une nouveauté ou de se débarrasser d'un intrus, elle ne manquera jamais de le faire. L'important est de ne pas la contraindre à demeurer du seul côté de la bienséance et de l'étiquette car, sans impertinence, sans crudité, sans cynisme même... la déshumanisation menacerait de réduire nos échanges au « sobre brouet⁵ » d'un langage claquemuré dans la moraline⁶. S'exprimer dans « un français trop standard », c'est effectivement « donner le sentiment de « parler comme un livre » comme le dit avec raison l'appel à contributions⁷ qui nous a été envoyé pour guider nos esprits dans la préparation de ce n° 13 de notre revue.

Enseigner une langue vivante comporte donc de sérieux risques, cela est vrai, mais un professeur aventureux ne se laissera jamais emberlificoter, ou si l'on préfère, ne pourra jamais *s'emmêler les pédales, les crayons ou les pinceaux*, en ouvrant largement son enseignement à la poésie, à l'humour et, lorsque cela est possible, au jeu avec les mots. Ce sont là des pratiques, certes difficiles et même dangereuses, mais toujours stimulantes pour détendre des apprenants gavés de ces règles grammaticales, sérieuses, utiles et indiscutablement respectables pour lesquelles on gagnerait à méditer la remarque suivante de Sacha Guitry : « ce qui ne tolère pas la plaisanterie supporte mal la réflexion⁸ ».

On peut donc s'exprimer, en français contemporain, de façon relativement libre, voire croustillante, crue, égrillard, épicée, gaillarde, sans obligatoirement

donner dans le graveleux, le grivois, le paillard, le licencieux ou le salace, donc sans faire passer à la trappe des formules correctes qu'il faut évidemment connaître et pratiquer à bon escient, ne jamais exclure ce qu'on appelle *le langage branché*, c'est-à-dire le langage à la mode qui n'est pas aussi détestable qu'on le pense si l'on interroge le passé et le présent.

Pour le passé, prenons, par exemple, le mot *tête* qui nous vient du vieux français *teste*, lui-même issu du latin *testa*. A l'origine, aussi bien en latin qu'en vieux français, le mot désigne un objet en terre cuite de forme creuse, *une marmite*, par exemple. D'emblée sans doute (allez savoir pourquoi) une comparaison somatique très certainement malicieuse, s'est glissée dans l'esprit léger de quelque légionnaire romain ou gaulois romanisé, qui lui a fait désigner par ce mot *le crâne humain*. Il y a donc eu association de marmite et de crâne. C'était de l'argot pur, donc du langage branché de l'époque, et le mot eut assez de succès pour remplacer *caput* qui a donné *chef* qu'on retrouve dans *capitale*, *capiteux* (qui monte à la tête comme le bon vin), *capitulard* (qui fuit ses responsabilités) etc.

Quant à *tête*, ce mot, originairement humoristique, est désormais au cœur d'une multitude d'expressions : *tenir tête*, *avoir de la tête*, *se prendre la tête*, *se payer la tête de quelqu'un* etc. et toute une série de formules dépréciatives du type tête de pioche, tête d'hypocrite, tête d'imbécile, tête d'abruti et même beaucoup plus grossier encore que je ne mentionnerai pas ici pour des raisons hypocrites... car j'avoue que j'en meurs d'envie.

Mais il faut savoir que l'argot a aussi inspiré, à partir de *tête*, toute une série de synonymes que chaque Français connaît et pratique avec délices : *bocal*, *boule*, *caboché*, *chou*, *citron*, *cafetière*, *calebasse*, *carafe*, *ciboulot*, *fiolle*, *gueule*, *tronche* etc. Evidemment, il faut savoir en user avec modération et sagesse, mais, ne pas connaître ces petites merveilles de joyusetés lexicales, de quolibets, de railleries, de sarcasmes, de canulars, de rigolades en un mot, c'est ne pas décoller, donc métaphoriquement refuser de prendre son envol pour l'espace aérien où s'épanouit la langue française, un espace estimé vulgaire par certains puritains de la pédagogie, mais qui n'est pas du tout réservé au seul *vulgum pecus*, étant largement ouvert et pratiqué avec jubilation par la plus haute aristocratie du verbe. En avril 1985, par exemple, le Président François Mitterrand, qui n'était pas spécialement un joyeux luron, interrogé par le journaliste Yves Mourousi à propos du terme *chébran*, fit à ce dernier, avec beaucoup d'humour, la petite leçon suivante :

- *Vous savez, quand j'étais enfant, on renversait l'ordre des syllabes dans les mots, ce n'est pas très nouveau ça ! Ché-bran veut dire «bran-ché», bien entendu. Je ne veux pas faire le malin, je ne suis pas très informé, mais c'est déjà un peu dépassé : vous auriez dû dire «câblé».*

Ayant pour ma part dirigé, avec Jean-Baptiste Marcellesi, le numéro 738 (octobre 1990) de la revue *Europe*⁹, consacré à la langue française, j'eus le privilège de publier des articles signés notamment par Georges Mounin, Louis Guespin, Denise François-Geiger, Michèle Verdelhan, Gérard-Vincent Martin, Nina Catach, André Winther, Louis Porcher et Denis Slakta, tous gens de science, d'esprit et de vertu auxquels je rends ici pieusement hommage car 6 d'entre eux nous ont hélas quittés¹⁰. L'idée majeure émanant de l'ensemble de leurs contributions à ce numéro, fut la reconnaissance générale d'une évolution continue parfaitement normale et même rassurante de la langue française comme l'indique le petit texte suivant de mon Maître et Ami Georges Mounin :

- La communication idéale voudrait l'immobilité absolue de la langue, comme celle des codes artificiels. Immobilité que les langues artificielles elles-mêmes, qui l'instituaient pourtant, n'ont pu maintenir dans la mesure où elles sont utilisées. L'évolution du monde, externe, ainsi que les mécanismes systématiques internes à la langue, entraînent la mobilité continue. Le paradoxe est voyant. Mais ce conflit qui semble insoluble en logique se voit résolu à chaque instant¹¹.

Et l'article de Mounin abonde en métaphores lexicales ou syntagmatiques récentes et vivantes comme *négritude, mortitude, maigritude, foulitude ou même branchitude ou germanitude*, le sommet ayant été atteint, bien après la disparition de Georges Mounin, par Madame Ségolène Royal qui, en visite officielle à Pékin, en septembre 2013, *fit le buzz*¹² en commettant le mot **bravitude** pour évoquer les mérites de ceux qui, aujourd'hui encore, disait-elle, *gravissent la Grande Muraille de Chine*. Elle fut évidemment placée en situation délicate par les journalistes, dans la mesure où elle semblait avoir oublié, ou peut-être ignoré, le mot légitime **bravoure** et même l'ensemble de ses quasi-synonymes : **audace, courage, hardiesse, héroïsme, intrépidité etc.** pour nous en tenir à des termes sociologiquement neutres. Mais je reconnais que Madame Royal eut l'esprit de rire de sa bévue, de même que, deux années plus tôt, l'avait déjà fait une autre Ministre (septembre 2011) qui, elle, confondit, pour d'évidentes raisons euphoniques, **inflation** et **fellation**. Là encore on peut et doit en sourire mais sans le moindre cynisme car ce ne sont que de petits accidents qui sont aux mots ce que la foulure est à la marche en terrain caillouteux.

De telles mésaventures, toutefois, méritent d'être plaisamment évoquées car la langue, comme la marche, peut être considérée - sans exagération aucune - comme une suite ininterrompue de chutes évitées par tous les locuteurs, quels que soient leur importance (ici, deux ministres) et leur bagage culturel considérable (ces deux ministres sont toutes deux diplômées d'Ecoles prestigieuses¹³).

La langue courante peut donc bouger sans cesse à tous les niveaux, et Michèle Verdelhan, à son tour, dans le même numéro, nous donna de multiples exemples de français *branché* ou *câblé* défiant même tout usage courant, comme dans les jugements de base formulés par la jeunesse contemporaine des années 90 du siècle dernier ou par *les vieux* de la même époque *qui essayaient de faire jeune* en utilisant des formules limites (non entièrement défuntes aujourd'hui) comme *c'est classe, c'est nul, c'est galère, je suis colère, ce mec est trop, ce mec est très, c'est craignos, ça craint, ça parle, ça interpelle...* que notre collègue commenta de la façon suivante :

- *Alors, jargon le français branché ? Sous-langage d'ignorants de la grammaire française ? Calque dévalué des structures anglaises ? Il serait trop rapide et linguistiquement inexact de porter ainsi des appréciations péjoratives sur ce qui est un secteur en mouvement du langage, un aspect de la variation sociolinguistique*¹⁴.

Niveaux de langue et droit à la parole

L'appel à contributions (auquel je me permets de revenir car il est fort intéressant) nous invite, ensuite, à entrer *dans le domaine des études littéraires* où *ce qui fait problème est la caractérisation du registre d'un texte*. Tout cela est important, à ceci près que si, comme le disent les deux coordinateurs du numéro, *le registre d'un texte est d'abord un effet de réception*, il faut admettre l'idée, fort bien exprimée dans l'appel, que *c'est la réaction du lecteur qui définit le registre dominant d'un extrait de roman, d'une scène de théâtre ou d'un poème*. Et dès lors se trouve posée très clairement la problématique fondamentale concernant toute initiation réussie à l'enseignement/apprentissage du texte littéraire, sous quelque forme qu'il se présente, et à quelque public d'apprenants (francophone ou étranger) qu'on le destine.

Commençons par bien préciser le sens du mot **registre** appliqué à un texte. Quiconque prend la peine de consulter à ce propos les théories les plus diverses constatera que ce terme renvoie tantôt à la linguistique du discours, tantôt à l'énonciation, tantôt à la sociolinguistique. Certains auteurs restent rigoureusement linguistes en se bornant à ne voir en lui que sa part acoustique particulièrement abondante dans les langues à tons comme le chinois ou le vietnamien ; d'autres nous rappellent à juste titre William Labov et la sociolinguistique variationniste. Mais on se rapproche peu à peu de la vérité, avec Gaston Mialaret¹⁵, par exemple, qui évoque les usages divers faits de la langue selon les milieux et situations. Position assez voisine de celle de Michel Arrivé qui définit le mot **registre** en l'envisageant

en termes de norme (usages recommandés, neutres, condamnés, écarts) et en termes de situation (les différentes manières de parler).

Pour tout résumer, disons, avec Meschonnic, qu'*on cherche des mots* et qu'*on trouve le discours*¹⁶. Boutade, sans doute inspirée de Wilhelm Von Humboldt qui affirmait qu'*Il n'y a de langue que dans le discours lié*, et que *grammaire et dictionnaire peuvent à peine se comparer à son squelette mort*¹⁷. Quasi pléonasmе visant à montrer qu'entre la langue littéraire et la grammaire - même en reconnaissant l'indiscutable utilité complémentaire de l'une et de l'autre - l'écart est le même, par exemple, qu'entre les acrobaties poético-techniques d'un pilote de la patrouille de France et la tâche strictement programmée d'un mécanicien de la base 701 de Salon-de-Provence chargé de préparer le moteur à exécuter sans faille toutes les fantaisies du pilote visant lui-même à nous donner la sensation que la pesanteur n'existe pas.

Dans l'écrit littéraire, ce qui nous enchante, c'est le « jeu verbal » et donc l'appréhension que peut avoir de ce jeu celui qui oralise et nuance le texte (l'interprète), celui qui l'écoute (l'auditeur) ou celui qui entend et qui voit l'exécutant (le spectateur). Comme l'écrivait déjà d'Alembert au chapitre *Elocution* de l'*Encyclopédie*, « *l'éloquence sur le papier est presque toujours froide et sans vie, elle a besoin de l'action et du geste* ». L'écriture n'est donc que l'énergie potentielle du texte et la parole de l'acteur (à ne pas confondre avec une simple vocalisation ou déclamation accélérée pour raison explicative, donc sans énergie autre que sa vitesse et le gommage concomitant de toute nuance) est d'évidence capitale même si, comme le dit Lavelle, elle *ne laisse pas plus de trace dans le silence que la flèche dans l'air ou le navire sur la mer*. Michel Bernardy¹⁸ définit admirablement cette parole de l'acteur comme *une infraction au silence de la pensée*, mais ajoutons vite qu'il s'agit d'une infraction fécondante car, comme l'explique Louis Jovet, « *c'est par la profération seule que l'action naît, que l'œuvre commence à vivre physiquement pour les acteurs et pour le spectateur* », et il précise le phénomène artistique en ces termes :

- « *L'acteur mâche les phrases et les incorpore à ses sentiments par cet exercice physique, par cette fécondation, artificielle peut-être, mais nécessaire pour que la pièce passe à la vie, qu'elle quitte l'état larvaire de l'impression, l'état embryonnaire des gestes, où elle se trouve sur le papier* ».

Mais risquons un exemple pour concrétiser ces considérations. Voici un court extrait d'un texte de Racine dans *Andromaque*. C'est la première partie de la réponse de Pyrrhus, fils d'Achille et roi d'Epire, à Oreste, fils d'Agamemnon roi de Mycènes et d'Argos, désigné comme ambassadeur par son père pour négocier avec

Pyrrhus la mort du petit Astyanax, fils d'Hector (tué par Achille) et d'Andromaque captive de Pyrrhus après la défaite des Troyens. Les Grecs, en effet, redoutent qu'Astyanax devenu adulte, puisse désirer venger la mort de son père. Ils estiment donc que ce potentiel danger de guerre doit être éliminé. Sans entrer dans trop de détails, précisons que Pyrrhus est tombé amoureux d'Andromaque, la maman du petit garçon, et qu'il désire l'épouser. Tels sont, très brièvement (car ils sont encore plus complexes que cela) les faits :

Début de la réponse de Pyrrhus :

La Grèce en ma faveur est trop inquiétée.
De soins plus importants je l'ai crue agitée,
Seigneur ; et, sur le nom de son ambassadeur,
J'avais dans ses projets conçu plus de grandeur.
Qui croirait en effet qu'une telle entreprise
Du fils d'Agamemnon méritât l'entremise ;
Qu'un peuple tout entier, tant de fois triomphant,
N'eût daigné conspirer que la mort d'un enfant?

Réécrivons le texte en signalant, par des points de suspension, les courtes pauses par lesquelles Pyrrhus tente, tout à la fois, de modérer son discours (par politesse) tout en lui conférant (par cette politesse même) une force coercitive accrue car il n'est tout de même pas là pour dire *amen* à toutes les demandes d'Agamemnon. On n'est pas fils d'Achille pour rien. Nous mettrons en italiques tout ce qui peut avoir un caractère ironique et en gras tout ce qui est franchement dur à exprimer pour Pyrrhus et donc à entendre pour Oreste

La Grèce *en ma faveur... est trop inquiétée...*
De soins... **plus importants...** je l'ai crue agitée,
Seigneur... et..., sur le nom de son ambassadeur,
J'avais dans ses projets... conçu... plus de grandeur.
Qui croirait en effet qu'une telle entreprise
Du fils d'Agamemnon... méritât l'entremise;
Qu'un peuple tout entier, tant de fois triomphant,
N'eût daigné conspirer... que la mort d'un enfant ?

Sur la base très réduite des explications fournies, l'acteur doit donc tenter de faire découvrir un certain nombre d'observations qui justifieront pleinement la façon de dire ce texte :

1) Les deux interlocuteurs sont de rang royal. Pèse donc sur eux le protocole diplomatique que Pyrrhus est tenu tout particulièrement de respecter en sa qualité d'hôte, mais sans oublier son rang, sa puissance et son libre-arbitre de Roi.

2) A peu près même situation pour Oreste qui, s'il n'est pas roi, est tout de même le fils et l'ambassadeur d'un très grand monarque, Agamemnon, qui a été le commandant en chef de toutes les armées coalisées pour faire le siège de Troie.

Ces observations indiquent déjà que le ton à adopter doit conjuguer respect et fermeté, mais sans que « l'étiquette » jouant le délicat rôle de frein n'interdise la manifestation, si subtilement que ce soit, d'une certaine distance ironique dans les mots employés et surtout dans la manière de les exprimer.

Evoquer la « manière », c'est tout simplement en venir au « registre » qui englobe à la fois le rythme, l'intonation, l'expression du visage (mimique) et la posture du corps, tout cela constituant un ensemble de signes, une opération d'ordre spirituel destinée à faire sentir à Oreste que l'objectif de son ambassade est des plus incertains.

Passer à l'interprétation dramaturgique du texte par les étudiants eux-mêmes est un travail dont ils apprécieront certainement l'intérêt. Ils procéderont alors, par petits groupes, à un travail d'analyse débouchant sur un art de dire en se risquant dans les délices que Paul Valéry appelle « l'étrange multiplicité du texte *qui n'est que la multiplicité de la vie même* ». On obtiendra donc plusieurs façons de traduire le registre de ce texte, et leur confrontation sera un moment de grâce dans une classe bien vivante où la vérité ne tombera pas systématiquement de la bouche du Professeur devenant plus arbitre que dispensateur de solutions magistrales.

Bien entendu, restons avec Paul Valéry pour reconnaître que toutes les sciences de l'homme se sont occupées de cette diversité sous tous ses aspects. « On peut analyser un texte, écrit-il, *de bien des façons différentes, car il est tour à tour justiciable de la phonétique, de la sémantique, de la syntaxe, de la logique, de la rhétorique, de la philologie, sans omettre la métrique, la prosodie et l'étymologie* », mais, comme disait Claudel, il faut que chaque analyste se souvienne « *qu'il est impossible de donner une image exacte des allures de la pensée si l'on ne tient pas compte du temps et de l'intermittence* ».

Quelques mots pour ne rien conclure

Je vais reprendre ici un texte de moi publié il y a presque 3 décennies dans le numéro - déjà signalé - de la revue *Europe*. Je disais alors ceci qui ne me semble pas avoir pris trop de rides :

La langue française bouge parce qu'elle est bien vivante. On s'en effraie parfois et l'on a bien tort. Les puristes de tout poil devraient avoir toujours en tête la somme prodigieuse de bouleversements linguistiques qui se sont produits entre

1592, date de la mort de Montaigne, et 1635, date de naissance de l'Académie française. Nos ancêtres étaient d'évidence moins bégueules que nous en matière de changement. De toute façon, la langue ne nous demandera jamais notre avis pour évoluer si tel est son bon plaisir. Toutes les condamnations et les polices du monde ne l'empêcheront pas d'emprunter, de voler, d'imiter, d'inventer, de maquiller, de déformer, de truquer, de mélanger, de fondre... bref, de s'approprier tout ce qui passe à portée de ses griffes et de ses désirs en jouant sur les formes, les sonorités, les images fausses ou subtiles qu'elle perçoit dans ses pérégrinations. Qu'on se rassure, cette espèce d'alchimie évolutive est guidée par un esprit immatériel qui a nom « Génie de la Langue ». Probablement un gros tas de fumée caché au fond d'une lampe ou d'une bouteille, et qui, depuis mille ans, avec la plus grande exactitude, remplit sa tache assimilatrice à la satisfaction générale puisque les puristes d'aujourd'hui veulent défendre mordicus les innovations condamnées par les grincheux d'hier¹⁹.

Mais comme il serait simplement indécent (toujours l'étiquette) de me donner le dernier mot, et puisqu'il vient d'être question avec Racine du travail dramaturgique de l'interprétation d'un texte de ce grand homme, je donnerai la place conclusive majeure, à Roland Barthes qui a précisément écrit, dans son Essai *Sur Racine*, des pages simplement inoubliables comme celle-ci :

- Dans la coulée du langage, le comédien intervient sans cesse, il « sort » un mot, suspend un effet, fait signe à tout propos que ce qu'il dit là est important, a telle signification cachée : c'est ce qu'on appelle dire un texte ! Mais bien entendu, l'accent n'est plus ici musical, il est purement intellectif : ce que l'on met en relief, c'est un sens ; l'acteur dit son Racine à peu près comme un écrivain souligne ou met en italique certains mots de son texte, procédé didactique et non esthétique. La signification excessive du détail détruit la signification naturelle de l'ensemble : à la limite, ce Racine tout mâché par l'acteur devient inintelligible, car l'addition de détails excessivement clairs produit un ensemble obscur : en art aussi une loi didactique veut que tout ne soit pas la somme pure et simple des parties²⁰.

Ce que veut dire Barthes, c'est que l'interprétation d'un texte ne doit pas être lourde, pesante, surchargée de détails, car, comme le disait Paul Valéry bien avant lui, « nous ne nous comprenons nous-mêmes que par la vitesse de notre passage par les mots. Il ne faut point s'appesantir sur eux, sous peine de voir le discours le plus clair se décomposer en énigmes, en illusions plus ou moins savantes ²¹».

Rien de plus sage, en fin de compte, que le naturel pour rendre justice, intérêt et efficacité à la lecture, à l'écriture, à l'expression dramaturgique, à la poésie et

donc, plus généralement, à la clarté dont doit se nourrir la didactologie-didactique des langues-cultures si son destin est bien - comme on ne peut que le souhaiter - de permettre aux humains de se comprendre un peu mieux.

Bibliographie

- Barthes, R. 1963. *Sur Racine*, Seuil, Pierres vives.
- Bernardy, M. 1990. *Le Jeu verbal ou traité de diction française à l'usage de l'honnête homme*. Éditions de l'aube.
- Chiflet, J-L, 2011. *Oxymore, mon amour, Dictionnaire inattendu de la langue française*. Point 2, Chiflet et Cie.
- Cortès, J., Marcellesi, JB, dir. 1990. *Vivre le français*, Revue Europe n° 738, 68^e année, 150 p. (Articles de Mounin, G., Guespin, L., François-Geiger, D., Verdelhan, M., Martin, GV., Catach, N., Winther, A., Porcher, L. et Slakta, D.).
- François-Geiger D., 1990. *Argots : la cohabitation*, revue Europe, op.cit.
- Martinet, A, 1969. *Le français sans fard*. PUF.
- Meschonnic, H. 1991. *Des mots et des mondes, Dictionnaires, encyclopédies, grammaires, nomenclatures*. Hatier.
- Mialaret, G. 1979. *Vocabulaire de l'Education, Education et Sciences de l'Education*, PUF.
- Morin, E. 2004. *La Méthode 6, Ethique*. Seuil.
- Morin, E. 2016. *Sur l'Esthétique*. Robert Laffont.
- Racine, *Andromaque*.
- Valéry, P. 1924. *Variété, Poésie et pensée abstraite*.
- Valéry, P. 1936. *Variété, Première leçon de cours poétique*.
- Yaguello, M. 1981. *Alice au pays du Langage*. Seuil.
- Yaguello, M. 1988. *Catalogue des idées reçues*. Seuil.

Notes

1. Marina Yaguello, *Catalogue des idées reçues*, Seuil, 1988, p.77.
2. Je ne connais pas personnellement Marina Yaguello mais, pour l'avoir lue avec plaisir, je la considère comme la linguiste la plus spirituelle de notre temps.
3. Charles Regismanset, écrivain (1877-1945).
4. Il s'agit du Général Pierre Cambronne (1770-1842). Blessé à Waterloo, où il commandait le 1^{er} chasseur à pied, il répondit à la sommation de se rendre par le fameux « Merde ! » qui reste attaché à son nom. Mais il n'est que juste de rappeler aussi que sa célébrité repose sur de nombreux exploits militaires témoignant d'un réel courage sous le feu.
5. Le « sobre brouet » est une expression que j'emprunte, de mémoire, à André Martinet mon Maître, qui entendait par là les travaux des grammaires transformationnelle et générative in *Le français sans fard*.
6. La moraline (concept qu'Edgar Morin a emprunté à Nietzsche) est la *simplification et la rigidification éthique qui conduisent au manichéisme, et qui ignorent compréhension, magnanimité et pardon*. CF Morin, *la Méthode*, Tome 6, *L'Éthique*, p.57.
7. Voir le texte du projet pour ce n° 13, paru dans le n° 12 / 2017, p. 223-224. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Chine12/projet_2018.pdf [consulté le 20 juin 2018].
8. Cette citation de Sacha Guitry m'a été fournie par un petit ouvrage dont je recommande la possession et la lecture à tous ceux qui s'intéressent à la langue française de notre temps.

L'auteur en est Jean-Loup Chiflet et le titre *Oxymore, mon Amour, Dictionnaire inattendu de la langue française*, POINT 2, ISBN 978-2-36394-097-3, publié en 2011.

9. Il s'agit de la revue mensuelle fondée en 1923 par Romain Rolland, et à laquelle contribuèrent notamment Louis Aragon, Paul Eluard et Elsa Triolet. J'adresse au Secrétaire de Rédaction, Jean-Baptiste Para, avec qui j'ai copieusement travaillé, une pensée reconnaissante.

10. Georges Mounin (1910-1993) ; Louis Guespin (1934-1993) ; Denise François-Geiger (1934-1993) ; Nina Catach (1923-1997) ; Louis Porcher (1940-2014) ; Denis Slakta (1937-2004).

11. George Mounin, Revue *Europe* n° 738, octobre 1990, p. 18.

12. Encore une création syntagmatique contemporaine signifiant quelque chose comme attirer fortement l'attention.

13. Ecole Nationale d'Administration pour la première et Ecole Nationale de la Magistrature pour la seconde.

14. Michel Verdelhan, *Parlez-vous branché ?* Revue *Europe*, op.cit. p.37-44. Je n'ai pas développé la question du *Verlan* dont Michèle Verdelhan donne, dans le bel article ici cité (que j'invite à lire) une description extrêmement remarquable. Je n'ai pas, non plus, abordé directement la question de l'*argot* dont Denise François Geiger donne une présentation approfondie dans son article de cette même revue *Europe* (pp.30-36), article qui a pour titre : *Argots : la cohabitation*. Ces travaux sont inscrits dans la philosophie générale de l'évolution de la langue française que je développe dans cette préface.

15. Gaston Mialaret, *Vocabulaire de l'Education* (Education et Sciences de l'Education), PUF, 1979.

16. Henri Meschonnic, *Des mots et des mondes, Dictionnaires, encyclopédies, grammaires, nomenclatures*, Hatier, 1991.

17. Citation empruntée à Meschonnic, op.cit. p. 9. Le texte allemand étant : « Die Sprache liegt nur in der verbundenen Rede, Grammatik und Wörterbuch sind kaum ihren todten Gerippe vergleichbar ».

18. Michel Bernardy, *Le Jeu verbal ou traité de diction française à l'usage de l'honnête homme, éditions de l'aube, 1990 (2^{ème} édition)*. Je précise que Michel Bernardy a été professeur de langage au Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique à partir de 1972. Il a également été Pensionnaire de la Comédie Française de 1960 à 1972. Son livre, dont je recommande vivement la lecture à nos amis chinois, m'a été d'un grand secours pour la préparation de cette préface.

19. Revue *Europe*, op.cit., pp.3 et ss.

20. In Roger Bernardy, op.cit. p.197.

21. ibid.p.198.

Synergies Chine n° 13 / 2018



Présentation
des recherches





ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Présentation

Jacqueline Plessis

Attachée de coopération pour le français
Ambassade de France en Chine

Les locuteurs d'une langue ne parlent pas tous de la même façon mais emploient divers styles ou registres selon qu'ils s'adressent à un familier, à un inconnu, à un enfant, à un supérieur hiérarchique, selon leur âge, leur milieu social, leur niveau culturel. Alors que le langage courant est utilisé dans la normalité, le langage familier est plus oral et le langage soutenu est plus raffiné, moins spontané. Car la langue n'est pas qu'un simple instrument de communication, c'est un mode d'expression des appartenances et identités sociales, nationales, régionales, générationnelles ou de classe.

Cependant, les méthodes de FLE se concentrent davantage sur l'apprentissage d'une norme ou du standard le plus couramment utilisé. Mais la maîtrise de la norme est insuffisante pour l'apprenant. Ainsi, un très bon étudiant de français peut-il rencontrer des difficultés à la lecture d'une bande dessinée, d'un blog, de certains articles de journaux, de chansons, d'affiches publicitaires ou de discussions sur les forums internet s'il n'a pas travaillé le registre adéquat. L'objectif général de l'enseignant de FLE est de rendre les apprenants autonomes dans les situations les plus diverses du français. Car maîtriser une langue étrangère, c'est être réceptif à différents registres de langue et à différentes façons de s'exprimer. Il est donc important que les professeurs puissent élargir l'éventail des formes du français qu'ils enseignent à leurs apprenants et qu'ils puissent leur donner les outils nécessaires. Si tout le monde s'accorde sur l'importance des registres de langue, toute la question est de savoir comment orienter l'enseignement pour en faciliter l'apprentissage. Comment enseigner ces différents registres pour répondre aux besoins des apprenants et comment les introduire dans les manuels ?

Je remercie vivement tout d'abord le Professeur **Jacques Cortès**, Fondateur et Président du GERFLINT, de nous éclairer dans ces domaines grâce à la Préface qu'il nous a offerte intitulée *Châtiée, ordinaire, chébran, branchée, câblée... la langue française au gré de ses humeurs et fantaisies* puis mes chers collègues d'avoir très judicieusement proposé ce sujet difficile *des niveaux de langue et registres de style* dans ce 13^e numéro, utile à la fois pour l'apprenant, pour l'enseignant et

pour le concepteur de manuels. Je remercie aussi les enseignants et les chercheurs pour leurs précieuses contributions à ce numéro dont les articles répondent à deux questions :

- Comment et avec quel sens les registres de langue apparaissent dans les textes patrimoniaux ?
- Comment enseigner les registres de langue et comment sont-ils présentés dans les manuels ?

De nombreux articles montrent comment les grands auteurs français se sont délectés à confronter les registres de langue. Que ce soit le paysan face au citadin, l'enfant face à l'adulte, le jeune des cités de banlieue face au fils de l'élite urbaine, l'académicien face au chanteur populaire, le bandit des grands chemins face au représentant de l'ordre moral, tout un florilège de situations montre la complexité du sujet dont l'aspect linguistique n'est que l'un des volets. Ainsi récemment l'écrivain et philosophe Régis Debray explique aimer *marier le familier et le recherché, croiser les registres de langue pour donner un air de bonne humeur au désespoir*. Comment rendre toute cette subtilité dans notre enseignement ?

La première contribution de Joël Loehr de l'Université de Bourgogne et de SISU analyse un extrait du roman picaresque *Gil Blas de Santillane* publié par le romancier Lesage au début du XVIIIe siècle. Poussé à l'errance et à la friponnerie par la misère et l'exemple de ses complices, l'anti-héros Gil Blas devient valet et sert des maîtres voleurs. À travers une scène de joute oratoire, de duel à coup de belles paroles, Joël Loehr démonte les procédés truculents de cette narration bouffonne qui, par la farce, la satire et la parodie, met en jeu la norme morale.

Yang Yanru, professeur à l'Université des études internationales du Sichuan analyse les préoccupations des enseignants de français de Chine confrontés à la difficulté de traiter les questions liées aux registres de langue. L'enjeu de l'enseignement / apprentissage est de développer une compétence de communication dans le cadre d'une démarche pédagogique qui, au-delà de la norme, accorde une place suffisante aux différents registres de langue.

Long Jia de l'université de Xiamen dans *Hommage national et hommage populaire : étude comparative des niveaux de langue*, procède à une analyse des styles de deux oraisons funèbres prononcées par le Président Macron à quelques jours de distance. Ces deux discours solennels honorent la mémoire de deux grandes personnalités aux antipodes de l'espace public français : l'académicien Jean d'Ormesson, icône de la vieille tradition aristocratique française et le chanteur Johnny Hallyday, géant du rock français issu d'un milieu modeste et adulé par un public populaire. Au-delà de la mise en parallèle de ces deux hommages nationaux,

l'un dans un registre soutenu et l'autre dans un registre courant, cette présentation a le mérite de mettre en évidence la signification politico-culturelle de ces deux destins français, qui illustrent à la fois la complexité et l'unité de la nation française.

La contribution de **QIU Shuming** de l'université de Tours *Place et emplois des registres de langue dans quelques manuels de français utilisés en Chine* rappelle à quel point la maîtrise des registres de langue est complexe pour les apprenants et pose problème en didactique des langues étrangères. Quelle place les registres de langue occupent-ils dans les manuels qui privilégient le français standard ou la norme plus neutre ? En effet, si on enseigne le plus souvent le français courant, le français familier est plus rarement abordé.

Richard Crescenzo de l'université de Bourgogne nous livre un article particulièrement éclairant sur les styles de langue comme objet littéraire : « Parler bon français » : langages populaires et paysans dans la comédie et la fiction narrative *comique (XVI^e-XVII^e siècles)*. Il évoque les situations comiques créées par les contrastes de registres de langue dont se délecte le théâtre des XVI^e - XVII^e siècles, la langue populaire étant assimilée à la misère économique, intellectuelle et morale et opposée au français savant et sophistiqué des lettrés parisiens. Mais les auteurs de théâtre comme Molière, Rabelais, Cyrano de Bergerac savaient aussi bien montrer toute la saveur du parler paysan et la riche sociabilité du monde rural.

TANG Na, de l'université des études internationales du Sichuan, dans son article *Langage familier : tabou ou atout pour l'enseignement-apprentissage de l'oral du FLE en Chine ?* rappelle que l'on ne parle jamais comme on écrit et que l'on écrit rarement comme on parle. À partir de là, qu'enseigner et comment ? Dans l'enseignement / apprentissage, l'acquisition de savoir-faire communicationnels doit précéder l'acquisition des savoirs théoriques et il importe d'alterner les différents registres linguistiques pour pouvoir jongler avec une grande diversité de locuteurs.

Dans *De la lecture à la déconstruction du discours : relation entre registre et vision du monde dans les discours de François Hollande et d'Emmanuel Macron*, **LU Qiuyan** de l'université de Canton présente la relation complexe qui existe entre langue et vision du monde à travers l'analyse comparative des discours de François Hollande (en 2013) et d'Emmanuel Macron (en 2018).

SUN Juan et **PU Zhihong** de l'université de Canton ont choisi de présenter l'exploitation de l'argot dans l'article intitulé *Pour une approche sociolinguistique en didactique du FLE – l'argot français contemporain en classe*. Exploiter l'argot français contemporain en classe de FLE est à la fois un bon moyen de faire prendre conscience des variations stylistiques de la langue et de développer les compétences sociolinguistiques de l'apprenant.

J'ai particulièrement apprécié la lecture de l'article de **Claude Tuduri** de l'université Paris IV *l'autobiographie dans La gloire de mon père de Marcel Pagnol*. Au-delà de la coexistence d'un discours de mémorialiste adulte et d'une parole d'enfant spontanée, il montre par quels procédés stylistiques la langue de l'enfant Marcel Pagnol entre en résonance avec l'homme public Marcel Pagnol.

La lecture de l'article *Trouble du registre de langue, cas de mémoires de fin d'études*, de **Peng Yu** et **Raymond Rocher** de l'université des études étrangères du Guangdong me semble particulièrement utile pour les enseignants de français. À partir de l'analyse des mémoires de fin d'études, les auteurs font quelques propositions pour enseigner les registres de langue en particulier au niveau de la syntaxe et du lexique.

Enfin les professeurs de l'université Sun Yat-Sen de Canton, **LI Junkai** et **PU Zhihong** nous présentent dans leur contribution *Variations du français et manuels de FLE en Chine* s'interrogent sur la façon de concilier la transmission de la norme avec les pratiques qui s'en écartent. Si les manuels de FLE jouent un rôle important comme support pédagogique de référence, initier les apprenants aux variations et aux usages réels du français apparaît de plus en plus comme un enjeu primordial pour les rédacteurs de manuels.

Ce numéro contient une partie « varia » dont on lira avec grand intérêt les six contributions. Elles proposent des études stylistiques dans le champ de la littérature pour quatre d'entre elles, un article, plus pédagogique, présente les erreurs des apprenants chinois de français, enfin, pour finir se pose la question délicate de la traduction de termes musicaux du chinois classique.

Le premier article, de **WANG Siyang**, porte sur *les figures de la surprise chez Stendhal*. Présentes à la fois dans la structure et dans le langage, elles dénotent chez l'auteur le souhait d'émouvoir ou d'amuser le lecteur. Stendhal interprète le monde comme un théâtre, les figures de la surprise révèlent son goût du jeu et de la gaité et sont utilisées comme un remède à la gravité du monde réel.

Le deuxième varia, de **GUO Yanna**, traite de *La variation linguistique dans la fiction de Lu Xun* : enjeux et défis pour la traduction française. Écrivain emblématique du XX^e siècle, Lu Xun a traduit de nombreuses œuvres occidentales. Les traductions de ses nouvelles illustrent les défis posés au traducteur par le côtoiement de la langue écrite classique et le dialecte. Comment rendre la diversité linguistique dans la langue cible ?

L'article proposé par **TAN Ying**, *La magie des souvenirs de Modiano*, montre par quels procédés stylistiques l'auteur de *Rue des boutiques obscures* fait apparaître dans son œuvre les thèmes qui le hantent : quête de l'identité, recherche du souvenir et de la jeunesse. Il fait réapparaître le passé centré essentiellement sur le Paris de l'Occupation à la recherche des non-dits de la mémoire.

CHEN Xiao et Frédéric Girani, dans *Typologie d'erreurs des collocations dans les essais argumentatifs et perspectives didactiques de l'enseignement du FLE dans les universités chinoises*, analysent et classent les erreurs lexicales d'étudiants chinois apprenants le français au niveau B1/B2. L'analyse des interférences entre le chinois et le français révèle les difficultés de l'apprenant chinois, sert d'outil pour orienter la pédagogie et met en évidence la nécessité d'enseigner les collocations grammaticales et lexicales.

L'article de Liao Min *l'humour blanc dans l'œuvre de Michel Tournier* montre comment, par l'humour blanc, mélange d'insolence, de persiflage, d'ironie et de grotesque corrosif dans la lignée de François de Rabelais, Michel Tournier exalte le rire, la danse, la légèreté pour libérer l'individu de toute oppression et lui permettre d'accéder à l'absolu et à la divinité.

Cette partie *varia* s'achève avec la contribution de YAN Xiaolu, *Shēng, Yīn et Yuè dans les textes classiques chinois*. Quel est le sens de ces trois caractères, traduits par son, note et musique et dont la signification profonde influence la pensée musicale traditionnelle, socle de la philosophie chinoise ?

Enfin la dernière partie de ce numéro est consacrée au recueil de huit résumés de thèse récemment soutenues en Chine ou en France, se situant dans des disciplines variées : littérature française, sciences de l'éducation, didactique, sciences du langage, sociolinguistique, grammaire, politique linguistique.

Pour conclure sur une note plus personnelle, je voudrais écrire ici combien j'apprécie d'être sollicitée pour présenter depuis quatre ans ces contributions. Ce rendez-vous annuel avec le numéro de la revue *Synergies Chine* est très stimulant et me permet d'approfondir ma connaissance de la recherche autour du français en Chine. Je remercie chaleureusement toute l'équipe éditoriale et tout particulièrement les rédacteurs, Li Keyong, Fu Rong et Pu Zhihong très dévoués à la promotion de la didactique du FLE. La promotion de la langue française en Chine ne peut tout simplement pas se passer de tout ce travail de fond réalisé par les enseignants et les enseignants-chercheurs. Je me réjouis que, grâce à vous, grâce à ces rendez-vous réguliers, ce réseau d'échanges francophones se développe et permette une meilleure diffusion des travaux de la recherche francophone.

Je vous souhaite une bonne lecture ainsi qu'une belle année de recherche au service de la langue française en Chine !

Le projet pour le quatorzième numéro de la revue *Synergies Chine*, dont on lira le texte en annexe, est lancé.

Synergies Chine n° 13 / 2018



Articles monographiques





ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

La narration bouffonne dans *Gil Blas* : « trêve de morale »

Joël Loehr

Université de Bourgogne, France

Université des Etudes internationales du Sichuan, Chine

joelloehr@hotmail.com

Reçu le 16-04-2018 / Évalué le 18-05-2018 / Accepté le 10-06-2018

Résumé

A l'occasion de la lecture d'un extrait de l'*Histoire de Gil Blas de Santillane*, récit picaresque et roman d'ascension sociale du début du XVIII^e siècle, on interroge quelques-uns des procédés et des effets de la narration bouffonne. On rencontre ainsi le modèle de la farce, les jeux de la parodie, le genre polémique de la satire qui visent certes à faire rire ou sourire le lecteur, mais qui donnent aussi à penser, notamment lorsque le « jugement d'ordre moral » se trouve pour ainsi dire empêché.

Mots-clés : picaresque, farce, satire, parodie, morale, art du roman

《吉尔·布拉斯》中的滑稽叙事：不谈道德

摘要：《吉尔·布拉斯·德·桑蒂亚纳传》是18世纪一部描写流浪汉生活及如何跻身社会高层的小说，本文以其中的片断为对象，对小说的主要写作手法和滑稽叙事效果进行探讨。文中充满了使读者发笑的闹剧模式、滑稽游戏及激烈的讽刺手法，同时也不乏激发读者的思考，尤其当“道德评判”受到制约时。

关键词：流浪汉题材；闹剧；讽刺；滑稽；道德；小说艺术

The foolish narration in *Gil Blas* or the impeded « moral judgement »

Abstract

For the reading of an extract of *The Story of Gil Blas of Santillane*, a picaresque narrative and a novel about social ascension from the beginning of XVIIIth century, we will question some of the processes and effects of the foolish narration. We come across the model of the farce, the games of parody, the controversial genre of satire: on the one hand, they aim to make the reader laugh or smile, but they also give rise to thinking, especially when, all things considered, the « moral judgement » is so to speak impeded.

Keywords: picaresque, farce, parody, satire, moral judgement, art of novel

Le roman de chevalerie, sous-genre du roman qui s'est développé en Europe du XII^e siècle au XVI^e siècle, postulait une coïncidence possible entre l'homme et l'idéal. Le roman picaresque, né en Espagne au XVI^e siècle dans une situation de crise économique et sociale qui vit proliférer mendiants et vagabonds, creuse au contraire un écart avec la norme morale : le picaro, être de basse extraction, animé par l'obsession de trouver des moyens de subsistance, est un fripon qui use à cette fin de toutes les ressources de la fourberie et qui multiplie les conduites déviantes. Au XVIII^e siècle, la veine picaresque s'amalgame en France avec le roman d'ascension sociale : comme le picaro espagnol, mais mû par le désir de parvenir, le héros se jette sur les routes, livré au hasard des (mauvaises) rencontres. C'est ainsi que Gil Blas, fils d'une femme de chambre et d'un écuyer, qui a pris la route d'Oviedo sur une mule pour se rendre à l'Université de Salamanque, se trouve enrôlé dans une bande de voleurs de grand chemin. Au chapitre VIII (« Gil Blas accompagne les voleurs. Quel exploit il fait sur les grands chemins »), ces derniers lui imposent une épreuve qualifiante : monté alors sur un cheval dérobé à un gentilhomme, il doit détrousser un moine, qui lui-même chevauche une mule.

Je veux de l'argent. De l'argent ? me dit-il d'un air étonné ; vous jugez bien mal de la charité des Espagnols, si vous croyez que les personnes de mon caractère aient besoin d'argent pour voyager en Espagne. Détrompez-vous. On nous reçoit agréablement partout. On nous loge. On nous nourrit, et l'on ne nous demande que des prières. Enfin, nous ne portons point d'argent sur la route. Nous nous abandonnons à la Providence. Eh ! non, non, lui repartis-je, vous ne vous y abandonnez pas. Vous avez toujours de bonnes pistoles pour être plus sûrs de la Providence. Mais, mon père, ajoutais-je, finissons. Mes camarades, qui sont dans ce bois, s'impatientent. Jetez tout à l'heure votre bourse à terre, ou bien je vous tue.

A ces mots que je prononçai d'un air menaçant, le religieux sembla craindre pour sa vie. Attendez, me dit-il, je vais donc vous satisfaire, puisqu'il le faut absolument. Je vois bien qu'avec vous autres, les figures de rhétorique sont inutiles. En disant cela, il tira de dessous sa robe une grosse bourse de peau de chamois, qu'il laissa tomber à terre. Alors je lui dis qu'il pouvait continuer son chemin, ce qu'il ne me donna pas la peine de répéter. Il pressa les flancs de sa mule, qui, démentant l'opinion que j'avais d'elle, car je ne la croyais pas meilleure que celle de mon oncle, prit tout à coup un assez bon train. Tandis qu'il s'éloignait, je mis pied à terre. Je ramassai la bourse qui me parut pesante. Je remontai sur ma bête, et regagnai promptement le bois, où les voleurs m'attendaient avec impatience, pour me féliciter de ma victoire. A peine me donnèrent-ils le temps de descendre de cheval, tant ils s'empressaient de

m'embrasser. Courage, Gil Blas, me dit Rolando, tu viens de faire des merveilles. J'ai eu les yeux sur toi pendant ton expédition. J'ai observé ta contenance. Je te prédis que tu deviendras un excellent voleur de grand chemin. Le lieutenant et les autres applaudirent à la prédiction, et m'assurèrent que je ne pouvais manquer de l'accomplir quelque jour. Je les remerciai de la haute idée qu'ils avaient de moi et leur promis de faire tous mes efforts pour la soutenir.

Après qu'ils m'eurent d'autant plus loué que je méritais moins de l'être, il leur prit envie d'examiner le butin dont je revenais chargé. Voyons, dirent-ils, voyons ce qu'il y a dans la bourse du religieux. Elle doit être bien garnie, continua l'un d'entre eux, car ces bons pères ne voyagent pas en pèlerins. Le capitaine délia la bourse, l'ouvrit et en tira deux ou trois poignées de petites médailles de cuivre, entremêlées d'agnus Dei, avec quelques scapulaires. A la vue d'un larcin si nouveau, tous les voleurs éclatèrent en ris immodérés. Vive Dieu ! s'écria le lieutenant, nous avons bien de l'obligation à Gil Blas. Il vient, pour son coup d'essai, de faire un vol fort salutaire à la compagnie. Cette plaisanterie en attira beaucoup d'autres. Ces scélérats, et particulièrement celui qui avait apostasié, commencèrent à s'égayer sur la matière. Il leur échappa mille traits qui marquaient bien le dérèglement de leurs mœurs. Moi seul, je ne riais point. Il est vrai que les railleurs m'en ôtaient l'envie en se réjouissant aussi à mes dépens. Chacun me lança son trait et le capitaine me dit : Ma foi, Gil Blas, je te conseille, en ami, de ne plus te jouer aux moines. Ce sont des gens trop fins et trop rusés pour toi¹.

La rencontre de ces deux personnages à l'orée d'un bois donne lieu à une scène comique, notamment parce que son déroulement rappelle le schéma de la farce. La farce est un genre « pour rire » qui appartient au théâtre de foire et se caractérise par un dispositif scénique rudimentaire : le public se tient debout devant des tréteaux, où évoluent généralement deux personnages, traités comme des types, et pourvus d'un ou deux accessoires (bien souvent un bâton, ou une bourse justement). La structure d'une farce est elle aussi d'une simplicité toute fonctionnelle : le premier acte fait monter la tension entre les personnages ; dans le deuxième acte, l'un semble l'emporter sur l'autre ; mais le troisième acte propose un renversement de fortune, selon le principe que résume l'adage « tel est pris qui croyait prendre ». Le public est ici formé par les brigands, dissimulés dans le bois ; Gil Blas prend apparemment le rôle du picaro face à un moine traité comme un type ; calée sur la structure de la farce, la séquence se déroule en trois mouvements, qui correspondent aux trois paragraphes, scandés par la récurrence de l'accessoire central qu'est la bourse, et se solde par la pitoyable déconvenue de Gil Blas alors que semblait s'annoncer un « exploit ».

Il ne s'agit cependant pas seulement d'une scène pour rire : parce qu'il y a une visée satirique et dans la mesure où la satire implique un conflit idéologique avec l'objet qu'elle vise, mais surtout parce que la morale ne sort peut-être pas sauve de l'exploitation par Lesage de divers procédés de la narration bouffonne. L'extrait est immédiatement précédé d'une expression placée dans la bouche de Gil Blas et qui pourrait lui servir de légende : « trêve de morale ».

La scène s'ouvre avec une phrase rapportée au style direct (« Je veux de l'argent »), qui va droit au but : elle semble inscrire Gil Blas dans le rôle du picaro, mais sa nudité abrupte connote aussi la naïveté juvénile du novice. Face à son agresseur surarmé (le début du chapitre nous apprend que Gil Blas porte une carabine, deux pistolets, une épée et une baïonnette), le religieux a recours aux seules armes de la rhétorique, et sa réponse s'apparente à un syllogisme dont la conclusion est qu'un religieux de son espèce ne porte point d'argent sur lui. Mais dans ce plaidoyer *pro domo* du religieux, qui emprunte apparemment à la rigueur du schéma argumentatif du syllogisme, il y a, si l'on peut dire, des vices de forme. Revenons d'abord sur l'ordre auquel ce religieux appartient, spécifié dans la page qui précède l'extrait : « Là, nous attendions que la fortune nous offrît quelque bon coup à faire, quand nous aperçûmes un religieux de l'Ordre de Saint-Dominique monté, contre l'ordinaire de ces bons pères, sur une mauvaise mule² ». C'est à saint Dominique, originaire d'Espagne, que cet ordre, dont la mission était de répandre la doctrine catholique par une prédication itinérante, doit sa naissance et son nom. Cet ordre des Prêcheurs était aussi un ordre mendiant, dont les membres faisaient vœu de pauvreté et vivaient de la « charité », comme le rappelle le religieux. Mais peut-on accorder crédit et foi à ce qu'il déclare ? Le discours que Lesage lui prête est en vérité à double entente : qu'est-ce au fond que l'existence de ce moine sinon celle d'un parasite, d'un pique-assiette ? S'il peut « voyager » sans porter d'argent sur la route (on comprend que ce religieux qui « voyage » n'est donc en vérité pas en pèlerinage, alors même qu'il se trouve sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle), c'est en effet surtout qu'il a trouvé le moyen habile de le faire sans rien *débours*er : nourri et logé, il profite de l'hospitalité et de la charité des Espagnols, ne les payant en retour qu'avec la fausse monnaie des mots (notons la négation restrictive : « on ne nous demande que des prières »). Avec ce personnage de moine monté sur une mule, Lesage retrouve la veine satirique de la farce médiévale, genre comique dont les religieux étaient des cibles de prédilection. La réplique prêtée à Gil Blas, qui rebondit sur le terme de « Providence », confirme le persiflage anticlérical : se trouve dénoncée la cupidité des moines pourtant censés dévouer leur existence à des valeurs spirituelles.

Le comique de cette scène de joute oratoire et d'escrime verbale entre un personnage monté sur un cheval et un autre sur une mule tient aussi au fait qu'elle rappelle l'épreuve du duel dans le roman de chevalerie. Le terme d'« exploit », dans le titre du chapitre, avec son sens d'acte de bravoure et d'action d'éclat, annonçait ce jeu parodique (Le frontispice de l'édition Garnier-Flammarion fait aussi apparaître Gil Blas monté sur sa mule comme une réplique drolatique du chevalier sur son destrier). De même que lors d'un tournoi, il y a une assemblée de spectateurs qui sont là pour jauger l'exploit : elle est ici formée par les brigands dissimulés dans le bois, désignés avec le terme de « camarades », qui rappelle la fraternité d'armes liant entre eux les membres d'un ordre de chevalerie. Quant au trophée à remporter, c'est la bourse : on y revient à la fin du premier mouvement de la séquence, dans une formule qui est une modulation de l'expression avec laquelle les bandits de grand chemin interpellaient leurs victimes au Moyen-âge, pour les rançonner : « la bourse ou la vie ».

Dans le deuxième temps de la séquence, le religieux laisse tomber sa bourse à terre et Gil Blas s'en empare. Mais l'exploit n'est qu'apparent : par un art narratif subtil, jouant de la double focale du récit à la première personne (les points de vue respectifs de Gil Blas personnage et de Gil Blas narrateur), Lesage rend déjà lisible, prévisible, la déconvenue finale de l'apprenti picaro. Plusieurs signaux mettent le lecteur en alerte. Dans la première phrase, le verbe « sembler » donne à entendre que la poltronnerie comme la capitulation du religieux sont feintes : ce serviteur de Dieu est rusé comme un diable ou, pour mieux dire, comme un picaro justement, car c'est lui qui en récupère de fait les attributs traditionnels (existence de parasite, mais aussi habileté rhétorique, ingéniosité et art de la feinte). Monté sur une mule, il apparaît comme une réplique de Gil Blas lui-même, qui était parti du foyer familial sur la mauvaise mule de son oncle : mais à picaro, picaro et demi ! Le geste de tirer sa bourse de dessous sa robe et de la laisser tomber à terre au lieu de la tendre à l'agresseur apparaît comme une manœuvre dilatoire du moine qui cherche à se donner le moyen et le temps de prendre la poudre d'escampette. Et si cette bourse est qualifiée de « grosse », c'est aussi pour rappeler le principe même de la farce, dont les ficelles sont précisément assez grossières : le poids de la bourse, qui « paraît » pesante, ne signifie pas nécessairement la valeur de ce qu'elle contient et le lecteur comprend déjà que cette bourse « en peau de chamois » risque fort de se dégonfler comme un ballon de baudruche. Le dindon de la farce est ici le naïf Gil Blas : il a beau avoir troqué sa mule contre un cheval de gentilhomme, il est loin d'avoir la stature de ces « chevaliers de l'industrie » dont se compose la bande de brigands. « Chevalier de l'industrie » est une expression qui date du XVII^e siècle (elle deviendra par la suite « chevalier d'industrie ») et qui désignait

des gens bien nés, mais qui, n'ayant point de bien, subsistaient par des moyens malhonnêtes. On trouve l'expression « chevalier de l'industrie » dans le chapitre V, où les bandits (dont il est facétieusement précisé qu'ils sont « plus unis que des moines »), se présentent tour à tour, dans des récits autobiographiques insérés : un lieutenant relate ainsi comment il a fui la maison paternelle et comment il s'est associé par la suite « avec des chevaliers de l'industrie » qui lui « apprirent à faire de bons tours³ ». La précipitation (rendue sensible par une succession de verbes au passé simple, dans de brefs modules syntaxiques) avec laquelle Gil Blas rapporte son trophée pour l'exhiber devant ses compagnons d'armes, tel un *miles gloriosus* après un haut fait d'armes, ne manque donc pas de faire sourire, alors même que le second temps de la séquence s'achève par un concert d'éloges hyperboliques (« des merveilles », « un excellent voleur »).

Le troisième temps de la séquence s'ouvre lui sur l'expression d'un rappel à l'ordre de la morale, qui est à imputer à Gil Blas narrateur : « Après qu'ils m'eurent d'autant plus loué que je méritais moins de l'être ». Car c'est bien la norme morale qui est mise en jeu dans cette séquence où Lesage recourt aux procédés de la narration bouffonne. L'un des procédés favoris de la narration bouffonne consiste à susciter une attente, et à la décevoir. C'est ce que fait Lesage ici. Le début du dernier paragraphe ménage non seulement une attente, mais un véritable suspense : d'abord dans deux phrases rapportées au style direct, la première traduisant l'impatience collective par un double impératif (« voyons, voyons »), la seconde reprenant le fil du persiflage anticlérical. Le suspense est toutefois de courte durée : la bourse qu'on supposait « bien garnie » ne contient jamais que « deux ou trois petites médailles de cuivre, entremêlées d'*agnus Dei*, avec quelques scapulaires », c'est-à-dire des morceaux d'étoffe bénite, témoignages de dévotion, et des morceaux de cire représentant le Christ, dont le sacrifice devait expier le mal sur la terre et ouvrir les voies du salut à l'âme des pécheurs. Les « petites médailles » de cuivre s'opposent évidemment à la « grosse bourse » dont il était question dans le paragraphe précédent et qui se dégonfle en effet ici comme un ballon de baudruche ; la référence aux *agnus Dei* et aux scapulaires montre bien que le religieux s'est en réalité délesté de ce qui avait à ses yeux le moins de valeur (ce qui compte pour lui, comme le soulignait déjà la fin du premier paragraphe, ce sont les espèces sonnantes et trébuchantes, les « bonnes pistoles », et non les emblèmes de la dévotion et les symboles de la foi). La veine satirique traverse donc toute la séquence. Mais, comme dans le schéma de la farce, tel est aussi pris à la fin celui qui croyait prendre : le voleur est volé, l'exploit est manqué et le héros est moqué. Se déclenchent en effet des *lazzis*, se décochent alors les fines pointes d'une raillerie dont le jeune héros est la cible, selon la rhétorique

ironique de l'antiphrase : « Vive Dieu ! s'écria le lieutenant, nous avons bien de l'obligation à Gil Blas. Il vient, pour son coup d'essai, de faire un vol fort salutaire à la compagnie » (cette antiphrase est placée dans la bouche du lieutenant, qui a fait ses classes de rhétorique auprès des chevaliers d'industrie). Gil Blas se représente comme un pauvre martyr, victime de la méchanceté universelle : il use du terme de « scélérats », emprunté au vocabulaire de la tragédie et précédé d'un démonstratif qui a la valeur du *iste* latin ; et il tente de se raccrocher à un repère d'ordre moral, à travers la référence à celui des brigands qui avait apostasié et en stigmatisant le « dérèglement » de leurs mœurs. C'est leur capitaine qui intervient en fin de séquence. Ses propos, rapportés au style direct, se donnent à entendre comme une conclusion épiphonématique. Un épiphonème est un commentaire qui apparaît en clausule, c'est une réflexion, détachée du récit, tantôt assumée par le narrateur, tantôt confiée à un personnage (comme ici), et qui dégage une leçon de l'expérience relatée, dans la forme d'une assertion sentencieuse, au présent gnominique. L'épiphonème sur lequel cette séquence vient se clore et qui présente le moine comme une figure superlative du picaro rappelle la moralité satirique et enjouée sur laquelle s'achève une farce.

Reste que le dernier mot est laissé au capitaine d'une bande de voleurs de grand chemin. Pas sûr donc que cette séquence incite le lecteur à la réprobation morale des conduites déviantes et quoi que la voix narratrice ait pu déclarer dans l'avertissement de « Gil Blas au lecteur » : « Si tu lis mes aventures, sans prendre garde aux instructions morales qu'elles renferment, tu ne tireras aucun fruit de cet ouvrage ; mais, si tu le lis avec attention, tu y trouveras, suivant le précepte d'Horace, l'utile mêlé à l'agréable⁴. »

Avec ce petit groupe de personnages, on a certes une image de la société française de la Régence, que Lesage vise en réalité à travers l'histoire de Gil Blas, délocalisée en Espagne et située presque un siècle avant le sien ; avec cette séquence où l'on voit le héros tenter de voler un moine qui lui-même vole les autres et qui parvient à tromper l'apprenti-brigand, on a certes l'image d'une société de dupeurs et de dupés, où tout le monde vole tout le monde. Mais, en même temps, aucun des acteurs de cette scène de farce n'est vraiment antipathique : ni ces brigands, qui forment une bande de joyeux lurons, pleins d'esprit et non sans éloquence, ni ce moine, dont on ne peut pas ne pas admirer la rhétorique rusée et la manière dont il se tire d'un mauvais pas, ni le candide Gil Blas qui a endossé le costume du chevalier d'industrie, sans toutefois parvenir à rentrer tout à fait dans son rôle de composition.

Cette séquence pourrait donc bien être légendée par la formule qui la précède immédiatement : « trêve de morale » et glosée avec l'idée que Milan Kundera

développe dans *Les Testaments trahis* : l'art du roman est essentiellement un art ludique, où tout est ambigu, un « territoire où le jugement moral est suspendu⁵ ».

Bibliographie

Kundera, M. 1993. *Les Testaments trahis*. Paris : Gallimard.

Lesage, A.-R. 1977. *Histoire de Gil Blas de Santillane*. Paris : Garnier-Flammarion.

Notes

1. *Histoire de Gil Blas de Santillane*, p. 44-45.

2. Ibid., p. 43.

3. Ibid., p. 37.

4. Ibid., p. 21.

5. *Les Testaments trahis*, p.17.



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Traitement des registres de langue dans l'enseignement du français

YANG Yanru

Université des Etudes internationales du Sichuan, Chine
yangyanru@sisu.edu.cn

Reçu le 10-02-2018 / Évalué le 18-02-2018 / Accepté le 25-06-2018

Résumé

Le présent article est consacré à la problématique des registres de langue en rapport avec l'enseignement du français. Cette notion clé est d'abord révisée du point de vue de la linguistique pour exposer la complexité terminologique, elle est ensuite examinée sous l'angle de la sociolinguistique en vue de justifier la diversité des usages de la langue liés aux facteurs socio-culturels. Dans l'optique de l'approche communicative, le traitement des registres de langue dans l'enseignement du français doit intégrer l'objectif central de travailler la compétence de communication.

Mots-clés : registres de langue, enseignement du français, linguistique et facteurs socio-culturel, compétence de communication langagière

在法语教学中如何处理好语级问题

摘要：本文主要从法言教学的角度探讨语级问题。这一关键性概念首先从语言学的角度陈述其术语概念的复杂性，再从社会语言学的角度思考并探讨在社会文化因素影响下语言所具有的语用形式多样性。在交际法的视角下，法语教学中如何处理语级问题应当纳入培养交际能力的中心目标。

关键词：语级；法语教学；语言学与社会文化因素；语言交际能力

Treatment of language registers in the teaching of French

Abstract

This article is devoted to the question of language registers in relation to the teaching of French. This key notion is first revised from the point of view of linguistics to describe its terminological complexity, and then examined from the perspective of

sociolinguistics in order to justify the diversity of language uses related to socio-cultural factors. From the point of view of the communicative approach, the treatment of language registers in the teaching of French has to integrate the central goal of working communication skills

Keywords: language registers, teaching French language, linguistic and socio-cultural factors, communication skills

Introduction

La discussion autour des registres de langue n'est plus tellement un sujet d'actualité en matière d'études linguistiques, d'ailleurs, elle n'est pas réservée au seul domaine des linguistes. Mais il reste pourtant un sujet intéressant à aborder pour une prise en compte des préoccupations des enseignants de langue confrontés au problème de la variation linguistique et de la diversité des usages.

Le fait que la notion de registres constitue une vraie problématique exige de l'examiner a priori sur le plan linguistique pour pouvoir comprendre les difficultés de définition et surtout en quoi elle répond aux préoccupations des enseignants de français en milieu universitaire chinois. Ces derniers, en plus des problèmes de choix du matériel pédagogique adapté à différents groupes d'apprenants, sont constamment confrontés aux difficultés de traiter des questions d'ordre linguistique, métalinguistique, didactique et didactologique liées aux registres de langue par manque d'expérience pratique de la langue qu'ils sont chargés d'enseigner et d'une connaissance suffisante et profonde de la complexité des critères décidant du « registre linguistique » d'un mot. En effet, une réponse éclairante ne peut se faire en une simple opération : « il apparaît impossible de proposer une définition valide de cette notion qui semble viciée dans ses fondements mêmes¹».

Ainsi la notion de registre de langue constitue-t-elle une vraie problématique, elle demeure non seulement un problème linguistique, mais aussi un point de discussion légitime touchant le domaine de la didactique des langues dont l'exposé pourrait s'étendre sur un champ très large de réflexions : de la linguistique à la société, de la cognition à l'acquisition du langage, de la prise de la parole à la compétence de communication, du texte écrit littéraire au discours oral familier... Bref, dans le cadre d'un enseignement de langue privilégiant une approche communicative, elle mérite une vraie réflexion qui tienne compte de sa large dimension sociolinguistique et didactique.

Pour nous, la notion de registre de langue soulève plusieurs questions : faut-il adopter l'attitude de s'accrocher à la norme ? Le « bon usage » ou le français

standard constitue-t-il le tout de la langue à enseigner/apprendre ? De quelle manière doit-on traiter les différents registres de langue pour développer la sensibilité linguistique de l'apprenant en situation d'apprentissage d'une langue étrangère? En quoi le traitement des registres de langue peut-il justifier la didactique d'une langue étrangère comme le français dans sa visée communicative ? Ce sont là des questions qui touchent le cœur d'une démarche pédagogique visant au bon développement de la compétence de communication, questions auxquelles nous allons essayer d'apporter une réponse digne de l'ampleur de cette notion problématique en vue d'un traitement efficace des registres de langue en classe de FLE.

1. La problématique du « registre de langue »

Il est banal d'évoquer qu'en matière d'étude scientifique du langage, les faits linguistiques doivent tous être considérés au titre même de leur occurrence énonciative comme un ensemble significatif d'égale pertinence, car toute manifestation discursive produite dans une situation de communication donnée a sa légitimité d'être. Si les stratifications dans les usages ont pu être désignés par l'expression « registres de langue », elles se traduisent au niveau de la réalisation linguistique, dans les différences déterminées par des facteurs pragmatiques et socioculturels. En réalité, chaque locuteur est conscient de ces différences même s'il est totalement profane en linguistique, car l'apprentissage d'une langue s'inscrit avant tout dans un « bain sonore » socioculturel qui exige une identification du statut social de tout locuteur en rapport avec le rôle qu'il joue et en fonction des circonstances discursives inhérentes à tout but concret de communication.

Ce qu'on peut appeler « registre de langue » fait entendre tout d'abord l'existence d'une norme prescriptive « qui donnait à penser que le « bon usage » constituait le tout de la langue² », attitude conduisant au rejet des autres usages de la langue considérés comme des déviations par rapport à un standard linguistique prestigieux. Par exemple, l'instauration d'une norme du français au XVII^e siècle vise à « en faire une valeur culturelle définie seulement en termes littéraires (la langue des « bons auteurs ») et esthétiques (la langue du « goût », de « l'élégance », etc.)³ ». La reconnaissance du « bon usage » affirme en même temps un éventail de registres de langue comportant toute une série de mentions : « littéraire » ou « écrit » jusqu'à « vulgaire » ou « argotique » en passant par « familier » ou « populaire ». Ces termes couramment utilisés par les lexicographes dans le dictionnaire pour marquer les emplois qui échappent au modèle de la langue recommandée. A part l'utilisation des qualificatifs « relâché », « recherché », « surveillé », « savant », on parle encore de « niveau de langue », de « style » ... Ce modèle de classification est séduisant pour

les enseignants de langue parce qu'il donne l'impression de décrire et d'expliquer la totalité des usages du langage alors qu'en réalité, cette possibilité de choix entre plusieurs réalisations possibles (littéraire, soutenu, vulgaire) « a surtout ce redoutable désavantage d'amalgamer des ordres de pertinence différents ». Par exemple, la *langue littéraire* renvoie à un type de discours particulier, la *langue populaire* à une classe sociale, tandis que le terme *langue familière* doit plutôt être considéré « comme une adaptation à une situation de communication (conversation au sein de la famille, avec des amis, etc.)⁴ ».

A la complexité d'explicitier les critères de définition s'ajoutent des problèmes de discrimination terminologique : la *langue courante* « fonctionne parfois comme synonyme de langue standard, parfois comme équivalent de langue familière⁵ », puis celui de la langue et de la société, du rôle de l'école et de la famille. Il s'agit là de toute une série de dénominations qu'on peut mettre sous l'étiquette « registres de langue ». En effet, pour établir les critères de définition à propos des registres de langue, « on ne dispose d'éléments objectifs et unis, comme le terme traduit d'une part le problème de l'inégalité linguistique et d'autre part celui de la diversité des usages⁶ ». Cette difficulté au niveau des définitions rend complexe la vision de la langue à enseigner et le choix des variables linguistiques chez les enseignants de langue étrangère.

En conséquence, cet amalgame terminologique rend davantage complexe la vision claire d'une langue à enseigner en priorité selon la pertinence de tel ou tel de ses registres, davantage complexe aussi l'attitude à adopter pour tout enseignant confronté à une diversité linguistique de plus en plus riche.

2. De la linguistique à la didactique du français

« L'hétérogénéité est bien constitutive de la réalité linguistique et elle ne saurait être méconnue du linguiste qu'est le professeur de langue⁷ ». En plus, la didactique des langues a toujours puisé ses fondements théoriques dans la linguistique. C'est pourquoi il est nécessaire d'y recourir pour une prise en charge des registres de langue dans l'enseignement du français en lien avec l'évolution de la conception de la langue.

Sous l'influence de la linguistique structurale, la langue a longtemps été considérée comme un code neutre dominé par des structures à mémoriser ou comme un système formel qu'on peut manipuler mécaniquement, ou encore comme un comportement qui exige d'éviter « toute «intellectualisation», toute «cérébralisation» lors des premiers stades de l'apprentissage⁸». Il a fallu attendre l'avancée de la sociolinguistique pour que la langue ne soit plus considérée comme un code

figé, qu'elle évolue dans le temps et varie dans l'espace. Nourrie par les études sociolinguistiques, une approche communicative sans cesse renouvelée et renouvelable s'affirme avec une prise de conscience de plus en plus accrue de la diversité linguistique et culturelle.

La linguistique structurale à tradition saussurienne conçoit la langue comme un système de signes « en rejetant l'étroite visée normative, prescriptive de la grammaire traditionnelle⁹ ». Si Saussure avait exclu de son champ d'étude des variations d'usage, c'est justement à cause de la complexité du langage, car pour lui, les faits linguistiques sont insaisissables. Dans une vision de la linguistique comme description de la langue, la description structurale rejette la diversité des pratiques langagières car l'objectif est de dégager les structures dominantes pour ramener la langue à un système unique, bien qu'il soit indéniable que la langue d'une communauté linguistique déterminée n'est jamais parfaitement uniforme ni en synchronie ni en diachronie.

C'est pourquoi les registres de langue ne peuvent être sérieusement pris en considération dans une didactique des langues dominée par la linguistique structurale. Les bons professionnels de l'enseignement du français devraient connaître le début de la méthode audiovisuelle. L'exemple du fameux *Français fondamental* peut éclairer cette traversée historique¹⁰. Il faut souligner que c'était la première fois dans l'histoire de l'enseignement que les éléments linguistiques du français à enseigner étaient fixés selon des critères de fréquence et de disponibilité et non selon l'intuition des didacticiens ou enseignants grâce à la reconnaissance de l'hétérogénéité de la langue analysée par le linguiste : un mot est retenu s'il a une certaine fréquence d'utilisation dans les entretiens enregistrés, qu'il soit considéré ou non comme le « bon ». Ce fut le premier pas vers une vraie reconnaissance de la diversité du français, bien que l'objectif se soit limité à fixer le vocabulaire et les structures à enseigner en français langue étrangère.

De Saussure à Chomsky, bien que l'hétérogénéité et la diversité de la langue ne soit pas totalement méconnue, les linguistes ont toujours exclu de leur champ d'étude les variations de l'usage comme l'un s'est consacré à l'étude du système de la langue, l'autre, à sa structure profonde. Il a fallu attendre les années 60 pour que la sociolinguistique se soit véritablement organisée comme discipline. L'avancée de la sociolinguistique a développé une vraie prise de conscience des pratiques de la langue dans toute sa complexité pour comprendre finalement qu'« on ne peut plus analyser la langue comme un système formel, mais il faut la saisir dans la fonction de communication¹¹ ». Des linguistes se sont donnés pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales selon des paramètres tels que la

classe sociale, l'âge, le sexe, etc. L'intérêt de la sociolinguistique est de démontrer que le langage est surtout une pratique sociale, la tâche des linguistes est donc d'étudier l'interaction entre la pratique du langage et les phénomènes sociaux.

La réalité des fonctionnements de la langue rendue par les sociolinguistes a eu comme conséquence « le refus d'une soumission aveugle à la norme d'un certain français écrit ou même parlé et d'une attitude de prescription à l'encontre de variations linguistiques considérées par certains comme peu convenables¹² ». **Pour les sociolinguistes, l'enjeu est de trouver la correspondance entre la structure linguistique et la structure sociale et de savoir si les variations linguistiques repérées sont rapportées à des variations dans la structure sociale.** Comme les sciences du langage sont réticentes à l'égard des qualificatifs de « familier », « populaire », « relâché », « recherché »... toute une série de termes désignant les variations linguistiques sont mis en avant : *idiolecte* pour signaler la manière spécifique qu'a un individu de parler, *dialecte* pour indiquer des différences significatives d'origine régionale, *idiome* pour désigner les variétés régionales et sociales d'une même langue, tandis que le mot *patois* correspond aux idiomes ruraux propres à un seul village, puis le terme *sociolecte* renvoie à un ensemble d'usages propres à une catégorie sociale.

L'avancée de la sociolinguistique a contribué à contester le mythe de l'homogénéité linguistique. Par ailleurs, cela justifie pourquoi dans les méthodes de français dominées par l'approche communicative, la présence des mots ou structures qu'on pourrait considérer comme « familiers » ou « populaires » n'est pas rare dans les différentes unités pédagogiques ; de plus, à une fonction communicative correspondent plusieurs structures linguistiques.

La contribution qu'apporte la sociolinguistique sert à justifier à bon escient la reconnaissance des variations d'usage. Malgré leur flou définitionnel, les registres de langue existent réellement au niveau des pratiques d'une langue. Si celle-ci est nécessairement déterminée par ses rapports continuels avec la société, la problématique des registres de langue doit être envisagée dans sa dimension socio-pragmatique. Son traitement dans l'enseignement du français rejoint parfaitement l'objectif d'une approche communicative visant à former une compétence non seulement linguistique mais aussi socio-pragmatique.

3. Mise au point d'un traitement des registres de langue pour l'enseignement du français

D'un point de vue socioculturel de la langue, si la définition d'un « bon usage » suppose nécessairement l'existence d'autres usages, aborder les registres de langue

invite à envisager le rapport entre la langue et les classes sociales. En matière de didactique des langues, il ne s'agit pas d'élaborer des listes déterminant des correspondances systématiques entre telle structure sociale et tel corpus de variations linguistiques, mais de savoir de prime abord en quoi constituent les variations linguistiques, c'est-à-dire si les variations touchent la phonétique, le lexique ou la syntaxe avant de connaître leurs liens avec la société dans laquelle cette langue est utilisée, car c'est dans ces variations qu'on peut mieux identifier un locuteur et comprendre son discours. Comme les apprenants en situation d'apprentissage d'une langue étrangère sont souvent démunis de ces indices sociaux liés à la langue qu'ils sont en train d'apprendre, la perception des registres représente effectivement une tâche difficile. Pour l'enseignant, il n'est pas question de privilégier tel ou tel registre quand il y a deux ou plusieurs possibilités d'usage, mais il s'agit de faire comprendre la réalité des fonctionnements de différentes variations linguistiques en rapport avec les paramètres de la communication : qui, à qui, où, quand, comment, pourquoi...

Face à la complexité du sujet, les registres de langue méritent une réflexion attentive afin de déterminer l'attitude adéquate à adopter et par la suite la mise en oeuvre d'une démarche correspondante. Une linguistique moderne qui s'intéresse aux faits a pour but de mener une étude scientifique de l'objet sans objectif prescriptif. Cette conception de la langue correspond à l'idée que nous allons développer concernant le traitement des registres de langue en matière d'enseignement du français.

3.1. Une attitude non « puriste »

D'un point de vue scientifique, une variation linguistique ne doit pas primer sur l'autre, mais les règles d'usage sont nécessairement protéiformes puisque chaque locuteur est marqué par l'expérience langagière qu'il a vécue dans la communauté linguistique à laquelle il appartient ; le choix d'un usage dans le répertoire linguistique n'est donc pas libre, il dépend d'un ensemble de facteurs psychologique, social, économique, politique et ethnoculturel formant un ensemble de jugement de valeurs. Il est compréhensible que ce choix puisse être marqué, sur le plan synchronique ou diachronique, par l'appartenance à une classe sociale, à un groupe ethnique, à une profession ou à d'autres catégories sociologiquement pertinentes.

Pour développer la sensibilité perceptive aux variations linguistiques chez les apprenants en langue étrangère, il est incontournable d'adopter une attitude non « puriste », car l'intérêt qu'on porte aux registres de langue en cas d'enseignement / apprentissage ne relève pas d'un but prescriptif : reconnaître les

différences en vue d'un jugement de valeur exclusif et proposer un modèle de la langue unique comme cela se faisait souvent en faveur d'un enseignement centré sur le vocabulaire et la grammaire, cette façon de procéder n'est pas une solution. L'histoire de la didactique des langues nous montre qu'un enseignement centré sur le système linguistique en multipliant les exercices structuraux ne favorise pas la compétence de communication en langue étrangère d'apprentissage, il conduit souvent l'apprenant à « parler comme un livre » alors que celui-ci devrait être en mesure de réagir langagièrement en fonction des différentes circonstances de l'échange linguistique à l'oral et à l'écrit.

Ceci dit, à part les variantes de prestige qu'on peut qualifier de « langue standard », qu'elle soit vraiment fondée ou non, il y a intérêt à ne pas exclure les autres registres, car si on reconnaît la diversité linguistique, tous les registres doivent être pris en compte puisque c'est justement cette diversité de registres qui reflète la diversité des usages de la langue/culture. Par ailleurs, la maîtrise d'un registre de langue s'installe par opposition à la connaissance d'autres registres coexistants. Une vraie sensibilité aux registres de langue dépend d'une mise en place de l'ensemble des registres qui doit d'ailleurs être sans cesse renouvelée à travers la pratique communicative. Il est difficile d'imaginer que la pauvreté des choix dans l'éventail des registres puisse favoriser le développement d'une compétence de communication de haut niveau.

Encore faut-il rappeler que les registres de langue sont en perpétuelle variation au sein d'un même discours pour des raisons diverses comme celle de la mode ou de l'intention de produire un effet spécifique, tout comme le statut d'un locuteur varie constamment en fonction des situations qui exercent des influences sur son choix quant aux registres de langue: un responsable important dans son lieu de travail face à la colère de ses employés en grève peut devenir ami intime d'un collègue dans un café ou encore un père attendri à la maison auprès des siens ; dans certains cas, le choix du registre est crucial pour entamer les échanges, ce choix est, en quelque sorte, imposé à toute personne consciente du problème de la diversité des usages et des fonctions linguistiques, sans parler de la diversité de registres entre le discours oral et le discours écrit, lesquels n'ont bien sûr pas tout à fait les mêmes caractéristiques.

A côté d'une vision hiérarchisée de l'outil linguistique en terme de registres de langue (littéraire, écrit, vulgaire, argotique, familier ou populaire.), une attitude « non puriste » permet en fait de s'interroger sur la nature du document à utiliser, par exemple, comment doit-on procéder au choix du matériel visant à développer la sensibilité des apprenants aux registres de langue ? Faut-il préférer le texte littéraire ou non ? Ces questions pourraient constituer des sujets de discussion à

développer, elles seraient tout aussi fructueuses en tant que réflexions consacrées au traitement des registres de langue.

Finalement, une attitude « non puriste » touche le choix des documents pédagogiques. Depuis la montée de l'approche communicative, on préconise l'utilisation des documents pris sur le vif, « authentiques », y compris les documents fabriqués mais dotés d'une certaine authenticité. Il est clair que c'est au travers de l'authenticité des documents pédagogiques que l'apprenant peut mieux être confronté au problème des registres et qu'il est ainsi davantage possible de lui faire percevoir tous les marqueurs des variables sociales et culturelles révélés par l'intonation, l'accent, le ton, le rythme, la pause... Ce qui permet en plus de remédier aux défauts d'un apprentissage en situation exolingue, car cette authenticité retransmise peut garantir une certaine authenticité de la langue qui offre finalement à l'enseignant la possibilité d'entraîner les apprenants à identifier les éléments socioculturels en rapport avec les marqueurs de signes de nature aussi bien linguistique qu'extralinguistique, facteurs intrinsèques aux circonstances de communication. En fin de compte, cette authenticité de la langue est sans doute prometteuse pour une authenticité de l'enseignement favorisant la perception des registres de langue et rejetant l'idée de l'existence d'un modèle restreint de la langue à enseigner comme système figé, unique et prestigieux.

3.2. Vers une sensibilité aux registres de langue

En cas d'apprentissage d'une langue étrangère, la sensibilité linguistique n'est pas tout à fait la même qu'en langue maternelle. Si un locuteur natif possède potentiellement un sentiment des registres de langue et de leur cohérence, cette sensibilité fait gravement défaut dans la compétence en langue étrangère durant l'apprentissage. Il serait d'ailleurs intéressant d'étudier l'interférence de la langue maternelle concernant la sensibilité aux registres de langue pour savoir s'il y a, en matière de registre, une mesure commune entre deux systèmes de langue différents.

Dans une approche cognitive de la langue, il vaut mieux s'interroger davantage sur la mise en oeuvre des processus mentaux dans l'acquisition des connaissances linguistiques, ceci invite à réfléchir sur la mise en avant de l'expérience personnelle de l'apprenant à travers l'opération cognitive : abstraire, catégoriser, contextualiser, généraliser... car seul l'apprenant sera capable de réagir selon son propre système de valeurs guidant son choix dans le répertoire des registres à travers l'expression des contraintes sociales qu'il a vécues.

Pour nous, la sensibilité aux registres de langue à acquérir se traduit par une souplesse permettant de s'adapter aux circonstances de communication lors des vrais échanges langagiers, laquelle bien sûr, est soutenue au fond non seulement par une compétence linguistique, mais surtout socio-pragmatique comme cela a été développé plus haut. Il est clair que la sensibilité aux registres de langue fait partie intégrante de la compétence de communication en français et que son traitement a partie liée avec l'ampleur de la dimension socioculturelle qui se situe en plein cœur des débats de la didactique des langues.

Les difficultés à développer cette sensibilité tiennent à l'identification précise des repères indiquant le statut social et le rôle des locuteurs en rapport avec les différents usages linguistiques. Comme les apprenants de français en contexte chinois se trouvent psychologiquement dépendants des connaissances linguistiques et socio-pragmatiques de leur langue maternelle, ils manquent d'éléments référentiels existentiels pour appréhender les signes linguistiques par rapport à la société où la langue d'apprentissage est utilisée, c'est-à-dire à travers les indices révélateurs d'informations socioculturelles telles que la classe sociale, l'origine familiale, le milieu professionnel, préférence personnelle, le profil psychologique, etc.

La mise en place d'une sensibilité aux registres de langue chez l'apprenant est d'autant plus difficile que le rôle d'un locuteur n'est pas fixe, il varie en fonction des circonstances de communication et de son état psychologique. L'exemple que nous voulons citer ici est celui d'un message produit par un homme politique qui s'est trompé de registre avant de lâcher « Va-t'en, pauvre con ! ». Un registre vulgaire mal choisi et qui a scandalisé les médias. On voit que le locuteur ayant simplement mal contrôlé ses nerfs dans un accès de mauvaise humeur a basculé de son rang social « suprême » vers celui d'un simple citoyen « quelconque » à cause d'un énoncé quelque peu courant pour un Français moyen, mais osé pour un leader dans un régime démocratique. Il n'est pas rare qu'un incident énonciatif aboutisse à un scandale qui fait chuter le prestige d'un homme politique. L'impact d'un registre inadapté aux circonstances est souvent lourd de conséquences.

Il est temps de voir maintenant en quoi consiste cette sensibilité aux registres de langue que nous réclamons pour l'enseignement/apprentissage du français. Concrètement, il s'agit d'une compétence à percevoir les éléments significatifs en s'appuyant sur les indices fournis par les paramètres de la communication permettant d'appréhender les échanges de discours : identification du locuteur, du lieu dans lequel l'acte d'énonciation a lieu, du sujet traité, de l'objectif du discours... et pour aller plus loin, de comprendre les choix adéquats morfo-syntaxiques selon la cohésion et la cohérence dictées par les règles non seulement linguistiques mais aussi et surtout socio-pragmatiques partagées par l'ensemble des

locuteurs de la communauté linguistique concernée. Nous voyons là que la problématique des registres de langue entre parfaitement dans la directive de l'approche communicative, celle de travailler la compétence de communication dotée d'une composante linguistique et d'une composante socio-pragmatique. Il s'agit là d'un vrai défi pour l'enseignant qui s'aligne sur l'approche communicative dont le souci de développer la sensibilité aux registres fait légitimement partie.

L'enseignant a donc intérêt à faire sans cesse repérer la coexistence de formes différentes pour un même signifié par une démarche d'accès au sens en situation pour que l'apprenant soit exposé à la diversité des usages et à la complexité des situations de communication. Il s'agit de développer à bon escient la perception des différences linguistiques dans le fonctionnement réel de la langue d'apprentissage.

3.3 L'enjeu pour développer la compétence de communication

Bien que la notion de registre de langue révèle une certaine confusion (l'inégalité linguistique et la diversité des usages), cette notion est prometteuse pour l'enseignement d'une langue étrangère comme le français, car elle incite à prendre en compte les éléments-clés qui marquent le dynamisme de la communication, toute démarche pédagogique en faveur de la compétence communicative ne doit la contourner.

Si l'enseignant sert de guide pour l'apprenant, il doit d'abord penser à une reformulation des objectifs de l'enseignement visant à favoriser la perception des différents registres de langue chez l'apprenant. En matière de compétence et en cas d'apprentissage à l'école, la perception de la diversité linguistique ne peut s'acquérir que par une diversification des discours à faire écouter et des textes à faire lire. Selon la logique d'un pessimisme scolaire, « ... les leçons de l'école n'introduisent pas à la communication, mais à une certaine forme socialisée de la communication¹³ » et cela malgré les efforts des enseignants sur le terrain pour inventer des exercices et activités sans cesse plus efficaces et pertinents, mais une chose est sûre : l'enseignant finit par fournir les moyens à travers les méthodes qu'il applique en classe visant directement à traiter la diversité linguistique, par exemple, apprendre à repérer les variations linguistiques en rapport avec les indices socio-culturels suivant les grands axes de la compétence : compréhension orale et écrite, production orale et écrite.

En compréhension orale, il est question de développer la perception des éléments porteurs d'indices socioculturels : intonation, rythme, ton, accent, emploi d'un mot marqué ou non sur le plan des registres (familier, populaire, vulgaire). L'objectif

d'entraînement est d'élargir l'éventail de la compréhension des registres (relâché ou recherché, familier ou soutenu) reflétant la diversité linguistique de la langue qu'on apprend, ceci se réalise à travers l'exploitation des documents authentiques d'une variété la plus riche possible : conversation, interview, reportage, annonce, message publicitaire, film, discours politique... Sur ce point, les exercices du DALF offrent un support parfaitement fiable. En voici un extrait :

Lui : Anne, *t'entends* la météo : encore de la pluie ce week-end. Quel printemps *pourri* !

Elle : Dommage, je serais bien allée *faire un tour* à la mer comme l'an dernier.

Lui : *Ouais*, moi aussi, mais ça paraît mal parti. Tant pis mais... je te propose de faire la grasse matinée, puis *on se fait un resto*, puis *ciné*...

Elle : D'accord, c'est un bon plan, c'est vrai qu'il y a plein de nouveautés.

Lui : Si ça s'arrange au niveau du temps. *on file* à La Baule la semaine prochaine.

Dans ce document sonore, l'authenticité orale est évidente : utilisation des mots et expressions familiers, tournures elliptiques, prononciation relâchée, emphase des unités chargées d'émotion, mise en relief de certains éléments prosodiques. En classe, une démarche communicative centrée sur la perception des éléments familiers permet de poser les questions suivantes :

- Où cette scène pourrait-elle avoir lieu ?
- Qui sont les deux personnes qu'on entend ?
- Qu'est-ce qu'elles aimeraient faire s'il ne pleuvait pas ?
- Que propose l'homme à la femme à la place d'une promenade à la mer ?
- Qu'est-ce qu'elles comptent faire le week-end prochain ?

Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de repérer les éléments constitutifs du registre familier du document. Comme la scène concerne un jeune couple et que la conversation a lieu chez les personnes, le registre familier est justifiable et pleinement justifié. Une activité de perception auditive à partir du document sonore doit apprendre à écouter et à identifier les rôles des locuteurs placés dans les circonstances de communication données : l'échange d'un jeune couple à propos des distractions possibles du prochain week-end.

De même, l'exemple d'une intéressante question à laquelle le professeur Cerquiglioni a répondu dans une émission télévisée est aussi illustratif de ce sujet : débarrasser la table ou desservir la table ? « Pour signifier que l'on ôte d'une table la vaisselle et les couverts qui la recouvrent, deux verbes sont possibles, ils véhiculent des idées différentes et ne sont pas du même registre. » L'élément situationnel évoquant le lieu du discours permet de distinguer la différence de registre : « Dans une cantine, les employés débarrassent, au restaurant, les serveurs desservent.

D'ailleurs, la table d'appoint qui sert à desservir est une desserte. Quant au dernier service du repas fait de fromage, pâtisserie, fruits, c'est le dessert¹⁴. ».

En premier lieu, pour développer la sensibilité perceptive chez l'apprenant, l'activité d'audition doit favoriser les repérages d'éléments situationnels, linguistiques et extralinguistiques significatifs pour faire des hypothèses de sens, ces éléments permettent de mieux comprendre le choix lexical, l'intonation, le rythme, la pause, le silence..., éléments sur lesquels les variations linguistiques se réalisent. C'est pourquoi la mise en situation de ces éléments porteurs d'indices permet de mieux sentir le registre du discours, par exemple quand il y a une variation par rapport à la forme courante ou à celle recommandée : T'as l'heure ? Avez-vous l'heure ? On aurait du mal à imaginer la première phrase prononcée par un employé face à son directeur ni entre deux personnes inconnues, de même, la deuxième non plus entre deux copains de l'école primaire. Les indices situationnels permettent de comprendre plus facilement les variations entre forme relâchée, forme courante et forme soutenue ; d'ailleurs, ils ne sont pas difficiles à repérer dans une pratique de classe centrée sur la compétence de communication. Ce travail de repérage est tout aussi intéressant pour l'apprenant que pour l'enseignant, car il stimule l'esprit d'analyse justement parce qu'il met en lien étroit les éléments linguistiques et les éléments socioculturels pour savourer la richesse de la langue chargée d'expressions métaphoriques.

En deuxième lieu, une bonne sensibilité à la compréhension orale permet de faciliter la compréhension écrite en matière de registres de langue, car l'apprenant, capable de repérer et de sentir les différentes variations sur les facteurs segmentaux et suprasegmentaux, sera capable de reconstituer les éléments prosodiques en lecture selon les indices fournis par des signes graphiques et le contexte du discours écrit. Bien sûr, cela ne veut pas dire qu'une compétence en compréhension orale égale celle de la compréhension écrite puisque l'écrit a ses propres règles du jeu, mais au moins elle favorise le développement de celle-ci. Ceci dit, il en est de même pour la compréhension écrite : il s'agit d'organiser des activités de lecture favorisant les repérages d'éléments situationnels significatifs en rapport avec la variation de formes linguistiques constitutives du registre de langue.

En troisième lieu, sur le plan de la production orale, la stratégie doit se modifier quelque peu. Par rapport à la compréhension, une certaine prudence est à recommander concernant le choix des mots marqués « familier », « populaire » ou « vulgaire ». Certains termes sont lourds de connotations socioculturelles et peuvent paraître risibles ou contribuent à l'effet comique si on les entend sortir de la bouche d'un étranger. Par exemple, dire à un invité : « On va bouffer ». Quant à certains termes marqués « vulgaire », ils sont encore moins recommandables tels

que *merde*, *putain*, *salaud*, malgré leur fréquence d'apparition dans des films et l'accoutumance des natifs à leur utilisation dans la vie de tous les jours, car cela pose une question d'identité à un apprenant étranger de français : Qui je suis quand je parle ? A qui puis-je parler ainsi ? D'ailleurs, une bonne sensibilité aux registres de langue signifie aussi cette conscience de soi-même par rapport à la langue qu'on apprend.

En quatrième lieu, il faut distinguer l'oral et l'écrit qui sont deux formes d'expression distinctes avant de s'interroger sur les fonctions et les objectifs de la production écrite : qui écrit quoi, à qui, pour quoi, avec quel objectif ? De même, le rôle d'un scripteur n'est pas fixe, il varie en fonction des situations de communication écrites : on n'écrit pas de la même façon à un ami qu'à un employé de bureau. A chaque situation de communication correspond une variation linguistique appropriée, on rejoint là à nouveau la notion fonctionnelle et communicative de la langue. La prise d'écriture dépend d'abord de son objectif. Pour apprendre à écrire, il faut que l'apprenant scripteur détienne tous les éléments situationnels réels ou imaginés de son acte d'écriture, ces éléments sont décisifs pour opérer des choix lexicaux, car sans prendre en compte objectif et fonctions, les formes linguistiques sont dépourvues de sens car leurs fonctions communicatives s'annulent.

Conclusion

La problématique des registres de langue affirme une fois de plus l'importance de travailler la compétence de communication en matière d'enseignement d'une langue étrangère, elle soulève en même temps de nombreuses questions d'ordre différent. Une prise de conscience croissante de la diversité linguistique en didactique des langues est bien justifiée. Dans une didactique des registres de langue, le rôle de l'enseignant consiste à rendre l'apprenant capable d'utiliser les techniques de repérage pour découvrir les indices socio-culturels, éléments essentiels pour appréhender les variations linguistiques. Le traitement des registres de langue est en fin de compte un enjeu pour développer la compétence de communication.

Dans la perspective d'une approche socio-pragmatique et cognitiviste de l'enseignement/apprentissage du français, pour développer la sensibilité à la diversité linguistique et en fin de compte en vue d'acquérir des compétences communicationnelles, il faut, de la part de l'enseignant, une compétence pédagogique permettant de remédier au manque de pratiques linguistiques en situation authentique, c'est ce que nous voulons affirmer : travailler la sensibilité aux registres de langue signifie travailler la compétence de communication.

Bibliographie

- Baylon, C., Fabre, P. 2002. *Initiation à la linguistique*. Nathan.
- Broyer, H., Butzbach, M., Pendants, M. 1990. *Nouvelle Introduction à la didactique du français langue étrangère*. Paris : CLE international.
- Calvet, L.-J. 1993. *La sociolinguistique*. Presse universitaire de France.
- Chiss, J.-L., Filliolet, J., Maingueneau, D. 2001. *Introduction à la linguistique française*. Paris : Hachette Livre.
- Renard, R. 1976. *La méthodologie SGAV d'enseignement des langues*. Didier.

Notes

1. *Introduction à la linguistique française*, p. 101.
2. Ibid, p. 100.
3. Ibid, p. 99.
4. Ibid, p. 101.
5. Ibid, p. 100.
6. Ibid, p. 101
7. *Nouvelle Introduction à la didactique du français langue étrangère*, p.18.
8. *La méthodologie SGAV d'enseignement des langues*, p. 80.
9. Ibid, p. 99.
10. Il s'agit d'une enquête statistique menée par le CREDIF entre 1951 et 1954, *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère*, p. 17.
11. *Initiation à la linguistique*, p.102-103.
12. *Nouvelle Introduction à la didactique du français langue étrangère*, p. 17.
13. Ibid, p. 110.
14. *Merci professeur*, émission télévisée présentée par le professeur Bernard Cerquiglini diffusée sur TV5 en mai 2017.



Hommage national et hommage populaire : étude comparative des niveaux de langue

LONG Jia

Université de Xiamen, Chine
longjia125@hotmail.com

Reçu le 16-04-2018 / Évalué le 18-05-2018 / Accepté le 10-06-2018

Résumé

Dans le cadre du registre de style de l'éloge funèbre, l'hommage national à l'académicien Jean d'Ormesson, et l'hommage populaire au chanteur Johnny Hallyday, font apparaître des différences de niveaux de langue allant du niveau soutenu pour le premier au niveau courant pour le second. Nous nous proposons d'étudier ces deux éloges funèbres sur deux plans. D'abord dans la construction d'un schéma énonciatif faisant ressortir la subjectivité du locuteur, puis dans les quatre domaines d'application du niveau de langue en question : lexical, syntaxique, stylistique et sémantique. Malgré la différence des niveaux de langue, représentant deux polarités culturelles de la population française, on peut observer une convergence sémantique des deux hommages, qui visent à ranimer autour de ces deux personnages consensuels l'unité du peuple français au nom de la culture de la nation française.

Mots-clés : hommage national, hommage populaire, énonciation, niveaux de langue

基于两篇悼词的语级比较研究

摘要：2017年，法国总统马克龙对前法兰西院士让·勒·克莱尔与摇滚歌手约翰尼·哈里戴两位人物的逝世先后发表了公开致辞。两篇追悼辞的文体语级截然不同，前者语言典雅，后者日常化。本文试图在两个层面上对两篇文本进行语级比较分析。首先，分析指出叙述陈述模式奠定的语级差异基础，然后，在词汇、句法、文体和语义四个方面具体分析语言级别的差异。我们将看到，语级迥异的两篇悼词代表了法兰西民族在公共文化空间两极的两种文化本质，也体现了对贵族精英文化和民众文化进行意识形态融合的尝试，以振奋法兰西民族的文化团结与统一。

关键词：国葬悼词；民葬悼词；陈述；语级

National tribute and people's tribute - comparing two levels of language

Abstract

Within the domain of epideictic oratory, the national tribute ceremony to Jean d'Ormesson, member of the French Academy and the people's tribute to the French rock singer Johnny Hallyday show differences in levels of language ranging from literary to neutral levels. We suggest to develop these different orations in two ways. Firstly, with the elaboration of an enunciation schema, followed next, by the level characteristics implemented in four areas: lexical, syntactic, stylistic and semantic. In spite of the differences in enunciation schemata and layers of language representing two cultural polarities in the French population, we also noticed in both tributes a semantic convergence which aims at restoring, around beloved figures, the unity of the French people in the name of French culture.

Keywords: national tribute, people's tribute, enunciation, levels of language

Introduction¹

Fin 2017, Jean d'Ormesson et Johnny Hallyday se sont éteints. Le chef d'Etat français a prononcé un hommage national pour l'académicien et un hommage populaire pour le chanteur populaire. *France info* et *L'Express* ont expliqué la nature de ces deux cérémonies : l'hommage national, résultant d'une décision du président de la République, qui prononce un éloge funèbre devant un parterre de personnalités dans une ambiance de recueillement pour le défunt, honore des militaires, parfois des personnalités civiles (comme Jean d'Ormesson) ; plus informel mais plus public, l'hommage populaire (comme celui qui a été rendu à Johnny Hallyday) est celui du peuple français, auquel s'associe l'Etat à travers une « brève prise de parole » du Président de la République, qui est alors un parmi d'autres.

Pour rendre compte du registre de style de ces deux éloges funèbres, nous ferons une étude comparative des niveaux de langue, fondée sur la construction de leurs schémas énonciatifs, et afin de faire apparaître une signification d'ordre politico-culturel.

1. La Construction du schéma énonciatif

« C'est certainement en liaison avec le développement des linguistiques de l'énonciation et de la pragmatique qu'il est le plus normal d'envisager la position de la stylistique aujourd'hui. Il s'agit d'évaluer la portée des énoncés en fonction de la subjectivité de celui qui les produit [...] le discours littéraire est au premier chef, et par essence, concerné par cette problématique. » (Molinié, 2014 : 3).

A l'instar de Molinié, avant d'aborder l'analyse des niveaux de langue, il nous semble nécessaire d'étudier la structure énonciative des deux hommages qui permet de faire apparaître l'instance humaine prenant en charge le discours, car saisir l'énonciation d'un texte, c'est un peu comme ressentir sa respiration. Il s'agira aussi de manifester le schéma d'énonciation mis en place par l'énonciateur dans une situation de communication. Ainsi « je » peut s'adresser à « tu » en parlant de « il/elle », ou explicitement ignorer « tu » tout en parlant de « il/elle » ou encore se noyer dans « nous » pour diluer sa responsabilité, etc. Tous ces schémas pourraient avoir un impact sur l'auditoire en complexifiant la communication entre le locuteur et l'allocutaire. Aussi dresserons-nous les schémas énonciatifs des deux hommages avant d'évaluer la richesse stylistique du discours.

Dans l'hommage national, le schéma énonciatif est double : tout d'abord une énonciation « monologale » (Maingueneau, 2010 : 31) face à des personnalités présentes, puis un second plan énonciatif monologal, dans un discours adressé au défunt. Dans la première partie de l'allocution qui retrace la vie, les goûts, les qualités de l'académicien, sur le ton de recueillement et de solennité qui convient au premier schéma de « je-vous », Emmanuel Macron, Président de la République, s'adresse à un allocutaire formé de personnalités, à propos du défunt qui est évoqué à la troisième personne « il ». L'énonciation est monologale car le locuteur n'attend pas de retour de l'auditoire qui est recueilli et silencieux. Le discours s'apparente au sermon voire à la représentation théâtrale qui suppose la présence d'un 4^e mur interdisant toute interaction avec le public. Puis, en intégrant le parterre de personnalités dans un « nous » inclusif, le locuteur passe à l'adresse directe à l'allocutaire fictif, le défunt, par un « vous » dénotant l'intimité culturelle. Le second schéma se construit ainsi sur la relation indissociable entre les pronoms personnels du diptyque « nous-vous ». En prenant en charge l'auditoire pour l'inclure, par connivence ou discipline idéologique, le chef de l'Etat montre bien une volonté de soumettre la représentation nationale à ses jugements sur le défunt. Par une prosopopée, Jean d'Ormesson a été ressuscité en tant que modèle de la France, admiré par la nation française.

En ce qui concerne l'hommage populaire, il n'existe qu'un schéma énonciatif de « je-vous ». Ici l'allocutaire est le public des admirateurs venus spontanément à la cérémonie religieuse. L'énonciation est quasi dialogale de la part de l'orateur, Macron, qui attend un retour de son auditoire en ménageant des pauses que peuvent remplir les réactions du public : applaudissement, cris, sifflements par exemple. L'interactivité est aussi réelle dans la mesure où le locuteur s'adresse à la foule une quarantaine de fois avec la formule « vous êtes là », reprise à intervalles réguliers lors de son allocution. Ainsi, le schéma superficiel « je-vous » se dissout-il dans une

relation « nous-vous » derrière « un peuple français » qui devient à la fois locuteur et allocutaire en recherchant une complicité avec le public. Le président s’immerge dans le peuple français de la même manière qu’il le fait pour Johnny : « Johnny était à vous, Johnny était à son public » et il était « une part de nous-mêmes », « une part de la France ». Enfin, il conclut cette symbiose : « nous sommes ensemble », « nous sommes un peuple uni autour d’un de ses fils prodiges ».

2. Les Niveaux de langue

Dans le sillage de Bally et Guiraud (Guiraud, 1963 : 111) qui ont respectivement travaillé sur le lexique, la syntaxe et la sémantique relatifs aux niveaux de langue qu’on a coutume d’appeler : la langue soutenue, courante et familière (Molinié, 2014 : 61), Molinié élabore un champ stylistique élémentaire regroupant les composantes linguistiques : « le mot (la lexie) » (Molinié, 2014 : 57) et « la phrase » (Molinié, 2014 : 95) et les charges sémantiques qui y sont afférentes. Puis, il perfectionne leur modèle en rajoutant une composante stylistique complexe : « le langage figuré » (Molinié, 2014 : 113) qui comprend toutes les figures de style et dont il tire une sémantique présentée dans la « pragmatique des figures » (Molinié, 2014 : 154). Aussi, sur la base de ces recherches théoriques, nous dresserons un plan d’analyse des niveaux de langues en tant que branche de la stylistique, qui comprennent quatre domaines d’application : lexique, syntaxe, figures de style et sémantique dans la pratique de l’analyse des hommages.

Dans la perspective du croisement disciplinaire entre la stylistique et la sociologie (Guiraud, 1963 : 113), ces niveaux de langues soutenu, courant et familier sont classés hiérarchiquement par « ordre de dignité décroissante, selon un axe moral et social qui contamine fortement une appréciation en principe purement esthétique » (Molinié, 2014 : 74). Ainsi, ces niveaux dans les deux hommages mettent-ils en exergue la différence sociale et morale des deux personnalités en question. Cela justifie d’autant plus notre choix d’analyser ces deux hommages, en apparence si éloignés socialement, non seulement d’un point de vue littéraire mais également selon des critères sociaux.

Cette analyse des schémas énonciatifs nous permet d’avancer l’hypothèse que l’hommage national a une tonalité soutenue et l’hommage populaire une tonalité courante, ce qui se manifeste dans les quatre domaines d’application suivants.

2.1. Le lexique

L’examen du lexique se concentre plutôt sur les éléments les plus courants et représentatifs de l’organisation lexicale du vocabulaire : noms, adjectifs et verbes.

Dans l'hommage national, on compte un nombre impressionnant de substantifs recherchés tels que « bréviaire », « cohorte », « baumes », « ferveur », « indignité », « singularité », « arcanes ». Des noms rares y figurent également : « intranquillités », « sfumato », « moire », « Emyrée ». En ce qui concerne les adjectifs, ils abondent avec quatre-vingt occurrences d'adjectifs recherchés : « chagrins (esprits) », « fécondes (intranquillités) », « exquise (transparence) », « tenaillante (présence) », rares : « irréfugable (présence) ». Cette tonalité soutenue est maintenue au plan verbal par l'utilisation de verbes recherchés : « (il) aimait à », « faire mentir », « débusquer », « caracoler » d'emploi peu commun : « se désespérer de (durer) ».

En opposition à cette richesse lexicale, l'hommage populaire ne comporte que du vocabulaire usuel. En ce qui concerne les noms, les deux champs notionnels dominants sont la musique s'offrant à une compréhension facile et l'émotion que le défunt partage avec son public. L'isotopie musicale est constituée par : « chansons », « chanteur », « albums », « voix », « blues », « Rock », « paroliers », « équipes », « scène », « mots », « mélodies », « musique », « textes ». Le champ notionnel de l'émotion est abondamment illustré par des termes du lexique quotidien : « cœur », « amour », « deuil », « douleur », « misères », « bonheurs », « désirs », « présence », « ami », « frère », « succès », « échecs », « mort », « souffrance », « solitude », « sentiment ». L'usage d'adjectifs est assez pauvre : dix-sept occurrences et ils sont de nature plutôt objective : « petites salles », « grands stades », « jeune belge », « destin français », « peuple uni », « dernier salut », avec seulement quatre qualificatifs recherchés utilisés exceptionnellement : « indéfinissable », « souverain », « éblouissant », « improbable ». Concernant les verbes, hormis trois emplois recherchés : « percer à jour », « frôler (la mort) », « sourire (l'œil qui) », tous les autres (quatre-vingt occurrences au total) ont trait aux activités de la vie courante : « être », « attendre », « surgir », « avancer », « commencer », « présenter », « applaudir », « exprimer », « aimer », « passer », « chanter », « trembler », « chercher », « emporter » etc.

À l'examen des deux discours, le vocabulaire est indéniablement plus riche, recherché, voire rare dans l'hommage national que dans l'hommage populaire. Est-ce par goût de l'imitation que le chef de l'état donne dans la préciosité et le maniérisme ? En dépit d'un nombre appréciable de termes communs, le texte en hommage à Jean d'Ormesson, émaillé d'une quantité impressionnante de vocables recherchés, montre en tout cas incontestablement le caractère poétique de l'hommage national. L'élégance de ces termes est principalement due à leur forte valeur connotative. Ce qui caractérise ce vocabulaire est qu'il ne se situe pas au « degré zéro d'expression » (Molinié, 2011 : 11), mais dans différents réseaux isotopiques métaphoriques qui sont autant d'écarts par rapport à ce lexique de

base. Ainsi avons-nous, pour les noms, des termes qui proviennent des domaines religieux, militaire, médical, moral ou empruntés au vocabulaire de l'esthétique picturale et de la mythologie. Dans l'hommage populaire en revanche, on notera l'absence de termes recherchés et spécialisés : nous sommes assez proches d'une sorte de degré zéro de l'expression tant la connotation du lexique semble faible.

2.2. La Syntaxe

Suivant les suggestions de Molinié (2011 : 53), après avoir abordé dans notre texte, le fonctionnement de l'outil stylistique minimal (le mot ou la lexie), il nous reste à voir comment s'organisent les mots dans la phrase. La syntaxe, macro-unité, ne saurait être en contradiction, en termes de niveau de langue, avec ses propres constituants que sont les mots. Elle se décline en temps, modes ainsi que constructions.

Dans l'hommage national, il existe douze temps et quatre modes dans le discours. L'indicatif est le mode dominant avec par ordre de fréquence, le présent, l'imparfait, le passé simple, le passé composé, le plus-que-parfait et le futur. On trouve minoritairement quelques subjonctifs présent, imparfait et plus-que-parfait qui confirment la sophistication du discours.

Dans l'hommage populaire, la syntaxe respecte les règles de grammaire, mais sans effets de style particuliers. Il n'y a que trois modes et huit temps avec des constructions simples. L'indicatif est le mode verbal principal. Eu égard à la nature discursive de cet hommage, le temps présent, avec 44 occurrences, est prédominant dans le système verbal. L'imparfait, avec ses 34 occurrences, arrive en second rang. Puis, vient le passé composé en tant que marqueur d'événements spécifiques du passé et finalement le futur qui clôt l'usage de l'indicatif. Le subjonctif présent ou passé et le conditionnel passé sont faiblement représentés ; le conditionnel présent, avec 13 occurrences, apparaît dans la prosopopée en début de discours.

Outre l'écart de richesse au niveau des temps et des modes dans les deux hommages, il est intéressant de voir l'absence de passé simple dans l'hommage populaire où le passé est exprimé au passé composé, alors que dans l'hommage national, le passé simple avec dix-neuf occurrences et le passé composé avec ses quatorze occurrences marchent de pair sans se contrarier. Au sujet de la différence entre ces deux temps du passé, Maingueneau (2010 : 119) donne une explication significative : « [...] il n'y a pas concurrence entre deux « temps », mais complémentarité entre deux systèmes d'énonciation, le discours et l'histoire. Le passé simple est le tiroir de base de l'« histoire » et le passé composé est le passé perfectif du

« discours ». Les termes « discours » et « histoire » ne doivent pas être entendus ici dans leur sens usuel [...] Relève du « discours » toute énonciation écrite ou orale qui est rapportée à sa situation d'énonciation [...] « L'histoire », en revanche, correspond à un mode d'énonciation narrative qui se donne comme dissocié de la situation d'énonciation. »

Le passé simple jouant un rôle considérable dans la langue écrite et la langue littéraire pour la narration d'événements révolus, on pourra en conclure que les deux hommages qui s'inscrivent dans le « discours » et l'« histoire » ouvrent deux temporalités distinctes. Le chef de l'État, dans son hommage à l'académicien, utilise le passé simple de nombreuses fois comme par respect littéraire pour le défunt lettré : l'orateur a choisi de donner à son discours un tour littéraire, précieux, voire archaisant en y intégrant une composante « histoire ». Ceci explique la vingtaine d'occurrences du passé simple dans l'hommage, au caractère soutenu, à Jean d'Ormesson. Quant à l'hommage populaire, il n'est pas surprenant de constater l'absence totale du passé simple dans cette harangue populaire qui relève essentiellement du « discours » et non de l'« histoire ». En alternant les deux espaces temporels, l'hommage national revêt un aspect plus riche, alors que l'hommage populaire reste rivé dans l'unique espace du discours et renvoie ainsi à un contexte plus simple et plus direct.

Au niveau des constructions, des expressions syntaxiques recherchées scandent le discours national : « Car, plus qu'aucun autre, il aima... », « Ne fut-il pas lui-même un être de clarté ». En outre, les phrases sont complexes, faites de propositions principales et de multiples propositions subordonnées. On peut à titre d'exemple voir comment fonctionne le groupe sujet-verbe avec son marqueur d'inversion : « écrivait-il » en place de « il écrivait ». « Car, plus qu'aucun autre, il aima la clarté » est plus élégant que « car il aima la clarté plus qu'aucun autre ». On retrouve cette même inversion avec : « Pour ceux qu'il accompagna jusqu'au terme ultime, sa présence et sa parole furent des baumes incomparables » au lieu de « sa présence et sa parole furent des baumes incomparables pour ceux qu'il accompagna jusqu'au terme ultime ». Le marqueur de disjonction apporte également une connotation soutenue en permettant d'insérer un élément entre le sujet et le verbe : « votre linceul, lui, désormais, vous révèle » est d'un niveau plus recherché que « votre linceul vous révèle » (Molinié, 2011 : 55). Quant aux constructions dans l'hommage populaire, de nombreuses phrases courtes avec le verbe « être » sont largement utilisées. Hormis quelques phrases comportant des relatives simples et des complétives, la syntaxe est composée de phrases courtes et disposées en figures d'accumulation et d'anaphore : « vous l'avez vu heureux, vous l'avez vu souffrir ? Vous avez vécu... » etc.

2.3. Les Figures de style

Dans l'hommage national, l'allocution est émaillée d'une abondance et d'une variété de figures de style telles que l'inversion, la périphrase, l'anaphore, l'oxymore, le zeugma, l'antérisagoge, avec en particulier une prédominance de tropes, dont nous ne retiendrons que la métaphore, la métonymie et la synecdoque, ainsi que la citation intertextuelle et la prosopopée.

L'introduction à l'oraison est un tableau qui prend la forme inattendue d'une métaphore énigmatique : employée par André Gide à propos de La Bruyère. Il évoque l'image de la clarté de l'eau pour qualifier l'œuvre de La Bruyère et fait état de son admiration continue pour *Les Caractères* : « Si claire est l'eau de ces bassins, qu'il faut se pencher longtemps au-dessus pour en comprendre la profondeur » (Gide, 1951 : 826). Il signifie que ce n'est jamais à la première lecture qu'un auteur classique séduit. Après la présentation de la métaphore, Macron réattribue cette même image de clarté à la personne de Jean d'Ormesson : « Ils [ces mots] conviennent particulièrement à Jean d'Ormesson ». Puis, il évoque l'amour que portait Jean d'Ormesson à la clarté. À la métaphore de la clarté de l'eau appliquée aux œuvres de La Bruyère et de Jean d'Ormesson succède la clarté toponymique du soleil dans les lieux que ce dernier affectionnait, par la synecdoque « des eaux méditerranéennes », la métonymie des « criques [...] inondées de soleil ». L'orateur poursuit sur ce thème de la clarté en l'étendant à la personnalité du défunt qu'une métaphore qualifie d'« être de clarté ». Le locuteur continue en insistant sur l'omniprésence de son illumination par une métaphore : « [...] que sa présence n'illuminât ». Il reprendra métaphore de « la clarté » : « sa conversation, elle-même, était si étincelante ». Poursuivant dans la même isotopie, plusieurs métaphores se nouent dans une simple phrase : « cette grâce lumineuse », « un antidote à la grisaille des jours ». Toujours au titre du transport stylistique de « la clarté » sur l'homme, le concept lumineux égrène ses métaphores : « Jean d'Ormesson fut ce long été », « Cet été fut trop court », « nous nous sommes chauffés » et ses synecdoques : « quelque chose en nous est assombri ». Puis l'orateur reprend la métaphore de « la profondeur » qui est le corollaire de « la clarté » dans la citation de Gide : « il était «superficiel par profondeur»».

En guise de transition vers l'œuvre de l'écrivain et le changement de schéma énonciatif, l'orateur reprend la métaphore initiale de la clarté de l'eau des bassins pour nous en montrer l'altération par une série d'oppositions relevant de l'antithèse : « Et c'est là que l'eau claire du bassin se trouble », « que l'exquise transparence laisse paraître des ombres ». Finalement, c'est la métaphore « un déjeuner de soleil » qui décide de la carrière d'écrivain de l'immortel. L'orateur reprend la métaphore de « la clarté » pour célébrer la riche variété de couleurs de

sa production littéraire. La clarté s'est révélée être la palette d'un peintre. Mais comme le formule métaphoriquement la figure : « la clarté était trompeuse », métaphoriquement « elle était un miroir ». Suit alors une série de métaphores : « les demi-teintes », « le sfumato », « qui vont à présent, colorer la surface claire ». Ensuite, dans le même champ notionnel, la métaphore cède le pas à la comparaison : « mille couleurs qui flottent comme sur de la moire ». À ce stade de l'hommage, on est passé de la clarté de l'eau à sa profondeur, comme chez Mozart où l'on entend selon la métaphore « la nuance si profonde des accords mineurs ». Puis, l'orateur se promet dans une belle métaphore d'entrer « dans le secret de cette âme ». Âme « incrédule » selon la personnification, qui, selon la métaphore, « ne cessa d'embrasser le monde » pour chercher Dieu.

Outre cette variété de tropes, l'orateur introduit la citation, qui selon Genette (1982 : 8), contribue à l'enrichissement intertextuel du discours. La référence intertextuelle permet d'évoquer le milieu littéraire auquel appartenait Jean d'Ormesson. Ainsi, l'orateur convoque-t-il dans cet hommage trente-cinq grands écrivains, académiciens, artistes-peintres, musiciens et autres personnages célèbres. Ces allusions littéraires sont autant de points d'ancrage culturel uniformément répartis dans son allocution. Nous distinguons huit citations littéraires extraites d'œuvres connues, une quinzaine de mentions de noms d'artistes, une dizaine de domaines artistiques et enfin la figure de style de l'accumulation qui transforme la citation en une longue liste de quinze noms patronymiques d'académiciens pour l'essentiel.

Dans le second schéma énonciatif, les adresses au défunt foisonnent dans une longue prosopopée : trente pronoms personnels « vous » et vingt-deux adjectifs possessifs : « vos », « votre », « face à vous [...] face à vos livres [...] vous aviez égarés [...] vous aviez accablés de votre modestie » etc. En engageant avec Jean d'Ormesson un dialogue intimiste, l'orateur représente dans une mise en abyme subtile, le genre de la conversation du grand siècle qu'affectionnait tout particulièrement le défunt et dont il avait fait sa spécialité littéraire. Macron, en parfait équilibriste, chemine au bord du dialogue, tant est puissante et insistante son adresse au défunt.

Ces trois figures de style que sont les tropes, la citation et la prosopopée, ont comme fonction d'enrichir le discours de l'hommage national. La métaphore, la synecdoque et la métonymie sont des figures fondées sur différents jeux sémantiques et sont extrêmement prisées en tant que tropes majeurs. Rien d'étonnant à ce que la métaphore occupe un rôle central dans cet hommage à l'écrivain. La citation a pour but de construire une riche isotopie au cœur des relations littéraires et humaines de l'académicien. Quant à la prosopopée, son objet est de varier les schémas énonciatifs et par-là même d'établir une relation culturelle privilégiée

entre le défunt et le Président. En retraçant la longue quête de l'écrivain où se tressent métaphoriquement « clarté » et « profondeur », l'orateur nous invite à pénétrer dans son milieu littéraire par une abondance de citations. En nous décrivant dans une longue prosopopée intimiste sa quête de la vie, le Président lui reconnaît une capacité à unir le peuple français derrière l'amour de la littérature.

Le niveau de langue courant de l'hommage populaire est en revanche caractérisé par un petit nombre de figures de style. Les effets de styles sont ainsi limités et les tons sont neutres. Nous remarquons surtout l'usage d'une prosopopée et de multiples anaphores.

En guise d'exorde, Macron débute son éloge par une prosopopée mettant en scène, en plusieurs phrases condensées, les différents moments d'un concert de Johnny Hallyday : « Je sais que vous vous attendez à ce qu'il surgisse de quelque part. Il serait sur une moto, il avancerait vers vous. Il entamerait la première chanson et vous commenceriez à chanter avec lui. Il y en a certaines qu'il vous laisserait chanter presque seuls. Vous guetteriez ses déhanchés, ses sourires. Il ferait semblant d'oublier une chanson et vous la réclameriez, alors il la chanterait. Vers la fin, il présenterait ses musiciens et vous applaudiriez, vous applaudiriez plus encore pour que cela ne finisse jamais. Et dans un souffle, en n'osant pas vous l'exprimer trop fort, alors il dirait qu'il vous aime. ». Cette figure de style a comme fonction d'établir un rapport étroit entre Macron et la foule. En engageant un dialogue qui se veut complice, le Président se doit d'être le Président de tous les français.

Une autre figure de style, très présente dans cet hommage populaire, facilite le rapport direct et spontané que désire instaurer le Président de la République. Il s'agit de l'anaphore qui ne cesse de reprendre la même phrase « vous êtes là ». Ce motif central développe la notion de présence solidaire indispensable entre l'allocutaire, l'orateur et le défunt : « vous êtes là », agrémenté d'une figure d'amplification : « Et vous êtes là, encore là, toujours là », « Mais il fallait que vous soyez là ». L'orateur n'aura de cesse de marteler la présence du défunt auprès de son public, celle de son public auprès du chanteur et l'amour mutuel que les deux parties se portaient. Au début de l'hommage populaire, l'orateur décrit la manière dont Johnny était entré dans la vie de son public. Par des anaphores binaires : « par ce blues qui dit [...] par ce Rock qui dit », il évoque le manque et la perte ressentis après son décès : « je sais que certains [...] je sais que beaucoup ». Réciproquement, toujours par l'anaphore, il dit comment, en retour, le public était entré dans la vie de Johnny, vivant ses joies et ses malheurs : « vous l'avez vu heureux, vous l'avez vu souffrir, vous avez vécu [...] vous l'avez vu parcourir [...] vous l'avez vu frôler... vous avez tremblé [...] vous avez aimé...vous avez vécu [...] ». Macron décrit dans

une anaphore et par ordre croissant, l'appartenance de Johnny à l'auditoire, à son public, à son pays : « Johnny était à vous, Johnny était à son public, Johnny était au pays ». Puis il explique la raison de cette triple appartenance par la même figure de style : « Parce que [...] c'était la vie [...] c'était une part de nous-mêmes, c'était une part de la France ». Une anaphore tenace scande les épreuves que Johnny a endurées et tout ce qui divise la société : « Il a traversé [...] il a connu [...] Il a traversé le temps ». Décrivant toujours sa trajectoire, il décline dans un ordre décroissant l'anaphore sur l'amour de Johnny pour la France, pour son public et pour son auditoire : « Et parce qu'il aimait la France, parce qu'il aimait son public, Johnny aurait aimé vous voir ici. »

Dans cet hommage, la fonction de la prosopopée était d'établir une complicité entre le Président et Johnny avec l'aval de la foule. Celle de l'anaphore était pour le Président de se rapprocher du peuple par un procédé spontané, répétitif, par une exhortation scandant continuellement les liens indéfectibles qui liaient Johnny Hallyday à son public, puis à la France.

2.4. Sémantique des niveaux de langue

Les sémantiques respectives des deux hommages, national et populaire, se distinguent par la complexité esthétique du premier, construite sur des grilles lexicales riches, une syntaxe élaborée et des isotopies relevées, et par la simplicité spontanée du second, qui comprend des champs notionnels ayant trait à la musique de variété et à ses contraintes professionnelles, et qui se déroule selon une syntaxe répétitive et hachée et sans réelle implication esthétique et stylistique.

C'est autour des deux notions complémentaires de « clarté » et de « profondeur » que se tresse stylistiquement l'hommage à Jean d'Ormesson. Dans le champ de ces métaphores : « la clarté » et « la profondeur » se décomposent respectivement en deux parties qui se combinent très habilement avec les deux schémas énonciatifs. Dans cette isotopie, l'orateur filera la métaphore à propos de l'homme, puis à propos de l'œuvre. L'hommage à l'académicien, prégnant de la transmutation de l'eau claire en eau profonde, nous accompagne dans le cheminement intellectuel et littéraire de l'homme et de son œuvre et nous fait pénétrer les secrets de son âme. L'homme suivait un parcours intimiste, entouré de ses pairs, académiciens et écrivains, et des grandes plumes du passé. De l'hommage populaire, on retire une impression de simplicité, de moments et d'expériences de la vie quotidienne. Dans le bruit et la fureur de sa musique révoltée, Johnny Hallyday communiait sans cesse avec son public, au gré de ses heurs et de ses malheurs.

Conclusion

L'analyse détaillée des niveaux de langue montre une tonalité stylistiquement relevée dans l'hommage du chef de l'État à Jean d'Ormesson qui témoigne d'un respect et d'un amour irréfragables, quand le ton courant et populaire de l'hommage à Johnny Hallyday laisse entrevoir une admiration pour l'énergie de cette icône de la chanson.

Ces deux hommages concernent deux personnages occupant des symétriques et inverses dans l'espace public français. L'un, issu de l'aristocratie, journaliste, essayiste, romancier très apprécié des médias et politiquement consensuel, était une icône de la vieille droite classique. L'autre était un chanteur issu d'un milieu modeste, qui n'a jamais caché sa sympathie pour le gaullisme et la droite républicaine et qui est adulé par un public populaire. Nous sommes en droit de nous demander pourquoi ces deux éloges ont été prononcés à 24 heures d'intervalle pour deux personnalités si différentes dans leurs origines et leurs parcours de vie.

Si les trajectoires de ces deux hommes sont remarquablement différentes, ils partagent néanmoins le fait d'être des « destins français » : l'un unissant la nation française autour de la littérature française, l'autre, l'unissant autour de son énergie musicale. On ne peut manquer d'entendre dans chacun des deux éloges un hymne à l'unité du peuple français, de la nation française et du pays tout entier autour de ces deux personnages. Ainsi, ces deux hommages, si différents dans la teneur des louanges, dans la narration des trajectoires, dans la description des personnalités finissent-ils par converger vers le thème fédérateur de l'amour de la patrie. En fin d'hommage, chaque discours contient des éléments de langage sur les liens qui unissent chaque personnalité à la France et cela se conclut par un appel à l'unité du peuple français.

Il semble que le Chef de l'État ait voulu montrer l'admiration et l'attachement qu'il portait à ces deux personnalités placées aux antipodes culturels de l'espace public français. Il aurait voulu jouer là son rôle de rassembleur de la nation française autour de l'académicien : « Oui, nous sommes là, divers par l'âge, par la condition, par le métier, par les opinions politiques et pourtant profondément unis par ce qui est l'essence même de la France : l'amour de la littérature et l'amitié pour les écrivains », dit-il dans l'hommage national. De manière analogue, il existe une sémantique de l'unité autour de Johnny dans le second discours : « nous sommes ensemble [...] Parce que nous sommes un peuple uni autour d'un de ses fils prodiges » ; « Et l'émotion qui nous réunit ici aujourd'hui ». A cet égard, on pourrait voir dans Johnny un nouvel « Hernani », « une force qui va », un héros qui avance, une incarnation populaire de « La République En Marche ». Derrière

ces deux panégyriques aux niveaux de langue contrastés, consacrés pour l'un à un écrivain-aristocrate, et pour l'autre à un chanteur populaire, s'opère une jonction idéologique nationale qui, s'appuyant sur ces deux destins français les fait converger pour réunir le peuple français dans sa diversité et afin de ranimer et consolider l'unité et la solidarité culturelles françaises.

Bibliographie

- Genette, G., 1982. *Palimpsestes*. Paris : Le Seuil.
Gide, A. 1951. *Journal 1889-1939*, Paris : Gallimard.
Guiraud, P. 1963. *La Stylistique*. Paris : PUF.
Maingueneau, D. 2010. *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Armand Colin.
Molinié, G. 2011. *Éléments de stylistique française*. Paris : PUF.
Molinié, G. 2014. *La Stylistique*. Paris : PUF, Quadrige.

Sitographie

- Hommage national accessible sur le site de l'Élysée :
<http://www.elysee.fr/declarations/article/transcription-du-discours-du-president-de-la-republique-lors-de-la-ceremonie-d-hommage-national-a-jean-d-ormesson/>
[consulté le 21/02/2018]
- Hommage populaire accessible sur le site de l'Élysée :
<http://www.elysee.fr/declarations/article/transcription-du-discours-du-president-de-la-republique-hommage-populaire-a-johnny-hallyday-en-l-eglise-de-la-madeleine/>
[consulté le 21/02/2018]
- Krempf, A., publié le 07/12/2017. « Expliquez-nous... Hommage populaire, national, obsèques nationales, deuil national... », *France info*. Accessible sur :
https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/expliquez-nous/expliquez-nous-hommage-populaire-national-obseques-nationales-deuil-national_2480531.html
- Pecnard, J., publié le 07/12/2017. « Hommage national ou populaire pour Johnny, quelle différence ? », *L'Express*. Accessible sur :
https://www.lexpress.fr/culture/musique/hommage-national-ou-populaire-quelle-difference-pour-la-memoire-de-johnny_1967137.html
[consulté le 21.02.2018]

Note

1. 此为福建省社会科学规划项目“博马舍正剧观研究”【项目批号：FJ2017B072】；“中央高校基本科研业务费专项资金资助”项目 (Supported by the Fundamental Research Funds for the Central Universities) 【项目批号：20720171050】)



Place et emplois des registres de langue dans quelques manuels de français utilisés en Chine

QIU Shuming

Université de Tours, France
shuming.qiu@etu.univ-tours.fr

Reçu le 25-02-2018 / Évalué le 16-03-2018 / Accepté le 20-04-2018

Résumé

La maîtrise des registres de langue (appelée variation diaphasique en sociolinguistique) du français constitue une difficulté pour les étudiants chinois. Comme les manuels de français jouent un rôle considérable dans la transmission des connaissances linguistiques en Chine, il est intéressant de réfléchir au poids du diaphasique dans les manuels et à la conception de la langue qui y est impliquée. En utilisant les théories sociolinguistiques, cette recherche commence par analyser diverses terminologies du diaphasique utilisées dans les manuels, puis tente de découvrir d'une façon générale comment la sélection de la langue y est abordée. Nous essayons ensuite d'expliquer ces observations et de réfléchir à l'intérêt pour les étudiants chinois de prendre conscience de la diversité diaphasique à travers les manuels.

Mots-clés : niveaux/registres de langue, variation diaphasique, conception de la langue, manuels de français utilisés en Chine

中国法语教材中语级的地位与使用

摘要：法语语级（或社会语言学称语体）的使用是中国学生的难题。因为法语教材在中国是教授语言的重要载体，故本文以此为素材探讨其中语体多样性的体现，并发掘其中蕴含的语言观念。借助社会语言学理论，本文先分析教材中对语体相关术语的表述，然后概要描述教材语言的选用是否体现语体多样化，再尝试探讨其原因，最后思考在教材中展现语体多样化对学生的意义。

关键词：语级；语体的多样性；语言观念；中国的法语教材

Register in China's French textbooks

Abstract

Identifying different French registers (called diaphasic variation in sociolinguistics) is difficult for the Chinese students. With French textbooks as the important carrier of linguistic knowledge in China, it is interesting to work on the register issues in textbooks and then figure out the linguistic conceptions implied. Using sociolinguistic theories, this research first analyzes the textbook use of various terminology concerning diaphasic, then explores whether the language used in textbooks takes into account the diaphasic variation, discover the reasons, and finally reflect on the meanings brought by the diaphasic diversity in textbooks to the Chinese students.

Keywords: register, diaphasic variation, linguistic conception, China's French textbooks

«Aucun locuteur ne parle de façon identique en donnant un bain à ses enfants, en achetant un ticket de métro ou en faisant un exposé lors d'une réunion professionnelle.» (Boutet, Gadet, 2003 : 18) : Boutet et Gadet soulignent ainsi l'ajustement nécessaire des manières de s'exprimer aux différentes situations. Cet ajustement a été caractérisé comme «niveaux/registres de langue» en didactique des langues (DDL) et comme «variation diaphasique» en sociolinguistique.

La maîtrise des registres de langue constitue une des plus grandes difficultés pour les apprenants d'une langue étrangère (LE), qui se trouvent à grande distance de la communauté linguistique cible, comme c'est le cas en Chine. Les étudiants chinois de 4^e année ont déjà appris une grande quantité de vocabulaire, étudié quasiment tous les points grammaticaux élémentaires de la langue, et acquis des connaissances sur l'histoire, la culture et la littérature françaises. Cependant, ils comprennent toujours assez mal les films francophones ou les conversations quotidiennes entre deux locuteurs francophones ; lorsqu'ils lisent un ouvrage littéraire écrit en français, ils ne peuvent pas non plus en comprendre le sens avec précision (Chen, 2009). Selon Chen (*Ibid.*), cela ne signifie pas que leur niveau de langue est peu élevé, mais renvoie plutôt à la conception de l'enseignement de la langue française dans les universités chinoises : on y enseigne le français courant, tandis que le français familier et le français soutenu sont rarement abordés.

Les manuels de français, sur lesquels l'institution universitaire, les enseignants et les étudiants chinois s'appuient activement dans l'enseignement et l'apprentissage, jouent un rôle considérable dans la transmission des connaissances linguistiques et culturelles. Quelle place la variation diaphasique occupe-t-elle dans les manuels?

Quelles conceptions de la langue la manière de l'aborder dans les manuels peut-elle laisser entrevoir?

Le corpus de la recherche se compose de certains manuels de français parmi les plus utilisés en Chine : deux manuels locaux, *Le français* et *Français*, ainsi qu'un manuel importé de France, *Alter ego+*. Nous prenons principalement en compte les rubriques consacrées plus particulièrement à une présentation des registres de langue et, d'une manière générale, la langue utilisée dans les textes et les activités des manuels.

Nous analyserons dans la première partie la terminologie concernant les niveaux/registres de langue utilisée dans les manuels. Ensuite, nous verrons comment les manuels prennent en compte la variation diaphasique et si celle-ci prend une place importante ou marginale. Ces deux premières parties visent à découvrir, au moins dans un premier temps, la conception de la langue véhiculée par les manuels. La troisième partie s'attache à trouver les raisons expliquant la domination de cette conception de la langue, en ayant recours à certaines recherches sociolinguistiques. Enfin, des réflexions seront proposées sur les apports éventuels d'aborder la diversité diaphasique dans les manuels pour les étudiants.

1. Terminologie

Les termes utilisés pour caractériser les différents registres de langue ne sont pas toujours identiques dans les manuels ; dans les manuels locaux en Chine, les reformulations chinoises des termes ne sont pas non plus toujours les mêmes. La manière de (re)formuler constitue des façons d'interpréter, d'élaborer et de construire, qui renvoient à des formes de la subjectivité des rédacteurs des manuels. Quelles conceptions de la langue les manières de (re)formuler les termes de différents registres dans les manuels peuvent-elles impliquer?

Pour réfléchir à cette question, nous analyserons les formulations des termes « niveaux » et « registres » dans les trois manuels, puis leur reformulation chinoise dans les deux manuels locaux en Chine, et enfin la manière de formuler le registre « courant ».

1.1. Formulations en français des termes « niveaux » et « registres »

Français et *Le français* n'utilisent que le terme « niveaux de langue », alors qu'*Alter ego+* emploie les deux, « niveaux » et « registres ». Nos réflexions seront d'abord menées sur ce qui peut être impliqué par ces deux formulations, les plus usuelles dans la DDL.

Le terme « niveau » signifie : « Degré hiérarchique » (*Le Petit Robert*, 2015 : 1693), qui peut souvent impliquer des connotations des échelles. Utiliser ce terme pour désigner les langues soutenue, courante et familière risque de « hiérarchiser » ces langues, et pourrait donner l'impression qu'une certaine langue (langue soutenue, par exemple) est « supérieure » ou « meilleure » qu'une autre (langue familière, par exemple). Le terme « registre » désigne quant à lui le « niveau de correction et de recherche du langage utilisé » (*Hachette* 5^e, 2002 : 11). D'un côté, il renvoie également au terme de « niveau », qui manifeste des formes de hiérarchisation. De l'autre, le terme de « correction » peut en même temps donner l'impression de se lier à la question du « correct » ou de l'« incorrect ». Dans les faits, les langues soutenue, courante et familière sont les manières de s'exprimer employées dans des circonstances différentes, selon la relation avec les interlocuteurs. Dans cette perspective, ces trois types de langues doivent se voir attribuer une valeur équivalente dans la communication : elles n'ont au fond aucun rapport avec la question du « meilleur/moins bon », du « supérieur/inférieur » ou du « correct/incorrect ». C'est pourquoi des sociolinguistes, considérant les limites des termes « niveaux » et « registres », les mettent en question et parlent plutôt de « variation diaphasique » ou de « diversité stylistique/situationnelle » (Gadet, 2007 : 164). Gadet propose une définition pour ce terme : « Diaphasie (diaphasique) : étude de la capacité des locuteurs à moduler leur façon de parler en fonction de différents interlocuteurs et activités. » (Ibid., 172).

Pour des raisons de lisibilité, nous ne proposons pas de remplacer les termes « niveaux/registres de langue » utilisés dans les manuels par l'expression « variation diaphasique ». Nous nous attachons plutôt à fournir quelques réflexions sur la conception de la langue sous-tendue par ces termes. Cette problématique sera développée au fur et à mesure dans les parties suivantes.

1.2. Reformulations chinoises des termes « niveaux » et « registres »

Alter ego+ est un manuel généraliste produit en France, et, ne s'adressant pas particulièrement aux étudiants chinois, il n'utilise que la langue française. Dans les manuels locaux en Chine, les reformulations chinoises véhiculent des valeurs significatives. D'une part, les étudiants chinois s'appuient probablement sur ces reformulations chinoises pour mieux comprendre ce que sont les « niveaux/registres » de langue, et cela peut en influencer la perception. D'autre part, pour les rédacteurs, la reformulation chinoise constitue leur réinterprétation et leur reproduction du terme selon leur propre compréhension.

Dans *Le français*, la reformulation chinoise « 级差 » (jicha) a deux significations : « 级 » (ji) signifie « niveau » ou « rang » ; « 差 » (cha) signifie « écart ». En impliquant la présence d'un « écart », cette reformulation ajoute une connotation supplémentaire de hiérarchisation.

Dans *Français*, la reformulation « 语体 » (yuti) signifie « style » de langue. Pour certains sociolinguistes, le terme de « style » est un équivalent de « diaphasique » dans la sociolinguistique américaine (Gadet, *ibid.*). La variation stylistique est une production situationnelle et interactionnelle qui est « façonnée par les modalités de la communication » (Gadet, Tyne, 2007 : 92-93).

Ainsi, ces deux reformulations chinoises dans les deux manuels peuvent refléter des conceptions de la langue différentes : dans le premier cas, on évalue sur une échelle de « qualité » de langue, tandis que dans l'autre, il s'agit de considérer qu'il existe plusieurs façons de s'exprimer, sans qu'il y ait a priori de jugement de valeur.

1.3. Formulations du terme « courant »

Le français a mis le « français standard » en parallèle avec le « français courant » en présentant ainsi les deux termes : « le français courant/le français standard ». De plus, ses reformulations chinoises l'ont également explicité : « 日常用语 (或称标准语) » (richang yongyu, huo cheng biao zhun yu : langue courante ou appelée langue standard). Tout cela risque de rendre quasiment identiques les deux formulations. En fait, une langue courante est définie comme une langue utilisée dans des situations « avec des personnes qu'on connaît peu ou avec lesquelles on travaille (langue des services publics, du commerce, du travail...) » (*Alter ego+* IV, 2015 :125), et elle relève du cadre de la variation diaphasique. Quant à la langue standard, elle « n'est pas une variété parmi d'autres » d'après les sociolinguistes, mais « une construction linguistique et discursive homogénéisante » (Gadet, *ibid.* : 28). Le standard « prétend à la neutralité devant les genres discursifs » (*ibid.* : 114). Dès lors qu'« il y a standard, les autres variétés sont dévaluées », parce qu'« il occupe une position publique dans les activités élaborées jouissant de prestige social, culturel et politique » (*ibid.* : 27-28) : « Le standard est donné comme préférable de façon intrinsèque, forme par excellence de la langue, voire la seule. Il est supposé pratique par les locuteurs ayant un statut social élevé, les autres variétés en étant dès lors regardées comme des déformations. »

Ainsi, le standard est censé correspondre à une « norme » reconnue. La mise en équivalence de la langue courante et la langue standard dans *Le français* donne

l'impression aux étudiants que le français courant est la seule norme, ou au moins la norme privilégiée, à respecter et à suivre. Cependant, la conception de la variation diaphasique manifeste l'existence de plusieurs normes, qui doivent se réaliser dans différentes situations, la langue courante ne constituant qu'une des manières de s'exprimer. Ainsi la confusion des termes dans ce manuel risque de renforcer davantage l'idéologie de standardisation en donnant l'impression que la langue courante est préférable, voire la seule façon de s'exprimer.

Par ailleurs, *Le français* a utilisé la formulation « français correct » pour désigner le français courant. Dans une activité du volume II, nous avons relevé dans un exercice la consigne suivante :

« *Le français écrit. (Traduisez les phrases suivantes en chinois, et remettez-les au français correct.)* » (*Le français* II, 2011 : 153) :

- 1) J'en ai ras le bol! [...]
- 4) Elle a de ça, non?
- 5) *C'est vachement bon!* [...]

Réponses proposées :

- 1) *J'en ai marre. J'en ai par-dessus la tête.* [...]
- 4) Elle a du charme/de l'allure, non?
- 5) *C'est vraiment magnifique! C'est franchement extraordinaire!* [...]

Selon quelques enseignants francophones consultés, la manière de parler dans les activités correspond plutôt à de l'oral familier et, dans les réponses, à de l'oral courant. La formulation « français correct » implique pour les étudiants que les énoncés proposés en langue familière dans l'activité sont plutôt « non corrects ». Concrètement, la langue familière est une manière de s'exprimer qui doit être considérée comme « équivalente » de la langue courante, mais qui s'applique simplement dans des situations informelles. Pourtant, la formulation de cette consigne peut « dévaloriser » la langue familière en la réduisant au statut de langue « inférieure » à la langue courante, et conduire les étudiants à négliger, voire à « dédaigner » la langue familière.

Ainsi, ces analyses sur la terminologie peuvent laisser entrevoir quelques conceptions idéologiques concernant la standardisation de la langue. Ce corpus réduit implique, au moins dans une certaine mesure, le peu d'attention accordé à la diversité diaphasique. Plus généralement, la sélection de la langue utilisée dans les manuels peut-elle laisser entrevoir la prise de conscience de la variation diaphasique?

2. Poids de la variation diaphasique dans les manuels

Le français a explicité l'importance de la variation diaphasique dès le début de l'apprentissage¹, en indiquant que « tous les usagers de la langue doivent communément respecter la convention sociale (usage du registre de langue). Si on ne l'a pas respectée, volontairement ou imprudemment, cela provoque souvent des effets embarrassants². » (*Le français I*, 2007 : 186) : « Avant de commencer l'apprentissage de la langue, il est nécessaire de mettre en avant le concept du registre de langue en espérant vivement, à partir de cette présentation, que les apprenants puissent avoir, dès le début de leur apprentissage, une connaissance générale des distinctions entre différents registres et se former au fur et à mesure une conscience des registres de langue afin de davantage normaliser et guider leur apprentissage³. »

Alter ego+ présente une activité demandant de traduire des énoncés français exprimés dans les trois registres dans la langue maternelle des apprenants, en respectant les niveaux de langue :

« 7. Traduisez dans votre langue les trois témoignages de Carmen⁴ en respectant les niveaux de langue. Remarquez-vous les mêmes différences qu'en français? Quelles ont été vos principales difficultés de traduction? » (*Alter ego+* IV, 2015 : 125).

Comme les apprenants comprennent bien la langue qu'ils doivent utiliser dans les situations appropriées de leur culture maternelle, une traduction des documents français dans différents registres de leur langue maternelle pourrait les conduire à mieux percevoir les nuances des langues exprimées dans différents registres et à être ainsi plus attentifs à l'apprentissage de la variation.

Néanmoins, bien que les manuels manifestent une conscience de l'importance de la variation diaphasique, ils utilisent la plupart du temps uniquement le français formel dans les textes et exercices. *Le français* et *Français* ont également explicité cette priorité qu'ils ont attachée à la sélection de la langue : « Le présent manuel a davantage utilisé des manières de s'exprimer «normatives». «Normatives» signifie que, dans les textes et exercices, les auteurs ont conscience de choisir en priorité les expressions plus formelles-langues écrite et langue courante⁵. » (*Le français I*, 2007 : 187).

« Le présent manuel [...] utilise une langue courante et normative : [...] une langue normative que les Français utilisent couramment de nos jours⁶... » (*Français III*, IV, 2012 : III).

Ainsi, il n'est pas difficile de remarquer une situation paradoxale dans la mise en œuvre de la variation diaphasique dans ces manuels : bien que ceux-ci aient

encouragé les étudiants à prendre conscience du nécessaire apprentissage des registres de langue, c'est toujours la langue formelle qui y domine. Quels éléments pourraient expliquer la marginalisation de cette variation ?

3. Éléments d'interprétation de la marginalisation de la variation diaphasique dans les manuels

Des sociolinguistes ont mené des réflexions afin d'essayer d'expliquer la marginalisation de la variation dans l'enseignement d'une LE, en prenant notamment en compte les influences de l'idéologie du standard, le rôle de l'institution scolaire, des enseignants et des manuels, des caractéristiques de l'acquisition d'une langue ainsi que des formes d'insécurité linguistique.

3.1. Influences de l'idéologie du standard

Les orientations idéologiques pour transmettre une langue standard constituent une raison importante de la marginalisation de la variation diaphasique dans la DDL et dans la rédaction des manuels de langue.

J. Milroy & L. Milroy relie le privilège donné à la langue standard à « l'idéologie de la norme », et résume cette idéologie à trois « croyances ». D'abord, « l'état idéal d'une langue est dans l'uniformité voulant que tous ses locuteurs la parlent et l'écrivent de la même façon, s'adonner à des façons différentes de la pratiquer étant condamnable et condamné en tant que tel ». Une conception de la langue est ainsi mise en œuvre : il n'existe pas différentes normes pour pratiquer la langue, mais une seule norme. Ensuite, « sa forme écrite [celle de la langue], telle que l'illustrent ses « meilleurs » auteurs, prime sur ses variétés orales, y compris sur celle qui est la plus conforme aux « normes de prestige » dans lesquelles la communauté se reconnaît. » Enfin, « cette supériorité de l'écrit ne serait pas le résultat d'un certain « traitement social », mais elle lui serait « inhérente », tout comme la « langue standard » présenterait en elle-même des qualités (de clarté, de logique, d'élégance, etc.) dont les autres variétés [...] seraient privées. » En ce sens, la variété cultivée devient la norme à suivre, tandis que d'autres variétés sont marginalisées. C'est pourquoi J. Milroy & L. Milroy considèrent qu'il vaut mieux penser la notion de standardisation comme « une idéologie », et une langue standard comme « une idée de l'esprit plutôt que comme une réalité » (Milroy, Milroy, 1985 : 22-23, cité dans Besse, 2000 : 1195).

3.2. Rôle de l'école, des enseignants et des manuels

Sous l'influence de cette idéologie du français standard, l'école (et il s'agit là d'un enjeu institutionnel et social), devient le véhicule essentiel de la transmission des normes et du standard, et s'en tient à enseigner « une seule de ses variétés [celle de la langue] », soit « la variété standard ou normée que nous avons qualifiée [...] de cultivée. » (Besse, 2000 : 1175).

Les enseignants (et les rédacteurs de manuels qui sont eux-mêmes issus du milieu enseignant), sont souvent « formés et sélectionnés professionnellement sur les savoirs élaborés par les spécialistes, plus que sur la maîtrise effective et véritablement diversifiée des usages du français », et ils sont « partant accoutumés, parfois dès l'enfance, aux « normes de prestige » auxquelles n'échappent pas les discours constitutifs de ces savoirs » (Ibid. : 1212). En plus, « le professeur de lettres, du fait de sa culture, du fait de la position forte qu'il a acquise dans l'univers de la littérature, du fait de la relation étroite entre sa profession et la norme prescriptive, est assurément l'un des acteurs sociaux les moins bien préparés à considérer que le français dont il est spécialiste et qu'il enseigne [...] n'est pourtant qu'une variété parmi l'ensemble des variétés du français. » (Boutet & Gadet, 2003 : 17).

Ainsi, la rédaction des manuels de français « ne peut que raviver les « normes de prestige » inhérentes à la fois à sa variété cultivée [celle de la langue] et aux savoirs que les doctes ont développés à son propos. Ignorer ces « normes » reviendrait à déprofessionnaliser les enseignants du français. » (Besse, 2000 : 1212-1213).

3.3. Caractéristiques de l'acquisition d'une langue

L'acquisition de la variation diaphasique constitue une grande difficulté pour les apprenants (natifs ou non). Labov a étudié la maîtrise du diaphasique par les enfants natifs, et il a observé qu'elle constitue en effet « un processus lent et un stade avancé » (Labov, 1964, cité dans Gadet, 2007 : 146). Valdman a mené des études sur l'apprentissage du diaphasique par les étudiants de L2, et a remarqué qu'ils rencontraient encore plus d'obstacles (Valdman, 2000, cité dans Gadet, 2007 : 147). Gadet & Tyne ont relevé les obstacles que rencontre un étudiant de L2 pour apprendre la variation diaphasique : « Pour l'enseignement de L2, et bien que les nouvelles méthodes visent à prendre acte de l'hétérogénéité langagière par la multiplication de situations communicatives, les situations que rencontre un locuteur au cours de sa journée sont limitées [...] car il est impossible qu'une classe de langue cherche à reproduire des situations sociales cible. Il y aurait toujours réduction, du fait de l'éloignement de la communauté cible. Même si l'étude du

français est loin de se limiter à une langue homogène, les styles auxquels ont accès les apprenants sont tous situés vers le pôle formel (romans, extraits de film, textes journalistiques...). » (Gadet & Tyne, 2007 : 97).

Ainsi, l'enseignement de la variation diaphasique aux étrangers, éloignés de la communauté cible, est souvent considéré comme une des plus grandes difficultés dans la didactique des langues étrangères. Cela constitue également un point important que la rédaction des manuels d'une LE peut prendre en compte.

3.4. Formes d'insécurité linguistique

Des formes d'insécurité linguistique pourraient également intervenir. Pour les rédacteurs francophones, d'après Besse, « il est moins « risqué » pour un apprenant de L2 de s'en tenir, face à un natif, à la seule variété cultivée que de s'essayer à sa diversité » (Ibid. : 1181). Quant aux rédacteurs chinois, dont la langue maternelle n'est pas le français, il est probable qu'ils soient influencés par divers facteurs comme ceux mentionnés ci-dessus : la variation diaphasique paraît marginalisée dans leur formation comme dans leur expérience. Nous supposons que tous les rédacteurs chinois n'ont pas amplement développé leur compétence en diaphasique. De ce fait, ils pourraient choisir d'enseigner la manière de s'exprimer avec laquelle ils sentent le plus assurés. En outre, même si les rédacteurs chinois maîtrisent parfaitement la variation diaphasique, ils peuvent envisager que les enseignants de langue ne sont probablement pas tous capables d'enseigner « à l'aise » les registres de langue. En considérant généralement que la variation diaphasique n'est pas un élément indispensable dans la communication, les rédacteurs chinois y attachent souvent peu d'importance. L'ensemble de ces éléments nous permet d'envisager l'insécurité linguistique comme un autre facteur explicatif de la marginalisation de la diversité diaphasique dans les manuels de français, produits en France ou en Chine.

Nous en constatons que diverses contraintes semblent rendre la plupart du temps « superfétatoire » (Gadet, Tyne, 2007 : 95) la présentation de la diversité diaphasique dans les manuels de français. Ces contraintes peuvent ainsi constituer un cercle récuratif et vicieux. Si toutes ces difficultés existent et ne peuvent pas être résolues à court terme, quel intérêt pour les étudiants une mise en avant du diaphasique dans les manuels aurait-elle ?

4. Intérêt d'une prise en compte de la variation diaphasique dans les manuels

4.1. Communication réelle avec les francophones

Si l'enseignement du français à l'Université pouvait amplement développer l'apprentissage de la variation diaphasique aux étudiants, cela pourrait constituer un « idéal » à atteindre dans l'enseignement d'une LE. Comme nous l'avons évoqué ci-dessus, l'enseignement des registres de langue dans un pays non francophone, comme la Chine, comporte inévitablement beaucoup de contraintes, et une maîtrise parfaite paraît peu réalisable. Certaines priorités peuvent néanmoins être mises en avant : sauf pour les étudiants d'un niveau très avancé ou formés pour un métier dont la demande est particulière et sélective, pour la plupart des étudiants, il suffit de pouvoir « comprendre » diverses situations (soutenue, courante et familière) dans leur communication avec les francophones. Ainsi, nous proposons que l'enseignement de la variation diaphasique et la rédaction des manuels privilégient les compétences de compréhension (compréhensions orale et écrite). Cela permet d'encourager les étudiants à repérer la variation en réception et de faciliter leur communication réelle avec les francophones.

4.2. Construction de la vision du monde des apprenants

Une langue peut être envisagée comme un moyen de communication, mais elle peut également être considérée comme une « vision du monde » (Humboldt, cité dans A. M. Chabrolle-Cerretini, 2017 : 32). Cette deuxième conception implique que la variation puisse renvoyer à une diversité d'expériences du monde, ce qui pose des questions épistémologiques. Du point de vue sociolinguistique, la variation diaphasique conduit à poser qu'« il y a toujours différentes normes de réalisations d'une même langue » (Boutet, Gadet, 2003 : 18), et peut ainsi bien témoigner de la dimension des plurinormes, de la complexité et de l'hétérogénéité d'une langue. Ainsi, faire repérer aux étudiants la variation en réception ainsi que les rendre conscients et sensibles à cette variation peuvent favoriser la construction et le développement de leur vision du monde.

Du point de vue plus général de l'enseignement des langues, nous prenons en compte la tradition de l'éducation en Chine : étant donné que le système de l'enseignement orienté vers l'examen domine la plupart du temps, et qu'il exerce de grandes influences encore de nos jours, les élèves puis les étudiants chinois sont généralement formés à présenter une réponse « standard », attendue par la norme, qui est souvent celle indiquée dans les manuels (Xiong, 2010). Cette tradition

risque d'entraîner les élèves ou les étudiants à accepter « volontairement » et « naturellement » les conceptions d'homogénéité ou d'uniformité. Pourtant, pour les étudiants de LE, une rencontre interculturelle paraît indispensable, ainsi, le développement d'une vision basée sur la « diversité » est d'autant plus important pour eux.

Conclusion

Cette contribution ne vise pas à mettre en cause la manière d'aborder la variation diaphasique dans les manuels, car il existe beaucoup de contraintes dans divers domaines, comme nous l'avons expliqué dans cet article. La recherche, esquissée à partir d'un corpus réduit, entend plutôt amorcer une réflexion ayant pour but de conduire les étudiants à prendre conscience de la variation, de la diversité et de l'hétérogénéité de la langue. Dans des travaux ultérieurs, il faudra enrichir ces réflexions à partir d'analyses plus précises des manuels et d'entretiens menés auprès des rédacteurs, des enseignants et des étudiants.

Bibliographie

- Berthet, A., Hugot, C., Kizirian, V., Sampsonis, B. et Waendendries, M. 2015. *Alter ego+*. Paris : Hachette.
- Besse, H. 2000. *Propositions pour une typologie des méthodes de langues*. Paris : Université Paris VIII.
- Boutet, J., Gadet, F. 2003. « Pour une approche de la variation linguistique », *Le français d'aujourd'hui*. n° 143, p. 17-24.
- Cao, D.-M. 2012. *Français*. Shanghai : Maison d'édition de l'éducation des langues étrangères de Shanghai.
- Chabrolle-Cerretini, A.-M. 2017. « Wilhelm von Humboldt : le théoricien de la diversité des langues ». *Les grands dossiers des sciences humaines : les grands penseurs du langage*, n° 46. p. 32-33.
- Chen, Y., 2009. 试述法语的语级特征 « Des caractéristiques des registres de langue en français ». 法国研究 *Études de la France*, n° 3. p. 86-88.
- Fang, R.-J. 2002. 法语实用文体与练习 *Stylistique française et ses exercices*. Pékin : Maison d'édition de l'enseignement et des recherches des langues étrangères.
- Gadet, F. 2007. *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.
- Gadet, F., Tyne, H. 2007. « Le style en sociolinguistique : ce que nous apprend l'acquisition ». *Pratiques*, p. 91-99.
- Labov, W., 1964. « Stages in the acquisition of standard English ». In: Shuy R. (ed.), *Social Dialects and Language Learning*. Illinois Champaign: National Council of Teachers of English, p.77-103.
- Ma, X.-H. 2007. *Le français*. Pékin : Maison d'édition de l'enseignement et des recherches des langues étrangères.
- Milroy, J., Milroy, L. 1985. *Authority in Language: investigating standard English*. London: Routledge et Kegan Paul.

Rey-Debove, J., Rey, A. 2015. *Le petit Robert*. Paris : Le Robert.

Valdman, A. 2000. «Comment gérer la variation dans l'enseignement du français langue étrangère aux États-Unis». *The French Review*. Vol.73-4, p. 64-66.

Xiong, P.-Y. 2010. 被“标准答案”统治的世界 « Un monde dominé par les «réponses standard»», 青年教师 *Jeunes enseignants*. n° 11, p. 20-21.

Notes

1. L'enseignement du français en Chine commence souvent par l'enseignement de la phonétique, qui dure environ 100 heures. Dans cette étape de l'apprentissage, on enseigne peu de grammaire ou de vocabulaire. Après cette étape, on commence un apprentissage plus systématique de la langue.
2. “这种约定俗成的社会行为‘约定’是需要全体语言的参与者共同遵守的。若独出心裁或漫不经心地违背了这种约定，结果往往会令人啼笑皆非。”
3. “在进入基础课程的学习之前，很有必要将‘语言级差’这个概念介绍给大家，并由衷地希望通过这种介绍，使法语学习者能够从法语学习的入门阶段起，就对法语语言不同等级之间的区别有一个大致的了解，并逐步培养起‘语言级差’的概念，进而用之规范和指导自己的所学。”
4. Ce sont trois énoncés exprimés dans les trois registres de langue.
5. “本书较多地采用了相对规范的法语表达形式。所谓‘规范’是指在课文、练习等各部分行文中有意地较多使用了书面语、常用语这两种比较正规的语言表达形式。”
6. “本书[……]使用语言通用规范[……]本册采用当今法国人通用的规范语言。”



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Synergies Chine n° 13 - 2018 p. 85-101

« Parler bon français » :
langages populaires et paysans dans la comédie
et la fiction narrative comique
(XVI^e-XVII^e siècles)

Richard Crescenzo

Université de Bourgogne Franche Comté, France
richard.crescenzo@u-bourgogne.fr

Reçu le 25-03-2018 / Évalué le 02-04-2018 / Accepté le 20-07-2018

Résumé

La mise en scène de gens du peuple ou de la campagne est prétexte, dans la fiction narrative et le théâtre comique des XVI^e-XVII^e siècles, à composer un stéréotype comique. Un des principaux attributs de ce stéréotype est l'emploi d'un niveau de langue bas, d'un français fautif, abâtardi ou entaché de régionalismes. A ce français « populaire » sont souvent associées lourdeur d'esprit, naïveté, sottise, ainsi que des conversations limitées à des sujets triviaux. Ce registre linguistique est souvent présenté à l'occasion d'un dialogue avec un interlocuteur savant, lettré et raffiné. C'est le contraste des registres qui produit le comique et disqualifie comme grossiers certains usages, certaines tournures de la langue française, alors en pleine période de constitution de ses normes grammaticales et stylistiques.

Mots-clés : langage populaire, niveau de langue, fiction narrative, comédie

“讲标准法语”：喜剧和小说滑稽叙事中的粗俗语和乡下人（16-17世纪）

摘要：在法国16、17世纪的小说和喜剧中，处于社会底层的人或乡下人往往被文学家作为创造喜剧效果的典型，其主要特点之一是使用粗俗语，即一种不规范的、充斥着方言土语的法语。这种粗俗的法语体现出说话人的思维笨拙、天真和愚蠢，谈话内容也多涉及低俗的话题。该语级常在底层人与学者、文人或谈吐考究者的对话中使用，以形成鲜明的反差。在法国规范语法和制定文体标准的重要时期，文学作品中出现粗俗语和非常规表达，自然能制造出特殊的喜剧和滑稽效果。

关键词：粗俗语；语级；叙事；喜剧

**“ Speaking good French “: popular and peasant languages in the comedy
and the funny narrative fiction (XVIth-XVIIth centuries)**

Abstract

In fictional narrative and comedy of sixteenth and seventeenth centuries, staging lower-class or country people is a pretext to make up a comic stereotype. One of the main attributes of this stereotype is the use of a low language level, a faulty French, soiled by regionalisms. To this « popular » French language are often associated

dull-wittedness, naivety, foolishness, as well as conversations limited on common place subjects. This linguistic standard is often presented on the occasion of a dialogue with a learned, well-read and refined interlocutor. Contrasting standards make laugh and disqualify as rough some uses and turns of phrase of French, at the time when grammatical and stylistic standards are shaping.

Keywords : popular language, language levels, narrative fiction, comedy

Dans la fiction narrative et sur la scène comique des XVIe-XVIIe siècles se retrouve fréquemment la scène topique du face-à-face entre le citadin et le campagnard. Loin de donner un témoignage réaliste sur la vie paysanne, une telle confrontation est destinée avant tout à faire rire. Elle ne consiste pas seulement à mettre en évidence les différences de modes de vie, mais fait apparaître des clivages sociaux et linguistiques. La transcription de divers patois ou de formes altérées et populaires du français pose la question des niveaux de langue : qu'est-ce que le « bon français » et à quels indices se reconnaît l'écart par rapport à cette norme ? On verra aussi que le parler populaire ou paysan ne sert qu'à l'expression de réalités triviales. Une équivalence s'établit entre niveau de langue bas et misère économique, intellectuelle et morale. Le mauvais français, les divers patois utilisés par les campagnards, sont à la fois des idiomes pauvres et les idiomes des pauvres. Enfin la mise en scène de la langue populaire et des niveaux de langage tenus pour inférieurs est confinée aux genres littéraires bas, fiction narrative comique et comédie. Comme le rappelle J.-F. Courouau, « la différence linguistique intérieure ne constitue pas un sujet dont la littérature, en France, se soit emparée. Les seuls domaines où la question apparaisse sont le théâtre et la prose facétieuse¹ ».

« Je vous apprendrai à parler » : l'écolier limousin de Rabelais

On peut considérer l'épisode rabelaisien de l'écolier limousin au chapitre VI du *Pantagruel* (« Comment Pantagruel rencontra un Limousin qui contrefaisait le langage français ») comme le prototype de cette confrontation comique du citadin et du campagnard². Il a néanmoins la particularité d'aborder la question des niveaux de langue sur deux fronts. Comme on sait, Pantagruel, alors à Orléans, engage la conversation avec un jeune « écolier » (on dirait aujourd'hui un « étudiant ») qui s'en retourne de Paris. Celui-ci répond d'abord à ses salutations dans un français prétendument savant, truffé de latinismes jusqu'à en devenir inintelligible (« Nous transfretons la Sequane du dilucule au crépuscule³... ») : c'est la langue des « écoliers » qui veulent impressionner des interlocuteurs qu'ils tiennent nécessairement pour ignorants. Lorsque Pantagruel, loin de s'en laisser conter, se met en colère et menace de le battre, l'écolier, terrorisé, perd tout contrôle de

lui-même et se met désormais à parler « naturellement » dans le patois de sa province⁴ (*Pantagruel*, ch.VI). Faux parisien, vrai Limousin, l'étudiant prétentieux se mue en suppliant ridicule qui invoque les saints de son terroir et qui, non content de brailler, « conchi[e] toutes ses chausses » (*Pantagruel*, *Ibid.*) sous l'effet de la peur. Le vernis culturel craque, les instincts reprennent le dessus.

Or le Limousin raillé et corrigé par Pantagruel s'exprime successivement sur deux niveaux de langue très différents et, loin de sortir tout droit de sa province, il y retourne, après avoir fait ses études à Paris. C'est donc un personnage entre deux mondes que tout oppose, le monde paysan de ses origines, dont il veut s'extraire, et celui des lettrés parisiens, qu'il n'a su s'approprier que maladroitement. Le français qu'il parle est inintelligible à force de latinismes prétendument savants. Si la satire du snobisme estudiantin est savoureuse, l'épisode suggère aussi que pour un Limousin, « parler naturellement » signifie revenir à une langue fruste appropriée seulement à l'expression des échanges élémentaires et stéréotypés, des besoins vitaux et des jurons. Dès lors se rétablit la véritable hiérarchie de ce face-à-face : le « noble Pantagruel » (Titre du ch.V : « Des faits du noble Pantagruel en son jeune âge ») accomplit son tour de France des Universités qui doit faire de lui un souverain apte à succéder à son père Gargantua ; il corrige d'importance, comme un noble peut en user à l'égard d'un homme du peuple, le « Limousin pour tout potage » (*Pantagruel*, ch.VI) qui a cru pouvoir s'élever au-dessus de sa condition. Et c'est avant tout dans le changement de registre linguistique que se traduit la déroute du Limousin.

Quant à ce dernier, il associe son rêve d'ascension sociale à la pratique d'une langue qu'il prend pour celle des habitants de la capitale. « Tu veux ici contrefaire le Parisien » lui lance avec clairvoyance Pantagruel. La langue que le Limousin considère comme celle des parisiens, latinisée, sophistiquée à l'extrême, n'est rien d'autre que le reflet de ses propres fantasmes d'excellence intellectuelle et sociale. Entre le prétentieux jargon latinisant et le patois, le seul langage dans lequel le Limousin ne s'exprime pas est le français courant employé par Pantagruel... et Rabelais, qui se range résolument du côté de son héros et, pour conclure l'épisode, rappelle à ses lecteurs « qu'il nous convient parler selon le langage usité » (*Pantagruel*, ch.VI).

Ce « langage usité » n'est pas pour autant clairement défini. Les récits rabelaisiens sont contemporains d'une entreprise de normalisation du français dont l'expression politique est l'ordonnance de Villers-Cotterêts promulguée par François 1^{er} en août 1539. Elle impose de rédiger tous les actes juridiques « en langage maternel français et non autrement », c'est à dire à l'exclusion du latin et surtout des langues régionales. Ce « langage maternel français » est celui du roi et de la cour, parlé dans un espace géographique qui s'étend de l'Île-de-France à la Touraine. Il n'est donc pas

surprenant que Rabelais ait situé l'épisode de l'écolier limousin à Orléans, au cœur de ce terroir. Ce Français a beau être un parler « vulgaire » par opposition au latin des lettrés, il l'emporte sur les autres langues parlées dans les provinces françaises. Il devient une norme à partir de laquelle se construit une échelle de valeurs linguistiques et sociales qui va progressivement associer la pratique des parlers locaux à toutes les formes du déclassement et les confiner dans les registres les plus bas.

La scène de l'écolier limousin fixe les cadres de la représentation du parler paysan dans la fiction en prose et la comédie aux XVIe et XVIIe siècles. Dans toutes les réécritures plus ou moins conscientes de ce passage, le schéma de base reste le même. Lorsqu'est mis en scène le parler paysan, le comique repose sur l'accentuation délibérée des contrastes. Sur celui du paysan et du citadin se greffent d'autres facteurs de différenciation : la position sociale, la culture, l'intelligence, les centres d'intérêt... Les parlers locaux sont le propre des miséreux et ils sont limités à l'expression d'idées simples, de trivialités, de besoins élémentaires. Il s'agit de faire rire aux dépens du paysan et de son langage, qui est moins une restitution fidèle des divers patois qu'un pastiche, lequel doit rester intelligible au lecteur pour le faire rire. Derrière le jargon abâtardi du paysan, le lecteur doit comprendre le sens des paroles et mesurer l'écart qui les sépare de sa propre langue. Ainsi le lecteur, tout disposé à rire du paysan, est conforté dans la conviction de sa supériorité intellectuelle et sociale liée à la pratique du « bon français ». Cela dit, la confrontation du citadin et du paysan peut être quelquefois plus nuancée et donner lieu à quelques surprises : elle n'est pas toujours aussi défavorable au campagnard qu'on pourrait le croire et le langage populaire peut révéler autre chose que l'infériorité de ses utilisateurs.

Bonaventure des Périers : variations sur le parler populaire

Les *Nouvelles créations et joyeux devis* de Bonaventure Des Périers offrent plusieurs variations sur le face-à-face entre un citadin de rang social élevé et un(e) paysan(ne) pauvre. Ce recueil d'histoires facétieuses, parfois très brèves et limitées à une seule anecdote, a été publié en 1558, mais composé beaucoup plus tôt : Des Périers mourut en 1544, peut-être même avant. Ces historiettes sont donc très proches, par la chronologie, des récits de Rabelais. Elles relèvent, plutôt que de la nouvelle proprement dite, de la tradition des facéties, bons mots et anecdotes dont le modèle principal est le recueil de *Facetiæ* du Pogge. Ce sont pour ainsi dire des sketches, dont la matière narrative est très légère, et qui n'ont d'autre finalité, comme le suggère le titre, que de divertir le lecteur. Les historiettes de Des Périers confirment, pour certaines d'entre elles, les stéréotypes qui prennent forme dans l'épisode de l'écolier limousin. Mais d'autres, servies par un don aigu

de l'observation et une sympathie pour les personnages mis en scène, nuancent ingénieusement le portrait de l'homme du peuple.

Dans la nouvelle 15 des *Nouvelles créations* (« Du Cardinal de Luxembourg, et de la bonne femme qui vouloit faire son filz prebstre... »), une « bonne femme des champs » se présente au Cardinal de Luxembourg, « homme vivant magnifiquement, aymé et honoré de ses diocesins comme prince qu'il estoit⁵ ». Une pauvre vieille devant un grand prélat : voilà face à face les deux extrémités de l'échelle sociale. Celle-ci lui déclare dans un français appauvri et corrompu qu'elle souhaiterait voir son fils devenir prêtre : « Monsieur ne vous depiese, savoute gresse, contre vous ne set pas dit : j'ay un filz qui ha desja vingt ans passez, o reverence, et qui est assez grand quierc. Il ha desja tenu un les escolles de nostre parroisse. J'en voudras ben faire un prêtre, si c'estoit le piesir de Dieu » (*Nouvelles créations*, nouvelle 15). Dans sa transcription des paroles de la paysanne, Des Périers cherche-t-il à rendre le français populaire de son temps ? Peut-être, mais son but est surtout de faire rire aux dépens de la brave dame. Celle-ci manie maladroitement les formules de politesse (« Monsieur, ne vous depiese... », « Vere mes monsieur... »), fait involontairement des équivoques comiques (« savoute gresse » pour « sauf votre grâce »), pense avancer sa requête en indiquant que son fils « ha desja tenu un an les escolles de [sa] parroisse », et plus loin confond « récompenser » et « dispenser » ... Dans les répliques qu'échangent le vieille et le cardinal, Des Périers constitue un florilège de déformations dialectales et d'expressions propres à la langue populaire. Plus que de réalisme linguistique, il s'agit de forger en quelques lignes une langue ridicule que les lecteurs pourront certes comprendre, mais dont ils mesureront l'écart et l'infériorité par rapport à la leur.

La rencontre tire son comique du langage de la paysanne, mais aussi des craintes qui accompagnent sa requête, craintes que son français maladroit l'empêche d'exprimer clairement : en effet, dans la réplique qui fait le piquant de l'histoire, la paysanne dit que son fils « n'ha point de *chouses* », que le Cardinal feint de comprendre « chausses » ... Tout se joue autour de cette équivoque, car « le Cardinal fut long temps à marchander avec elle, pour voir s'il lui pourrait faire *parler bon français*. Mais il ne fut possible » (*Nouvelles créations*, nouvelle 15). Ces « chouses » qui font défaut au malheureux garçon sont les attributs de la virilité, dont un accident l'a privé dans son enfance. Pour la paysanne, le fait que son fils soit châtré nécessite donc la demande d'une dispense du Cardinal-évêque pour l'ordination. Ce qu'accepte bien volontiers le prélat, ravi de cette recrue qui ne posera pas de problèmes de discipline... En attendant, c'est le rapport problématique de la paysanne au « bon français », associé à l'insolite de sa demande, qui permet à Des Périers de camper ce face-à-face amusant d'une pauvre dame et d'un prélat facétieux.

Situation comparable dans la nouvelle 70 (« Du Poytevin, et du sergent qui mit sa charrette et ses bœufz en la main du Roy ») : le langage populaire y est associé à la naïveté, le comique reposant cette fois sur l'incapacité d'un paysan poitevin à dépasser le sens littéral des mots. Celui-ci, faute de pouvoir payer ses dettes, est condamné à la saisie de sa charrette et de ses bœufs qui seront, selon les termes officiels de l'arrêt, mis « en la main du Roy » (*Nouvelles récréations*, nouvelle 70). Ce qui lui laisse croire que le roi est un homme d'une taille gigantesque, capable de tenir dans sa main une charrette. Un jour qu'il a l'occasion d'apercevoir le roi de passage à Châtellerault, le paysan fait part à ses compagnons de son étonnement et de son indignation : il pense avoir été grugé ! C'est ce trait de naïveté que Des Périers choisit de rendre en patois poitevin, mais dans un patois tout de même susceptible d'être compris par un lecteur habitué au « bon français » : « La maire de, j'ay veu le Roay d'aussi pres quiqou chein : ol a le visage comme in homme : Mais i parleray ben a iqueo beau sergent qui mit avanhier ma cherrette et mon beuf en la main du Roay... O n'a pas la moin pu gran que moay⁶ ».

Ces paysans-là ne sont certes pas des « écoliers » comme le Limousin de Rabelais. Mais ils parlent « naturellement », c'est à dire sans affectation particulière, et leur langage fruste révèle leur déclassement social : gaucherie, incompréhension des rouages législatifs. Pour l'humaniste qu'est Des Périers, leur français est celui de tous ceux qui restent à l'écart d'un renouveau des lettres infiniment plus limité que ne le dit la célèbre lettre de Gargantua à Pantagruel...

On retrouve cependant chez Des Périers des « écoliers ». Deux histoires, très différentes, montrent qu'il a réfléchi sur l'épisode rabelaisien du Limousin et en a tiré des conclusions nuancées quant à l'emploi des registres linguistiques. Dans la nouvelle 71 (« D'un aultre Poytevin, et de son filz Micha ») d'abord, un paysan illettré, sur la foi de rumeurs qui annoncent la mort d'un de ses fils, sans qu'il sache lequel, fait écrire une lettre à l'un d'eux pour lui demander si c'est lui ou son frère qui est mort (« Micha, mande moay loquau ol est qui est mort, de ton frere Glaume ou de toay », « Michel, fais-moi savoir qui est mort, de ton frère Guillaume ou de toi »). Devant l'absurdité de la démarche, on serait tenté de penser qu'une fois de plus Des Périers associe le parler paysan à la bêtise et présente à ses lecteurs un paysan de caricature pour mieux s'en moquer. C'est peut-être vrai en ce qui concerne ce vieux paysan. Mais la suite de la nouvelle est plus complexe. L'effet de cette lettre est quasi miraculeux sur son destinataire : « Maistre Micha fut si aise d'avoir receu ceste lettre de son père qu'il en guérit incontinent tout sain ». Et sitôt remis, il lui adresse une réponse « pleine de Rhetorique », dit ironiquement Des Périers, de la même veine (« Mon père, i vous averti qu'o n'est pas moay qui suis mort, mais ol est mon frère Glaume, ol est bien vray qu'i estay pu malade

que li » « Mon père, je vous avertis que ce n'est pas moi qui suis mort, mais c'est mon frère Guillaume, mais il est bien vrai que j'étais plus malade que lui ». Or les deux enfants du paysan sont étudiants à Poitiers ! Voilà qui nous ramène vers l'écolier limousin. Ici, comme ce dernier lorsqu'il est menacé par Pantagruel, Micha s'exprime sous le coup d'une très forte émotion, non plus la crainte, certes, mais le soulagement d'échapper au mal qui a emporté son frère et la joie d'avoir reçu une lettre de son père. C'est son langage « naturel », c'est à dire celui de son milieu d'origine, qu'il retrouve pour faire part à son père de l'heureuse nouvelle. La teinture de rhétorique se dissout donc lorsque les émotions sont les plus fortes. Il faut certes tenir compte également de la nécessité de se faire comprendre de son père, qui ne parle que le patois poitevin. Et peut-être aussi l'emploi de ce patois ravive-t-il chez l'étudiant poitevin la douceur régressive du retour au monde maternel, aux sons, aux impressions d'une enfance qu'il a failli quitter à jamais... C'est en cela qu'on peut lire cette facétie comme une variation subtile sur le motif de l'écolier limousin. Elle pose la question du lien entre le langage et les émotions, alors qu'une lecture hâtive la considérerait exclusivement comme une plaisanterie de plus sur la balourdise paysanne.

Enfin, ultime renversement, le « bon français » n'est pas toujours du côté qu'on croit. La nouvelle 63 (« Du régent qui combattit une harangère du petit Pont, à belles injures ») met en scène un « régent » (l'équivalent d'un professeur de lycée) et une « harangère » (une poissonnière, vendeuse de harengs) qui pour une querelle sur le prix d'un poisson, se lancent dans un concours d'injures. Nous avons donc bien, une fois de plus, deux personnages stéréotypés, représentant respectivement les milieux cultivés et le peuple, décidés à « escrimer à beaux coups de langue ». Or cet échange d'insultes est bien un jeu avec des règles précises où chacun parle à son tour (« Parle, c'est à toy » lance la poissonnière au début) et doit faire preuve d'inventivité : il est interdit de répéter une injure déjà utilisée. A ce jeu, c'est le régent qui perd, pour avoir utilisé deux fois « vilaine », ce que son adversaire lui fait vertement remarquer : « Merci Dieu, dit-elle, tu l'as desja dit, filz de putain que tu es ». A court d'imagination, le régent n'a d'autre ressource que de recourir à... un aide-mémoire rempli d'« injures collégiales » qui, croit-il, vont « estonner la vieille » : il mêle le français savant, les références mythologiques et le latin : « Alecto, Megera, Tisiphone, détestable, exécration, *infande*, abominable ». Nouveau rappel à l'ordre de son adversaire, car cette fois le régent enfreint doublement les règles : il s'aide d'un document et n'utilise pas le bon registre linguistique. « Ha mercy Dieu, dit-elle, tu ne sçais plus où tu en es. Parle *bon françoys*. Je te respondray bien : Grand niaiz, parle *bon françoys*, ha tu apportes un rollet, va estudier, maistre Jehan : va, tu ne sçais pas ta leçon ».

Parodie des joutes oratoires judiciaires, des concours d'éloquence ou des duels, ce combat donne à Des Périers l'occasion de penser le « bon français » d'un autre point de vue que dans ses autres histoires. Il se définit ainsi comme le français courant, compréhensible et usité par tout un chacun. Le régent est ici ridiculisé de la même manière que l'écolier limousin de Rabelais : c'est l'artifice de son langage qui est mis en évidence, par opposition au français de la harengère qui, pour être fruste, n'en est pas moins du « bon français ».

Mais revenons aux histoires poitevines : elles sont parfois fort ambiguës, car au-delà de la langue, elles suggèrent une comparaison entre les modes de vie citadin et paysan qui n'est pas nécessairement à l'avantage des citadins bien policés. Ainsi la nouvelle 69 (« Du poytevin qui enseigne le chemin aux passans ») fait se rencontrer deux personnages stéréotypés : le voyageur pressé, venant de la ville, uniquement soucieux de se renseigner sur son chemin, et le paysan insoucieux, qui a tout son temps, désireux avant tout d'engager la conversation. A travers la confrontation du français courant et du patois, surgit celle de deux mondes : citadins pressés et indifférents, campagnards indolents. A la question simple du voyageur « où est le chemin de Parthenay ? », le paysan poitevin ne cesse de différer la réponse et d'opposer des répliques qui, comme le dit facétieusement Des Périers, ont « bien meilleure grace au langage du pays » : « Quet o que vo disez... Di de Parthenay ? Monsieur... Et dont venez vous, monsieur... Y voulez vous aller ? monsieur... ». Naturellement, ces répliques provoquent l'exaspération du voyageur, ce dont le paysan ne se soucie aucunement. Le parler paysan est ici associé à un mode de vie où le plaisir de l'échange et la sociabilité sont plus importants que la sèche communication d'informations pratiques. A sa saveur s'associe la représentation d'un monde rural qui prône une salutaire lenteur, tout à l'opposé de l'agitation et de l'arrogance du citadin affairé. A ce véritable « sketch », Des Périers en ajoute un autre à la fin de sa nouvelle, pour confronter de la même façon au marché un acheteur pressé de conclure une affaire, uniquement préoccupé du prix d'un chevreau, et un vendeur qui prend son temps, qui cherche moins à échanger des marchandises que des paroles. Le jeu est le même, entre des questions en français courant et des réponses en patois. Dans tous les cas, il y a toujours confrontation de deux univers et c'est de leur contraste que surgit le comique. Mais on voit bien que la différence linguistique suggère plus que la simple maîtrise d'un code. C'est toute une psychologie qui se dessine à travers l'échange de ces questions purement factuelles en « bon français » et ces réponses différées en patois local. On voit que Des Périers présente les parlers paysans d'une manière nuancée, non exempte de sympathie pour les personnages mis en scène et leur langue. Il feint d'ailleurs de regretter ce que de telles anecdotes perdent à la lecture : « la grace de prononcer vaut mieux que tout⁷ ».

Le *Francion* de Sorel

Au XVII^e siècle, l'*Histoire comique de Francion* présente aussi quelques exemples de mise en scène du parler paysan. Ici encore, nous sommes dans la confrontation des classes sociales. Dans le livre VII, Francion raconte comment le grand seigneur Clérante, qui l'a pris sous sa protection, prend plaisir à se divertir *incognito* au milieu des paysans. Pour évoquer ces escapades campagnardes, Sorel introduit dans son texte des formes relevant du langage populaire : « Il avait laissé sa grandeur à la Cour, sans en retenir seulement la mémoire et, se rabaisant jusqu'à l'extrémité, il alloit danser sous l'ormiau les dimanches, avec le compère Piarre et le sire Lucrin⁸ ». « Ormiau » pour « ormeau », et « Piarre » comme forme populaire de « Pierre ». Introduites dans le récit par le narrateur (et non, pour l'instant, dans les répliques des personnages), ces formes caractéristiques du parler paysan servent d'abord à camper un décor, à suggérer une ambiance. Nul trait de « réalisme », pourtant. Il ne s'agit pas pour Sorel de décrire la vie du monde paysan, mais d'en offrir à ses lecteurs une représentation plaisante et conforme à leurs attentes. Celui-ci n'apparaît qu'à travers l'évocation d'un mariage, ce qui accrédite l'image d'une vie rurale insouciant et toute vouée aux réjouissances. Clérante et Francion sont donc invités à une noce paysanne. Un des divertissements de Francion consiste à « entendre les discours de quelques bonnes vieilles » (livre VII, p.335). Et le plaisir consiste autant à s'amuser de ces sujets de conversation que de leur langue. Le parler paysan est celui des conversations triviales sur des sujets convenus, comme les ripailles et les plaisanteries sur la goinfrerie des prêtres : « Par mananda ! ce disait l'une, quand je mariaï ma grande fille Jacqueline, il y avait tant de viande de reste que le lendemain, qui était un jeudi, il fallut prier notre curé de nous venir aider à la manger... » (livre VII, *Ibid.*). Francion s'amuse aussi des manœuvres d'approche d'un jeune homme à une servante : « Comment vous en va, Robaine ? Vous faites là la sainte sucrée, je cuide que vous êtes malade... Ce darnier jour, en allant aux vignes, je me détourny, par le sangoy, de plus de cent pas pour vous voir, mais je ne vous avisy point ; et, si toute la nuit je n'ai fait que songer de vous, tant je suis votre serviteur. Par la verti gué, j'ai voulu gager plus de cent fois, contre mon biau frère Michault Croupière, qu'à une journée de la grande haridelle de sa charrue il n'y a pas une fille qui soit de si belle regardure que vous, qui êtes la parle du pays en humidité et en doux maintien⁹ ».

On trouve ici plusieurs marques du parler populaire : les jurons (« Par mananda ! », *par la mère de Dieu*, juron surtout féminin), « par le sangoy » (*par le sang de Dieu*), « par la verti gué », *par la vertu de Dieu*, les expressions imagées (« Vous faites là la sainte sucrée » pour « *vous faites la dédaigneuse* »), les déformations morphologiques (« Darnier », « je me détourny », « biau », « parle », pour « perle », évidemment),

la suffixation en -ure et la confusion ridicule par paronomase (« humidité » pour « humilité »). Les répliques échangées par les paysans constituent un florilège de traits linguistiques bien connus, attendus presque. Ici encore, le but n'est pas de restituer fidèlement le parler des paysans, mais d'offrir à ses lecteurs citadins (et surtout parisiens) une langue qu'il peuvent comprendre tout en relevant les écarts par rapport au « bon français » qu'ils pratiquent. D'ailleurs, Sorel n'introduit le parler paysan qu'avec parcimonie. Il le limite à la morphologie et au lexique, n'en donne que de brefs échantillons et épargne la syntaxe¹⁰.

Le paysan n'apparaît donc dans la fiction que pour faire rire. A sa gaucherie linguistique correspond celle de son comportement. Le jeune homme se révèle aussi ridicule par ses paroles que par sa façon de danser, « où il haussait les pieds et démenait les bras et tout le corps de telle façon qu'il semblait qu'il fût désespéré ou démoniaque » (livre VII, p.337). L'important est de conforter le lecteur dans l'idée que ce monde n'est pas le sien, qu'il fait partie d'une société aux usages policés et aux références culturelles nobles (« je voyais pratiquer un tout autre art d'aimer que celui que nous a décrit le gentil Ovide », dit Francion, livre VII, *ibid.*) inconnues de ces ruraux. L'écart linguistique n'est que la marque la plus immédiatement perceptible de cet écart culturel. Ces scènes n'ont de sens qu'à travers le regard du jeune noble Francion, qui enfin se joue de ses hôtes en mêlant aux plats du banquet « certaine composition laxative » (livre VII, p.341). La noce villageoise se termine par une description très crue de la diarrhée aiguë qui s'empare de tous les invités. Les paysans sont ramenés *in fine* au bas corporel, ce qui était déjà le cas dans l'épisode de l'écolier limousin.

Sur la scène comique : Cyrano de Bergerac et Molière

La comédie s'empare au XVII^e siècle de ce comique langagier. C'est bien entendu Molière qui l'a le mieux exploité. Mais il n'est pas le premier. Dans deux scènes célèbres du *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac (Acte II, scènes 2 et 3, 1654), une brute épaisse, Mathieu Géreau, administre une correction au *miles gloriosus* Chasteaufort, tout en réjouissant le spectateur par son parler autant que par l'ignorance crasse que révèlent ses confusions géographiques. Usage d'un français abâtardi, confusions, ignorance... Le paysan de comédie reprend tous les stéréotypes déjà vus dans la tradition de la fiction. S'y ajoute volontiers, sur la scène comique, lorsqu'il s'agit d'un homme, la violence physique infligée ou subie dans la traditionnelle scène de bastonnade. La violence, on l'a vu, n'était d'ailleurs pas absente de l'épisode de l'écolier limousin.

Il a déjà été relevé que Molière s'inspire de ces scènes de Cyrano à la fois dans les personnages de paysans qu'il met en scène et dans le jargon qu'il leur prête. On examinera trois comédies de Molière qui font un large usage du parler paysan : *Le Médecin malgré lui*, *Don Juan* et *Monsieur de Pourceaugnac*. On y retrouvera à la fois une certaine diversité des situations et des constantes dans ce que révèle l'emploi du parler paysan.

Le Médecin malgré lui, une des multiples comédies où Molière ridiculise la médecine et ceux qui en font profession, présente plusieurs personnages qui s'expriment en français paysan : Le couple de Lucas et Jacqueline, domestiques au service de Géronte, et deux pauvres hères, Thibaut et son fils Perrin. Ceux-ci sont deux paysans stupides qui acceptent sans sourciller le traitement fantaisiste prescrit par Sganarelle pour la femme de Thibaut. Quant à Lucas, il sert à la scène de pugilat de rigueur dans ce genre de comédie : sur la recommandation de Martine, il bat Sganarelle jusqu'à lui faire avouer qu'il est médecin. Enfin Jacqueline est la servante au franc parler, pleine d'un bon sens qu'elle oppose à l'extravagance de son maître ; elle comprend d'où vient la maladie de Lucinde...

Le jargon mis dans la bouche de tous ces personnages comporte les déformations habituelles du français des paysans : désinence de la première personne du pluriel après l'emploi de « je » (« j'avons », « je savons »...) et barbarismes dans la conjugaison (« j'en sis » pour « j'en suis », « ils avont » pour « ils ont ») ; jurons (« Parguenne », « Testigué », « par ma figué »...) ; mots écorchés (« paroquets » pour « perroquets », « charcher » pour « chercher »...) ; termes familiers (« ne lantiponez point ») ou imagés (« il a quelque petit coup de hache à la tête » pour dire « il est un peu fou », « la pauvre creature en est devenue jaune comme un coing »...) ; usage des dictons le plus souvent emprunté au monde de la campagne (« où la chèvre est liée, il faut bian qu'alle y broute¹¹ »).

Et c'est dans ce jargon que sont énoncées maintes absurdités : Lucas soutient que Sganarelle « a gari des gens qui étians morts » (*Le Médecin malgré lui*, Acte II, sc. 1, p.744), Thibaut dit que sa femme est « est malade d'hypocrisie ». La description clinique que Thibaut donne de la maladie de sa femme multiplie les paronomases comiques (« Alle a de deux jours l'un, la fièvre quotiguenne avec des lassitules... parfois, il lui prend des syncoles, et des conversions... »¹²). Le sous-entendu est clair : le pauvre paysan veut employer un vocabulaire médical qu'il ne maîtrise pas, ses multiples confusions le désignent comme un ignare. Rien d'étonnant, donc, à ce qu'il accepte sans broncher la prescription inepte de Sganarelle.

Mais surgissent également dans cette langue des répliques d'une franche lucidité, où le bon sens s'exprime sans gêne et sans les détours exigés du langage policé : la

nourrice Jacqueline, dans *Le Médecin malgré lui*, dit franchement à Géronte : « la meilleure médeçaine, que l'an pourrait bailler à votre fille, ce serait, selon moi, un biau et bon mari » (*Le Médecin malgré lui*, Acte II, sc.1, p.744). Nous touchons ici à une autre des fonctions du langage populaire : dire ce que le langage châtié, corseté par les bienséances, ne peut exprimer, en particulier les exigences du corps.

Dans *Don Juan*, c'est tout l'acte II qu'on peut lire comme une comédie linguistique et sociale. Il introduit un divertissement pastoral qui tranche avec le reste de l'intrigue, où les remontrances de Don Elvire et de Don Luis, les menaces des frères d'Elvire, puis la mystérieuse statue du Commandeur font peser une lourde tension. L'acte II fait encore alterner plusieurs registres. La première scène, où Pierrot raconte à Charlotte comment il a sauvé Don Juan de la noyade est une pastorale amoureuse : le jeune homme, enhardi par son acte héroïque, déclare son amour à la belle villageoise. Survient dans la scène 2 Don Juan qui séduit Charlotte, d'abord un peu réticente, mais vite conquise. La scène 3 est celle du combat burlesque entre Pierrot et Don Juan : l'ingrat met en fuite son sauveteur. Arrive alors Mathurine, autre conquête de Don Juan : les deux femmes se disputent en jargon paysan, chacune pensant être la seule auprès de qui Don Juan s'est engagé.

Dans le récit que fait Pierrot du sauvetage de Don Juan, Molière ne s'est pas contenté de mentionner des faits. A travers le jargon paysan, c'est une fois de plus un stéréotype qu'il campe. Si courageux qu'il soit, Pierrot s'adonne, avec son compère Lucas, à des divertissements de bas étage : « j'esquions sur le bord de la mar, mo et le gros Lucas, et je nous amusions à batifoler avé des mottes de tarre, que je nous jesquions à la tête : car comme tu sais bian, le gros Lucas aime à batifoler, et moi per fois je batifole itou » (*Don Juan*, Acte II, sc.1, p.859).

Bon nageur, mais piètre orateur, il s'égare en énumérant toutes sortes de circonstances accessoires inutiles (le pari qu'il a fait avec Lucas) et ne procède que par accumulations (« et pis j'avons tant fait cahin, caha, que je les avons tirés de gliau, et pis je les avons menés cheu nous auprès du feu, et pis ils se sont dépouillés tous nus pour se sécher, et pis il y en est encore venu encore deux de la même bande qui saguiant sauvés tout seul, et pis Mathurine est arrivée là à qui l'on a fait les doux yeux... » (*Don Juan*, Acte II, sc.1, p.859). Enfin, d'autres répliques ne servent qu'à mettre en évidence sa stupidité (« et pis tout d'un coup je voyais que je ne voyais plus rien », *Don Juan*, *Ibid.*) ou celle de son ami, qui refuse de secourir les naufragés sous prétexte qu'il a perdu son pari (« Allons, Lucas, ç'ai-je dit, tu vois bian qu'ils nous appellent : allons vite à leur secours ; non, ce m'a-t-il dit, ils m'ont fait pardre », *Don Juan*, *Ibid.*). Le parler paysan est donc au service d'un comique qui n'est pas seulement langagier, mais s'exerce aux dépens d'un stéréotype, celui du paysan grossier, certainement conforme aux attentes du public citadin de la

comédie. Quant à l'art d'aimer de Pierrot, il est tout aussi éloigné de celui d'Ovide que ne l'était celui des paysans de Sorel : « Je t'ajette sans reproche des rubans à tous ces marciars qui passent, je me romps le cou à t'aller dénicher des marles, je fais jouer pour toi les vielloux quand ce vient ta fête, et tout ça comme si je me frappais la tête contre un mur » (*Don Juan, Ibid.*) déclare-t-il à Charlotte.

Celle-ci s'exprime, du moins dans cette scène, sur le même registre. Et chez elle également, le parler paysan s'associe à la bassesse des préoccupations et à l'expression sans détour de la sensualité. L'exploit de son amoureux ne semble guère l'intéresser. C'est le beau naufragé qui est au centre de ses interrogations : « Ne m'as-tu pas dit, Piarrot, qu'il y en a un qu'est bian pu mieux fait que les autres.... Est-il encore cheu toi tout nu, Piarrot ?... Perma fi, Piarrot, il faut que j'aille veor un peu ça » (*Don Juan, Ibid.*). A l'évidence, elle est déjà une victime toute prête pour succomber à la séduction. Or face au noble séducteur, dans la scène qui suit immédiatement ce dialogue, Charlotte va user d'un registre linguistique très différent. Elle exprime en effet ses réticences dans un français très policé : « j'aurais toutes les envies du monde de vous croire, mais on m'a toujours dit, qu'il ne faut jamais croire les Messieurs, et que vous autres Courtisans vous êtes des enjôleurs, qui ne songez qu'à abuser les filles » (*Don Juan, Acte II, sc.2, p.865*). C'est enfin sur un registre très soutenu, presque tragique et en total décalage avec celui de la scène précédente, qu'elle exprime ses ultimes résistances : « je suis une pauvre paysanne, mais j'ai l'honneur en recommandation, et j'aimerais mieux me voir morte que de me voir déshonorée » (*Don Juan, Ibid.*). Il est d'autant plus étonnant de la voir de nouveau s'adresser à Pierrot, dans la scène suivante, dans un jargon paysan de nouveau voué à l'expression de réalités triviales : « si je sis Madame, je te ferai gagner queuque chose, et tu apporteras du beurre et du fromage cheu nous » (*Don Juan, Acte II, sc.3, p.868*) lance -t-elle à son amoureux jaloux.

Cela ne gênait donc pas Molière de prêter à un même personnage, dans deux scènes consécutives, deux niveaux de langue très éloignés. Le principe d'adéquation entre le niveau de langue et la teneur des propos (*l'aptum*, la convenance) est plus important que le principe de vraisemblance qui commanderait de conserver le même registre linguistique dans toutes les répliques de Charlotte. On ne peut parler d'honneur et de vertu en jargon paysan. Cela confirme la fonction comique d'un tel niveau de langue : il s'agit de représenter des personnages ridicules et vulgaires pour un public bourgeois ou aristocratique, dans tous les cas instruit et citadin.

Dans la dernière scène de l'acte II, Charlotte retrouve définitivement sa condition de paysanne. Dans la dispute ridicule avec Mathurine autour de Don Juan, les deux femmes font usage du parler paysan, ce qui met d'autant plus en évidence leur naïveté face à l'habileté du séducteur pour se tirer d'une situation aussi délicate.

Deux scènes de *Monsieur de Pourceaugnac* (Acte II, scènes 7 et 8) reproduisent une situation similaire : deux femmes se disputent en jargon paysan autour d'un homme dont elles revendiquent chacune la qualité d'épouse. On peut considérer ces deux scènes comme une réécriture de celle de *Don Juan*, mais en fait le contexte est bien différent : c'est Monsieur de Pourceaugnac qui est la dupe, alors que dans *Don Juan*, ce sont les paysannes qui sont trompées. Dans *Monsieur de Pourceaugnac*, Eraste, l'amant de Julie, est bien décidé à faire échouer le mariage de celle-ci avec l'avocat limousin Pourceaugnac. Il a recours à deux comparses, Lucette et Nérine, qu'il charge de faire irruption devant Pourceaugnac et son futur beau-père Oronte en se faisant passer chacune d'elle pour l'épouse cachée de l'avocat. Il s'agit de ruiner la réputation de Pourceaugnac en le faisant passer pour un suborneur polygame et d'amener ainsi Oronte à reprendre son engagement. On entend donc tour à tour Lucette s'exprimer en jargon occitan (Acte II, scène 7) et Nérine en jargon picard (Acte II, scène 8).

S'il s'agit une fois de plus de faire rire le public parisien aux dépens d'un « limousin » qui accumule dans sa personne tous les traits de la balourdise provinciale, clin d'œil évident à Rabelais, la comédie linguistique passe par d'autres voies. Si gauche qu'il soit, Monsieur de Pourceaugnac s'exprime dans le français policé de la bonne société. Ce sont les jargons des deux paysannes qui font rire, non pas toutefois aux dépens de celles-ci, mais de celui qu'elles parviennent à duper.

Molière a certainement forgé le jargon de Lucette à partir des patois occitans qu'il connaissait quelque peu pour avoir séjourné douze ans de la midi de la France, mais il a surtout veillé à laisser ses répliques intelligibles en y insérant au besoin quelques gallicismes : le public devait comprendre le sens global des reproches que Lucette adresse à Pourceaugnac : celui-ci l'a épousée voilà sept ans à Pezenas (« *yeu bous declari que yeu soun sa fenno, et que y a set ans, Moussur, qu'en passan à Pezenas el auguet l'adresse dambé sas mignardisos, commo sap tapla fayre, de me gaigna lou cor, et m'oubligel praquel moyeu à ly douna la man per l'espousa* », « Je vous déclare que je suis sa femme, et qu'il y a sept ans, Monsieur, qu'en passant à Pézenas, il eut l'adresse, avec ses mignardises, comme il sait si bien le faire, de me gagner le cœur et m'obligea par ce moyen à lui donner la main pour l'épouser », Acte II, sc.7, p.234), puis l'a quittée au bout de trois ans sous prétexte d'affaires à régler dans sa ville natale (« *Lou trayté me quitel très ans après, sul preteste de quelques affayres que l'apelabon dins soun país* », « Le traître me quitta trois ans après, sous le prétexte de quelques affaires qui l'appelaient dans son pays », *Ibid*). Partie à sa recherche, elle arrive juste à temps pour empêcher ce criminel mariage (« *m'oupousa en aquel criminel mariatge, et confondre as elys de tout le mounde lou plus méchant day hommes* », (je suis venue) « pour m'opposer

à ce mariage criminel et confondre aux yeux de tout le monde le plus méchant des hommes », *Ibid.*). Même jeu en jargon picard de la part de Nérine dans la scène suivante (« *Ah je n'en pis plus, je sis toute essouflée. Ah finfaron, tu m'as bien fait courir, tu ne m'écaperas mie. Justiche, justiche ; je boute empeschement au mariage. Chés mon mery, Monsieur, et je veux faire pindre che bon pindar-là* », « *Ah ! je n'en puis plus, je suis tout essoufflée ! Ah, fanfaron, tu m'as bien fait courir, tu ne m'échapperas pas. Justice, justice ! je demande empêchement au mariage. C'est mon mari, Monsieur, et je veux faire pendre ce bon pendar-là* », Acte II sc.8, p.235), doublé d'une dispute avec Lucette, puisque les deux femmes revendiquent chacune la qualité d'épouse de l'avocat limousin.

L'irruption de paysannes dans une assemblée bourgeoise est un ressort facile et courant du comique. Une fois de plus, il fait rire son public aux dépens des paysans. Le comique tient ici non seulement à l'écart entre les patois et le français, mais aussi aux contrastes entre les deux patois, l'un du sud, l'autre du nord. Accents, traits phonétiques spécifiques, déformations lexicales, tout oppose les répliques des deux femmes qui portent sur Pourceaugnac les mêmes accusations :

Lucette : Tout Pézenas a bist nostre mariage.

Nérine : Tout Chin-Quentin a assisté à no noce.

Lucette : Nou y a res de tant beritable.

Nérine : Il gn'y a rien de plus chertain (« *Lucette : Tout Pézenas a vu notre mariage. Nérine : Tout Saint-Quentin a assisté à notre noce. Lucette : Il n'y a rien d'aussi véritable. Nérine : Il n'y a rien de plus certain* », Acte II sc.8, p.236).

Mais Molière va plus loin. La véritable risée du public est bien sûr Pourceaugnac, limousin égaré à Paris et prêt à tomber dans tous les pièges qu'on lui tend. Plus que le paysan, ici, c'est le provincial, dont la tenue, les manières, et toute la personne font rire. Dès son entrée en scène, il apparaît comme victime toute désignée : « Hé bien quoi ? qu'est-ce ? qu'y a-t-il ? Au diantre soit la sotte Ville, et les sottes Gens qui y sont : ne pouvoir faire un pas sans trouver des nigauds qui vous regardent, et se mettent à rire ! » (*Monsieur de Pourceaugnac*, Acte I, sc.3, p.206). Dupe jusqu'au bout, c'est à l'intrigant Sbrigani, qui n'a cessé de le berner, que Pourceaugnac adresse son ultime réplique : « Adieu. Voilà le seul honnête homme que j'ai trouvé en cette ville » (*Monsieur de Pourceaugnac*, Acte III, sc.5, p.246).

Les formes du langage populaire et paysan deviennent donc, aux XVI^e et XVII^e siècles, une ressource fréquente du comique dans la fiction narrative et la comédie. Elles sont dévaluées comme des usages spécifiques aux couches sociales les plus basses et ne servent qu'à des échanges triviaux ou ridicules. Ceux qui parlent ainsi

sont généralement présentés comme des êtres frustes et gauches : le clivage linguistique est le reflet de la hiérarchie sociale. Certes, quelques facéties de Des Périers, quelques scènes de Molière permettent à la langue populaire et à ses locuteurs de prendre une revanche sur les demi-savants, régents, médecins et autres importants qui se targuent de bien parler. Le langage populaire et paysan est cependant confiné dans les genres littéraires mineurs et présenté comme le marqueur par excellence du déclassé social et culturel, à une époque où la codification des bons usages linguistiques devient un des piliers essentiels de l'unification de la nation française¹³.

Notes

1. J.-F. Courouau, *Et non autrement. Marginalisation et résistance des langues de France (XVI^e-XVII^e siècles)*, Genève, Droz, Cahiers d'Humanisme et Renaissance, n°108, 2012, p. 122.
2. Une telle comédie linguistique a cependant des antécédents probablement bien connus de Rabelais. Comme le rappelle encore J.-F. Courouau (*Et non autrement...op. cit.*, p.131), c'est au théâtre qu'on doit les premières mises en scène du plurilinguisme : Aristophane introduit divers dialectes grecs dans ses comédies, et Plaute la langue carthaginoise dans son *Pœnulus*. La *Farce de Maître Pathelin* exploite également les ressources du comique linguistique (Pathelin feint de parler dans son sommeil plusieurs langues, parmi lesquelles le limousin, le picard, le normand, le breton et le lorrain). Enfin, comme on sait, les répliques en français latinisé de l'écolier limousin sont empruntées à la préface « Aux lecteurs de ce présent livre » du *Champfleury* de Geoffroy Tory (Paris, 1529). L'intérêt de Rabelais pour la diversité linguistique inspire encore l'épisode de la rencontre de Pantagruel et Panurge (*Pantagruel*, ch.IX), sans qu'il y soit question, néanmoins, de niveaux de langue.
3. Pour signifier « nous traversons la Seine de l'aube au crépuscule... » (*Pantagruel*, ch.VI, p. 329). Toutes nos citations s'appuient sur le texte de l'édition des *Cinq livres* par J. Céard, G. Defaux et M. Simonin, Paris, Le livre de poche, collection « La Pochothèque », 1994.
4. Vêê dicou gentilastre, Ho saint Martiault, adjouda my ! Hau, hau laissas à quau, au nom de dious, et ne me touquas grou ! : « Attention, je vous dis, mon gentilhomme. Oh, saint Martial, au secours ! Oh, oh, laissez-moi, au nom de Dieu, et ne me frappez pas trop ».
5. p. 77. Édition retenue : Bonaventure des Périers, *Nouvelles créations et joyaux devis*, édition de K. Kasprzyk, Paris, Société des Textes Français Modernes, 1997.
6. *Nouvelles créations*, p. 258. « Par la mère de Dieu, j'ai vu le roi d'aussi près que ce chien : il a le visage comme un homme. Mais je parlerai bien à ce beau sergent qui a mis avant-hier ma charrette et mon bœuf en la main du roi. Mère de Dieu, il n'a pas la main plus grande que moi ».
7. *Nouvelles créations*, p. 257. Chez Des Périers, la phrase en dialecte « permet à l'auteur de restituer la perspective qui est celle du personnage dans la situation où il se trouve en ce moment précis... l'énonciation dialectale ... rend compte de la perception intérieure adoptée par le narrateur », de sorte que « le parler original est associé au plaisir ressenti par l'auteur, potentiellement partageable par ses lecteurs » (J.-F. Courouau, *Et non autrement... op. cit.*, p. 146). Un souci de couleur locale, absent chez Rabelais, anime les historiettes de Des Périers.
8. Charles Sorel, *Histoire comique de Francion*, livre VII, p.332. Nous suivons le texte de l'édition de F. Garavini, Paris, Gallimard, collection « folio », 1996.
9. *Histoire comique de Francion*, livre VII, p.336-337. Sur le parler paysan dans le *Francion*, voir H.D. Béchade, *Les romans comiques de Charles Sorel. Fiction narrative, langue et langages*, Genève, Droz, 1981 (en particulier, p. 249-254).

10. Dans son article « Burlesque et paysannerie. Etude sur l'introduction du patois parisien dans la littérature française du XVII^e siècle », *CAIEF*, 9, 1957, pp.250-270, F. Deloffre remarque que Sorel fait preuve d'une « audace calculée » et d'une « timidité consciente » dans son emploi du parler paysan. Il se refuse à aller jusqu'au solécisme. F. Deloffre cite d'ailleurs une observation de Sorel dans les *Remarques sur les XIV livres du Berger Extravagant* (1628) : « Si les lecteurs ont de l'esprit, ils ne prononceront pas les propos du paysan comme ils les trouveront écrits, mais comme ils devraient être ; afin qu'ils soient dans la naïveté, qu'ils disent : *Vartigué, je serions bien fin*, au lieu de dire *nous serions* ». F. Deloffre attribue cette retenue à l'évolution du goût du public à une époque où, sous l'influence de Malherbe, Balzac, Vaugelas, de l'Académie française, se précise nettement la distinction entre un usage correct et un usage incorrect du français.

11. Dans *Le Médecin malgré lui*, les principales occurrences du parler paysan sont dans les scènes suivantes : Acte I, sc.4 et 5 ; Acte II, sc.1 à 4 ; Acte III, sc.2 et 3. Toutes les expressions indiquées ici proviennent de ces passages. Edition retenue : Molière, *Œuvres complètes*, édition de G. Forestier avec C. Bourqui, Paris, Gallimard, collection « La Pléiade », 2010. Pour *Le Médecin malgré lui*, T.1, p.727-766.

12. *Le Médecin malgré lui*, Acte III, sc.2, p.757. Réplique ensuite « traduite » par Sganarelle (une fois que les braves paysans lui ont donné de l'argent !) : « Vous dites que votre mère est malade d'hydropisie, ... qu'elle a la fièvre, ... et qu'il lui prend, parfois, des syncopes, et des convulsions... »).

13. Voir P. Cohen, « Illustration du français et persistance des langues régionales. La pluralité linguistique dans la constitution des idéologies sociales en France à l'époque moderne ». In *Lyon et l'illustration de la langue française à la Renaissance*, sous la direction de G. Defaux avec la collaboration de B. Colombat, Lyon, ENS Éditions, 2003, p.147-167. P. Cohen remarque que « l'illustration et la dissémination du français à l'époque moderne ne sont pas conçues comme deux aspects d'un même projet d'unification linguistique de tous les habitants du royaume. Elles dépendent plutôt de la reproduction d'une société polyglotte, dans laquelle les différences linguistiques soulignent et dessinent les différences sociales ».



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Langage familier : tabou ou atout pour l'enseignement-apprentissage de l'oral du français en Chine ?

TANG Na

Université des Études internationales du Sichuan, Chine
tangna0@163.com

Reçu le 20-04-2018 / Évalué le 08-05-2018 / Accepté le 27-05-2018

Résumé

Enseigner le français tel qu'il se parle serait une horreur ? Tant en France qu'en Chine le statut du langage familier dans l'enseignement du français reste très discutable. Beaucoup de gens le jugent trop « grossier », même « hors norme », et pensent, selon leur expérience et la tradition didactique, qu'il faudrait l'éviter ou même l'exclure de la classe afin d'assurer « le bon usage » de la langue française. En fait, l'enseignement-apprentissage de toute langue ne doit absolument pas se passer du langage familier ; il représente l'usage quotidien de la langue, son oralité est pratiquée par la grande majorité des Français. En comparaison avec le français standard, il s'avère probablement plus favorable quant à la réalisation des objectifs communicationnels et pragmatiques de la langue. Qu'est-ce que le registre familier ? Quel est son rôle dans l'enseignement du FLE ? Comment traiter la relation entre le langage standard et le langage familier afin d'améliorer les compétences de compréhension orale et de production orale en enseignant et apprenant le français familier ? Ces questions nous intéressent et ont amené à la rédaction de cet article.

Mots-clés : registre, langage familier, communication verbale

通俗语：中国法语口语教学中的禁忌还是王牌？

提要：无论在法国还是在中国，法语教学中的通俗语都饱受争议。不少人认为通俗语太粗俗，难登大雅之堂，应该将其屏蔽甚至完全排除在课堂之外以确保法语的正确使用。事实上，任何一门语言的教与学都无法脱离最终的实用性。通俗语才是和大多数法国人日常生活息息相关、每天都在说的语言。与标准法语相比，通俗法语在强调语言交际功能和语用功能实现方面或许更胜一筹。究竟何为通俗语？它在法语教学中扮演着怎样的角色？我们应该怎样处理标准语和通俗语的关系并通过教授和学习通俗语来提高交际中的听说能力？这些都是本文将要探讨的问题。

关键词：语级；通俗语；口语交际

Familiar Language: A Taboo or Hero for The Speaking French Teaching & Study in China?

Abstract

The dispute has never stopped surrounding the use of familiar language in the French teaching and study no matter in France or China. Lots of people consider that the familiar language is really vulgar which is not an appropriate type of language for the elegant scenarios, and the same people insist that this kind of language should be locked out of the classroom in order to ensure the correct and authentic usage of French. As a matter of fact, every type of language will never be isolated from the final practical use. The familiar language has the most intimacy with the daily life of the French people and it's the language that they are using every single day. Compared with the standard French, the familiar language might be even more important in terms of communication and pragmatics. How to define the meaning of familiar language? What is its role in the teaching and study process of French? How to properly clarify the relationship between standard French and familiar language to further improve students' listening and speaking ability in communication? These are the questions to be discussed in this article.

Keywords: Language Level, Familiar Language, Speaking Language Communication

Introduction

De nos jours, avec l'essor de l'informatique et des nouvelles technologies, la priorité du langage standard et la diversité des supports multimédia mettent au défi l'enseignement du français en Chine : le français qu'on entend à la radio, à la télévision, sur internet et dans les paroles accompagnant diverses musiques est très éloigné de celui qu'on apprend en classe. Le décalage se révèle davantage lors de la communication verbale entre un étudiant chinois et une « bande » de Français natifs : ils ne se comprennent pas entre eux et l'étudiant chinois ne sait pas comment s'intégrer à un tel groupe. La pauvreté lexicale n'en est que le bouc émissaire, c'est notamment l'inégalité des registres linguistiques qui constitue la cause principale et profonde de cette incompréhension, en plus de la culture et de la pensée. Effectivement, la plupart des expressions courantes surtout orales relèvent du registre familier, qui est presque marginalisé et même méprisé en classe traditionnelle.

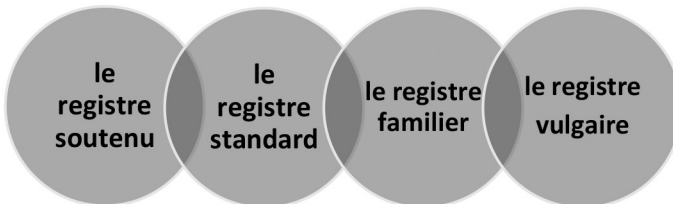
Selon l'approche communicative, l'enseignement du FLE doit prendre en compte à la fois les variations vivantes et la formation des compétences sociolinguistiques et interculturelles, afin que les étudiants soient outillés et s'adaptent mieux aux particularités des contextes réels. Délivrer la communication verbale du poids de la norme linguistique en profitant du langage familier, c'est ce que

nous envisageons de faire. Dans la première partie, cet article traite plutôt les problèmes des notions : définition, distinction, caractéristiques et état présent du langage familier en Chine ; dans la deuxième partie, nous essayerons d'analyser l'importance du langage familier pour la communication orale ; enfin, nous finirons par donner quelques pistes pour améliorer l'enseignement-apprentissage de l'oral et le rendre plus efficace.

1. Langage familier exclu du « bon usage »

1.1. Notion du registre familier

Enseigner une langue, c'est, dans une certaine mesure, renseigner les apprenants sur sa variabilité, qui résulte surtout des transformations formelles et qui devient plus marquée selon tel ou tel registre de langues. Le registre familier, mis à l'écart des registres soutenu et standard qui, considérés comme le socle indéfectible de l'écrit, apparaît un peu « naïf » suite à ce préjugé. Reflet d'une réalité sociologique complexe, le registre familier, entendu au sens large, pose un problème évident de bornage. Nous avons l'habitude de classer simplement tout ce qui est en dehors de la norme dans une seule catégorie intitulée « le reste » en pensant que celle-ci nous rend des fois mal à l'aise ou même honteux dans la majorité des contextes linguistiques. En fait, pour clarifier cette question, il est primordial d'illustrer de quoi est composé le registre familier et en quoi il se différencie des autres registres. Nous parlerons du premier point dans la partie suivante, alors que le dernier, nous allons le traiter maintenant. Il ne semble pas y avoir de consensus quant au nombre et à l'appellation des différents registres de langue. Étant donné qu'une typologie à quatre registres revient le plus souvent, nous nous en servirons dans cet article comme la base de notre recherche. Dans ce schéma, nous tentons d'aligner, en les enchaînant, quatre cercles correspondant aux quatre registres.



Les zones de coïncidences remplacent la frontière nette et transmettent une idée floue de la relation entre ces registres. On dirait que la place intermédiaire du registre familier-entre le langage standard et le langage vulgaire-implique la complexité de sa définition. Selon Mercier, on adopte naturellement le langage familier « *lorsqu'on est en compagnie de parents, d'amis ou d'autres personnes*

avec lesquels on se sent à l'aise, dans une situation qui favorise les échanges spontanés. La langue orale est le lieu privilégié du registre familier, alors que la langue écrite est le lieu privilégié du registre soigné. » Le registre familier est propre à un vocabulaire peu surveillé, employé entre parents, amis et collègues. Ajoutons encore la définition donnée dans *le Petit Robert* : un registre de langue utilisé dans la vie de tous les jours, dans les conversations non formelles, en remplacement d'un langage plus soutenu. Il se distingue de l'argot, qui est utilisé par une communauté ou un groupe social particulier, car le langage familier est utilisé par tout le monde, quel que soit son milieu social. De ce fait, notre article aura pour sujet le langage familier qui appartient au langage courant tout en étant différent des langages standard et vulgaire, ainsi que des deux zones de coïncidences partagées avec ceux-ci.

1.2. Caractéristiques linguistiques

1.2.1. Au niveau phonétique

Il arrive aux enseignants d'entendre se plaindre les apprenants en ce qui concerne le vocabulaire incompréhensible employé par les Français, ils ne se sont cependant pas rendu compte de l'erreur de confondre le vocabulaire et la prononciation. En fait, ce qui les empêche de mieux saisir le sens, c'est avant tout la variation phonétique qui caractérise a priori le parler familier par l'omission des consonnes, la déformation des voyelles, l'élision du « tu », etc. : en fin de compte, les symptômes (ou bien on dirait « les erreurs ») d'un français « mal parlé » aux yeux des linguistes académiques. Pour exposer cette variation, nous nous appuyons sur les exemples typiques mentionnés dans le tableau ci-dessous.

| | Mots ou expressions | Prononciation familière |
|---------------------------------|---|--|
| Omission des consonnes | Il faut qu'elle soit ... | # faut qu'ette soit... |
| Déformation des voyelles | aussi : [osi] voilà : [vwala] et puis : [epy] | aussi : [ɔsi] voilà : [vla] et puis : [epi] |
| Élision de la voyelle du « tu » | Tu es au courant ? | Tɛ es au courant ? |
| Disparition des sons | Mais enfin | Mais enfin [maf ɛ̃] |
| Rapidité du débit | Papa, que ferez-vous cet après-midi si le quatre-quatre ne démarre pas ? – je ne sais pas, demande à maman. | P'a, qu'est-ce vous f'rez ç't aprèm si l'quat'-quat' i' démarre pas ? –Ch'sais pas, d'mande à M'man. |

1.2.2. Au niveau de la morphosyntaxe

La principale différence entre le langage familier et le langage logique tient à la façon de construire la phrase. En plus des mots, les phrases restent la plus petite unité d'élaboration du discours. Dans la langue parlée, la notion des phrases au sens grammatical s'efface. Dans le registre familier, elle semble déchirée, inorganisée, interrompue et même inachevée sans prendre en compte des critères formels. Autant le langage écrit se sert de la subordination, autant la langue parlée, pratique la juxtaposition². Figurons-nous que les gens parlent en suivant leur pensée, et puis ils s'arrêtent quand ils ne se rappellent plus, ils reprennent alors une autre phrase après avoir abandonné la précédente, ils hésitent et finissent par revenir à l'origine. Les phrases, qui se divisent en petites entités par le biais des procédés grammaticaux (inversion, répétition, pronoms, suppression et emploi à forte dose de ponctuation etc.), se construisent seulement pour satisfaire au syntagme. Il en résulte qu'un désordre apparent assure une expression plus entière et plus transparente de la pensée. L'expression sémantique à l'oral se réalise donc selon un processus tout à fait contraire de celui de l'écrit. A l'aide du tableau ci-dessous, nous pouvons constater le fait qu'au langage familier la spontanéité, l'affectivité, l'expressivité, l'exagération ainsi que la liberté dominent absolument sur la grammaticalité.

| | Registre standard | Registre familier |
|--|---|--|
| Inversion | Sophie ne veut pas aller avec nous ! | Elle veut pas aller avec nous, Sophie ! |
| | Cet objet est amusant. | C'est marrant ce truc. |
| Répétition | La femme d'un collègue du bureau a eu un bébé. | Au bureau, un de mes collègues, sa femme, elle a eu un bébé. |
| Juxtaposition Pronom Ponctuation | L'homme que tu vois là-bas assis sur le banc est celui que j'ai rencontré hier à l'aéroport ! | Regarde ! L'homme ! Il est assis là ! sur le banc ! Je l'ai croisé hier à l'aéroport ! |
| Juxtaposition | Quant à moi, je n'ai pas le temps de penser à cette affaire ! | Du temps, voyons ! est-ce que j'en ai, moi, pour penser à cette affaire-là ! |

1.2.3. Au niveau du lexique

Le lexique ne stagne jamais, nous ne pouvons pas en parler sans parler de son évolution. Il est évident que les formes et les significations des mots varient plus fréquemment à l'oral (familier et vulgaire) qui autorise une grande liberté.

Généralement, les mots familiers se caractérisent par leur diversité et leur instabilité. C'est également pour cette raison que certains linguistes choisissent de les marginaliser de peur qu'ils ne dégradent le langage bien soigné. En réalité, la grossièreté qui fait problème existe plutôt au sein des communautés dans le registre vulgaire, alors que le lexique familier, plus proche de la vie réelle, employé par tout le monde, ajoute très souvent une belle vitalité à la langue française. D'ailleurs, c'est le lexique qui amuse le plus et qui est le plus ouvert aux innovations³ et son omniprésence dans tous les médias nous oblige aussi à mieux le connaître et le faire apprendre sans tarder. Le lexique familier varie beaucoup selon le type de procédé qui a présidé à la formation de ses mots, par exemple : l'ellipse, la troncation, le recours à certains verlan, l'emprunt, le néologisme, la préfixation ou la suffixation etc.

| Registre familier | Registre standard |
|-------------------|-------------------|
| fric | argent |
| bouffer | manger |
| écolo | écologique |
| rigolo/marrant | amusant |
| meuf | femme |
| ciné | cinéma |
| balade | promenade |

| Registre familier | Registre standard |
|-------------------|-------------------|
| moche | laid |
| se casser | s'en aller |
| s'éclater | s'amuser |
| Ta gueule ! | Tais-toi ! |
| cool | formidable |
| branché | très à la mode |
| piger | comprendre |

1.2.4. Autres caractéristiques

Dans l'oralité du langage familier, la structure grammaticale risque d'être détruite par des pauses arbitraires, une interruption inattendue, la rapidité du débit, l'inflexion de la voix ou encore des redoublements. Le recours aux « petits mots », tels que les interjections, les modalisateurs et les mots-phrases associés à l'expression des sentiments, garantit la transmission de la signification de manière implicite. C'est pour cela qu'on dirait que le langage familier relève du langage « affectif ». Les échanges avec ou sans ces petits mots produisent des effets bien distincts, « Tiens, Madeleine, salut ! » serait toujours plus connotatif que « Salut Madeleine ! », voyons maintenant la transcription d'un jeu de rôles :

Exemple :

- Voilà, on est arrivés.
- C'est marrant *ce truc...*
- Ah, c'est chouette... c'est quoi ?
- Un bateau mou.

- Écoute, c'est nul, l'art contemporain. *Moi*, je ne comprends rien. C'est *intello*, c'est *froid*.
- *Mais tu rigoles...Simon, mais enfin* regarde ! C'est de l'art, ça ?
- *Et...c'est quoi l'art, mon chéri, pour toi ?*
- *Ben l'art, c'est quand c'est beau*⁴.

Remarque :

C'est une conversation en couple au registre familier. Les mots soulignés font partie des « petits mots » qui permettent de mieux saisir les informations implicites : désaccord (*Ah*) - conflit (*moi, mais enfin*) - concession (*et, ben*). Et les mots en gras qui font preuve d'intimité sont les verbes ou adjectifs servant à qualifier un caractère ou à décrire une situation. En plus une bonne interaction s'est renforcée par l'emploi de l'impératif (*regarde !*). Bref, l'ensemble du dialogue sans subordonnée ni syntaxe compliquée, loin d'être formel ou grossier, fait réapparaître une communication quotidienne et dynamique.

1.3. Présence imperceptible du langage familier dans l'enseignement du français en Chine

Actuellement, en milieu universitaire, le registre familier n'est pas suffisamment considéré, soit qu'il s'affiche simplement en fin d'une leçon comme un savoir optionnel à connaître, soit que les enseignants le pratiquent seulement dans le cadre d'une compréhension orale en oubliant la production. Certains pensent même l'éviter sous prétexte de manquer de temps. Au cours de l'apprentissage débutant, personne n'ose nous apprendre à dire « c'est nickel/ chouette », tout le monde tombe dans l'unanimité en produisant « c'est bien ». Certes, il existe des livres faisant appel au langage familier à la librairie, mais l'enseignement classique s'en moque en les jugeant inutiles pour les études systématiques. Dans ces cas-là, la langue que nous enseignons n'est plus quelque chose de vivant, mais un squelette sec, décharné, éloigné de la vie réelle.

2. Langage familier incontournable et favorable à la communication verbale

D'après la linguiste Marina Yaguello, c'est sous sa forme parlée que la langue est la plus largement partagée⁵. Si nous écrivons presque de la même manière en respectant une série de règles conventionnelles, nous ne parlons jamais de la même façon. Comme les compétences sociolinguistiques s'acquièrent au contact des natifs, une communication verbale bien achevée dépend en quelque sorte d'une bonne maîtrise du parler familier.

2.1. Reconstruction de la confiance en soi et mise en valeur de la spontanéité

Ce qui caractérise le langage parlé, c'est qu'il ne craint pas de mettre en valeur des sommets de la pensée...Ce langage parlé se rapproche du langage spontané...s'oppose ainsi au langage grammatical⁶. Mais en réalité dans les activités pédagogiques en oral du FLE, la spontanéité risque d'être évacuée au lieu d'être respectée. Nous avons tellement peur de produire des mots inexacts qu'il nous manque du courage et de la confiance en nous-mêmes. Cependant quand nous pratiquons notre langue maternelle, lorsque nous nous adressons à des amis ou à des proches avec des mots familiers qui sortent naturellement de la bouche en fonction des situations de communication et de la psychologie relationnelle qu'elles suscitent. L'abus du langage standard peut être très discourtois envers ceux qui sont étrangers à leur réseau relationnel. En réalité la confiance en soi s'est bien rétablie une fois que nous avons reçu le signe de la réaction de l'interlocuteur. Effectivement, la spontanéité et la confiance en soi s'obtiennent par l'emploi du langage familier : plus on est naturel, plus on est spontané.

2.2. Rétablissement de l'équilibre écrit/oral

Cela fait des années que les enseignants du FLE se sont rendu compte du déséquilibre écrit/oral et commencent à en chercher le remède. Ils ont effectué, dans l'intention de corriger « cette marche boiteuse », de nombreuses tentatives : ajout d'un cours d'oral spécifique avec des lecteurs en immersion, jeux de rôles en classe, récitation des textes etc. Cependant, tout ce qui a été mis en œuvre dans ce domaine n'a produit que de petits effets, les apprenants sont toujours trop « timides » pour ouvrir la bouche. Sachons que nous ne pouvons jamais réussir à parler sans respecter la règle naturelle du langage parlé, un apprenant timide en classe peut être incroyablement bavard en public à la pause, il est évident que le noyau du problème ne consiste pas dans la timidité des étudiants mais dans des stratégies pédagogiques inappropriées. En français, langue écrite et langue parlée sont tellement éloignées l'une de l'autre qu'on ne parle jamais comme l'on écrit et qu'on écrit rarement comme on parle⁷. Quant à la prise en compte de cette différence écrit/oral, elle demande la mise en place des stratégies bien adaptées : pour le premier, des méthodologies strictes et rigoureuses ; pour le dernier, des façons de faire plutôt souples et flexibles. Le langage familier, apparemment inorganisé et réellement naturel, répond avec justesse aux objectifs de la communication quotidienne grâce à ses caractéristiques linguistiques. Il met tout le monde à l'aise, tant les enseignants que les apprenants, pour écouter et s'écouter, pour parler et se parler. Dans cette ambiance conviviale, chacun s'exprime et apprend en suivant

sa propre pensée sans aucun souci des fautes d'orthographe ni peur de perdre la face. C'est ainsi que nous atteignons l'essentiel de la communication. En phase débutante, ce procédé paraît surtout indispensable et efficace ; nous n'avons pas besoin de nous inquiéter en anticipant sur l'apprentissage du langage standard qui serait définitivement dans l'oubli à l'oral. Au contraire, il va alterner avec le langage familier et s'appliquer à une grande variété de contextes.

2.3. Transition pour une meilleure adaptation au marché du travail

Le monde d'aujourd'hui est tellement évolutif que nous ne vivons jamais dans la stabilité. Le français, en tant qu'un outil de communication, avec sa variété et sa mobilité, devrait se renouveler constamment et s'orienter vers la prise en compte des débouchés professionnels des apprenants. La plupart d'entre eux, après être diplômés, vont entrer sur le marché du travail et exercer des métiers ordinaires ; même si ceux qui vont s'engager dans « la haute société » auront besoin également d'échanger avec les gens qui parlent le langage familier. L'exclusivité du langage standard dans l'enseignement du FLE n'anticipe cependant pas assez la formation aux conditions réelles du travail des étudiants si bien que les nouveaux recrutés se trouvent souvent perdus devant la complexité de la communication orale quotidienne. Au contraire si l'université les avaient préparés à une transition langagière au préalable, ils auraient eu plus de chance de mieux s'adapter aux situations réelles du langage familier.

3. Intégration du langage familier dans la compréhension orale et la production orale

3.1. A quel moment et dans quelle mesure faire usage du langage familier ?

Dans les analyses ci-dessus, nous avons argumenté la nécessité de l'enseignement/apprentissage du langage familier et tout de suite se pose une première question : à quel moment et dans quelle proportion s'en servir en classe ? Selon notre expérience, il est plus judicieux de l'introduire en tenant au courant les apprenants, tout à fait comme la distinction de tu/vous, dès le premier cours d'oral. La « bonne dose » de langage familier à introduire dans les cours de FLE demeure le deuxième élément à bien discerner au cours des exercices pratiques. Elle ne devrait être ni trop ni peu, le premier provoque des préoccupations de dégradation du langage standard ; le dernier risque d'affaiblir l'oralité. L'idéal, ce serait moitié-moitié, mais en fait, cela nous mettra en difficulté pour l'exécution. La solution : nous commençons par une petite proportion du langage familier (cela ne veut pas dire l'exclusion) pour

que le langage standard s'ancre, petit à petit, nous augmentons sa dose toujours en le distinguant du langage standard. L'avantage est que les apprenants suivent en permanence les deux pistes, le décalage du langage ne va donc pas se produire. Le même processus continue jusqu'à ce qu'ils sachent alterner librement les deux registres selon les contextes.

3.2. Propositions pédagogiques favorisant la communication verbale

3.2.1. Acceptation de l'imperfection sur le plan de la prononciation

On est né différent avec les repères uniques de ses parents, tels sont les accents parlés par les gens différents. En Chine, une prononciation parfaite est considérée a priori comme indispensable avant de commencer l'apprentissage effectif de la langue française. Ce qui empêche en fait la réalisation de la communication orale et instaure une norme subjective de prononciation. Certes, une bonne maîtrise de la phonologie rend l'échange et les interlocuteurs agréables, mais cela ne veut pas dire que tout le monde est censé parler de façon neutre comme les présentateurs à la télé. Un petit accent marque avec justesse l'identité individuelle, ce n'est pas la peine de trop corriger la prononciation. Le relâchement, l'omission de « tu » ... tout ce qui nous aide à mieux comprendre la radio, la télé ou les films, ces ressources du langage familier, nous espérons les réemployer dans la vie quotidienne.

Sur le plan de la phonétique, le langage familier s'avère trop arbitraire par rapport au langage standard d'après certains linguistes ; pourtant, il est plus proche des situations de communication authentiques de la langue parlée : le rythme interrompu, la pause hésitante, l'intonation exclamative, etc. La recherche excessive de la fluidité et de la perfection dans l'apprentissage de la prononciation dissimule la vivacité d'une langue et la réduit à un ensemble de produits fabriqués à la chaîne : strictement et horriblement identiques, sans aucune différence. Ce qui est idéal, c'est, après des efforts de correction phonétique, de la laisser telle qu'elle est à condition que la prononciation ne trouble pas la compréhension.

3.2.2. Prise en conscience de la distinction des registres

En Europe, *Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* invite à faire travailler les variations de langue en vue de l'acquisition de la compétence sociolinguistique ; deux de ses composantes renvoient aux registres de langue : la prise en compte des différents « registres de formalisme » et la capacité de « repérer des remarques linguistiques propres à la classe sociale, à l'origine régionale ou

nationale, ou encore au groupe professionnel⁸ ». En Chine, le Programme national de l'enseignement du français élémentaire affirme que la distinction des registres selon les contextes reste également un des critères à respecter pour l'évaluation de la compétence orale⁹. En fait, dans les méthodes françaises, il n'est pas difficile de trouver des consignes de tâche orale visant à faire mobiliser les registres différents : « Donnez votre avis sur les œuvres. Utilisez les registres standard et familier¹⁰ ». La prise de conscience de la possibilité de combiner des registres linguistiques différents permet aussi de jongler avec une grande diversité d'interlocuteurs sans contrainte contextuelle ; c'est aussi un bon moyen de faire disparaître la phobie de la communication verbale.

3.2.3. De l'audio-visuel à l'oral, la spontanéité passe avant la syntaxe

Dans l'enseignement du français en Chine surtout en milieu universitaire, le grand écart entre les deux pôles-l'écrit et l'oral-ne cesse de nous décourager et nous fait réfléchir sur des questions de méthodologie. En fait, tout apprentissage doit respecter ses règles naturelles, l'apprentissage de l'oral n'y fait pas l'exception. L'acquisition de savoir-faire communicationnel (ou habileté) doit précéder celle des savoirs théoriques (règles de grammaire)¹¹. Ce qui est le contraire de ce que nous faisons généralement en Chine. Rappelons-nous, quand un bébé apprend à parler, il écoute et il imite sans avoir recours aux autres moyens plus complexes. Dans ce processus naturel, l'oral passe avant l'écrit, la spontanéité avant la grammaire raffinée. De ce fait, nous avons l'idée de faire appliquer cette règle biologique dans notre relation pédagogique aux apprenants au lieu de les assommer avec des normes réputées « sacro-saintes ». La communication verbale consiste d'une part à repérer les variantes à l'œuvre dans les différents degrés d'informations qu'on entend et d'autre part à les digérer afin de « produire » à son tour une prise de parole. Le développement de la production orale ne doit jamais se passer des sens, de la vue et de l'ouïe. Le parler familier fait partie du langage vivant et il lui est indispensable, il permet de découvrir la vie authentique des natifs en offrant une grande variété de contextes. Le cours d'audio-visuel-oral semble ne pas être suffisamment pensé et focalisé sur les compétences orales : nous présentons un document sonore/visuel, nous attendons les réponses « lues » de la bouche des apprenants et, après cela, nous procédons à une mise en commun magistrale. Voilà la formule rituelle du cours d'oral. Certes, il faut reconnaître que les mots familiers existent dans la plupart des documents sonores ; même s'ils décrivent des situations de communication très formelles, il n'est pas étonnant d'entendre quelques petits mots familiers porteurs d'humour intelligent ou de connotation culturelle. Nous proposons donc de laisser davantage de temps à l'écoute des apprenants

avant de clôturer la séance de cours. Il s'agit aussi de les encourager plutôt à s'exprimer spontanément avec des mots ou des phrases même un peu désorganisés, voire insignifiants au lieu de se creuser la tête pour chercher la syntaxe toujours grammaticalement exemplaire et la meilleure expression possible. La communication établie aide ainsi à fortifier la confiance en soi et les apprenants peuvent se sentir ainsi bien à l'aise. Plus ils sont à l'aise, plus ils font preuve de spontanéité, ce qui continue et renforce définitivement le « cercle vertueux ». Le langage familier, avec sa simplicité de forme et sa facilité de parole, permet de se débarrasser des contraintes structurales et linguistiques afin de mieux atteindre le but de communication. C'est pour cela qu'il est en quelque sorte un « automatisme » demandant un processus inconscient, implicite, plutôt qu'un savoir explicite et conscient de la langue. Seule une compétence implicite acquise à partir de modèles entendus, peut devenir « automatique », c'est-à-dire être utilisée de façon non consciente et spontanée¹².

3.2.4. La formule « analyse-imitation-représentation » et « l'étyage » de l'enseignant

Il faut bien réfléchir avant d'agir. Une activité orale doit être bien exploitée avant de laisser travailler les apprenants. La formule « analyse-imitation-représentation » est proposée afin de systématiser au maximum le cours d'oral. La seule chose qu'il faut, c'est du temps. L'analyse consiste à revenir sur les consignes données aux apprenants et à en déduire les informations implicites sous forme de remue-méninges : le lexique nécessaire, le contexte et le registre requis, etc. Le plus important, c'est de se donner aussi les possibilités d'une imitation par la démonstration positive de l'activité orale, soit par l'enseignant en solo, soit avec un étudiant-partenaire censé capable d'accomplir la tâche où sont regroupés tous les éléments mentionnés dans la première étape. Cette étape va servir d'exemple pour que les autres apprenants s'identifient facilement à leurs rôles en imitant la démonstration d'une façon correcte. Ici, l'exemple ne se limite pas forcément à une présence in situ, l'usage d'une simple séquence audio ou vidéo pourrait être suffisante et favorable. Et puis, ce serait un moment favorable au travail libre : individuellement ou en binômes, ce qui est essentiel, c'est que tout le processus de la pratique soit surveillé par l'enseignant qui joue son rôle de « l'étyage ». Il s'agit d'une sorte de guidage ou d'intervention pour assurer la bonne démarche de l'activité : les erreurs récurrentes à cause de l'homogénéité des apprenants, le mélange des registres dans le même contexte, les difficultés de compréhension entre les locuteurs, etc. L'enseignant circule parmi les apprenants et est prêt à donner un coup de main à tout moment. C'est la partie qui demande le plus d'effort

et de temps mais qui donne le plus de résultats tangibles. Disons-le clairement, le fait que toutes les corrections orales se fassent en phase d'imitation aboutira à une bonne qualité de représentation en public.

Conclusion

Dans l'intention d'un rééquilibrage de l'écrit et de l'oral et afin d'optimiser le cours d'oral, nous nous engageons dans la réflexion sur le statut du langage familier qui est pris depuis longtemps pour un sujet à éviter dans l'enseignement-apprentissage du FLE. Malgré la fluctuation de l'attention portée à cette question, l'article espère avoir montré les valeurs qu'il nous apporte pour l'amélioration de l'oral. C'est pourquoi l'article a posé le regard sur la variabilité du langage familier, et plus particulièrement, sur ses diverses applications dans la communication verbale. Comme le disait Christine Cuet : « Le français parlé doit être actuel, ni de style familier ni de style soutenu, au plus près du français des jeunes ou adultes modernes et cultivés¹³ ». Tout ce qui est analysé nous sert de « brise-glace » pour que le langage familier sorte du circuit de l'écrit et réinvestisse avec le langage standard l'enseignement/apprentissage de l'oral. Nous, les enseignants et les apprenants, sommes tous responsables de la mise en œuvre de cette transformation, celle d'un « tabou » en atout.

Bibliographie

- Bernet, C., Rézeau, P.1989. *Dictionnaire du français parlé : le monde des expressions familières*. Paris : Seuil.
- Cuet, C. 2011. « Enseigner le français en Chine, méthodologies nouvelles, perspectives ». *Synergies Chine*, n° 6, p. 95-103. [En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Chine6/cuet.pdf> [Consulté le 15 avril 2018].
- Gadet, F. 2007. *La variation sociale en français*. Collection l'essentiel français. Paris : Ophrys.
- Jollin-Bertocchi, S. 2008. *Les niveaux de langage*. Paris : Éditions Hachette.
- Lopes M.-J., Le Bougnec J-T. 2016. *Totem A2*. Paris : Hachette.
- Picard, G. 2012. *La compréhension orale des registres standard et familier chez des apprenants adultes en francisation de la région de Montréal*. Montréal : Mémoire de master, Université du Québec.
- Vallat, C., 2012. *Étude de la stratégie enseignante d'étayage dans des interactions en classe de Français Langue Étrangère (FLE), en milieu universitaire chinois*. Toulouse : Thèse de doctorat, Université Toulouse-Jean Jaurès.
- Vendryes, J.1921. *Le langage Introduction linguistique à l'histoire*. Paris : La renaissance du livre.
- Weber, C.2006. « Pourquoi les Français ne parlent-ils pas comme je l'ai appris ? ». *Le français dans le monde*, n° 345, p. 31-33.
- Weber, C.2013. *Pour une didactique de l'oralité, enseigner le français tel qu'il est parlé*. Paris : Éditions Didier.

Notes

1. Mercier, L. 2002. « Le français, une langue qui varie selon les contextes » dans le cadre de l'exposition Une grande langue ; *le français dans tous ses états*. Québec : Université Laval, p.50.
2. Vendryes, J. 1921. *Le langage Introduction linguistique à l'histoire*. Paris : La renaissance du livre, p. 209.
3. Motlikova, I., 2017. *Le langage familial dans l'enseignement du FLE*. Západočeská univerzita v Plzni Fakulta filozofická, p.24.
4. Lopes, M.-J., Le Bougnec, J.-T., 2016. *Totem A2*. Paris : Hachette. Extrait de transcription de la leçon 29, p.157.
5. Yaguello, M., Genouvrier, E., Colin, J.-P., 2003. *Le grand livre de la langue française*. Paris : Éditions du Seuil, p.317.
6. Vendryes, J., 1921. *Le langage Introduction linguistique à l'histoire*. Paris : La renaissance du livre, p.211-212.
7. Ibid., p.207.
8. *Cadre Européen Commun de Référence pour les langues*, conseil de l'Europe, 2001.
9. ACPF, 1999. *Programme national de l'enseignement du français élémentaire*. Beijing : Edition de l'Enseignement/Recherche des Langues étrangères.
10. Lopes, M.-J., Le Bougnec, J.-T., 2016. *Totem A2*. Paris : Hachette, p.103.
11. Germain, C., Netten, J., 2005. *Place et rôle de l'oral dans l'enseignement/apprentissage d'une L2*. *Babylonia 2*, p. 7-10.
12. Blanc-Vallat, C., 2016. « Impact du contexte d'enseignement/apprentissage sur la formation et les stratégies enseignantes en classe de Français Langue Etrangère (FLE), en milieu universitaire chinois », *Recherches en didactique des langues et des cultures*, les cahiers de l'Acedle, 13-1.
13. Cuet., C., 2009. « Élaboration d'un manuel de FLE pour l'enseignement en Chine : le poids de la norme linguistique », *Quel français enseigner : la question de la norme dans l'apprentissage/enseignement*. Paris : Éditions de l'École Polytechnique, p. 345-360.



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

De la lecture à la déconstruction du discours : relation entre la langue et la vision du monde dans les discours de François Hollande et d'Emmanuel Macron

LU Qiuyan

Université de Guangzhou, Chine
carolinelu2016@163.com

Reçu le 15-04-2018/Évalué le 20-05-2018/Accepté le 27-06-2018

Résumé

De notre compréhension de la lecture du discours, la langue est associée à une certaine vision du monde qui se cache généralement en arrière-plan. Cette constatation, qui s'appuie sur la théorie de Wilhelm Von Humboldt (1974), puis sur celle de Josiane Boutet (2002) n'en est pas moins pour un certain degré une déconstruction venant de la part de l'auditeur/lecteur, une vision du monde d'une tierce personne à part entière. Partant de cette hypothèse, la présente étude vise à mener une analyse comparative entre les discours de François Hollande et d'Emmanuel Macron, pour mieux comprendre la relation complexe entre la langue et la vision du monde.

Mots-clés : parole, vision du monde, discours

从话语的阅读到话语的解构：弗朗索瓦·奥朗德和埃马纽埃尔·马克龙 演讲中的语言与世界观的关系

摘要：根据我们对话语轨迹的解读，语言与隐藏在其背后的世界观是紧密相连的。这一看法是基于威廉·冯·洪堡特（1974）和乔西安·布泰（2002）的理论建立起来的。然而我们需补充的是，在一定程度上，话语轨迹的解读来自听众或读者的重构，一个独立于说话者的第三者的解读。带着这个假设，本研究将对分析弗朗索瓦·奥朗德和埃马纽埃尔·马克龙的演讲，期待更好地阐释语言与世界观之间的复杂关系。

关键字：语言；世界观；话语

From the lecture to the deconstruction of the discourse: relation between language and world view in the speeches of François Hollande and Emmanuel Macron

Abstract

From our understanding of the lane of discourse, language is associated with a certain view of the world that is usually hidden in the background. This finding, based on the theory of Wilhelm Von Humboldt (1974) and then on Josiane Boutet

(2002), is nevertheless for a certain degree a rereading from the point of view of the listener / reader, a vision of the world of a third person in its own right. Starting from this hypothesis, the present study aims to conduct a comparative analysis between the speeches of François Hollande and Emmanuel Macron, in order to better understand the complex relationship between language and the world view.

Keywords: language, world view, speeches

Introduction¹

Sans doute influencée par Wilhelm Von Humboldt, la thèse selon laquelle la façon dont on perçoit le monde dépend de la langue, connue sous le nom d'hypothèse Sapir-Whorf (HSW), rejetée auparavant dans sa version radicale, a rencontré un regain d'intérêt à la fin du XX^e siècle. Depuis cette hypothèse, la dialectique entre la langue et la vision du monde suscite de longues discussions sur la dichotomie de la langue et de la pensée d'une part, et celle de la diversité des énoncés discursifs et du social d'autre part. Cette double corrélation, celle de la langue et de la pensée, est une réflexion sur les enjeux philosophiques et interpersonnels reliés à la pratique langagière aussi bien qu'au cadre où nous vivons, aux domaines des travaux auxquels nous avons affaire.

Les vœux du Nouvel An du président aux Français sont susceptibles de deux intérêts : un intérêt relié à déposer le bilan de l'année précédente, à émettre les meilleurs vœux au peuple français et à la France ; un second intérêt favorisant un regain de confiance à l'échelle nationale tout en remodelant l'image personnelle du président et en partageant sa vision du monde. Le premier intérêt a l'air plus courant que le second, mais en réalité, le second n'en est pas moins essentiel à l'égard d'un nouveau président venant d'entrer en fonction. Nous nous proposons, dans le travail qui suit, de mettre en avant le second intérêt dans le cadre de la dichotomie de la langue et de la pensée.

L'objectif de cette présente étude est donc de mener une analyse comparative entre les vœux prononcés par le Président français Emmanuel Macron et par son prédécesseur François Hollande. À partir de l'approche de l'analyse du discours (l'AD), laquelle permettant d'analyser les paroles de ces deux personnages, le présent article abordera partant leurs images et leur vision du monde en arrière-plan. Nous avons opté pour une démarche consistant à partir de l'observation des formes linguistiques, issues de deux textes, ou plutôt de deux discours publics prononcés par les deux présidents successifs de France, pour tenter de mener une comparaison entre les fonctionnements syntaxiques, démonstratifs et interpersonnels des protagonistes, et pour comprendre la vision du monde représentée dans le sens global

de l'emploi de la langue. Le corpus de notre présente étude est considéré comme un exemple représentatif du français, issu du registre soutenu des vœux émis par le président lors de l'arrivée d'une nouvelle année. Ce sont des discours oraux transmis, directement ou indirectement, dans le monde entier par les médias, par suite desquels les téléspectateurs français ont la possibilité de recevoir les vœux venant de leur dirigeant, et comme ceux des autres pays, de comprendre la pensée et les projets à venir de la France.

Pour cerner cette question reliée à la dichotomie de la langue et de la pensée, nous avons pris appui sur les observations des usages langagiers dans les deux discours, en effectuant une analyse fréquentielle des mots reflétant une vision à l'égard des locuteurs eux-mêmes, une vision à l'égard de la France que les locuteurs ont eue ou auront à diriger, et une vision du monde au sein duquel ils tissent des liens interpersonnels et collectifs. La méthode adoptée est la méthode déductive qui prend sa base dans l'analyse du discours. Elle vise à élaborer une hypothèse sur la relation entre la langue et la vision du monde.

1. L'interaction pensée-langage chez W. Von Humboldt

Prenant son origine des vues de Humboldt, l'hypothèse de Sapir-Whorf se résume à ce que la structure du langage détermine la structure de la pensée. La linguistique ne tarit pas d'éloges sur ce postulat grandement et longuement énoncé et discuté, mais elle a tôt pris conscience de garder la distance avec lui. Le rapprochement entre deux idées (Humboldt et Sapir-Whorf) nous incite à revenir sur les conceptions humboldtiennes et à expliquer deux couples de notions qui s'influencent mutuellement. L'un se trouve dans le rapport entre le registre langagier et la pensée. L'autre dans le rapport entre la pratique langagière et le social. Notre propos n'est pas de dégager, dans les vues de Humboldt, ce qui s'éloigne des tendances linguistiques de son temps. Notre question est de savoir ce à quoi nous avons affaire dans ces deux notions. Qui plus est, nous sommes conduits à nous interroger sur l'évolution de ce postulat rejeté dans l'histoire de la linguistique et à redonner la lumière à un postulat commun sur ceci : l'activité langagière est comme une pratique sociale à part entière.

Nous touchons ici la médiation linguistique de Humboldt concernant l'aspect dialectique du rapport entre la pensée et la langue. Imbu de la philosophie du langage des lumières, Humboldt rétablit son postulat : « La langue est l'organe constitutif de la pensée. » (1974 : 53) En ce qui concerne la relation langage-pensée, Humboldt postule pour sa part non pas un dualisme, mais un monisme, une relation linéaire qui n'est pas réversible avec une articulation explicite :

L'homme s'entoure d'un univers sonore, afin de recueillir et d'élaborer en lui l'univers des objets. Les rapports que l'homme entretient avec les objets sont fondamentalement et [...] exclusivement réglés par la manière dont le langage les lui transmet. C'est par un seul et même acte qu'il tisse autour de lui la trame de la langue et qu'il se tisse en elle. (Ibid. :199).

Nous pourrions en déduire que Humboldt met l'accent sur la domination de la langue sur la pensée en considérant la première comme un outil d'expression de la seconde et la seconde, en contrepartie, est modelée par la première. C'est en considérant la dialectique qui existe entre la langue et la pensée chez Humboldt que son équipe de recherche a abouti à un tel constat : « dès que la langue se développe pour constituer à la fois une expression et une condition de la pensée, la langue en vient à «réagir» sur la pensée » (Leroux, 2006 : 387).

Partant de ce postulat, un autre couple de concepts entre dans le même cadre, subjectivité/ objectivité. De l'idée de Kerbrat-Orecchioni, la subjectivité réside dans le choix des énoncés discursifs. Nous proposons, pour notre part, que la subjectivité cache en son arrière-plan une vision du monde. Dès que l'énonciateur fait ses choix parmi le répertoire lexical que lui procure la langue, celle-ci devient un discours individuel. Bien que toujours sous le système de règles, le discours individuel ne soit plus une expression universelle, elle est teintée d'une couleur personnelle. Profitant de sa forme, ce discours individuel, parmi une masse de choix, porte en lui un enchaînement de pensée, une sorte de subjectivité. Lors de la mise à l'épreuve de l'intelligibilité des paroles dans le contact avec les autres, le discours individuel renforce sa subjectivité, car « en s'ouvrant à la médiation d'autrui, la subjectivité se raccorde à ce que l'espèce humaine a en commun et dont chaque individu possède une variation, mais telle qu'elle porte en elle le désir de s'accomplir et de se parachever dans le commerce des autres » (Von Humboldt, 1974 : 194).

Humboldt présente sa médiation sur la relation entre la langue et la pensée sous une forme monologique, ouvrant ainsi un champ d'analyse que nous souhaitons explorer. D'où la discussion sur la relation entre la pratique langagière et le social.

2. Lien renforcé entre la langue et le social

Un autre postulat semble mettre en lumière le statut et le fonctionnement du social sur la pratique langagière. De ce fait, les vues de Humboldt ne sont pas au même titre de ce postulat provenant singulièrement de Josiane Boutet, qui rappelle que « le langage fait partie de l'ensemble des pratiques sociales, que ce soit des pratiques de production, de transformation ou de reproduction. » (2002 :459).

L'aspect dialectique entre la langue et la pensée, discuté et rediscuté depuis longtemps, s'oriente aujourd'hui vers une autre direction. L'influence réciproque entre la langue et le social est entrée dans le champ de recherche et a bientôt gagné la faveur de nombreux linguistes et sociolinguistes.

Dans leur diversité, ces pratiques langagières ne sauraient toutefois être seulement envisagées comme «reflet» des rapports économiques ou traces de rapports de force sociaux, idéologiques. Elles interviennent en tant que telles dans les domaines de la vie sociale et avec des effets matériels qui sont liés directement à leur exercice. [...] les pratiques langagières ont, dans leur spécificité, des effets sociaux immédiats liés à leurs formes mêmes et aux conditions dans lesquelles elles s'exercent. (Ebel, Fiala, 1983 :156).

L'idée de Marianne Ebel et Pierre Fiala est associée avec celle de Josiane Boutet, lancée deux ans plus tard :

... nous défendons l'idée que la pratique de la langue ou pratique langagière est à considérer comme une pratique sociale et à analyser comme telle ; c'est-à-dire que les mots, les discours, ne sont pas seulement les représentants de nos actes et de nos pensées, ils ne sont pas seulement là pour transmettre de l'information ou des idées ou des ordres. Ils ne se contentent pas de refléter le social, ils en sont partie prenante et ils agissent sur le social, y produisent des effets spécifiques. (1995 : 6).

De Humboldt à l'hypothèse de Sapir-Whorf, d'Ebel et Fiala à Boutet, chacun insiste sur le fonctionnement de la langue, soit un rôle déterminant par rapport à la pensée, soit une partie prenante dans les effets du monde. Un certain rapport entre la langue et la pensée nous conduit à dégager l'arrière-plan qui organise la langue et la vision du monde dont la langue est constitutive. Nous sommes ainsi en présence d'un rapport dynamique entre la langue et la vision du monde. La question de savoir quelle définition pertinente peut être donnée à ce rapport dynamique.

3. Une analyse comparative : cas de deux discours

Pour rendre lucide la relation entre la langue et la vision du monde, nous avons mené une analyse comparative entre deux discours, annoncés respectivement par François Hollande (en 2013) et par Emmanuel Macron (en 2018), lors du Nouvel An. Une première comparaison simple nous donne un aperçu général de ces deux discours (Réf. : Tableau 1).

Tableau 1 : Aperçu général des discours de François Hollande et d’Emmanuel Macron

| | François Hollande | Emmanuel Macron |
|-------------------------|-------------------|-----------------|
| Longueur du discours | 8 :05 | 17 :40 |
| Nombre total des mots | 1170 | 2306 |
| Fréquence de « je » | 15,38 ‰ | 23,85 ‰ |
| Fréquence de « nous » | 8,55 ‰ | 18,21 ‰ |
| Fréquence de « France » | 10,26 ‰ | 2,60 ‰ |
| Fréquence de « Nation » | 0,85 ‰ | 3,47 ‰ |

Dans l’histoire française, les vœux adressés aux Français lors du Nouvel An par le Président ne sont jamais aussi redondants que ceux de Macron, avec une longueur de dix-sept minutes et quarante secondes. La durée et le nombre total des mots du discours de Macron sont deux fois plus élevés que ceux du discours de Hollande, celui-ci a une allocution pendant huit minutes avec 1 170 mots au total.

Affichant son engagement dans le futur quinquennat, le nouveau président français a abordé les mêmes thèmes comme l’avait fait son prédécesseur : un meilleur souhait pour l’année qui vient, un projet ambitieux pour la France, des décisions fermes à prendre dans le cadre de l’Europe, un appel de force et de solidarité au peuple français. Tous respectant la tradition, l’ancien Président et le Président en fonction présentent des similarités et des différences.

Fréquence des mots

Devant la situation des cinq années à venir évoquée dans leur discours, Macron et Hollande ont tenu à adresser à leurs concitoyens leurs meilleurs vœux pour l’année suivante et leurs pensées. Et apparaît ainsi une vision du monde (Réf. : Tableaux 2 et 3).

Tableau 2 : Les noms les plus utilisés dans les discours de François Hollande

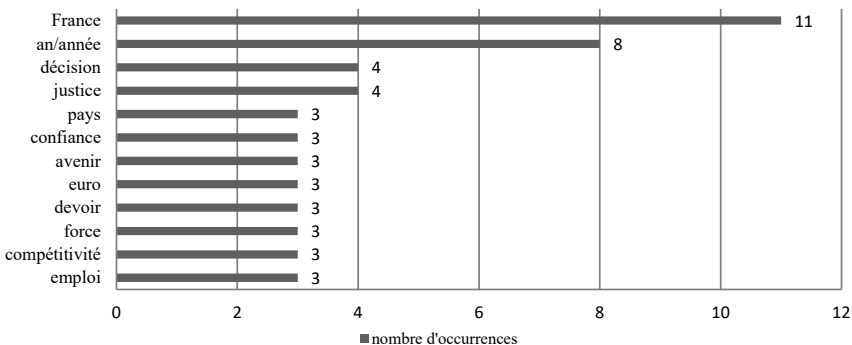
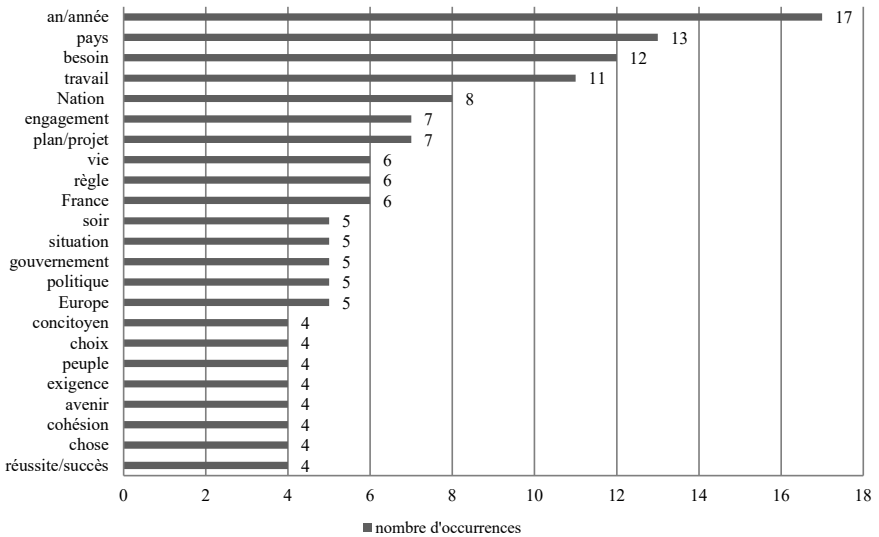


Tableau 3 : Les noms les plus utilisés dans les discours d'Emmanuel Macron



En tant que Président récemment élu, Emmanuel Macron, comme François Hollande, a beaucoup parlé de l'année précédente et de l'année qui vient, en liant le « pays » à l'« avenir ». Ils ont tous les deux conscience des défis à affronter et des préparations à faire à l'avenir. Dans le discours de Macron, il a insisté sur un « avenir dont nous décidons pour nous-mêmes ». Il a également réclamé que « la science est un levier indispensable pour réussir à préparer l'avenir ». L'idée de bien préparer l'avenir de France se trouve de même dans le discours de Hollande : « Pour préparer l'avenir, notre pays a besoin d'investir dans tous les domaines ». Les deux présidents ont des pensées similaires dans leur projet de direction. Cette idée est appuyée par 6 occurrences de « France », 3 occurrences de « pays » dans le discours de Macron, et 11 occurrences de « France », 3 occurrences de « pays » dans le discours de Hollande. Ces noms sont parmi les mots les plus prononcés par les deux dirigeants.

Pour autant, Emmanuel Macron, par rapport à son prédécesseur, a parlé davantage des qualités pour le développement du pays. Cette idée est appuyée par l'usage répété du terme « besoin » dans la formule « j'ai besoin de », et par l'évocation à plusieurs reprises des « engagements » et des « règles ». « Engagements » des forces armées et des forces de l'ordre au travail même lorsque l'année s'achève, « engagements » du Premier ministre avec un Parlement profondément renouvelé. « Règles » simples et respectées pour que le pays français se tienne à l'humanité et à l'efficacité. « Règles » économiques permettant davantage l'autonomie

énergétique et des créations d'emplois. Quant à François Hollande, l'esprit de « justice » s'avère aussi important que la « compétitivité ». Les trois justices, « justice fiscale », « justice sociale », « justice entre les générations » traduisent une priorité donnée à l'intégrité avec une réforme dans le domaine des revenus, de l'emploi et de l'éducation. La « compétitivité », considérée comme la catalyse de la solidarité, redonne aux entreprises la liberté d'« embaucher, d'investir et d'exporter », favorisant un meilleur développement du marché.

A part les qualités mentionnées ci-dessus, Emmanuel Macron a employé 4 occurrences les mots « exigence » et de « cohésion » afin d'exprimer son ambition sur le plan national et sur le plan européen. Il s'agit de l'exigence universelle, humaniste à l'international et de cohésion nationale. Et pour la part de François Hollande, le « devoir » est la « force » qui fait que « la France avance et que la jeunesse retrouve espoir ».

Même si ni Emmanuel Macron ni François Hollande n'emploient de termes fortement connotés - « engagement », « confiance », « règles », « justice » étant des mots consensuels-leurs pensées n'en sont pas moins nuancées. L'ambition de Macron concerne plutôt le plan européen, le statut de la République dans le cadre européen, alors que celui de Hollande attache de l'importance au plan national. Notre analyse comparative peut être approfondie pour préciser la pensée des deux présidents.

Le « je » et le « nous »

Le pronom personnel « je » reste particulièrement présent dans les discours de Hollande et de Macron, avec une fréquence respective de 15,38 % et 23,85 %. L'utilisation fréquente de la première personne « je » fait ressortir, s'il ne s'agit pas seulement d'un trait commun pour un style narratif, la prise en charge des actions, des décisions et des engagements promis par le nouveau président. C'est également le cas de Hollande : « j'exprime ma reconnaissance à nos soldats pour leur courage et je salue la mémoire de ceux qui sont morts pour la France ». L'usage de « je » évoque un sentiment personnel, à savoir une sorte de gratitude et de vénération.

Bien que l'utilisation de « je » soit fréquente dans les vœux du nouveau président comme une marque personnelle, le « nous » paraît plutôt collectif, s'il ne s'agit pas de l'usage habituel en politique, redonnant aux auditeurs ou aux spectateurs (le peuple français dans notre corpus) un sentiment de solidarité et de rassemblement. Par exemple, « nous avons besoin de retrouver l'ambition européenne, de retrouver une Europe plus souveraine, plus unie, plus démocratique parce que c'est bon pour notre peuple² ». La présence de « nous » n'est plus qu'une volonté manifestée

parmi les mots de Macron, mais aussi une volonté imposée dans l’imaginaire du peuple français, qui souhaite rehausser le prestige national à l’échelle européenne.

En utilisant le logiciel d’analyse sémantique de textes Tropes, nous avons la possibilité de décrire le style de Macron et de Hollande comme un style plutôt énonciatif, qui établit un rapport d’influence, et révèle les points de vue de l’énonciateur. Comme dans l’énoncé de Macron :

En 2018, nous aurons à conduire d’abord sur le plan international plusieurs combats et des actions déterminées : la lutte contre le terrorisme islamiste au Levant, au Sahel et sur notre sol national et à ce titre, je veux ce soir avoir une pensée pour nos militaires qui sont en ce moment même sur ces théâtres de bataille ; je pense à leurs camarades tombés cette année³.

Un rapport d’influence formule des recommandations dans les relations triangulaires : les actants (nous), les actés (combats et actions) et le lieu donné (plan international). La lutte contre le terrorisme entreprise par les actants, les forces françaises en effet, présage l’intervention de la France sur les régions du Levant et du Sahel. Se dessine aussi clairement dans ce rapport d’influence un point de vue : porter le respect aux militaires sur le champ de bataille et rendre hommage à ceux tombés dans la lutte contre le terrorisme.

Si les pronoms « je » et « nous » sont les deux marqueurs prolifiques dans les discours, les verbes et les actions en disent plus long.

Le prédicat et les actions

Les verbes associés au sujet « je » permettent de faire émerger les actions assumées, achevées ou promises par leurs actants. La taxinomie s’appuie sur les critères de Searle.

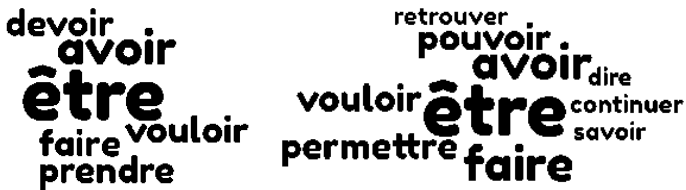
Tableau 4 : Fonctions des verbes associés au « je »

| | François Hollande | Emmanuel Macron |
|-------------|-------------------|-----------------|
| Assertifs | 2,56 ‰ | 1,30 ‰ |
| Directifs | 1,71 ‰ | 4,77 ‰ |
| Promissifs | 5,13 ‰ | 5,20 ‰ |
| Expressifs | 1,71 ‰ | 3,90 ‰ |
| Déclaratifs | 8,55 ‰ | 8,67 ‰ |

La dimension dynamique engagée par les verbes exprimant une assertion, une direction, une promesse, une expression émotionnelle et une déclaration, fait ressortir aussi le discours de Macron et de Hollande. Si les assertifs, les déclaratifs et les promissifs ont presque autant de poids dans les discours de ces deux protagonistes, les directifs et les expressifs se révèlent différents. Ces deux fonctions dans le discours d'Emmanuel Macron présentent une double volonté. Les directifs concernant une demande, un conseil, un ordre, se modèlent dans le discours de Macron par les formules « j'ai besoin de + nom / que... ». Cette idée est appuyée par « j'ai besoin de votre détermination pour ce sursaut européen ». Ceci rappelle la solidarité et la résolution des Français sous la forme d'un euphémisme, une demande en effet. Les expressifs s'adressent particulièrement, au début du discours de Macron, à ceux qui demeurent solides au poste en faveur de la sécurité sociale, à ceux qui souffrent de la solitude en moment de fête et de retrouvailles, et à ceux qui sont tombés dans la bataille contre le terrorisme. Une occurrence multiple des expressifs fait penser à un président sensible à la compassion, humaniste et proche aux concitoyens.

La dimension dynamique engagée par les verbes ressort par ailleurs visuellement sur le nuage de mots constitué à partir de notre corpus :

Figure 1 : Nuages de verbes les plus prononcés dans le discours de Hollande (côté gauche) et dans le discours de Macron (côté droit)



Pour la part de Hollande, la note dominante du discours vibre sous un esprit de travail. De nombreux termes liés à l'économie (« croissance », « compétitivité », « salarié », « euro ») associés aux verbes « devoir », « prendre » et « vouloir ». Il a conscience de « prendre les responsabilités » pour « donner plus de stabilité aux salariés et plus de souplesse aux entreprises ». Il veut avec détermination « désendetter la France » pour que chaque euro prélevé soit favorable à « réduire les dépenses publiques inutiles ». Tout se passe comme si François Hollande esquissait un décor où la France, face à la zone euro déjà sauvegardée et une Europe rétablie, a à aplanir des difficultés et à apaiser les inquiétudes. En plus, dans ce décor François Hollande joue un rôle principal.

Par rapport à son prédécesseur, Emmanuel Macron insiste sur un développement durable et la continuité. Il continuera à travailler avec les partenaires européens et tout particulièrement avec l'Allemagne en faveur de l'avancée européenne. Il pense à la cohésion nationale et à continuer de renforcer l'éducation, creuset de cette cohésion. Il accueille traditionnellement les femmes et les hommes d'autres origines, d'autres religions et d'autres convictions politiques sur le territoire français, permettant de respecter l'esprit d'humanité. Il accorde la permission à plus d'innovations économiques et sociales, à la mobilité économique, à une vie digne aux agriculteurs, à une autonomie énergétique et des créations d'emplois et à une formation tout au long de la vie des salariés. Emmanuel Macron crée un décor où il confronte les impatiences, les exigences et les attentes des Français. Et il assume un rôle de coordinateur.

4. De la déconstruction du discours à la vision du monde

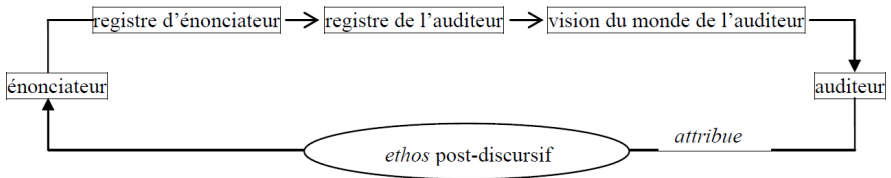
Notre analyse comparative nous conduit à nous interroger de nouveau sur la relation entre la langue et la vision du monde. Comme nous avons mené cette analyse comparative en nous appuyant sur les critères de l'analyse du discours, sur les données recueillies par les logiciels connus dans le monde tel que le logiciel Tropes, nous posons de façon synthétique cette question : les jugements seraient-ils fidèles aux intentions premières de l'énonciateur ? De même que Humboldt qui propose le concept *Weltansicht* (« vision du monde » traduit par J. Trabant) dans ce contexte :

Par la dépendance mutuelle de la pensée et du mot, il devient évident que les langues ne sont pas des moyens pour représenter la vérité déjà connue au préalable, mais beaucoup plus des moyens pour découvrir la vérité encore inconnue. La diversité des langues n'est donc pas une diversité de sons et de signes, mais une diversité des visions du monde. (2000 : 27)

Nous reformulons la supposition que le lien mutuel entre la langue et la vision du monde, existant dans toutes les cultures du monde, favorise une diversité des visions du monde entre elles et répand une variété de déconstruction dans les environnements textuels. Nous partageons volontairement l'enjeu théorique de Humboldt pour son avis sur la langue considérée comme une réalisation concrète d'une aptitude commune aux humains qui s'est individualisée. Ceci, dirions-nous aujourd'hui, permet de dépasser le lien univoque entre la pensée de l'énonciateur et sa langue, mais plutôt un lien complexe entre la langue de l'énonciateur et la pensée de l'auditeur associée à la langue de ce dernier.

En ce qui concerne la supposition proposée ci-dessus, nous ne rejetons pas la perception de relation entre la pensée et la langue. Ce dont nous mettons en lumière, ce sont les sources de ces deux éléments importants. Nous parlons sans cesse de la relation univoque ou réciproque entre la langue et la pensée, négligeant parfois de discuter de leur référence. De la lecture des discours de François Hollande et d'Emmanuel Macron, plus exactement des termes employés chez ces deux protagonistes, nous sommes arrivés, comme dans notre analyse comparative, à la conclusion que François Hollande s'accorde un rôle principal dans sa direction du pays et Emmanuel Macron, un rôle de coordinateur. Si ce constat dépend des données recueillies dans les textes, nous sommes de préférence enclins à dire que c'est une déconstruction des textes basée sur nos connaissances de l'analyse du discours ainsi que sur la culture de notre propre pays. À noter qu'une déconstruction du texte appuyée sur la culture où s'emploie la langue ne veut pas dire que l'analyse textuelle manque d'objectivité. Des traits communs demeurent, comme des termes usuels « confiance » qui font penser à une base de croyances optimistes, à une bonne foi, au crédit. Ce qui importe, c'est que l'énonciateur, confronté à une audience composite, s'applique à gagner leur faveur, surtout pour les cas politiques. En contrepartie, l'audience composite relit le discours de l'énonciateur avec une diversité des visions du monde. Ce cas est solide dans une culture identique, sans parler des cultures diverses.

Le terme « représentation » souvent cité pour un même cas ne fait pas l'objet de notre présente étude. Nous préférons employer un nouveau concept que nous avons développé longuement dans nos récentes recherches. La vision du monde par laquelle nous déconstruisons les textes de l'énonciateur donne naissance à un *ethos post-discursif* de ce dernier. Différent de la « représentation » (terme souvent employé en sociolinguistique), l'*ethos post-discursif* (terme se référant plutôt à la linguistique), idée que l'on se fait sur le monde, insiste surtout sur une vision élaborée dans le cerveau de l'auditeur envers l'énonciateur, une vision réelle, fidèle à son origine ou une vision imaginaire même erronée. En employant le terme *ethos post-discursif*, nous donnons la liberté à la production d'une diversité des visions du monde. Dans ce cas, la langue et la pensée de l'énonciateur cèdent leur place à une nouvelle relation entre la langue de l'énonciateur et la vision du monde de l'auditeur. Et cette nouvelle relation se noue par le canal de la langue de l'auditeur, ce dernier considéré comme un transcodeur.

Figure 2 : Construction de l'*ethos post-discursif*

Pour répondre à notre question, les jugements portés selon les données analysées ne sont pas toujours fidèles aux intentions premières de l'énonciateur. Pour notre part, l'intention et la compréhension pourraient dans la plupart des cas se croiser sans arriver à un accord tacite, d'où l'apparition de l'*ethos post-discursif* attribué par l'auditeur à sa cible. C'est un *ethos* construit par le biais de la langue de l'énonciateur, par le transcuteur qu'est la langue de l'auditeur et par une cognition de la part de l'auditeur. C'est aussi un *ethos* dépendant plus essentiellement de la vision du monde de l'auditeur appartenant à une culture identique ou différente de l'énonciateur.

Conclusion

Dans la lecture du discours, la langue et la vision du monde se tissent un lien. Cependant, nous négligeons souvent de préciser les sources originaires de ces deux éléments en parlant de leur lien réciproque. Pour ce fait, nous avons mené une comparaison entre les discours de François Hollande et d'Emmanuel Macron en nous nourrissant d'une hypothèse heuristique. La langue et la vision du monde dont nous avons parlé dans notre présente étude ont leur propre origine, ce qui aboutit à une relation plus complexe que nous pourrions imaginer. La vision du monde, considérée comme un gigantesque creuset de cultures, de pratiques sociales, de registres langagiers, s'offre une grande diversité.

Nous éveillons dans cette étude l'attention à l'*ethos post-discursif* attribué à l'énonciateur. Celui-ci a le droit à la parole, mais en fait, il ne peut pas imposer sa vision du monde à son auditeur. Le discours s'adressant à une audience composite se voit déconstruit, influencé par la culture d'origine de l'audience composite, par sa langue, et surtout par ses pratiques sociales. Un *ethos post-discursif* est ainsi construit, après être passé par le creuset de la langue de l'énonciateur, de celle de l'auditeur et de la vision du monde de l'auditeur.

Bibliographie

- Boutet, J., 2002. « Pratiques langagières ; formation langagière », *Dictionnaire d'Analyse du Discours*. Paris : Seuil.
- Cambon, E., Léglise Isa, 2008. « Pratiques langagières et registre discursif : Interrogation de deux cadres en sociologie du langage », *Langage et Société*, n°124, pp.15-38.
- Ebel, M., Fiala, P., 1983. *Sous le consensus, la xénophobie. Paroles, arguments, contextes (1961-1981)*. Lausanne, Institut de science politique. Mémoires et documents 16.
- Humboldt, W.-V., 1974. *Introduction à l'œuvre sur le kavi et autres essais*. Paris : Seuil.
- Leroux, J., 2006. « Langage et pensée chez W. von Humboldt », *Philosophiques*, 33(2), 379-390.
- Trabant, J., 2000. « Du génie aux gènes des langues ». In: Trabant, J. et coll. *Et le génie des langues ? Essais et savoirs*. Paris : P.U.V.

Sitographie

- Collectif, 2017. « Vœux du Président de la République pour l'année 2018 », disponible sur : <http://www.elysee.fr/declarations/article/v-ux-du-president-de-la-republique-pour-l-annee-2017/>. [Consulté le 6 janvier 2018].
- Collectif, 2013. « Vœux du Président de la République pour l'année 2013 », disponible sur : <https://fr.hujiang.com/new/p441937/>. [Consulté le 6 janvier 2018].

Notes

1. 广州市哲学社会科学“十三五”规划2018年度课题, “一带一路”建设背景下中国国家形象建构研究。Cet article est écrit dans le cadre des projets de recherche intitulés respectivement « Projet de recherches au 13^e plan quinquennal de 2018 », subventionné par la Municipalité de Guangzhou en 2018 et « Étude sur la construction de l'image de la Chine dans le contexte d' « une ceinture et une route », subventionnée par l'Université de Guangzhou en 2017.
2. Voir « Vœux du Président de la République pour l'année 2018 », apparu sur <http://www.elysee.fr/declarations/article/v-ux-du-president-de-la-republique-pour-l-annee-2017/>. [Consulté le 6 janvier 2018].
3. Ibid.



Pour une approche sociolinguistique en didactique du français langue étrangère — l'argot français contemporain en classe

SUN Juan

Université Sun Yat-sen, Chine
sjhsunjuan2008@163.com

PU Zhihong¹

Université Sun Yat-sen, Chine
puzhihong@hotmail.com

Reçu le 24-02-2018 / Évalué le 16-04-2018 / Accepté le 10-05-2018

Résumé

S'inscrivant dans une perspective de croisement entre la sociolinguistique et la didactique du FLE, cet article vise à esquisser des pistes de réflexion sur l'exploitation de l'argot français contemporain en classe. Nous nous proposons d'exposer les apprenants à la découverte de cette variété de la langue française, pour éveiller chez eux une prise de conscience de la variation stylistique et par la même occasion développer leur compétence sociolinguistique. En concevant des activités à partir des documents authentiques, nous avons fait le premier pas vers une mise en œuvre d'une approche sociolinguistique dans l'enseignement du français en Chine.

Mots-clés : argot français contemporain, compétence sociolinguistique, variation stylistique, exploitation didactique

社会语言学视角下的法语教学探讨—以当代法语俚语教学为例

摘要：本文旨在结合社会语言学视角，探讨当代法语俚语在法语教学中的应用，目的是使学生在学习当代法语俚语这一语言变体的过程中，逐步培养语言运用的文体意识，从而提升社会语言能力。在本文中，我们基于真实语料设计部分教学活动，对社会语言教学模式在中国法语教学中的应用提出了初步设想。

关键词：当代法语俚语；社会语言能力；文体变化；教学应用

A Sociolinguistic Approach to Teaching French as a Foreign Language – French Contemporary Slang in Class

Abstract

This paper aims to provide some practical guidelines on the didactic exploitation of French contemporary slang with a sociolinguistic perspective. We proposed to expose learners to this variety of French in order to cultivate their awareness

towards stylistic variation and develop their sociolinguistic competence. By designing some authentic documents-based activities, we have taken the first step towards the application of a sociolinguistic approach to teaching French as a foreign language in China.

Keywords: French contemporary slang, sociolinguistic competence, stylistic variation, didactic exploitation

Introduction²

« Pourquoi les Français ne parlent-ils pas comme je l'ai appris ? » L'interrogation de Weber (2006) laisse entendre la voix commune de beaucoup d'apprenants chinois de français lors de leur mobilité en France : le français appris en classe n'est pas toujours tel qu'il est entendu en France. Malgré leur maîtrise du français standard, ils ont du mal à suivre les conversations informelles entre les natifs, dans lesquelles apparaissent de nombreux mots et expressions issus des registres langagiers non standards.

Toutefois, bien qu'il soit communément admis qu'il faut « enseigner le français tel qu'il est parlé » (Weber, 2013) et sensibiliser les apprenants à des aspects variables de la langue pour développer leur compétence sociolinguistique (Dewaele, 2004), l'appropriation des registres informels est rarement prise en compte en classe. Néanmoins, puisque la langue est un fait social, l'appropriation d'une langue étrangère ne devrait pas se limiter au niveau purement linguistique : la dimension sociolinguistique devrait être aussi prise en considération.

C'est dans cette perspective que s'inscrit notre recherche portant spécialement sur l'exploitation didactique de l'argot français contemporain, une variété vernaculaire s'alimentant essentiellement des pratiques langagières des jeunes des cités, que l'on appelle aussi « langue des cités » (Goudaillier, 1997), « français contemporain des cités » (Goudaillier, 2007), « argot des banlieues » (Tengour, 2013), « parlars de jeunes urbains » (Trimaille, 2004), etc. Chaque auteur propose une dénomination différente, toujours est-il que les facteurs communs restent les jeunes et les banlieues.

Depuis plus d'une trentaine d'années, cette variété du français a attiré l'attention d'un nombre croissant de chercheurs. Parallèlement, la popularisation du rap français et la parution de certaines œuvres littéraires ou cinématographiques témoignent de l'intérêt qu'elle a suscité chez les artistes ou écrivains, tout en contribuant à sa diffusion au-delà de ses lieux d'émergence. Depuis plus d'une quinzaine d'années, grâce au développement de l'Internet, les mots et expressions issus de cette variété sont « de plus en plus [présents] dans l'espace médiatique non seulement français mais aussi francophone » (Goudaillier, 2015).

Eu égard à la popularisation de l'argot français contemporain dans le monde francophone, nous nous proposons d'esquisser dans le présent article quelques pistes d'exploitation en faveur de la mise en œuvre d'une approche sociolinguistique en didactique du FLE. Nous donnerons d'abord un aperçu général du point de vue linguistique et sociologique de cette variété langagière, avant de montrer l'intérêt qu'elle présente pour la didactique. Nous nous concentrerons enfin sur son exploitation en milieu scolaire chinois, en précisant les enjeux et objectifs, avant de proposer des ressources susceptibles d'être utilisées comme supports pédagogiques et de formuler quelques activités concrètes.

1. Aperçu linguistique et sociologique de l'argot français contemporain

L'argot français contemporain, dont l'origine se trouve dans les quartiers suburbains français, se distingue de la langue standard par des spécificités linguistiques et des traits renvoyant à la dimension socioculturelle, que nous allons présenter brièvement dans cette section.

1.1. Un melting-pot linguistique

Observons d'abord les trois extraits tirés d'un roman de R. Djaïdani (1999), d'une chanson de rap de Rohff (2008) et d'un film de M. Kassovitz (1995) :

(1) Souvent j'ai la chambre à moi seul, quand Aziz mon grand *brother* s'évapore de chez nous, les périodes peuvent être longues, ça dépend. *Y a* des grands du quartier qui eux ne découchent jamais, ils sont comme maqués par *leurs vieux*. Aziz, lui, c'est tout le contraire, il part vivre chez des *meufs*. (Djaïdani, 1999 : 12)

(2) Dans ma rue, *y'a* que des *mecs* qui *biz*, des petits qui jouent au *foot* [...] *T'as* compris, la *zon-pri*, afin *d'nous* priver *d'notre* liberté [...] Mon *crew* préfère mourir debout que vivre à *g'noux* [...] Dans ma rue, on a des *Babtous* qui ont *perdu la boule* (Rohff, *Génération Sacrifiée*, 2008).

(3) Hubert : Attends, tu veux *buter un keuf*.

Vinz : Quoi, tu connais un autre moyen de *s'faire respecter*.

Hubert : Et tu crois qu'éliminer un *schmitt* ça va ramener le respect ?

(Kassovitz, *La haine*, 1995)

Ces extraits permettent d'identifier quelques traits phonétiques, syntaxiques et lexicaux relevant des registres informels, qu'on ne retrouve pas dans le français standard :

- (a) Omission des phonèmes : comme « *d'nous priver d'notre liberté* », « *vivre à g'noux* » dans l'extrait (2) et « *s'faire respecter* » dans l'extrait (3).
- (b) Ellipse syntaxique : comme dans les extraits (1) et (2), « *Y a des grands du quartier* » et « *y'a que des mecs* », que l'on pourrait remplacer par « *Il y a des grands du quartier* » et « *il n'y a que des mecs* ».
- (c) Omniprésence des mots ou expressions issus des registres informels : comme « *leurs vieux (= leurs parents)* » en (1), « *mecs (= hommes)* » et « *perdre la boule (= perdre la raison)* » en (2), « *buter un keuf (= tuer un policier)* » et « *schmitt (= policier)* » en (3).
- (d) Nombre d'emprunts à d'autres langues (surtout à l'anglais et à l'arabe) : comme « *brother (= frère)* » en (1) et « *crew (= groupe)* » en (2).
- (e) Création néologique par des procédés formels³ : la troncation (apocope ou aphérèse) comme « *biz (= business)* » et « *foot (= football)* » en (2), et la verlanisation comme « *meuf (= femme en verlan⁴)* » en (1), « *zon-pri (= prison en verlan)* » et « *babtou (= toubab⁵ en verlan)* » en (2), « *keuf (= flic en verlan⁶)* » en (3).

Dans l'analyse effectuée ci-dessus, bien qu'elle ne représente pas un tour d'horizon des caractéristiques linguistiques, on peut déjà constater un mélange hétérogène : des mots ou expressions appartenant à différents registres, des termes empruntés à d'autres langues ou formés par troncation, des verlan, etc. Tout cela fait de l'argot français contemporain « un melting-pot de mots de tous les horizons » (Bézar, 1993, cité d'après Boyer, 1997).

1.2. Une contre-légitimité linguistique

Vu que les pratiques langagières sont « révélatrices des pratiques sociales » (Goudaillier, 2009), l'argot français contemporain, s'alimentant essentiellement des parlars de jeunes des cités, devrait refléter leurs valeurs et comportements, et porter l'empreinte du contexte social dans lequel il émerge et évolue. Les jeunes des cités, qui vivent dans des quartiers défavorisés et se sentent exclus, s'appuient sur des formes codées pour exprimer le « rejet [...] envers la langue légitimée par l'école et la société française » et « réagir à la violence sociale exercée sur eux » (Goudaillier, 2007), tout en renforçant leur construction identitaire et leur sentiment d'appartenance.

L'argot français contemporain assume donc, comme toutes les pratiques argotiques, une « fonction expressive » (Guiraud, 1988 : 934, cité d'après Goudaillier, 2007), et se présente comme une « contre-légitimité linguistique » (Goudaillier, 2007), en opposition à la langue véhiculaire, aux normes et valeurs

dominantes qui lui sont sous-jacentes. L'analyse de l'argot français contemporain permet alors de mieux comprendre les comportements de ses jeunes utilisateurs et de mieux connaître une culture qui leur est propre, dotée de valeurs s'opposant à celles de la culture dominante.

2. Argot français contemporain en didactique du FLE

S'inscrivant dans une perspective sociolinguistique, cette section vise à montrer la nécessité et l'importance de l'appropriation de l'argot français contemporain, en consacrant d'abord quelques lignes à l'état de l'exploitation de cette variété en didactique du FLE, avant de présenter les avantages dont les apprenants pourraient en bénéficier.

2.1. État d'exploitation

Les spécificités langagières des jeunes des cités ont fait l'objet de nombreux travaux en sociolinguistique, mais les études portant sur son exploitation didactique restent encore peu nombreuses, parmi lesquelles nous citons Petitpas (2010) qui tente d'esquisser des pistes méthodologiques pour l'enseignement du « vocabulaire stigmatisé », et Fiévet & Podhorná-Polická (2010) qui présentent les activités proposées à leurs étudiants tchèques de L3 pour les sensibiliser à l'argot du français.

Malgré un large consensus parmi les didacticiens sur la nécessité de l'appropriation des registres informels, l'argot français contemporain est quasiment exclu de la classe, pour des raisons diverses : le temps est prioritairement donné à l'enseignement de la langue standard, pour atteindre les objectifs définis par les programmes scolaires ; la limite des connaissances des enseignants sur ce sujet, à laquelle s'ajoute aussi le manque de matériel prêt à l'emploi (Petitpas, 2010) ; l'appropriation des registres informels semble plus difficile que celle du registre formel, eu égard à sa dimension sociolinguistique ainsi qu'à « son étroite dépendance vis-à-vis de la situation de communication » (Petitpas, 2010) ; la difficulté de décrypter des mots argotiques risquerait de décourager les apprenants surtout les débutants ; certains enseignants restent souvent très prudents au sujet de la vulgarité verbale, etc.

Toutefois, si la maîtrise quasi native du français est aujourd'hui l'objectif de l'enseignement du FLE, les apprenants doivent apprendre à décrypter cette variété argotique du français, qui est aujourd'hui presque omniprésente dans les conversations quotidiennes. Pour un apprenant, ne serait-il pas plus judicieux de l'aborder avant d'y être confronté inévitablement lors de ses rencontres avec des Français ou de sa mobilité en France ?

2.2. Quel intérêt pour la didactique du FLE ?

Loin d'être aussi élégant que le français standard, l'argot français contemporain est pourtant plein de dynamisme et d'imagination. L'enseignement de cette variété, définie comme « un melting-pot linguistique », permettra tout d'abord aux apprenants d'enrichir sans cesse leur répertoire lexical.

De plus, sensibilisés à la variation stylistique au fur et à mesure des entraînements, les apprenants seront capables de mieux distinguer les différents registres de langue et d'adapter le style de leur discours à la situation donnée, développant ainsi leur compétence sociolinguistique. Celle-ci est l'une des composantes de la compétence de communication, tout comme la compétence linguistique et la compétence pragmatique (CECR, 2001 :17-18). L'intégration de l'argot contemporain dans l'enseignement du FLE vise à améliorer l'habileté des apprenants à « faire fonctionner la langue dans sa dimension sociale » (CECR, 2001 : 93).

Si les pratiques langagières des jeunes sont révélatrices de leurs pratiques sociales (Goudaillier, 2009), l'exploitation didactique de cette variété permettra de sensibiliser les apprenants aux divers traits renvoyant à la dimension socioculturelle et aux messages que les jeunes utilisateurs veulent transmettre. L'appropriation de l'argot contemporain amènera donc les apprenants à découvrir une subculture, que Calvet (1994) appelle « culture interstitielle »-intermédiaire entre la culture du pays d'origine et celle du pays d'accueil. Ayant une certaine connaissance de la réalité linguistique du français et un aperçu plus complet de la société française, les apprenants seront plus à l'aise dans leur communication avec leurs homologues natifs. La facilité de communication et la compréhension leur permettront ensuite une meilleure intégration dans cette communauté (voir aussi Petitpas, 2010). En d'autres termes, l'appropriation de l'argot français contemporain permettra aux apprenants d'entretenir préalablement une relation avec leurs futurs locuteurs natifs. De plus, cette confrontation constante avec les pratiques langagières et sociales des autres pourra susciter des réflexions sur leurs propres langue et culture (voir aussi Petitpas, 2010), contribuant probablement à une certaine transformation de soi.

3. Exploitation de l'argot français contemporain en milieu scolaire chinois

Eu égard à la situation quasiment mono-stylistique dans l'enseignement du français en Chine, nous tentons de proposer dans cette section des ressources authentiques susceptibles d'être utilisées comme supports pédagogiques et quelques activités concrètes en faveur de l'enseignement en classe de l'argot français contemporain.

3.1. Enjeux et objectifs

Selon le *Programme national de l'enseignement du français avancé* actuellement en vigueur en Chine, les étudiants de cycle avancé doivent apprendre à distinguer et à manier les registres de langue (Wang, 2011). Cependant, l'enseignement du français en milieu scolaire chinois nous semble quasiment mono-stylistique : le français standard reste toujours la priorité ou voire même la seule variété légitime en classe ; les manuels de français employés en classe accordent peu de place à l'apprentissage des registres informels ; les enseignants, qu'ils soient chinois ou francophones, parlent sinon toujours, du moins la plupart du temps, le français standard, tout en évitant les variantes informelles.

Les étudiants chinois ont donc rarement l'occasion d'être exposés en classe à des registres de langue informels, à tel point que nombre d'entre eux seront confrontés à une difficulté inattendue lors de leur première mobilité en France : ils auront du mal à suivre les conversations informelles entre les natifs de leur âge et s'apercevront tardivement qu'il aurait fallu connaître davantage leurs pratiques langagières pour s'assurer une meilleure intégration.

Pour mieux préparer nos étudiants à cette inévitable épreuve, nous proposons donc d'adopter une approche sociolinguistique, de manière complémentaire, dans l'enseignement scolaire du français à partir du cycle avancé, en conformité avec le *Programme national* ci-dessus mentionné et l'étalonnage de niveaux de compétence sociolinguistique proposé dans le CECR : les apprenants s'approprient un registre neutre jusqu'à B1 et à partir de B2, doivent « [commencer] à acquérir la capacité de faire face aux variations du discours et de mieux maîtriser le registre et l'expression » (CECR, 2001 : 95)⁷.

Notre but est de sensibiliser nos étudiants, avec des activités en classe, aux divers niveaux de langue et aux écarts entre le français standard enseigné en classe et celui entendu dans la rue, tout en les conduisant au fur et à mesure vers une autonomie dans l'apprentissage des variantes linguistiques, pour qu'ils enrichissent leurs connaissances en langue et culture françaises, et développent progressivement leur habileté à utiliser la langue de manière pertinente selon la situation de communication.

3.2. Ressources pédagogiques à exploiter

Compte tenu du manque de matériel pédagogique prêt à l'emploi⁸, il faut se procurer d'autres ressources pédagogiques exploitables permettant aux étudiants d'explorer le parler argotique des jeunes français et d'en avoir un aperçu global tant au niveau linguistique que sociologique.

• Outils de référence

En plus des dictionnaires papier consacrés à l'argot français contemporain, on peut aussi accéder à des dictionnaires en ligne, par exemple :

- *Dictionnaire de l'argot français et de ses origines* (Colin et al., 2001).
- *Comment tu tchatches !* (Goudaillier, 2001).
- *Tout l'argot des banlieues* (Tengour, 2013).
- *Les mots du bitume* (Vincenti, 2017).
- *Dictionnaire Bob* (en ligne)⁹.
- *Dictionnaire de la zone* (en ligne)¹⁰.

• Supports pédagogiques

Grâce aux créations littéraires et artistiques, une grande variété de ressources authentiques sont désormais disponibles et peuvent être exploitées en classe, par exemple :

- Œuvres littéraires : *Boumkœur* (Djaïdani, 1999), *Les contes du miroir* (Rivais, 1991).
- Chansons de rap¹¹ : *Ça vient de la rue* (IAM, 2007), *Génération Sacrifiée* (Rohff, 2008).
- Films/documentaires : *La haine* (Kassovitz, 1995), *La Squale* (Genestal, 2000), *Entre les murs* (Cantet, 2008), *La Journée de la jupe* (Lilienfeld, 2009).

3.3. Activités pédagogiques proposées

Nous esquissons ici quelques pistes pédagogiques pour exploiter l'argot français contemporain en didactique du FLE en Chine, en proposant quelques activités pédagogiques. Celles-ci n'ont pas le même niveau de difficulté et devraient se réaliser en plusieurs étapes, en faveur d'une appropriation progressive.

• Réception : découverte et renforcement

Les activités que nous proposons en premier lieu relèvent de la dimension de réception, mais il ne s'agit pas d'une réception passive. Par contre, en privilégiant une stratégie déductive, nous proposons de construire des activités de découverte que les apprenants réaliseront en plusieurs étapes.

Par exemple, pour inviter les étudiants à découvrir les procédés de création lexicale caractérisant l'argot français contemporain, on pourra adopter une « stratégie analytique » (Lyster, 1994 ; Petitpas, 2010) : les étudiants seront invités à identifier et relever les mots codés (tronqués ou verlanisés) dans un corpus préalablement composé de textes authentiques (par exemple, quelques chansons

de rap, des extraits littéraires ou des scénarios) relativement simples, et puis à trouver en s'appuyant sur des dictionnaires papier ou en ligne les équivalents en français standard, avant d'analyser les procédés de cryptage grâce à des discussions dirigées. Après la période de découverte, les étudiants seront prêts à s'amuser avec les procédés de cryptage, en décryptant les mots codés dans d'autres textes, par exemple, « La cigale et la fourmi » réécrit en verlan par Y. Rivais dans *Les contes du miroir* (1991), ou en construisant eux-mêmes des mots codés.

- (4) C'était verl'hi (= l'hiver). Il avait génei (= neigé) et le vent flaitsouf (= soufflait). La legaci (= cigale) taitlotgre (= grelottait). Elle n'avait rien géman (= mangé) depuis deux jours. « Je vais aller voir ma nesivoi (= voisine) ». Elle frappa à la tepor (= porte) de la nettesonmai (= maisonnette). [...] (Rivais, 1991, les mots entre parenthèses sont ajoutés par nous)

Après s'être familiarisés avec les procédés de cryptage, les étudiants pourront analyser des textes : ils relèveront les mots ou expressions informels, en trouvant leur équivalent standard. Nous proposons de commencer par des textes assez simples et puis d'augmenter au fur et à mesure le niveau de difficulté. Pour illustrer cette démarche, nous citons un extrait du roman *Boumkœur* de R. Djaïdani (1999) :

- (5) Pour la tête, excuse-moi, j'ai cru que t'étais un keuf quand j'ai vu ta silhouette dans le noir, j'ai paniqué et c'est moi qui t'ai assommé. *Je t'avais pas vu sortir, la vie de ma mère*, j'ai cru que t'étais un keuf, un condé, un schmit (Djaïdani, 1999 : 41).

Après avoir identifié les mots ou expressions informels, les étudiants seront invités à faire une fiche d'analyse, comme celle illustrée ci-dessous :

| Mots/expressions | Explications | Équivalents standards |
|-------------------|------------------------|-----------------------|
| un keuf | « flic » en verlan | un policier |
| je t'avais pas... | suppression de « ne » | je ne t'avais pas.... |
| la vie de ma mère | expression de banlieue | je te jure |
| un condé | argot du « policier » | un policier |
| un schmit | d'origine tsigane | un policier |

Tableau 1 : Une fiche d'analyse

De telles activités, menées en premier lieu avec les étudiants de niveau intermédiaire, les amèneront à prendre conscience de la diversité des registres de langue et de la nécessité de les maîtriser, tout en stimulant leur curiosité pour la découverte d'une variété vernaculaire du français. Lorsque les étudiants auront un aperçu général de ces spécificités linguistiques, on pourra leur proposer des activités de

renforcement : analyser des textes complexes, reformuler des phrases ou réécrire des textes en changeant le registre (du registre informel au registre formel, et puis à l'inverse), etc. Pour ce faire, nous privilégions le travail de groupe, dont les bénéfices sont reconnus par nombre de didacticiens. Les enseignants auront toute la liberté de concevoir d'autres activités pédagogiques, mais nous insistons sur le fait que le recours au matériel authentique est incontournable. Il est pourtant possible qu'on apporte quelques modifications aux textes choisis pour que ceux-ci soient mieux exploitables.

- **Production : mise en situation**

Les activités de réception permettent d'enrichir le répertoire linguistique et stylistique des apprenants, mais elles sont loin d'être suffisantes pour développer leur habileté à maîtriser les divers registres : des activités de production devront être conçues pour mettre en pratique leurs acquis. Pour ce faire, on pourra adopter une « stratégie fonctionnelle », comme l'ont proposé Lyster (1994) et Petitpas (2010) : les étudiants seront amenés à communiquer au travers des dialogues, des jeux de rôle ou des scènes quotidiennes, conçus à partir des situations de communication tirées des documents authentiques ou définies par l'enseignant (voir aussi Petitpas, 2010). Ce genre d'activités consistent à immerger les étudiants dans des situations de communication vraisemblables auxquelles ils auront l'occasion d'être confrontés lors de leurs rencontres avec des Français ou de leur mobilité en France.

Conclusion

Étant une variété dynamique et créative, l'argot français contemporain contribue de manière constante à l'enrichissement des registres informels de la langue française. L'appropriation de cette variété langagière, qui est aujourd'hui couramment pratiquée par une large couche de la population, permet tout d'abord aux apprenants d'avoir un aperçu plus complet de la langue française, tout en les préparant à intervenir adéquatement dans une situation de communication réelle. D'origine suburbaine, l'argot français contemporain est caractérisé par divers traits renvoyant à la dimension socioculturelle, dont l'appropriation amènera les apprenants à découvrir une subculture française, favorisant ainsi une meilleure intégration au sein de leurs futurs locuteurs natifs, et suscitera probablement des réflexions sur leurs propres langue et culture. Compte tenu de tous ces avantages dont pourront bénéficier les apprenants chinois de français, nous avons tenté d'esquisser quelques pistes de réflexion sur la conception des activités pédagogiques à partir des ressources authentiques : des activités analytiques visant à amener les apprenants à découvrir les spécificités linguistiques de l'argot français contemporain et

puis à se familiariser avec ses procédés de cryptage, des activités de renforcement (par exemple, reformuler des phrases ou réécrire un texte en changeant le registre) et des activités fonctionnelles (dialogues, jeux de rôle, mise en scènes quotidiennes) consistant à mettre en pratique leurs acquis. Nous espérons que tout cela pourrait être utile aux enseignants soucieux de sensibiliser leurs apprenants à des aspects variables de la langue française pour développer leur compétence sociolinguistique.

Bibliographie

- Boyer, H. 1997. « «Nouveau français», «parler jeune» ou «la langue des cités»? : Remarques sur un objet linguistique médiatiquement identifié ». *Langue française*, 114, p. 6-15.
- Calvet, L.- J. 1994. *Les voix de la ville : Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris : Payot.
- Conseil de l'Europe. 2001. *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris: Didier.
- Dewaele, J.-M. 2004. « The acquisition of sociolinguistic competence in French as a foreign language: An overview ». *Journal of French Language Studies*, 14(3), p.301-319.
- Djaïdani, R., 2001. *Boumkœur*. Paris: Seuil.
- Fiévet, A.-C., Podhorná-Polická, A. 2010. « Argot des jeunes et français contemporain des cités en didactique du FLE/S : motivations des jeunes et limites des dictionnaires pour une étude des divergences socioculturelles ». *Les Voix des Français*, 1, p.159-174.
- Goudaillier, J.- P. 1997. « La langue des cités ». *Communication et langages*, 112(1), p. 96-110.
- Goudaillier, J.-P. 2007. « Français contemporain des cités : langue en miroir, langue du refus ». *Adolescence*, (1), pp. 119-124.
- Goudaillier, J.-P. 2009. « Pratiques langagières et linguistiques révélatrices des pratiques sociales de jeunes résidant en ZUS ». *Adolescence*, 70(4), p. 849-857.
- Goudaillier, J.-P. 2015. « Culture “banlieues”, langue des “cités” et Internet ». *Hermès, La Revue*, 71(1), p. 208-213.
- Lyster, R.1994. « The effect of functional-analytic teaching on aspects of French immersion students' sociolinguistic competence ». *Applied linguistics*, 15(3), p. 263-287.
- Rivais, Y.1991. *Les contes du miroir*. Paris : L'Ecole des loisirs.
- Petitpas, T. 2010. « Enseigner la variation lexicale en classe de FLE ». *The French Review*, 83(4), p. 800-818.
- Sun, J. 2013. Étude du français contemporain des cités. Mémoire de master. Shanghai : Université des Études internationales de Shanghai.
- Trimaille, C. 2004. « Études de parlers de jeunes urbains en France. Éléments pour un état des lieux ». *Cahiers de sociolinguistique*, 9(1), p. 193-132.
- Tengour, A. 2013. *Tout l'argot des banlieues : le dictionnaire de la zone en 2 600 définitions*. Paris : Éditions de l'Opportun.
- Wang, W. 2011. « Potentiel d'adaptation du CECR dans les facultés de français en Chine ». *Synergies Europe*, 6, p. 193-204.
- Weber, C. 2006. « Pourquoi les Français ne parlent-ils pas comme je l'ai appris ? ». *Le français dans le monde*, 345, p. 31-33.
- Weber, C. 2013. *Pour une didactique de l'oralité. Enseigner le français tel qu'il est parlé*. Paris : Didier.
- Yan, X., 2011. « Test de repérage du niveau linguistique des étudiants chinois dans la perspective de l'adaptation du CECR au milieu universitaire de Chine ». *Synergies Chine*, 6, p.167-176. [En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Chine6/xu.pdf> [Consulté le 20 février 2018].

Notes

1. PU Zhihong est auteur de correspondance (*tongxun zuozhe*).
2. Cet article fait partie du projet de la 62^e subvention générale de la *China Postdoctoral Science Foundation* (*di liushier pi zhongguo boshihou kexue jijin mianshang zizhu*, N°2017M622843).
3. Pour une analyse plus approfondie de ces procédés de création, nous nous permettons de vous renvoyer à notre mémoire de master (Sun, 2013).
4. Plus précisément, le terme « meuf » est la forme verlanisée et apocopée de « femme » : femme => meufeu => meuf.
5. Le terme « toubab » est un emprunt du wolof, une langue appartenant à la famille nigéro-congolaise et parlée largement au Sénégal.
6. Plus précisément, le terme « keuf » est la forme verlanisée et apocopée de « flic » : flic => keufli => keuf.
7. À la fin de leur deuxième année (1^{er} cycle), les étudiants chinois spécialisés en français ont suivi plus de 1000 heures d'apprentissage et atteignent pour la plupart un niveau intermédiaire (B1-B2) (voir Yan, 2011). Il semble donc raisonnable et possible d'enseigner l'argot français contemporain à partir de la troisième année de licence.
8. Un examen des manuels employés dans l'enseignement scolaire du français en Chine suffit pour remarquer qu'ils sont rédigés exclusivement pour l'appropriation du français standard, abordant rarement la question des registres de langue.
9. Le site : <http://www.languefrancaise.net/Bob/Introduction> [Consulté le 20 février 2018].
10. Le site : <https://www.dictionnairedelezone.fr/dictionary> [Consulté le 20 février 2018].
11. Voir Sun (2013, Annexe I) pour plus de titres.



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

L'autobiographie dans *La gloire de mon père* de Marcel Pagnol

Claude Tuduri

Université Paris VI, France

cltuduri@wanadoo.fr

Reçu le 21-03-2018 / Évalué le 08-04-2018 / Accepté le 20-07-2018

Résumé

Dans *La gloire de mon père*, Marcel Pagnol aborde un genre qui se situe aux antipodes de l'écriture théâtrale, l'écriture autobiographique. Il ne peut plus s'effacer derrière la voix de ses personnages. A la fois « témoignage sur une époque disparue » et « petite chanson de piété filiale », le souvenir d'enfance constitue une mise à l'épreuve de l'authenticité de la vie de l'auteur. L'instance narrative doit y associer vérité et fiction, le point de vue d'un enfant et celui d'un auteur public conscient de ses responsabilités éthiques et esthétiques à l'égard de son lecteur. Cette synthèse d'éléments contradictoires est mise en forme avec un rare bonheur dans *La gloire de mon père* et nous nous proposons de voir comment elle se traduit sur le plan du style et du jeu de ses différentes instances narratives.

Mots-clés : écriture autobiographique, instances narratives et techniques de l'énonciation, vérité, enfance et fiction, éthique et esthétique

马赛尔·帕尼奥尔自传体小说《家父的光荣》中的文体运用

摘要：在《家父的光荣》中，马赛尔·帕尼奥尔尝试与戏剧体裁相反的文学形式：自传体。人们透过作品中的人物对白总能发现抹之不去的作者的影子。孩提时代的回忆是作者真实生活的写照，既是对“过去那个时代的见证”，也是“对父辈孝敬的歌颂”。叙事既要真实又要有虚构，既要从小孩的角度出发，也要从对读者在伦理和审美方面负责的作者角度出发。难能可贵的是作者在《家父的光荣》中巧妙处理了这些矛盾关系。本文将就作者的文体运用和叙事手法进行评述。

关键词：自传体；叙事手法和技巧；事实；孩提时代与想像；伦理与审美

Autobiography in *My father's glory* by Marcel Pagnol

Abstract

In *My father's glory*, Marcel Pagnol deals with a genre which is the antithesis of theatrical writing, namely autobiographical writing. He can no longer fade behind the voices of his characters. Both “testimony on a vanished era” and “little song of filial piety”, the memory of childhood is a trial of authenticity for the life of the

author. The narrative instance must combine truth and fiction, as well as the point of view of a child and that of a public author aware of his ethical and aesthetic responsibilities towards his reader. The combination of these contradictory elements is achieved with rare skill in *My father's glory* and we propose to see how it is translated in terms of style and interplay of its different narrative instances.

Keywords: autobiographical writing, narrative instances and techniques of enunciation, truth, childhood and fiction, ethics and aesthetics

Introduction

Lorsque Marcel Pagnol aborde le récit d'enfance autobiographique en 1956, il s'engage dans un style d'écriture situé aux antipodes de sa pratique de dramaturge et d'essayiste. Comme l'écrit Marion Brun qui a su renouveler l'interprétation des œuvres protéiformes de cet écrivain, « [l']écriture théâtrale, telle qu'elle est conçue par Pagnol, en vient à le déposséder de son statut d'auteur : il n'est plus que le ventriloque de ses personnages, il n'est plus qu'un vecteur de la parole populaire¹ ».

Au contraire, dans l'écriture autobiographique, le devoir de sincérité exige une certaine exhibition de soi qui effraie l'homme de théâtre. Dans sa préface à *La gloire de mon père*, Marcel Pagnol formule ainsi ses appréhensions : « Il est bien difficile de parler de soi : tout le mal qu'un auteur dira de lui-même, nous le croyons de fort bon cœur ; tout le bien, nous ne l'admettons que preuves en main et nous regrettons qu'il n'ait pas laissé ce soin à d'autres² ». Cependant, ses craintes s'apaisent à la pensée qu'il évoquera un « moi » d'enfant définitivement révolu : « Dans ces Souvenirs³ je ne dirai de moi ni mal ni bien ; ce n'est pas de moi que je parle, mais de l'enfant que je ne suis plus. C'est un petit personnage que j'ai connu et qui s'est fondu dans l'air du temps, à la manière des moineaux qui disparaissent sans laisser de squelette ».

L'assurance d'une altérité radicale protège l'écrivain : il devient le « chroniqueur » d'un autre que lui-même et, de plus, chez Pagnol, une dimension ethnographique et historique, « le témoignage sur une époque disparue » lui évitera également tout déballage indiscret. Il sera encore davantage décentré de lui-même si son livre forme aussi, comme il en exprime le vœu dans sa préface, « une petite chanson de piété filiale ».

Mais l'auteur arrive-t-il à tenir son pari et comment se réconcilie le « je » d'un narrateur académicien reconnu à celui de l'enfant en situation permanente de découverte du monde ? Quels procédés stylistiques permettent cette coexistence d'un discours de « mémorialiste » adulte et d'une parole d'enfant spontanée au niveau de langue bien différent ?

1. Les premiers chapitres de *La gloire de mon père* : le « je » adulte du mémorialiste

Contrairement au projet autobiographique de Rousseau, il n'y a pas chez Pagnol l'inquiétude d'être livré au tribunal impitoyable d'un Lecteur suprême devant qui le narrateur devrait d'abord légitimer son parcours d'adulte. Au vrai, Pagnol ne se décrit pas enfant pour justifier l'adulte qu'il est devenu mais il les sépare avec netteté dès le commencement de ses mémoires pour mieux les unifier. Pas de confessions « publiques » ni de longues introspections: il s'agit d'un récit qui montre sans vouloir rien prouver sinon l'authenticité d'une réelle filiation symbolique ; la gratitude du narrateur pour un père, une terre, la Provence, et une culture (qui brille par sa simplicité, ses saveurs et son caractère singulier) engendre l'écriture du souvenir mais cette écriture doit distinguer sans confusion ni séparation le narrateur adulte du narrateur enfant qui est le seul à apparaître dans la trame événementielle du récit. Cette union étroite du narrateur, de l'auteur et du protagoniste dans l'écriture autobiographique est suspendue à la crédibilité de ce que dit et vit l'enfant. Si sa façon de parler ou d'agir n'est pas de son âge et trop artificielle, elle insinuera des doutes sur la sincérité de l'auteur. L'identité narrative du protagoniste doit donc respecter les formes particulières du rapport d'un enfant au langage pour être vraisemblable mais elle doit aussi pouvoir entrer en cohérence et en résonance avec ce que nous connaissons de l'homme public Marcel Pagnol et de ses autres œuvres.

Or, l'enfance se prouve en marchant, à travers la légèreté et l'étonnement d'un style délibérément naturel et printanier. Le réalisme et la crédibilité du récit de souvenirs passe donc par l'usage de niveaux de langues propres à celui d'un apprenti du langage : un niveau de langue oral et familier, des phrases courtes, le moins de discours et d'idéologie possible pour une plus grande simplicité de l'expression. Cependant, pour corriger les errances de l'enfance et les propos encore irresponsables qui entachent sa découverte du monde, l'auteur est sommé de recourir à de complexes subterfuges qui le différencient avec netteté du pétillant galopin qu'il n'est plus. L'adulte réapparaît donc à intervalles réguliers à travers des maximes et des prises de distance qui le distinguent sans erreur possible de son incontrôlable protagoniste. Les marques de distanciation posées par l'auteur, déjà académicien depuis 1946, ont pour effet de pouvoir réordonner un discours sous-jacent au récit de l'enfance qui pourrait glisser vers une écriture d'une spontanéité futile ; le retour intermittent de l'auteur adulte lui permet aussi de ne pas prendre à son compte les pensées amORALES et certaines attitudes cruelles de l'écolier envers les animaux.

Le narrateur sait donc à la fois maintenir une séparation définitive d'avec l'enfance-adiou vive clarté de nos candeurs trop vives-et entretenir un jeu de cache-cache libre de tout *pathos* avec les enchantements, les frayeurs et les émerveillements de sa prime jeunesse.

Le commencement du récit montre ainsi un savoir et une distance d'adulte : « Je suis né dans la ville d'Aubagne sous le Garlaban couronné de chèvres, au temps des derniers chevriers [...] Garlaban, c'est une énorme tour de roches bleues, plantée au bord du Plan de l'Aigle, cet immense plateau rocheux qui domine la verte vallée de l'Huveaune. » Les détails géographiques de cette description, et, par la suite, les nombreuses références savantes à l'histoire de la Provence et aux ancêtres de l'auteur, assoient d'emblée l'autorité d'un narrateur adulte. L'incipit réussit néanmoins à introduire aussi des expressions bien en phase avec la fantaisie de l'enfant encore en gestation symbolique au fil des premiers chapitres du récit :

« Ce n'est donc pas une montagne, mais ce n'est plus une colline : c'est Garlaban. » La référence au nom propre situe dès les premières lignes l'entrée dans le monde de l'enfance, un monde où les concepts, les sensations et les sentiments n'obéissent pas à un conglomérat de catégories et d'identifiants déjà constitué en un invariable dictionnaire de significations et de symboles.

Sur le plan stylistique, l'exubérance de l'enfance s'accompagne aussi d'une adhésion aux proverbes et aux expressions idiomatiques les plus imagées. Face au discours revendicatif du monde adulte, toujours inquiet de se justifier au regard des autres, le langage de l'enfance est celui de la métaphore et de l'image. La fin du premier chapitre s'achève par de telles expressions qui rappellent l'intensité des affects de l'enfant à travers la truculence de locutions verbales propres à la langue orale : « Il se « saigna » donc « aux quatre veines » pour établir ses six enfants dans l'enseignement, et c'est ainsi que mon père, à vingt ans, sortit de l'Ecole normale d'Aix-en-Provence, et devint instituteur public ».

Les deux chapitres suivants décrivent avec précision le monde édifiant des hussards de la République, des instituteurs laïcs qui s'imposent une discipline de saints pour éduquer les simples des bourgades paysannes aux environs de Marseille. Le niveau de langue et le style de la narration y donnent toute leur place au récit maîtrisé et savant de l'adulte ; il décrit autant qu'il analyse la situation de sa famille, exemplaire des comportements et de la vision du monde de toute une génération de maîtres d'écoles.

Là encore, l'enfant refait surface à travers plusieurs petits épisodes narratifs qui font oublier l'emprise de l'adulte sur le récit de son passé. Un rapport non-linéaire au temps est l'un des moyens de cette réanimation du *modus pueri* à l'intérieur du

récit : « Ils étaient mon père et ma mère de toute éternité et pour toujours. L'âge de mon père, c'était vingt-cinq ans de plus que moi, et ça n'a jamais changé. L'âge d'Augustine, c'était le mien, parce que ma mère, c'était moi, et je pensais, dans mon enfance, que nous étions nés le même jour » .

Le sentiment fusionnel de l'enfant à l'égard de sa mère, la prégnance des déictiques qui enferment la perception du narrateur naïf dans la seule perception du présent opèrent une brèche dans le monde lisse du récit jusqu'ici dominé par la maturité d'un écrivain sexagénaire. Un autre indice de ce rapport encore fantasque au réel affleure dans la description de ses jeux avec l'oncle Henri qui le projette imprudemment en l'air : « Je vois ensuite un plafond qui tombe sur moi à une vitesse vertigineuse, pendant que ma mère, horrifiée, crie : « Henri ! Tu es idiot ! Henri, je te défends... ».

Au lieu de s'élever vers le plafond, l'inversion du mouvement atteste l'authenticité du point de vue de l'enfant. Ce procédé, à la fois stylistique et symbolique, est encore plus clair dans la description de l'apprentissage prodigieux de la lecture par le protagoniste. A l'insu de tous, l'enfant a brûlé les étapes et à l'âge de cinq ans, sa capacité de lecture apparaît comme un don fabuleux, avant-coureur de sa vocation d'écrivain. Désormais à Saint-Loup, « un gros village dans la banlieue de Marseille », la salle de classe, aux heures d'absence de sa mère, fait office de garderie pour le petit Marcel ; c'est une prise de parole indignée de l'enfant qui va vendre la mèche de sa nouvelle et mystérieuse faculté de lire :

Un beau matin, ma mère me déposa à ma place, et sortit sans mot dire, pendant qu'il [son père Joseph] écrivait magnifiquement sur le tableau : La maman a puni son petit garçon qui n'était pas sage. Tandis qu'il arrondissait un admirable point final, je criai : Non ! Ce n'est pas vrai !

Mon père se retourna soudain, me regarda stupéfait et s'écria : Qu'est-ce que tu dis ?

- Maman ne m'a pas puni ! Tu n'as pas bien écrit !

Il s'avança vers moi :

Qui t'a dit qu'on t'avait puni ?

- C'est écrit⁴.

La genèse d'une vocation d'écrivain s'affirme à travers ce genre de passage qui dénote aussi le rapport singulier de l'enfant au langage : il est incapable de contextualiser un énoncé et le reçoit comme un message qui lui est personnellement destiné.

2. Une vocation d'écrivain aux frontières du mythe et de la raison

a. La naissance à l'écriture : un don inexplicable

C'est le paradoxe plaisant de cette infirmité : le narcissisme de l'enfant atteste aussi un surcroît d'attention au langage. Si l'apprentissage quasi providentiel de la lecture montre un apprenant encore égaré dans les limbes de son imaginaire, il évoque aussi, au-delà des lois de la psychologie, une exceptionnelle sensibilité à la force des mots ; pour l'enfant comme pour l'écrivain authentique, ils sont plus que des mots, ils sont doués du pouvoir de transformer le réel. Pour le jeune Marcel, écrire, c'est faire et la signification du langage n'est pas séparable de la situation de communication immédiate dans laquelle il s'inscrit. Cette valeur performative accordée au langage, cette faculté de présence active participe de la révélation de sa vocation d'écrivain. Le fils de l'instituteur apprend à lire de façon prodigieuse et, comme dans tout récit de vocation, le trouble de sa mère et celui de sa concierge confirme ce que l'événement a de surhumain et d'incommensurable.

Le narrateur sait aussi introduire beaucoup d'humour dans le récit de cette naissance au royaume de l'écriture : il est assez sûr de ses dons pour ne pas avoir à les mythifier de façon trop emphatique.

De même, un passage précédent renforce encore l'intuition d'une prédestination du jeune Pagnol au métier d'écrivain, cette fois aussi sur le mode d'un sacré sans prétention à l'humour bienveillant. Une généalogie symbolique et prestigieuse le précède dans son accès au monde de l'écriture. Aubagne compte aussi un autre membre de l'Académie française né au 18^e siècle, l'abbé Barthélemy, l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*. Reçu à l'Académie Française en 1789, il précède ainsi symboliquement l'élection de Pagnol à l'Académie française qui aura lieu également un 5 mars, plus d'un siècle et demi plus tard; enfin, les deux académiciens, si différents soient-ils, ont aussi tous deux vu le jour sur les routes « doublement gémissantes de la Bédoule »⁵, un petit village situé entre Aubagne et La Ciotat.

De plus, l'auteur ajoute à son récit de vocation littéraire celui d'une vocation prophétique lisible en filigrane comme intertexte : en jouant sur le nom de son père, Joseph, et sur la virginité de sa tante qui assiste sa mère Augustine lors de son accouchement, il convoque la référence biblique des récits lucaniens de la naissance du Christ, « le fils de Joseph ».

C'est d'ailleurs là l'un des points récurrents de l'allégresse pagnolienne: la tradition catholique incarnée par l'oncle Jules peut s'allier sans confusion ni complaisance au sens de la justice que l'école républicaine et laïque promeut avec une humanité efficace en la personne de Joseph.

b. L'attention à la saveur des mots

Le jeune Marcel dévoile également sa fibre d'écrivain par sa sensibilité poétique aux correspondances qui unissent la phonétique et la qualité quasi picturale de certains mots particulièrement expressifs ; il les saisit au vol de son écoute sans toujours pouvoir en comprendre le sens. Il est moins pris par les débats d'idées des adultes que par les « *vaisseaux à trois ponts* » qui se distinguent du flux continu de leur conversation. Ces mots-là tracent un espace de noblesse, de beauté et de liberté dont il veut recueillir toutes les significations pour mieux s'en émerveiller :

D'ailleurs, ce qu'ils disaient ne m'intéressait pas. Ce que j'écoutais, ce que je guettais, c'était les mots ; car j'avais la passion des mots ; en secret, sur un petit carnet, j'en faisais une collection comme d'autres font pour les timbres.

J'adorais grenade, fumée, bourru, vermoulu et surtout manivelle : et je me les répétais souvent, quand j'étais seul, pour le simple plaisir de les entendre. Or, dans les discours de l'oncle, il y en avait de tout nouveaux, et qui étaient délicieux : damasquiné, florilège, filigrane, ou grandioses : archiépiscopal, plénipotentiaire. Lorsque sur le fleuve de son discours, je voyais passer l'un de ces vaisseaux à trois ponts, je levais la main et demandais des explications, qu'il ne me refusait jamais. C'est là que j'ai compris pour la première fois que les mots qui ont un son noble contiennent toujours de belles images.

3. Le style de l'enfant, mode d'emploi

La fécondité de son imagination littéraire se manifeste aussi dans sa façon de résumer deux ans de son apprentissage scolaire : une règle de grammaire y tourne au néologisme-« hibouchougenou »-et l'assimilation de l'histoire et de la géographie y devient prétexte à un inventaire à la Prévert commandé d'abord par le goût gratuit des allitérations : « l'existence du lac Titicaca puis Louis X le Hutin⁶ ».

Enfin, les techniques linguistiques miment avec originalité la concomitance de la découverte et de l'appropriation du langage par l'enfant, un langage qui lui apparaît toujours *in statu nascendi*. La part de la fiction, inévitable en matière de souvenir autobiographique, peut, de cette façon, s'éclipser à travers des procédés qui assurent à la narration et aux descriptions une vraisemblance d'autant plus forte qu'ils restituent le style fougueux et heurté des premières impressions de l'existence.

Pour entretenir cette illusion et permettre au lecteur de se replonger dans l'âme d'un narrateur censé encore immature, plusieurs procédés sont mis à contribution :

- **l'écriture phonétique et les transcriptions erronées de la conversation des adultes** « Lagabèle⁷ » pris pour un nom propre, l'impôt de la gabelle. « les radicots » pour les radicaux (parti politique), « monsieur Comble » pour monsieur Combes, le célèbre homme politique Emile Combes (1835-1921), « les framassons » pour les francs-maçons.
- **la description des objets par périphrase et la compréhension erronée d'une situation ou d'un événement exigeant un savoir d'expérience** : le bref récit d'une partie de pétanque⁸ en propose un exemple facile à saisir. Sous le regard de l'enfant, les joueurs sont changés en « géants » tandis que la boule de pétanque y devient « une masse de fer⁹ » et le terrain de jeu un territoire aux « distances inimaginables. » La cause des disputes y est rapportée à un objet matériel de façon métonymique-une « ficelle » -alors qu'en réalité, cet objet sert seulement à mesurer l'écart qui sépare le cochonnet des boules des différents joueurs. La cause réelle de la querelle n'est évidemment pas l'objet matériel (la ficelle) mais le désaccord de joueurs âpres au gain sur l'exact positionnement des boules.

En bref, la matérialité des choses et leur visibilité immédiate forment au regard de l'enfant l'explication qui s'impose de l'extérieur sans qu'il puisse recomposer la chaîne des causes et des effets complexes d'une situation sociale ou d'un événement conventionnel. On ne peut déchiffrer une partie de pétanque sans en connaître les règles.

- **l'allégorisation et la mythologisation par métaphore** : on sait que l'allégorie est un procédé courant dans la littérature médiévale qui personnifie des entités morales positives ou négatives. Ici, s'il y manque la majuscule, la « conscience » est également l'objet d'une personnification qui dit aussi l'enfance du rapport à soi et au langage : « ...lorsqu'il était indispensable de mentir à mon père, et que ma petite conscience protestait faiblement, je lui répondais : « Comme l'oncle Jules ! » ; alors, l'oeil naïf et le front serein, je mentais admirablement ».

A la limite de l'allégorie et de la périphrase imaginative, les microbes sont décrits comme une « invention » toute récente de Louis Pasteur, et, loin de se borner à leur description scientifique par l'analyse, la synthèse, la récurrence et la fonction, le narrateur attribue à sa mère un point de vue métaphorique tout à fait conforme à celui d'un enfant : les microbes sont d'abord « de très petits tigres prêts à nous dévorer par l'intérieur. » Augustine, la mère de Marcel, participe donc de cette optique de l'enfant insoucieuse de toutes les instances légitimatrices du discours scientifique.

- **l'absence de sens critique et la capacité de croire immédiatement aux paroles des autres, en particulier des adultes.** Le narrateur porte au pinacle certains adultes, en particulier son père. Il amplifie leurs allégations, les prend à la lettre et se rend compte avec amertume qu'ils peuvent user de mensonges pour parvenir à leurs fins. Il en est ainsi de sa déception à apprendre que l'oncle Jules n'est pas le propriétaire du parc Borély comme sa tante Rose le laissait entendre pour ne pas attirer de commérages sur ses premières rencontres publiques avec Jules. De même, Marcel découvrira, dénoncé par Paul, le « pieux mensonge » de l'oncle Jules qui, pour ne pas l'exposer au danger, le trompe sur les dates de l'ouverture de la chasse.
- **la moralité.** Accréditer l'enfance, c'est aussi faire montre d'un sens moral encore incomplet et biaisé par les passions. C'est le cas par exemple des relations de l'enfant Marcel avec les animaux sur qui il essaie sa cruauté de façon renouvelée. « [...] je regardais l'assassinat des bœufs et des porcs avec le plus vif intérêt. Je crois que l'homme est naturellement cruel: les enfants et les sauvages en font la preuve chaque jour ».

La maxime, le discours sentencieux et réflexif appartiennent au narrateur adulte. Ils forment une autre voix narrative à l'intérieur de l'autobiographie d'enfance qui affirme une distance critique vis-à-vis des accès de curiosité et de cynisme de son personnage puéril. Ainsi, après l'assertion relative à la cruauté des enfants et des sauvages, le narrateur redevient le voyeur sardonique de la mise à mort des animaux d'abattoir : « La mise à mort des porcs me faisait rire aux larmes parce qu'on les tirait par les oreilles et qu'il tirait des cris stridents. Mais le spectacle le plus intéressant, c'était l'assassinat du mouton ».

- **l'intermittence de la mémoire qui juxtapose des morceaux de bravoure plus qu'elle ne filtre et ordonne les souvenirs :** plus qu'une narration toujours cohérente et construite, le morceau de bravoure authentifie le souvenir en cela qu'il répond à l'émotivité d'un enfant et à la nouveauté poignante de ses découvertes. Ce dernier conserve souvent les souvenirs de sa vie familiale sous la forme d'une juxtaposition de tableaux vivants, de temps forts ou d'une série de séquences théâtrales ou cinématographiques¹⁰. Marcel Pagnol ne s'attarde pas sur la croissance de l'enfant selon une évolution chronologique stable ou le fil rouge d'une introspection continue. Là encore, il préfère les récits imagés au commentaire : la rentrée des classes, le simulacre de la toilette du matin par le petit Marcel, la visite de Joseph et de son fils chez le brocanteur, le voyage épique de toute la famille à la maison de campagne, et bien sûr la chasse aux bartavelles.

4. Le « je » de l'enfant et le « nous » de son milieu familial et social

a. Une syntonie joviale entre l'enfant et son environnement

Pagnol ne tient pas à se démarquer d'une société qui servirait de repoussoir à la démonstration d'un génie misanthrope. Au contraire, la création réaliste de son personnage juvénile montre un consentement jovial aux règles sociales du monde adulte : d'une certaine façon, elles forment, pour l'enfant, le premier des jeux. Le goût de l'honneur, par exemple, mis en scène dans la chasse aux bartavelles, y est moins l'expression d'un amour-propre maladif que la traduction de la souveraineté de l'homme sur la nature. L'homme vaut bien davantage qu'un oiseau et il a le droit de tirer profit de ce que le cosmos met innocemment à sa disposition. C'est pourquoi dans ce contexte, l'enfant veut et peut imiter les adultes, en particulier son père puisqu'à travers ce mimétisme filial, tout peut devenir digne de confiance.

En d'autres termes, le monde selon Pagnol est davantage un corps social que le mur d'un « on »¹¹ anonyme auquel se heurterait le « je » d'un enfant assoiffé d'authenticité. Le milieu social, culturel et familial lui offre la faveur d'un « nous » fort d'une profonde tradition culturelle locale et régionale. Marseille, la Provence et la culture méditerranéenne dégagent un réel art de vivre sans pour autant enfermer l'enfant dans un culte du terroir étriqué.

A l'évidence, le récit autobiographique dans *La gloire de mon père* est d'abord un apprentissage du bonheur. Il relève davantage de la comédie que de la tragédie. Les limites du monde adulte ne remettent jamais vraiment en question sa fiabilité. Ses faiblesses révèlent davantage un fond d'humanité inaliénable que l'antériorité d'un chaos sans parole qui précéderait et dominerait en sourdine l'agir des hommes et du monde, comme c'est le cas dans la tragédie grecque.

Certes, les quelques mensonges des adultes de son entourage sont des temps d'épreuve et de déception pour l'enfant mais Marcel découvre qu'ils peuvent aussi être motivés par des enjeux et des projets plus nobles qu'un respect scrupuleux et formaliste de la simple exactitude des faits et des choses. La vérité des êtres est de l'ordre de la relation et de l'amour pour Pagnol et même une certaine forme de mal peut, à terme, se retourner en un plus grand bien.

La figure du « narrateur » se construit donc sur cette synergie particulièrement positive entre la genèse d'un « je » et l'hospitalité d'un « nous ». Si le narrateur doit parfois s'opposer aux décisions des adultes - partir à la chasse avec eux mais contre leur avis-il réussit toujours à faire tourner sa désobéissance « et la félonie de l'oncle Jules » en un surcroît de bien. On le voit très clairement dans la fameuse chasse à la bartavelle où, après une rude confrontation au monde de la montagne

sauvage et à ses oiseaux de proie, l'enfant réintègre le monde adulte de façon particulièrement favorable. Son initiative risquée lui permet de sauver « la gloire de son père » en lui permettant de récupérer les bartavelles que Joseph avait abattues en plein vol sans pouvoir le prouver.

b. Les traces d'une inquiétante étrangeté de l'enfance

Par ailleurs, l'unité des différentes instances d'énonciation du récit autobiographique participe aussi d'une alternance harmonieuse entre le « je » enfantin du narrateur et les différents « nous » auxquels il peut s'identifier.

Trois strates principales d'énonciation collective peuvent être relevées :

- le « nous » très englobant des habitants de la Provence et de ses villes et villages, toutes catégories d'âge et de sexe confondues.
- le « nous » familial évidemment le plus décisif chez Pagnol.
- le « nous » du monde enfantin¹² (Marcel et son frère Paul, ou Marcel et son ami des Bellons) peu fréquent quantitativement mais très significatif sur le plan symbolique.

Cette dernière forme de « nous » qui réunit d'abord Marcel et Paul est souvent celle qui met en relief l'inquiétante étrangeté de l'enfance : elle intervient dans des scènes où les deux frères jouent à la guerre ou maltraitent gratuitement les animaux. La volonté de commettre le mal pour le mal y apparaît avec un humour qui, cette fois, ne dissimule pas la gravité de forces vraiment perverses à l'oeuvre dans le cœur de l'homme et les désordres du monde. Se livrant à des jeux d'Amérindiens en lutte-Comanches contre Pawnee-après avoir lu un roman de Fenimore Cooper, le narrateur enfant se met soudain à affirmer « *Cependant, nous* Marcel et son petit frère Paul] comprîmes bientôt que la guerre étant le seul jeu vraiment intéressant, nous ne pouvions pas appartenir à la même tribu ».

Dans le même ordre d'idées, le « je » de l'enfant peut révéler la cruauté de l'amour-propre à l'état brut. La remarque du jeune Marcel à sa mère lorsqu'il redoute de voir son père rentré bredouille de sa première chasse l'indique avec beaucoup de crudité: « S'il [Joseph son père] ne tue rien, eh bien moi, ça me dégoûtera. Oui, ça me dégoûtera. Et moi, je ne l'aimerai plus¹³. ».

Qu'il s'agisse de la passion des honneurs, du simulacre de la guerre, de la torture des cigales ou de la chasse, l'énonciation enfantine porte aussi la trace d'une imagination gauchie par la croyance en un fatalisme de la violence. Le même genre d'extériorité troublante traverse aussi le rapport de l'enfant à l'animal, comme lors du face-à-face étonnant entre Marcel (qui s'est identifié à un chef Comanche) et

les rapaces de la montagne provençale. Enfin, lorsqu'il rapporte fièrement les deux bartavelles à son père, les exclamations délirantes du petit Marcel puis une voix narrative omnisciente introduisent une question sur les impératifs et les logiques d'une raison pratique qui pourrait tout justifier au nom de la nature :

Alors je bondis sur la pointe d'un cap de roches, qui s'avavançait au-dessus du vallon et, le corps tendu comme un arc, je criai de toutes mes forces : « Il les a tuées ! Toutes les deux ! Il les a tuées ! » Et dans mes petits poings sanglants d'où pendaient quatre ailes dorées, je haussais vers le ciel la gloire de mon père en face du soleil couchant.

Le porteur d'une bonne nouvelle, fût-il un criminel, n'est jamais mal reçu¹⁴.

En dehors de ces quelques énigmes énonciatives que chaque lecteur pourra interpréter à sa guise, la sauvagerie inadmissible de l'enfance est dominée par la distanciation opérée par un narrateur adulte plein de maturité et de sagesse. Dans l'univers de Pagnol, l'enfant rejoint l'adulte par son désir de croissance et de mimétisme et l'adulte l'enfant par son goût de la liberté et d'un humour assez humble pour ne rien prendre au tragique. Entre l'histoire événementielle « objective » et la libre construction du sujet, Marcel Pagnol établit un pacte lyrique où le narrateur, à la fois enfant et adulte, dispose toujours d'une liberté souveraine à l'égard des savoirs qui font autorité. Il invite aussi le lecteur à prendre part aux grands espaces de son esprit d'enfance plein de vie et de vérité.

En conclusion, la liberté du « je » autobiographique permet de déployer un regard indulgent et compréhensif sur le monde petit-bourgeois et populaire de la Provence du début du 20^{ème} siècle. Pour Pagnol, la sincérité tient davantage à une bonne distanciation tissée d'humour, de bienveillance et de lucidité qu'à un regard inquiet de toujours distinguer la vérité du mythe. Transcendant les oppositions politiques et idéologiques, le narrateur de *La gloire de mon père* se situe comme un témoin pleinement actif et sagement en retrait des passions qui déchirent la société de son époque. En ce sens, il apparaît comme le trait d'union entre la vie de l'enfance et le monde des adultes : la position de l'écrivain est similaire à celle de l'enfant, jouant avec les mots pour ériger un florilège de souvenirs singuliers et une photographie de son temps sans vouloir ni prétendre peser sur le cours de l'Histoire. Son but premier est d'abord de « prendre » ses personnages « en flagrant délit d'humanité »¹⁵, là où la vanité de l'homme produit comme par inadvertance le contraire de ce qui la contamine : un surcroît de sociabilité et d'hospitalité par-delà les roublardises, peut-être aussi la réconciliation entre une certaine forme de bonté et la simple joie de vivre.

Bibliographie

- Benveniste E. 1980. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : T.2, éditions Gallimard, coll. Tel.
- Brun, M. 2017. *Marcel Pagnol, un « illustre méconnu » : réflexions sur les valeurs d'une œuvre littéraire et cinématographique* (Thèse de doctorat non publiée). Université de la Sorbonne (Paris IV), France.
- Lejeune, P. 1975. *Le pacte autobiographique*. Paris : Le Seuil.
- Maingueneau, D. 2007. *L'énonciation en linguistique française*. Paris : éditions Hachette Supérieur.
- Pagnol, M. 2016. *La gloire de mon père*, édition du Fallois. Paris : éditions du Fallois.
1992. *La Trilogie marseillaise : Marius-Fanny-César*. Paris : éditions du Fallois.
- Perec, G. 1993. *W ou le Souvenir d'enfance*. Paris : éditions Gallimard, coll. L'imaginaire.
- Rousseau, J.-J. 2009. *Les Confessions*. Paris : éditions Gallimard, coll. Folio Classique.
- Sarrauten, 1983. *Enfance*. Paris : éditions Gallimard, coll. Blanche.

Notes

1. In Marion Brun, « *La voix dans le théâtre de Marcel Pagnol : cinéma et disque, lieux de conservation d'une parole populaire* », *Revue Sciences/Lettres [En ligne]*, 5 |2017, mis en ligne le 02 octobre 2017, consulté le 11 mars 2018. URL: <http://journals.openedition.org/rsl/1159>; DOI: 10.4000/rsl.1159 , p.2.
2. In : *La gloire de mon père*, Marcel Pagnol, éditions de Fallois. Paris, 2016, p.7.
3. Rappelons ici que Marcel Pagnol a rédigé quatre récits autobiographiques : *La gloire de mon père*, *Le château de ma mère*, *Le temps des secrets* et *Le temps des amours* (inachevé).
4. Ibid, p.31.
5. Ibid, p.26.
6. Ibid, p.48.
7. Ibid, p.114.
8. Ibid, p.29.
9. Un autre exemple de périphrase aux effets également humoristiques apparaît lors de la première rencontre de Marcel avec l'oncle Jules au parc Borély ; ce dernier, au prénom encore inconnu, est appelé « l'homme du banc ».
10. Quelques exemples de ces séquences : la rentrée des classes, la visite du brocanteur, le voyage épique à la maison de campagne, la participation clandestine à la chasse aux bartavelles, etc...
11. Seulement 114 occurrences de « on » pour 338 occurrences de « nous » et 500 occurrences de « je ».
12. Par exemple, p.147. « Après le déjeuner, les grandes personnes firent la sieste. Nous profitâmes de cet intervalle pour mettre des gouvernails aux cigales ; » Ici, le « nous » désigne le narrateur Marcel et son frère Paul, et plus largement, le monde des enfants (et de ses jeux parfois cruels avec les animaux) opposé à celui des adultes. Beaucoup d'autres passages de ce type obéissent au même procédé (autre ex. p.103, « Il était défendu de sortir du jardin mais on ne nous surveillait pas. »).
13. Ibid, p.143.
14. Ibid, p. 188-189.
15. Ibid, p.216.



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Trouble du registre de langue, cas de mémoires de fin d'étude

PENG Yu

Université des Etudes Etrangères du Guangdong, Chine
melaniepeng@126.com

Raymond Rocher

Université des Etudes Etrangères du Guangdong, Chine
Raymond.rocher@yahoo.fr

Reçu le 14-04-2018 / Evalué 16-06-2018 / Accepté le 20-07-2018

Résumé

Le mélange des registres de langue est un phénomène courant noté chez les apprenants de français. Dans l'étude présente, le concept de registre sera défini, la classification sera éclairée, des problèmes de registre seront relevés et analysés, des raisons possibles pour le trouble seront recherchées et des conseils concernant l'enseignement des registres seront prodigués.

Mots-clés : trouble du registre de langue, lexique, syntaxe, enseignement du FLE

语体混淆-以毕业论文为例

摘要：语体混淆是法语学习者常见的一个问题。本文理清语体概念及其分类，以法语专业毕业论文为语料从词汇和句法两方面总结学生的语体混淆问题，分析原因并对语体教学提出建议。

关键词：语体混淆；词汇；句法；法语教学

The mixture of language registers, example of dissertation

Abstract

The mixture of language registers is a common phenomenon noted among French learners. In the present study, the concept of register will be defined, the classification will be informed, registry problems will be identified and analyzed, possible reasons for the disorder will be sought and advice on the teaching of registers will be provided.

Keywords: language register disorder, lexicon, syntax, FLE teaching

Introduction

Le phénomène de « parlent comme un livre » chez les apprenants de français éveille la conscience des enseignants sur l'importance de la maîtrise des registres de langue. Un corpus de 50 mémoires de fin d'études d'étudiants chinois dont la spécialité est le français révèle également un amalgame prégnant entre les registres soutenu, familier et populaire. Les étudiants s'expriment dans un français qui n'est pas forcément adapté à la situation de communication. D'où vient ce problème ? La raison n'est pas qu'ils ne sont pas au courant de l'existence des différentes situations de communication, en réalité, c'est qu'ils n'ont pas suffisamment de conscience ou de connaissance sur ce qu'on appelle les registres de langue qui diffèrent en fonction de situations diverses. Ce manque compromet grandement la compétence communicative des apprenants, et les rend maladroits et rigides dans leur communication. En quoi consistent les registres de langue ? Quels sont les symptômes ressortant du corpus ? Quelles sont les raisons de ce trouble du langage ? Quelles mesures faut-il prendre en la matière dans l'enseignement du FLE ? Ce sont pour l'essentiel les questions sur lesquelles nous essayons de porter nos réflexions dans l'article présent.

1. Registres de langue : notion et classification

Une langue est souvent considérée comme homogène, mais les expériences montrent le contraire : il n'y a pas deux locuteurs qui parlent de façon semblable et il n'y a pas un locuteur qui parle de la même manière en toutes circonstances. Sur le plan de la variation linguistique, le français en est un bel exemple. Considéré sous des angles différents, le français s'épanouit dans des variations diversifiées : variations diachronique (historique), diatopique (régionale), diastratique (sociale), démographique, diaphasique (situationnelle ou stylistique) etc. Le sujet que nous abordons se situe précisément au cœur de la variation diaphasique. En effet, le registre de langue est l'utilisation sélective mais cohérente des procédés d'une langue afin d'adapter l'expression à un auditoire particulier. Il est d'abord connu sous le nom de niveaux de langue. Dans les années 1950, la notion de niveaux de langue s'est constituée au carrefour des problématiques linguistiques, stylistiques et didactiques, elle est devenue aujourd'hui la façon courante de prendre en compte le diaphasique. Le classement le plus courant consiste à distinguer entre quatre niveaux : soutenu, standard, familier et populaire (Yaguello, 2003 : 95). Cependant, le terme « niveau » est jugé péjoratif car la hiérarchisation de la langue peut être projetée sur un axe vertical des classes sociales : le français soutenu est principalement associé à la classe cultivée et supérieure alors que le français populaire est essentiellement attaché aux couches défavorisées, donc inférieures.

« Il occulte une donnée sociale indéniable, la valorisation ou la dévalorisation qui frappe les formes langagières au sein de la communauté sociolinguistique » (Jollin-Bertocchi, 2003 : 37). Pour se débarrasser des implications d'évaluation hiérarchique, certains linguistes ont proposé le terme plus neutre de « registre », étant donné que la pratique de la langue n'obéit pas exclusivement à des critères d'appartenance sociale, elle s'inscrit également dans un éventail d'activités humaines, socioculturelles, non hiérarchisées en théorie, qui requièrent chacune un registre adéquat (ibid : 43). D'autres termes foisonnent tels que « répertoire verbal », « style » et même « genre », ces deux derniers, d'après Françoise Gadet, les Français les réservent généralement à l'écrit littéraire (Gadet, 1997). A propos de terminologie, un consensus universel est loin d'être établi. D'ailleurs, un article intitulé « Cette dimension de variation qu'on ne sait nommer » (Gadet, 1998) illustre bien ce point. En ce qui concerne notre sujet, comme nous le situons dans la variation diaphasique qui intéresse surtout les situations et contextes de communication, nous allons adopter dans le texte suivant le terme « registre » qui nous semble plus pertinent pour éviter plus de confusion.

En ce qui concerne la catégorisation des registres, une grande diversité de solutions est avancée en la matière. Nous croyons qu'il est plus simple de réduire grossièrement le classement à trois niveaux puisque toutes les catégories se réfèrent et se définissent par rapport à la norme. Ainsi peut-on conserver le niveau normé comme étalon, avec un niveau supérieur comme sur-norme et un niveau inférieur comme sous-norme, comportant chacun divers degrés. Cependant, la variété de la terminologie pour désigner les différents registres est étourdissante. Le registre soutenu est reconnu aussi comme registre surveillé, recherché, élaboré, châtié, cultivé, tenu, contrôlé, tendu, formel, soigné etc. Le registre standard est présenté sous d'autres termes tels que registre courant, neutralisé, usuel, commun, central, véhiculaire ou véhiculant tandis que le registre familier se retrouve avec des synonymes comme ordinaire, spontané, relâché etc. Vulgaire et argotique sont proposés comme remplaçants du populaire (Gadet, 2007). Pour épurer la multitude de variantes, nous proposons de définir la norme comme registre standard, la sur-norme en tant que registre littéraire et registre soutenu, la sous-norme, quant à elle, est composée du registre familier et du registre populaire. Comme les auteurs travaillent beaucoup la langue, les mots sont de fait recherchés et la syntaxe complexe, le registre littéraire n'a de consistance qu'à l'écrit. Le registre soutenu présente une forme plus relâchée du registre littéraire. Il se trouve aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Le registre standard est encore plus spontané que le registre soutenu et fait moins appel à du métaterme. D'usage courant, il se base, tout comme les registres littéraire et soutenu, sur les dictionnaires et les grammaires

(Riegel, 1994). Le registre familial est celui utilisé entre amis et proches dans des contextes informels. En dernier lieu, le registre populaire se présente comme une forme très relâchée voire même vulgaire qui peut inclure les jurons.

Dernièrement, pour mieux cerner la notion et ses classifications, il nous semble nécessaire de démêler également l'enchevêtrement de relations entre le français parlé, le français écrit et les registres de langue. L'oral est toujours opposé à l'écrit, de sorte qu'une assimilation entre le français parlé et les registres familial, populaire est aussi habituelle qu'un rapprochement entre le français écrit et le registre soutenu. Il est vrai que l'écrit laisse le temps de construire un message élaboré, il se conforme mieux à la norme alors que l'oral qui ne permet pas ce recul paraît plus spontané. De plus, les locuteurs peu instruits ont nécessairement moins recours à l'écrit que les locuteurs cultivés, ce qui fait que l'expression familière et populaire est plus proche de l'oral et éloignée de l'écrit. Les notions sont donc très imbriquées. Or, tout ce qui est écrit n'est pas forcément l'écrit tandis que tout ce qui est parlé n'est pas forcément l'oral. Le français écrit peut très bien passer à l'oral dans des occasions telles qu'un discours, une conférence, ou un enseignement etc. Inversement, le français parlé s'écrit aussi sur des supports tels que les romans, films, panneaux, affiches etc. D'ailleurs, Bourquin (1965) distingue entre « aspect » (oral/écrit). Nous pensons que l'oral et l'écrit sont effectivement deux « aspects », « modes », « supports » ou « formes » de la même langue et qui couvrent chacun des registres différents. Ils ne sont pas des concurrents des registres du point de vue terminologique, ils abritent tous les deux des registres puisque des différences de registres se trouvent tant à l'oral qu'à l'écrit. Comme Claire Blanche-Benveniste l'a fait remarqué « il existe, chez un seul et même individu, une grande variété de façons de parler, familières ou publiques, spontanées ou surveillées, simples ou sophistiquées. Mais cette variété dépend des situations de parole et des sujets abordés » (Blanche-Benveniste, 2003 : 9). C'est principalement la situation de la communication qui détermine le choix de supports que sont l'écrit et l'oral.

2. Trouble du registre soutenu : intrusion du familier

« Parler comme un livre » est un phénomène courant noté chez les apprenants de français, c'est surtout la présence des expressions et des mots soutenus dans des échanges quotidiens censés être courants ou familiers qui engendre cette dissonance : la production orale ne se conforme pas à l'attente de l'interlocuteur. Ce phénomène est dû essentiellement à une mauvaise maîtrise des registres de langue. Le même problème peut être repéré par les enseignants de français, mais dans l'autre sens : des compositions écrites demandant un registre académique sont souvent polluées par des mots ou expressions du langage familier voire même

populaire, ce qui est le cas des mémoires de fin d'études. Le mémoire universitaire a cette spécificité de s'adresser aux membres du jury universitaires. A priori, l'utilisation respectueuse de la langue et d'un registre soutenu et scientifique est exigée, les formes et l'usage académique de langue doivent être respectés. Cependant, malgré les efforts des étudiants, une certaine dérive de la norme visée a été signalée, ce qui traduit des difficultés rencontrées par les étudiants dans la bonne maîtrise des registres de langue. Nous avons constitué un corpus à partir du recueil du premier brouillon des mémoires de fin d'études de l'année 2018 à l'Université des Etudes Etrangères du Guangdong dont le nombre totalise 50. Nous avons relu les mémoires sur le plan des registres et nous avons identifié des problèmes résumés, classés, illustrés d'exemples et analysés ci-après. Comme les registres se différencient les uns des autres principalement au niveau phonétique, lexical et syntaxique et que notre étude se base sur un corpus écrit, nous allons révéler les problèmes à partir de deux points de vue : le lexique et la syntaxe.

2.1. Lexique

Le lexique apparaît souvent comme l'indice le plus clair de la variation de registre. Les différences de vocabulaire ou bien l'emploi d'un vocabulaire spécialisé sont importants dans la distinction de différents registres. Commençons par les verbes. Certains verbes comme « être », « avoir », « faire » etc. sont des verbes polysémiques très utilisés, ils sont appelés verbes « passe partout », alors qu'il en existe beaucoup d'autres qui permettent d'affiner l'expression ou d'exprimer une nuance supplémentaire. Le registre soutenu est connu par un vocabulaire surveillé et recherché, les mots justes sont exigés selon le contexte de la phrase ou le thème abordé. Le mémoire de fin d'études représente souvent un travail de mûre réflexion, le choix des mots précis et moins communs du registre soutenu est attendu. Nous avons pourtant remarqué une présence non négligeable de ces verbes « passe partout » qui rappellent le registre familier dont la tendance vers la simplicité et le manque de finesse en font des caractéristiques. Par exemple, dans la phrase « l'achat du parfum est un investissement important pour les étudiantes », « est » peut être remplacé par « représente ». La phrase « Le son d'un prénom est avant tout lorsqu'on prénomme un enfant » peut être mieux précisée par « La résonance d'un prénom passe avant tout lorsqu'on prénomme un enfant ». Pour s'aligner plus au registre soutenu, la phrase « Le traducteur, qui est toujours dans une certaine époque, est toujours historique » peut être proposée autrement comme « Le traducteur qui s'inscrit toujours dans une certaine époque, se réfère toujours à l'histoire ». Les verbes passe partout ne sont pas les seuls à banaliser le registre du mémoire de fin d'études, l'imprécision des verbes et un choix des

verbes courants contribuent également à l'éloignement du registre soutenu. Pour la phrase « les habitants préfèrent ouvrir une auberge ou une pension de famille pour supporter leur vie », l'usage du verbe « supporter » est ambigu car il ne concerne nullement ce à quoi il se réfère habituellement, à savoir un encouragement, une motivation, un soutien ou une acceptation alors que dans l'exemple cité il est évidemment question de « subvenir à leur vie ». « Les entreprises chinoises ou les Chinois sont confrontés à de nombreuses difficultés, ce qui pousse notre étude ». « Pousser » est un lexique approximatif tendant vers le registre familier, alors que « susciter » précisant mieux l'idée est plus formel donc conforme davantage aux textes académiques.

Certains termes ou locutions usuels convenant davantage au langage parlé dont le registre courant et familier dominant apparaissent en quantité dans les mémoires des étudiants, comme par exemple dans la phrase « la région est démographiquement homogène, c'est-à-dire que presque tous les habitants sont des Hans », « c'est-à-dire que » appartient plutôt au registre familier, si l'étudiant le remplace par « en effet » ou « plus précisément », le ton prendra une tournure différente. Autre terme relevé, « d'abord », compte parmi les connecteurs logiques les plus utilisés, la quasi-totalité des mémoires de notre corpus l'ont employé. Cependant, par rapport aux autres choix synonymes tels que « premièrement », « en premier lieu », « dans un premier temps » etc. qui sont moins courants, « d'abord » est loin d'être jugé soutenu. D'autres connecteurs ont connu la même situation. Une fréquence de connecteurs du type « car », « lorsque », « cependant » constitue un indice caractéristique du langage soutenu, Or, très peu de ces connecteurs ont été relevés dans notre corpus, les étudiants ont préféré utiliser d'autres formules récurrentes moins soutenues tels que : « parce que », « quand », « mais ». En outre, nous avons repéré des mots et expressions très familiers, et même populaires ou argotique, par exemple dans la phrase « Alors qu'en Chine, les règlements les plus chauds sont indiqués dans le décret sorti le 1 août 2012 par le Conseil des Affaires d'Etat », « chauds », « indiqués », « sorti » sont d'un registre très familier, il vaut mieux les remplacer par « actuels », « mentionnés » et « promulgué ». D'autres exemples témoignent de la présence des mots populaire et argotique qui détonnent dans les textes académiques : « Ces entreprises chinoises ont occupé *carrément* le marché local », « Ce sont des parfums dont les odeurs sont *extrafortes* », « Les *blagues* ne sont pas acceptables dans ces circonstances »

Les tics de langue sont également récurrents dans notre corpus. Pour Édouard Trouilleux, « les tics de langage sont des mots phrases ou des mots de liaison qui, souvent, n'ont pas de contenu sémantique, pas de sens ». « Ils servent à ponctuer le discours, à mettre du liant, davantage d'expressivité ou à maintenir la conversation

sans laisser de blanc. Ce sont des mots béquilles pour soutenir le langage ». (Cité par Mongaillard, 2018). Ils permettent la respiration du locuteur qui peut ainsi réfléchir, se détacher de son propre discours tout en le maintenant. Toutes ces définitions orientent les tics de langue vers l'oral et le registre familier. Pourtant, les mémoires ne manquent pas d'être marqués par les tics de langue, par exemple « Il était considéré *un petit peu* comme un article de luxe », « Voilà, nous pouvons ainsi tirer la conclusion finale... », « *Du coup*, les Africains demandent généralement aux employeurs de payer leurs salaires par jour » etc. Ces tics en provenance des habitudes orales abîment le registre visé pour la rédaction du mémoire.

Le nombre des mots tronqués et des termes étrangers est non négligeable dans notre corpus. Les étudiants ne semblent pas être conscients que la troncation et l'anglicisme sont deux représentants importants du français familier. La troncation consiste en une suppression des syllabes ou phonèmes au début ou à la fin du mot. Claude Duneton (1998) classe les mots tronqués dans le niveau populaire. Quelques exemples issus de notre corpus illustrent cette intrusion dans les textes censés être formels « *la télé* n'occupe plus la place dominante dans les moyens informatiques ». « des services sont établis spécialement pour s'occuper de la *pub* », « Ils travaillent dans les salles *info* équipées d'ordinateurs de la dernière nouveauté », « La plupart d'entre eux maintiennent encore une attitude *macho* ». La troncation a été inventé par principe de l'économie, si elle est bien accueillie à l'oral, elle est à éviter à l'écrit, sa forme informelle et son caractère imprécis ne répondent pas aux exigences du registre soutenu. La présence des anglicismes est courante dans les mémoires, il apparaît moins légitime de les bannir tous vu leur nombre ne cessant d'accroître du fait de la mondialisation. Ces calques jouissent auprès du public d'un fort effet de mode qui garantit sa rapide acclimatation dans la langue française, par le simple fait qu'il s'agit de termes inhabituels et ressentis comme nouveaux donc avantageux. Toutefois, dans les textes scientifiques comme ceux constituant les mémoires, la présence en toute liberté des anglicismes ne constitue pas un respect du registre soutenu, en particulier pour des anglicismes tels que « *business* » « *week-end* » qui trouvent de bons substituts en français. Dans la même catégorie de problème, nous avons relevé une locution qui est assez fréquente aussi, c'est « en termes de ». Deux exemples suffisent de montrer la dérive : « Par contre, ils sont nettement moins développés en termes de moyens de transport, d'infrastructure, etc. » « En termes de communication médiatique, l'Institut confucius a encore beaucoup à apprendre auprès de l'Alliance française ». La locution a été utilisée dans le sens de « en matière de » tandis qu'elle signifie en fait « dans le vocabulaire de ». L'erreur est d'origine d'un calque, car « en termes de » est un produit directement importé de la locution anglaise « in terms

of », c'est un anglicisme, mais elle est abusive, même les Français l'emploient au quotidien, or elle ne peut en aucune façon remplacer son hypothétique équivalent « en matière de ».

2.2. Syntaxe

Pour Françoise Cadet, la variation lexicale est la plus saillante dans la distinction des registres, mais la syntaxe fait partie des éléments distinctifs les plus importants aussi. (Cadet, 1997) Après la partie lexicale, nous allons nous concentrer sur la syntaxe. Le premier problème qui nous saute aux yeux concerne la tournure « il y a » qui abonde dans quasiment tous les textes, presque tous les paragraphes. « Il y a des enquêtes publiées sur le sujet », « Il y a plusieurs moyens de cerner le problème ». Dans ces deux phrases, « On compte » et « Il existe » sont de meilleurs choix qui remplacent cette tournure usuelle, pour d'autres « il y a », des solutions différentes sont nombreuses, pourtant, « il y a » persiste grâce à sa simplicité qui n'est pas forcément appréciée par le registre soutenu. Il ne manque même pas de phrases dans lesquelles « il y a » est utilisé à répétition « Quand il parle de la culture française et la culture chinoise, il y a des sinologies : Chavannes... Quand il parle du partenariat franco-chinois, il y a le général de Gaulle », ce qui n'est pas digne d'un registre académique, la phrase peut se reformuler autrement « Quand il parle de la culture française et de la culture chinoise, il cite des sinologues : Chavannes... Quand il parle du partenariat franco-chinois, il évoque le général de Gaulle ». Ces changements peuvent permettre de donner plus de variation à la phrase monotone structurée par deux « il y a » qui ressemble davantage à une production orale spontanée et irréfléchie.

L'absence du premier élément de la négation « ne » est traditionnellement considéré comme un trait de la langue orale familière (Morel, 1994). Dans notre corpus, nous avons signalé également ce problème, soit dans la négation la plus courante de « ne...pas » : « les Français respectent exactement un ordre particulier qu'on peut pas mélanger », soit dans la tournure restrictive de « ne...que » : « Les études précédentes abordent qu'une partie du problème », soit dans des structures négatives moins fréquentes « ne...guère » : « C'est guère un problème de conscience... ». La suppression du « ne » discordant minent les textes en leur donnant un aspect très familier. En plus, « ne » n'est pas le seul à être oublié, d'autres phrases elliptiques sont non moins présentes. Il s'agit souvent d'une syntaxe simplifiée et approximative : des phrases courtes, parfois inachevées comme « Difficile alors pour la société mère d'avoir une prévision sur le changement », ou des phrases nominales comme « 2010, avec les chiffres de fou en

Chine, pionnière sur le marché des enchères d'art... », souvent asyntaxiques comme celle-ci « Conséquence, la rentabilité n'est pas assurée ». Nous avons observé aussi des ruptures de construction qu'on appelle l'anacoluthe. Le sujet de la phrase « Méconnue par le public, c'est pourtant une loi qui couvre une grande partie de ce dernier » aurait été la loi, mais elle est devenue attribut. Pour la phrase « Pour commencer, cette cause de faire rayonner sa culture est grandiose », le sujet manque. Quant à la phrase « Cela nous trouble, c'est les opinions différentes la presse nous amène », la rupture syntaxique est causée non seulement par le mauvais choix du sujet « cela » à la place duquel il faudrait mettre « ce qui », mais aussi par l'inversion sujet-complément dans la deuxième proposition. Des brusques sauts de syntaxe peuvent se faire comprendre au langage familier, ils sont en revanche inattendus dans les textes académiques comme les mémoires de fin d'études.

Au contraire d'un grand usage de l'ellipse, le pléonasme qui est une sorte de répétition redondante suscite également notre attention. Dans les phrases « Des Etats ont *aboli complètement* la peine de mort », « abolir » s'interprète effectivement au sens de « réduire à néant, détruire tout » ; « le système a été *remis de nouveau* en valeur », « remettre » signifie « une deuxième fois » donc « de nouveau ». Il est plus difficile de se rendre conscient que des tournures qu'on entend fréquemment dans la vie quotidienne sont redondantes et ne conviennent pas par conséquent à un registre soutenu exigeant. Par exemple, nous avons remarqué qu'aux débuts des mémoires, les étudiants ont une passion pour « Nous commençons d'abord par... », il faut savoir que « commencer par » sous-entend déjà « d'abord ». Nous avons aussi trouvé une quantité de « comme par exemple » et un peu moins de « car en effet », « mais cependant », « voilà c'est » etc. Le grand usage quotidien de ces pléonasmes couvre partiellement leur dissonance dans les textes scientifiques.

Un des indices caractéristiques du registre soutenu est la nominalisation. Il s'agit de remplacer une proposition organisée autour d'un verbe par un groupe nominal pour exprimer des concepts relevant d'actions, de processus ou d'événements. La nominalisation entraîne en général une transformation de la phrase et demande de la précision dans le choix des mots, c'est pour cette raison qu'elle n'est pas fréquente dans une expression spontanée. Permettant de donner, en peu de temps, une grande quantité d'informations, la nominalisation est une technique syntaxique « particulièrement utilisée dans la langue écrite » (Lagane, 1971). Pour un texte académique tel que le mémoire de fin d'études, la syntaxe nominale est plus adoptée que la syntaxe verbale, mais nous avons observé le contraire : les étudiants ont une nette préférence pour les structures verbales. Pour la phrase « Les consommateurs ne sont plus à la simple poursuite de produits bon marché », l'expression de l'étudiant est « Les consommateurs ne poursuivent plus simplement le bon marché ».

Pour ne pas être exigeants, nous reconnaissons que le verbe « poursuivre » n'est pas un mauvais choix, mais la structure nominale « à la poursuite de » est plus proche du registre soutenu. Quant aux deux tournures de la phrase « ... c'est favorable à faire plus de chinois, surtout les jeunes chinois qui s'intéresse à voyager, à rencontrer les gens du monde entière... », « c'est favorable à » et « s'intéresser à » doivent être suivies du nom, la phrase pourrait se transformer en une structure nominale « ... c'est favorable à l'augmentation du nombre de Chinois, surtout les jeunes qui s'intéressent au voyage et à la rencontre de gens du monde entier ... ».

Pour terminer avec la syntaxe, nous voulons faire remarquer l'emploi des modes et des temps dans les mémoires de fin d'études. Le conditionnel et le subjonctif sont deux modes liés au registre soutenu. D'après notre observation du corpus, la pratique courante des étudiants à cet égard consiste à préférer le passé composé au conditionnel. Voyons un exemple « Sinon l'impressionniste est encore resté à sa qualité professionnel et ne peut pas être connue par le monde entier ni se propager dans le monde entier ». L'usage du passé composé est ici propre à un registre familier, le conditionnel passé première forme est plus adapté à un registre académique : « Sinon l'impressionniste en serait encore resté à sa qualité professionnelle et n'aurait pas pu être connue du grand public ni se propager dans le monde entier ». En ce qui concerne le subjonctif, c'est l'abandon des imparfait et plus-que-parfait du subjonctif au profit des présents et passé qui a été relevé dans notre corpus. Dans la phrase « Il était indispensable que la révolution ait changé le monde avant que ce soit trop tard », l'utilisation des présent et passé du subjonctif n'est pas une erreur, mais conformément au registre demandé par les textes académiques, « eût changé » et « fût » s'y adaptent mieux. En matière des temps, le favori pour les étudiants est le futur proche : « Ensuite, nous allons nous intéresser aux différentes étapes de l'évolution », « nous allons faire une analyse de leurs motivations » etc. alors que le futur simple se conforme mieux aux textes formels.

3. Causes et conseils pédagogiques

Les écarts révélés par notre corpus sont loin d'être exhaustifs, mais ils traduisent la difficulté des étudiants dans la distinction des registres. Les étudiants présentent une faible prise de conscience des registres dans la langue d'apprentissage au regard des contextes et des situations de communication. Ils n'ont pas acquis la capacité à repérer les limites entre registres et de fait, des expressions ou des mots du langage familier voire populaire viennent polluer une composition écrite demandant un registre académique. Nous supposons qu'une des raisons importantes du trouble provient de la presse écrite à laquelle les étudiants ont un accès quotidien comme matières de lecture. Le français familier et ses métaplasmes ainsi que les

expressions populaires entrent de plus en plus dans l'usage, ce qui peut perturber les étudiants face à des limites entre registres se faisant plus floues. D'autant plus que les nouveaux médias participent activement à ce trouble plongeant les étudiants dans une quasi cécité face aux registres de la langue. Nous avons noté en particulier que certains étudiants ayant séjourné en France ont tendance à mélanger, encore plus que leurs camarades qui ont poursuivi leurs études en Chine, les registres de langue avec une nette influence du familier-populaire à l'oral qui s'impose au langage courant et qui inévitablement perturbe et voire même empêche la réalisation du registre soutenu à l'écrit. La méconnaissance peut aussi s'expliquer partiellement par l'absence de sensibilisation aux registres de langue et le manque de didactisation sur ce plan au niveau des enseignants. Pour réveiller l'attention des apprenants, il faudrait que les enseignants reconnaissent d'abord l'importance des registres dans la compétence de communication et dans l'enseignement, ensuite, ils peuvent leur accorder une priorité qui deviendra naturellement aussi une priorité chez les apprenants. En fin de compte, un des objectifs de l'enseignement du FLE, c'est d'enseigner de sorte que les apprenants acquièrent une bonne compétence de communication, sachent distinguer des situations diversifiées et choisir de manière pertinente un registre approprié en corrélation avec la finalité de communication, l'interlocuteur, les circonstances etc.

Former cette compétence n'est pas seulement la tâche d'un certain type de cours spécialisés tels que les cours de stylistique, de lexique ou audio-visuel, étant donné que le problème de registres existe dans toutes les situations, dans toute communication tant orale qu'écrite. Il est incontournable dans toutes sortes d'enseignements de langue, quels que soient les matières et contenus. Il ne faut pas non plus compter tout simplement sur quelques séances accélérées ou des exercices intensifiés pour une maîtrise complète de registres et leur application parfaitement conformes aux situations, car même les natifs mettent des années à se les approprier et à apprendre à les utiliser correctement depuis le plus jeune âge à force d'observer faire et de les vivre en personne. Nous sommes d'avis qu'il faut reconnaître la place des registres de langue, la fixer comme un principe transcendant dans le programme d'enseignement et intégrer la didactisation des registres dans toutes les matières de l'enseignement. Dans le programme pédagogique chinois, les cours analytiques occupent deux tiers de la totalité des heures enseignées. L'enseignement dans ces cours analytiques se centre surtout sur l'explication du lexique et des structures grammaticales. L'objectif consiste à bien comprendre le texte et maîtriser les nouveaux mots et expressions afin de les réemployer correctement au niveau grammatical. La dimension linguistique est la seule à être prise en considération. Avec l'idée d'incorporer les registres dans l'enseignement,

nous pouvons faire de ces cours analytiques une occasion de cultiver la conscience des registres chez les apprenants. Nous conseillons d'introduire le concept et les fonctions de registre afin de guider les apprenants à comprendre la réalisation des idées, des attitudes, des sentiments par l'auteur du point de vue lexical, morphologique, syntaxique et discursif, de les amener à découvrir les nuances, à discuter sur l'adaptabilité du registre au texte et de résumer les caractéristiques des registres donnés. Dans les cours audio-visuels, les enseignants peuvent inviter les apprenants à observer l'emploi lexical (voiture/bagnole), syntaxique (ne...pas/pas) des locuteurs aussi bien que le débit, l'intonation ou la phonologie (les liaisons obligatoires, optionnelles ou interdites...) dans différentes situations et à faire des dialogues à leur tour en imitant. Dans les cours de composition, les enseignants peuvent diversifier les genres discursifs pour demander aux apprenants de rédiger dans les registres bien adaptés aux exigences des genres si bien qu'ils comprennent mieux les différences de registres aux niveaux lexical et morpho-syntaxique par rapport à la diversité de genres. Quant à l'oral, dans le cadre du coin français, il est également possible de produire des activités intégrant des documents authentiques sous forme de vidéo (compréhension, reformulation) ou encore de s'entraîner à différentes formes d'entretiens (amical, professionnel, etc.) tout en ayant pris soin d'apporter des précisions sur l'usage du lexique, de la syntaxe et de la prononciation, sachant que ces activités seront également bénéfiques pour la maîtrise de l'écrit.

La conscience sur l'importance des registres doit rester éveillée tout au long de l'enseignement. Cependant, deux points sont à noter. Premièrement, d'enseigner les registres dans toutes les phases d'enseignement n'implique aucunement une égalité d'intensité, d'ampleur et de profondeur dans toutes les phases. L'introduction des registres doit se faire au fur et à mesure que le contenu de l'apprentissage et de l'enseignement s'étend et s'approfondit, l'enseignement doit se référer aux niveaux et aux besoins réels des apprenants. Il n'est pas conseillé de citer d'emblée toute une liste exhaustive de mots désignant la même chose dans différents registres. Par exemple, au premier abord du mot « rire », ce n'est pas la peine de lister ses synonymes (se dérider, s'égayer, se réjouir, éclater, s'amuser, rigoler, se marrer, se gondoler, se bidonner, se poiler etc) dans tous les registres, ce qui sature et étourdit les apprenants au lieu de les aider à se repérer dans les situations et à y adapter le registre. La compétence à s'exprimer de façon adaptée aux circonstances ne se forme pas en une journée chez les natifs, c'est d'autant plus vrai pour les apprenants. L'enseignement des registres, tout comme sa maîtrise est censé s'étaler sur plusieurs étapes et se fait de manière progressive. Nous avons divisé antérieurement les registres en trois grandes catégories : sous-norme, norme

et sur-norme. Aussi, nous proposons d'enseigner les registres selon l'ordre suivant : la norme=la sur-norme=la sous-norme, ce qui peut paraître contraire au parcours de l'enseignement linguistique partant du niveau bas au niveau élevé. Car plus le niveau de registre est élevé, plus le lexique est varié, la syntaxe compliquée, ce qui exige un niveau linguistique plus avancé. Le registre standard correspond à un langage correct, tant du point de vue lexical que syntaxique. Il est relativement plus simple et d'une plus grande adaptabilité, donc plus conforme au niveau débutant. D'ailleurs il sert de repère afin d'évaluer le niveau soutenu et le niveau familier, il est normal qu'il soit appris en premier. Les registres sur-normés sont attachés à l'écrit aux genres de l'essai, de la dissertation, des articles et aux œuvres littéraires, à l'oral, ils conviennent à la conférence, à l'allocution, au discours, au sermon, en somme à une tendance au raffinement du langage, ce qui fait appel à une compétence linguistique plus élevée correspondant à un niveau d'apprentissage avancé. Quant à la proposition de réserver les registres sous-normés à une phase postérieure aux registres sur-normés, une des justifications est que les registres familiers et populaires ne sont pas toujours fautifs, mais pas totalement corrects non plus. Ils demeurent admis sous certaines conditions en faisant preuve d'un grand nombre de libertés, entre autres les simplification et approximation de syntaxe, un grand usage de l'ellipse, de la parataxe, l'utilisation abondante des abréviations même pas encore lexicalisées, des suppressions, une prononciation plus rapide marquée par l'élision de nombreux e muets causant des rencontres de consonnes simplifiées et modifiées ou assimilées. Toutes ces libertés, flexibilité ou déviation de la norme ne font que compliquer infiniment l'enseignement et l'apprentissage. C'est peut-être aussi pour cette raison que le français populaire est quelquefois appelé « français avancé » selon la terminologie de Frei (Frei, 1929), expression justifiée par l'idée qu'il préfigurerait l'évolution du langage normé. Par conséquent, il est raisonnable de réserver les registres sous-normés au niveau avancé de l'apprentissage. Deuxièmement, quoiqu'entrepris par étape, l'enseignement des registres est un continuum progressif, le cloisonnement exclusif n'est évidemment pas un choix idéal ni réaliste, en d'autres termes, les trois phases ne peuvent pas se distinguer les unes des autres de façon catégorique. Il est naïf de penser pouvoir n'enseigner que le registre standard aux débutants, les registres sur-normés aux apprenants de niveau moyen et les registres sous-normés à ceux de niveau avancé, autrement dit, il est impossible d'intégrer un ou deux registres à une phase d'apprentissage donnée et refuser d'autres registres, parce qu'à chaque phase, les apprenants peuvent avoir des situations de communication différentes dans lesquelles interviennent plus ou moins nettement d'autres registres. L'essentiel, c'est de fixer à chaque phase son objectif principal sans renier totalement les autres registres. Nous conseillons de mener un enseignement débutant basé sur le registre standard tout en suscitant

l'attention sur l'existence des variations de registres. Pour la deuxième phase, nous pouvons préconiser une connaissance approfondie de différents registres et en particulier une mise de l'accent sur les registres soutenus et littéraires qui concordent avec l'accroissement du nombre d'heures consacrées à la lecture avancée et à l'écrit. En ce qui concerne la troisième phase, en maintenant toujours un niveau de maîtrise des registres normé et sur-normé, une attention tournée vers les registres familier et populaire nous semble nécessaire pour compléter la gamme et munir les apprenants de toutes les possibilités afin qu'ils puissent adapter avec pertinence leur énonciation aux situations de communication.

En matière de méthodologie, les registres ne peuvent pas s'apprendre séparément des situations. La « situation » constitue un mot-clé pour la compétence de communication, elle l'est aussi pour l'enseignement des registres. A l'heure actuelle, la méthode traditionnelle domine toujours les classes de FLE en Chine, ce qui est tout à fait fondé vu l'importance du bagage linguistique. L'échec de la première vague de l'approche communicative dans la didactique qui a balayé grandement les traditionnelles méthodes structurales et a accordé à la langue orale une place tellement prédominante qu'elle occupait tous les cours de langue au détriment de l'écrit et de la grammaire a animé des réflexions sur l'importance de la connaissance linguistique. L'époque de vouloir tout étudier en contexte en évitant les règles explicites et rendre la grammaire quasiment inexistante ou étudiée brièvement et de manière superficielle a pris fin. La composante linguistique a récupéré toute sa légitimité et sa première place indispensable dans la compétence de communication. Cependant, les inconvénients liés aux méthodes traditionnelles ne sont pas à nier : les apprenants sont passifs, ne faisant qu'écouter, que recevoir, qu'essayer de comprendre et de répéter. Comme ils apprennent hors contexte, ils n'arrivent pas à spécialiser leur usage de la langue selon la situation dans laquelle s'inscrit la communication. La manipulation habile des registres est loin d'être une réalité. Pour remédier à ces défauts, nous proposons de relier intimement l'enseignement des registres à la situation et à la communication en intégrant une approche communicative dans les méthodes traditionnelles comme un complément. L'approche communicative correspond à une vision d'apprentissage basée sur le sens et le contexte de l'énoncé dans une situation de communication. Elle entreprend donc la langue dans son contexte au lieu de la concevoir structuralement. Pour cette approche, l'importance des documents authentiques est toujours soulignée, car ceux-ci permettent aux apprenants de développer les connaissances de ce qui est approprié et probable dans un contexte linguistique. Ce sont des activités et textes encadrés par un contexte donné, reflétant la vie quotidienne et possédant une cohérence sémantique. Le manuel est le point de départ dans l'enseignement, mais

le manuel n'est pas toujours le matériel pédagogique idéal, doté souvent de textes dénués de leur contexte, d'exercices hors contexte et surtout structuraux ancrés pourtant dans des méthodes d'auparavant. Les enseignants peuvent donc utiliser des documents authentiques en tant que ressources alternatives ou complémentaires. Dans ce type de matériel didactique sont présents des dialogues, échanges, écrits de types diversifiés de la vie réelle, c'est où se trouvent une grande variété de registres dans leur situation concrète. A ce sujet, Internet constitue un réseau de ressources intéressant. Les enseignants peuvent y trouver des documents vivants tels que des images, des schémas, des textes littéraires, des romans populaires, des discours, des émissions télévisuelles, des films ou feuilletons sous-titrés, des chansons, des poèmes etc., ces documents authentiques variés permettent aux apprenants d'étudier la vie quotidienne et les relations sociales dans des contextes différents où la langue est utilisée et renforcent leur conscience sur les registres. Sachant que la stimulation des lettres et des textes ne suffit pas toujours à capter l'attention et maintenir l'intérêt des apprenants dans les classes, l'explication et la comparaison des registres risquent d'être sans force et peu convaincantes faute de contexte. Au contraire, la création d'une situation de communication est plus favorable à un apprentissage efficace. L'intervention de l'internet et du multimédia apporte des possibilités de restaurer les situations variées avec de la musique, du son, de l'image, de la vidéo et de l'interface graphique interactive qui donnent de l'animation en brisant la monotonie, attisent la curiosité et repèrent les apprenants dans les contextes authentiques et cohérents, c'est au contact des réalités que les apprenants comprennent et mémorisent les registres. Plus tard face aux mêmes situations, leur cerveau mobilisera à nouveau un bagage cognitif opérationnel leurs permettant de communiquer conformément aux attentes de différents publics et circonstances. Du point de vue psychologique, ces documents authentiques complémentaires et la création des situations de communication peuvent mieux aider à neutraliser la résistance des apprenants à la mémorisation forcée des registres, à faire des liens entre les registres et les vraies expériences quotidiennes et par la suite à mieux maîtriser les registres dans leurs utilisations.

Conclusion

L'étude présente est basée sur un corpus écrit. Nous avons dans un premier temps défini les registres de langue, fait la classification et la clarification des registres. Dans un deuxième temps, nous avons analysé le corpus, repéré les problèmes et nous les avons analysés à partir de deux points de vue : le lexique et la syntaxe. Dernièrement, nous avons cherché à identifier les raisons du problème qui se résument en deux points : l'intrusion proliférante du langage familier et

populaire dans les médias qui servent de principales sources de lecture pour les étudiants, ce qui perturbe la perception des étudiants vis-à-vis des registres ; le manque de sensibilisation sur les registres au niveau de l'enseignement. Afin d'apporter notre contribution à la solution, nous avons aussi préconisé trois conseils : la prise de conscience des enseignants sur les registres et l'intégration de l'enseignement des registres dans tous les procédés et toutes les phases de l'enseignement ; enseignement des registres par étape, de manière continue et progressive, en fonction des niveaux et des besoins des apprenants ; enseignement des registres dans les situations et utilisation des documents authentiques ainsi que des moyens multimédias.

Notre étude n'est qu'une modeste discussion sur les registres dans l'enseignement du FLE. Beaucoup d'aspects intéressants restent à creuser et invitent aux recherches plus nombreuses et approfondies, par exemple, les techniques et les méthodes concrètes de l'enseignement de registres, les réformes potentielles des manuels réorientés vers l'enseignement de registres etc. L'important, selon nous, c'est que les enseignants puissent reconnaître l'importance des registres dans la formation de la compétence de communication des apprenants et trouver plus de méthodes efficaces pour perfectionner l'enseignement des registres.

Bibliographie

- Blanche-Benveniste, C. 2003. « L'oral des adultes parodié par les enfants », *Cahier pédagogique, nouvelle série, Région autonome de la vallée d'Aoste*, N°59, p.7-14.
- Bourquin, G., 1965. « Niveaux, aspects et registres de langage », *Linguistics* N° 13, p.5-15.
- Cadet, F., 1997. *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.
- Gadet, F., 1998. « Cette dimension de variation que l'on ne sait nommer ». *Sociolinguistica* N° 12, p. 53-71.
- Gadet, F. 2007. *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.
- Jollin-Bertocchi, S. 2003. *Les niveaux de langage*. Paris : Hachette supérieur.
- Lagane, R. 1971. *Livret méthodologique du dictionnaire du français contemporain*. Paris : Librairie Larousse, p.34.
- Mongaillard, V., 2018. *Ce que les tics de langage veulent dire*. Le Parisien.
- Morel, M.-A. 1994. « Pas et ne...pas en français oral », *La négation et ses marges*, Sous la direction de Laurent Danon-Boileau, Praxiling, p. 97-116.
- Riegel, M. et al. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France
- Yaguello, M. 2003. *Le grand livre de la langue française*. Paris : Seuil.
- Duneton, C.1998. *Guide du français familier*. Paris : Éditions du Seuil, p. 16-17.



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Variations du français et manuels de français langue étrangère en Chine

LI Junkai

Université Sun Yat-Sen, Chine

lijunkai5@mail2.sysu.edu.cn

ORCID ID: 0000-0002-4926-2488

PU Zhihong¹

Université Sun Yat-Sen, Chine

puzhihong@hotmail.com

Reçu le 28-02-2018 / Évalué le 10-03-2018 / Accepté le 27-06-2018

Résumé

Le plurilinguisme et la diversité des langues constituent des ressources importantes de la société humaine. Diverses variations diaphasiques, diatopiques, diastratiques ainsi que socio-situationnelles coexistent au sein d'une même langue. La « compétence linguistique » permet de nuancer et d'utiliser ces variantes selon les contextes d'usage divers. Cependant, le registre « normé » neutre, univoque et basé sur l'écrit domine avec une priorité absolue dans la didactique et la rédaction des manuels de langues étrangères en Chine. Ainsi, nos apprenants arrivent seulement à oraliser le langage standard écrit, sans pouvoir varier ses niveaux de langage en fonction des contextes de communication (les conversations familières en particulier). Le présent travail tend à étudier le rôle de représentation des variations linguistiques dans les manuels de FLE et à sensibiliser nos apprenants, à travers une introduction multimodale, dès le début de l'apprentissage, à des usages variés du français moderne.

Mots clés : manuels de français, Chine, usages, variations langagières, pluriculturalisme

法语变体与中国法语教材

摘要：多元语言及语言多样化是人类社会的重要资源。同一门语言也存在多样化的语域变体、地域变体、场景变体或层级变体等。根据不同的交际情景使用不同的语言变体是构成“语言能力”的重要部分。在中国传统外语教学以及外语教材编撰中，单一的“标准化”中性书面语体占绝对主导优势；因此，我国学生在使用外语交际时往往只会使用标准的书面语，而无法根据不同的交际情景（尤其是日常会话）使用适当的语言变体进行有效交流。本文主要探讨语言教学中“标准”与“变体”的博弈以及其在法语教材的表征作用，同时通过多种模态的展示使学习者在各个阶段能够体会现代法语使用的多样化以及学习如何面对多元的他文化。

关键词：法语教材、中国、使用、语言变体、多元文化

Varieties of French and French textbooks in China

Abstract

Multilingualism and diversity of languages are important resources of human society. Various diaphasic, diatopic, diastratic and socio-situational variations coexist within a same language. “Linguistic competence” includes the nuance and the use of these variants in different contexts of usage. However, the neutral and text-based onefold “normed” register dominates with absolute priority in the teaching and in the edition of foreign language textbooks in China. This leads to the fact that our learners can only verbalize the standard written language, without being able to vary their language levels according to the different communication contexts (especially in colloquial conversations). The present work aims to study the role of representation of French textbooks at the intersection of linguistic “norm” and “variations”. We try to raise the awareness of our learners, through a multimodal introduction from the beginning of learning, to various usages of modern French and to a multiple cultural otherness.

Keywords: French textbooks, China, usages, linguistics variations, multiculturalism

Introduction²

Comme toute langue, le français est doté d’une variation linguistique diversifiée : standard, soutenu, courant, familier, dialectal, argotique, etc. Ce qui permet des usages langagiers différenciés selon le contexte et la situation pour une communication adéquate et réussie. Quelles variétés de langages doit on enseigner aux apprenants exolingues ? Cette question se pose aux rédacteurs de manuels et aux enseignants de FLE. Dans les établissements scolaires en Chine, l’enseignement des langues étrangères est majoritairement guidé et encadré par des manuels (Huang, 2015) qui enseignent généralement un français trop standard. Ceci conduit à ce que les apprenants chinois s’expriment parfois comme « un livre qui parle ». Par conséquent, nombre de surprises, incompréhensions, malentendus, etc. ont été remarqués dans la communication interculturelle entre nos apprenants et les locuteurs francophones (Pu, 2014).

En effet, le langage est hétérogène, il varie avec la multiplicité des communautés qui partagent cette langue selon différents usages : variations diatopiques, diastratiques et diaphasiques. Le questionnement paradoxal entre enseignement et variations a été étudié depuis des décennies en Europe. Or, ces dimensions sont négligées et marginalisées dans les manuels de français, notamment dans ceux édités en Chine. L’apprentissage d’une langue ne consiste pas seulement à s’approprier des connaissances linguistiques standards, mais aussi à en acquérir ses usages diversifiés et contextualisés. Dans le cadre de l’enseignement du FLE, les réflexions

soulevées dans ce domaine portent surtout sur les variations diastratiques et diaphasiques, ainsi que sur l'opposition langue écrite / langue parlée. Il s'agit donc d'une remise en cause de la représentation univoque du français dit « standard » ou en d'autres termes, du bon usage du français du point de vue didactique. Nous nous posons ainsi la question de savoir s'il est judicieux, au niveau de la rédaction des manuels de FLE, de valoriser des variations autres que le français parisien d'une certaine couche sociale. De ce fait, le présent travail vise à s'interroger sur le rôle de médiation multiple que joue le manuel dans l'enseignement des variations du français en Chine. Prenant comme exemple la rédaction d'une nouvelle méthode de français⁴, notre recherche démontre comment un manuel pourrait apporter des solutions aux problèmes susmentionnés en offrant diverses ressources pédagogiques permettant de sensibiliser nos apprenants aux usages variés du français et à l'altérité culturelle multiple.

1. De la norme à la variation

Notre problématique touche d'abord la notion de la norme dans la rédaction des manuels : en tenant compte de la variation, quelle norme adopter ? Autrement dit, comment conjuguer les nouvelles tendances des variations linguistiques qui émergent avec la représentation du français en tant que langue normée par excellence, structurée sur les règles de l'écrit à respecter ? Pouvons-nous encore légitimer, et donc transmettre à travers les manuels de français, une ouverture à la diversité linguistique en dehors d'une norme prescriptive homogène qui fixerait la langue française dans toutes ses dimensions (phonétiques, lexicales, ou morpho-syntaxiques) ?

Pour tenter de donner une réponse adéquate à ces questions, il faut dans un premier temps définir ce que nous entendons par « norme », ainsi que les typologies de normes sur lesquelles s'appuiera notre enseignement. La notion de norme est en général caractérisée en linguistique comme « un système d'instruction définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée » (Dubois *et al.*, 2001 : 330). En didactique des langues, la norme est présente dans tous les ouvrages de référence comme les dictionnaires, les manuels de grammaires, etc. Plus concrètement, elle est supposée être transmise essentiellement par le manuel, référence solide tant pour l'enseignant que pour l'apprenant. D'une part, un enseignant natif est censé maîtriser les normes de sa langue maternelle. Cette maîtrise dépend cependant, des expériences qu'il a vécues et des formations qu'il a suivies. D'autre part, dans un contexte d'enseignement exolingue où la langue cible est peu ou pas du tout pratiquée en dehors de la classe, il est possible que des enseignants non natifs se sentent plus à l'aise de suivre les normes conventionnelles (Tahan,

2017 : 167), en s'appuyant davantage sur des manuels normatifs. Ainsi, la position par rapport à la norme adoptée par la plupart des enseignants, didacticiens et rédacteurs des manuels, particulièrement en Chine, est sans doute celle qui prône le français standard neutre, perçu *a priori* comme le noyau commun de tout enseignement.

Or, la variation à tous niveaux (diatopiques, diastratiques, diaphasiques, etc.) envahit et bouleverse cette langue, savante et normative, point de repère confortable pendant très longtemps des enseignants et des apprenants de FLE dans le monde entier. Nous nous rappelons également que la mondialisation, les réseaux sociaux en ligne et les parcours migratoires complètement renouvelés par rapport au passé intensifient les contacts entre ressortissants de pays divers et permettent des métissages linguistiques distingués du français normé. Ceux-ci produisent un déplacement, voire parfois un effacement, des frontières entre le français « standard » ou « de référence » et les pratiques qui s'en écartent, autrement dit entre le centre et les périphéries (Molinari, 2017 : 175). Par exemple, la presse devient davantage ouverte à un lexique varié et les dictionnaires acceptent aussi de plus en plus de variétés lexicales diastratiques et diatopiques, sans oublier de nombreux glossaires en ligne consacrés à des variétés lexicales des *parlers jeunes*. Quant à la dimension phonétique, plusieurs médias (radio, télévision et Internet en particulier) favorisent, par rapport au français standard, la diffusion d'accents différents qui sont de plus en plus revendiqués par les divers francophones.

Bien que la compétence sociolinguistique définie par le CECRL recouvre la capacité de reconnaître les marques linguistiques des couches d'origine régionale, nationale, ou encore des groupes professionnels différents, les manuels et les enseignants n'abordent pourtant que rarement ces variations dans leur pratique pédagogique à un niveau très élevé. Nous constatons que la part réservée à la variation francophone demeure très limitée. Elle est presque toujours présentée à la fin des leçons des manuels. Ce choix d'organisation des manuels, cantonné en fin de séquences, aboutirait à l'idée que les variations sont comme des annexes ou des parties peu importantes à côté de la langue écrite standardisée.

Dans le FLE, une enquête menée auprès des apprenants de l'Université Catholique de Brescia en Italie indique que « la grande majorité des étudiants (90% en première année ; 82,7% en deuxième année ; 57% en troisième année) n'est pas en mesure d'associer la langue française avec les français parlés en dehors de l'Hexagone » (Molinari, 2010 : 103). La représentation dominante de la norme chez les apprenants consiste à identifier la langue française avec le français hexagonal ou parisien. Par ailleurs, la réaction des apprenants interrogés révèle une attitude générale : « Bien que tout individu élabore sa propre perception des pratiques langagières, il

n'en reste pas moins que celle-ci est surdéterminée par les discours dominants qui circulent dans l'espace social qui l'entoure » (Canut, 2007 :52).

Ainsi, ne marquant pas de rupture exclusive par rapport à la norme, la variation, qu'elle soit diatopique, diastratique, situationnelle, etc., représente la réalité linguistique en France et dans les aires francophones, et aide à la construction de l'identité et la prises de conscience de l'altérité. Etant donné que notre enseignement ne se limite pas à la formation des hommes de lettres, les rédacteurs de manuels doivent prendre en compte ces tendances pour mieux guider l'enseignement du français face aux besoins diversifiés des apprenants en contexte exolingue.

2. Manuels de français et variations linguistiques

Les supports pédagogiques jouent un rôle important de médiateur en tant que référence digne de foi en didactique des langues. En Chine, les manuels de français privilégient, pour l'essentiel, une vision apodictique des règles à l'encontre d'une appréhension qui en ferait des hypothèses éventuellement falsifiables. C'est donc à la fois la caractérisation et les limites assignées à l'« enseignable » dans les manuels et les pratiques de classe ainsi que la nature du « français de référence » qui produit cette réduction des « variations » que l'univers scolaire peut traiter comme une nécessité implicite ou qu'il peut, à des degrés divers, choisir d'explicitier (Chiss, 2010 : 14-15). Il s'agit à cet effet d'une difficulté récurrente pour les enseignants de français et les rédacteurs de manuels.

Par ailleurs, un sondage (Merlo, 2014) démontre que l'image du *bon français* est non seulement associée à la France, le pays seul, voire même à la région parisienne ou la ville de Tours, mais aussi à la langue écrite, en particulier le langage littéraire. Par conséquent, nous nous trouvons face à un paradoxe étonnant : « si les instaurateurs de la transmission du savoir évoluent dans un milieu caractérisé par la multiplicité des usages, ouvert au phénomène de la variation, pourtant ils semblent avoir intégré la norme hexagonale et font preuve d'un monocentrisme déroutant » (Sheeren, 2016 : 82).

Quant aux représentations des variations, une enquête auprès des manuels les plus diffusés dans la didactique du FLE en Italie pendant la période 1980-2010 permet de constater que : « [...] bien que l'espace réservé à la variation soit grandissant à mesure que l'on se rapproche de l'époque actuelle, les phénomènes variationnels font encore figure de parents pauvres » (Molinari, 2017 :178). De même, en Chine, nous remarquons une introduction limitée des variations diatopiques, diastratiques et diaphasiques dans les manuels de FLE. S'il existe des variations linguistiques, leurs prises en compte se fait de manière discontinue dans une perspective touristique,

l'objectif étant de susciter l'effet d'exotisme ludique. Jamet a mis en évidence l'absence de variations dans les manuels publiés les plus utilisés :

« La plupart du temps, les vignettes, les illustrations et les scènes se passent à Paris et dans les dialogues ou dans les textes seuls des Français cultivés s'expriment. [...] L'introduction de personnages non hexagonaux et de quelques évocations à des réalités autres a commencé il y a une dizaine d'années, mais de façon sporadique. Dans les méthodes les plus récentes pour grands adolescents et adultes, la part de la francophonie a légèrement augmenté mais reste largement marginale ». (Jamet, 2008 : 35).

Récemment, nous avons remarqué des tentatives plus efficaces de sensibilisation à la variation, où la perspective linguistique se combine à une perspective culturelle. Les exercices sur la variation diastratique et diatopique sont proposés à l'intérieur de certains manuels pour manifester la diversification culturelle, mais ils ne sont limités qu'à quelques traits dispersés.

Du point de vue linguistique, dans les manuels, nous constatons également l'absence de dimension phonétique : la variation ne touche qu'au lexique à travers des exercices écrits visant à établir des correspondances entre français standard et familier ou français standard et variétés diatopiques ou diastratiques. D'ailleurs, les documents audio joints dans les manuels ne comportent presque jamais de traces d'accents régionaux. La prononciation des locuteurs ou locutrices est toujours neutre. C'est celle d'une certaine classe sociale parisienne. Même les adolescents présents dans les dialogues enregistrés s'expriment dans un français standard, rarement teinté de particularismes contextuels, fonctionnels ou émotionnels (Sheeren, 2016 : 84). Or, les étudiants ne limitent pas leurs voyages à la France, ni leurs rencontres avec des francophones cultivés, comme l'explique Detey :

Si l'on souhaite préparer les étudiants à interagir verbalement avec les locuteurs de telle ou telle communauté linguistique francophone, on doit être en mesure de leur présenter ces grandes caractéristiques non seulement de manière déclarative (« Au Québec il y a de l'assibilation [...] »), mais aussi de manière procédurale, en leur faisant écouter, de manière raisonnée, les données sonores en question, et ce afin de développer chez eux un certain degré de familiarité avec les variétés considérées. (2010 : 157).

Le problème de l'intégration de la variation dans les manuels de FLE a déjà attiré l'attention de certains didacticiens. Par exemple, des recherches en phonétique inaugurées par Rousselot à la fin du 19^e siècle ont déjà mis l'accent sur la

dimension variationnelle de l'accentuation et de l'intonation avec une attention particulière tant aux différences intra-hexagonales qu'à celles qui traversent différentes couches sociales (Chiss, 2010 : 15). Ces recherches rencontrent un écho dans les travaux de Galazzi & Molinari (2007) et de Molinari (2008) qui proposent de diversifier les modèles d'écoute et de compréhension plutôt que de pousser les apprenants à reproduire une variation unique, pour les « sensibiliser à la pluralité sonore francophone » (Molinari, 2008 : 58). En bref, les études empiriques et les recherches en sociolinguistique donnent de plus en plus de matière à la politique et à la didactique des variations linguistiques à enseigner. Cependant, cette problématique est encore trop faiblement concrétisée dans l'enseignement et dans les manuels de FLE, notamment en Chine.

Enfin, la représentation de la norme et des variations dépend également des maisons d'édition. En respectant les choix des auteurs, les éditeurs mesurent constamment la recevabilité linguistique et les clients susceptibles d'adopter leurs produits. Afin d'attirer une clientèle la plus nombreuse possible, les éditions tendent à censurer les manuels de manière à ce que « le consommateur y retrouve le reflet de sa propre norme linguistique. En ce sens, les éditeurs pourraient être tentés de freiner la moindre velléité d'émancipation de leurs auteurs » (Bibeau, Germain, 1983).

Ainsi, le débat et l'interaction entre norme et variations en langue étrangère touchent inévitablement toutes les personnes qui œuvrent dans ce domaine : auteurs de manuels, éditeurs, responsables d'établissements scolaires, enseignants et étudiants.

3. Niveaux de langue et variations langagières dans les manuels de FLE

Etant donné le rôle important que jouent les manuels de langues dans l'enseignement du FLE, il convient d'accorder de l'importance à la variabilité et l'hétérogénéité des pratiques langagières actuelles et aux implications didactiques lors de la rédaction des manuels (Vaguer, 2010 : 69), surtout dans des pays ou régions où culturellement et traditionnellement la norme est largement privilégiée, comme c'est le cas en Chine. Ainsi, au cours de la rédaction des manuels, nous devons veiller à ce que des variations langagières soient abordées dans les pratiques pédagogiques visant non seulement à préparer les apprenants à la réussite des examens. Ce problème délicat consiste à concilier les besoins d'apprentissage du français dit « international » ou « standard » avec des usages diversifiés (voir tableau 1) :

Tableau 1 : Variations du français et les niveaux de langue (Bibeau & Germain, 1983)

| registre \ géographie | français régional | français international |
|-----------------------|-------------------|------------------------|
| familier/populaire | + | - |
| soutenu | + | + |
| spécialisé | - | + |

Ce tableau nous permet de remarquer que le niveau soutenu l'emporte puisque c'est le registre recherché par la plupart des auteurs de manuels en Chine. Cependant, nous croyons que les formes linguistiques familières ou populaires devraient faire partie du contenu des manuels, en tenant compte de la vivacité des dialogues et de l'authenticité des documents, ceci afin que les apprenants aient l'occasion d'apprendre à les reconnaître et à les utiliser aux moments opportuns. Les rédacteurs de manuels doivent se poser les questions suivantes : quel langage devons-nous enseigner aux apprenants de FLE ? Comment les variations linguistiques doivent-elles être prises en compte dans la rédaction des manuels ? Pourquoi privilégions-nous l'écrit, un registre fonctionnel comme les autres, sans tenir compte d'autres variétés langagières, dont le registre familier demeure important dans l'homéostasie de l'écologie linguistique actuelle ? Pour éveiller la conscience de l'ouverture à une altérité linguistico-culturelle multiple de nos apprenants, nous sommes convaincus qu'il faut apporter de nouveaux éléments dans les manuels de FLE afin d'initier nos apprenants, dès le début de l'apprentissage, à la variation du français et à l'hétérogénéité socioculturelle de la Francophonie.

Rappelons que la variation du français est présente dans toutes les formes de langage : prononciation, lexicale, morphologie et syntaxe. Ces variations phonétiques, lexicales, morphosyntaxiques, sociales et situationnelles doivent être introduites de façon adéquate et être d'une quantité raisonnable dans les manuels. Comme dans les exemples du manuel *Nouvelle Méthode Communicative du français*⁴, au cours de la rédaction des manuels, nous devons intégrer des formes sonores, des lexiques, et des expressions utilisées couramment dans les conversations quotidiennes des natifs, dans les dialogues, les textes, les exercices, les notes, etc.

3.1. Variations phonétiques

Plusieurs critères phonético-phonologiques règnent dans le français standard : soumission à la syllabation avec la prédominance des syllabes ouvertes, articulation tendue et nette avec l'absence de diphtongaison des voyelles et d'affrication des consonnes, mode croissant avec l'accentuation qui frappe la dernière syllabe du groupe rythmique, articulation claire de chaque phonème, etc. Certes, tous ces critères constituent une prononciation soutenue, mais dans les conversations quotidiennes, force est de constater que nos apprenants n'arrivent pas à comprendre ce que disent leurs interlocuteurs natifs ni à saisir l'émotion impliquée parce que d'une part, ils s'expriment rapidement et d'autre part ils font des économies articulatoires par rapport aux critères de référence normatifs. Dans *Nouvelle Méthode Communicative du français*, nous constatons des exemples de « parlars jeunes » familiers dès le début du manuel :

- (1) Je suis → J'suis → chuis → chu
- (2) Il y a → Y a
- (3) Tu es / Tu as → T'es / T'as
- (4) Oui → Ouais / Non → Nan

Ces exemples démontrent la réduction phonétique ou la mutation articulatoire dans les énoncés oraux très récurrents dans la communication quotidienne. Ils sont *a priori* considérés comme erronés selon les normes basées sur l'écrit, et absents dans la plupart des manuels. Cependant, ce sont les parlars que nous entendons le plus souvent dans les conversations courantes. Nous ne nions pas l'importance de la maîtrise du bon usage du langage basé sur l'écrit, mais l'élimination totale de ces variantes orales aboutirait au fait que nos apprenants parleraient toujours trop sérieusement, même dans une situation courante et détendue.

3.2. Variations lexicales

Le lexique étant l'aspect le plus sensible à la variation linguistique et jouant un rôle important dans la représentation de l'altérité culturelle, il doit également être prises en compte par nos apprenants. Afin d'exprimer la réalité sociale et culturelle de plus en plus « métissée, tatouée et arlequinée » (Serres, 2000 : 39), les contours de cette compétence lexicale doivent être élargis puisqu'une certaine partie du lexique possède une charge culturelle qui ne peut être passée sous silence dans les manuels (Galisson, 1991). Dans la didactique conventionnelle, les manuels privilégient un vocabulaire neutre, normé et cultivé. Or, cette rigidité lexicale conduit inévitablement les apprenants chinois à parler « comme un livre ». Ainsi, pour une

expressivité plus adéquate et plus naturelle, il faudrait sensibiliser nos apprenants à un vocabulaire plus familier (sans être vulgaire mais dans la limite) tel que :

- (5) mon ami → mon pote (pour montrer l'intimité)
- (6) fatigué → crevé
- (7) faire des courses (alimentaires) → acheter à manger / chercher la bouffe
- (8) Voulez-vous autre chose ? (achats) → Et avec ceci (ça) ?

L'usage de ce vocabulaire familier est fortement privilégié dans des contextes informels par les locuteurs natifs. Si l'apprenant arrive à les nuancer et à les utiliser à bon escient, leur français sera plus naturel, plus expressif et il lui sera plus facile de s'intégrer affectivement dans la société française.

3.3. Variations morphosyntaxiques

Les variétés du français standard, soutenu ou populaire font partie des usages différents d'une même langue, ils partagent la majorité des traits linguistiques en particulier la morphosyntaxe. Dans cet aspect, la variation est donc plus limitée (Jollin-Bertocchi, 2003 : 60-61). Cependant, nous pouvons quand même signaler quelques variations, par exemple, dans l'opposition écrit / oral :

- (9) Chute de la négation : Ne t'inquiète pas ! → T'inquiète pas ! → T'inquiète !

D'ailleurs, en français familier, les inversions disparaissent et la syntaxe est réduite, privilégiant l'infinitif, les pronoms toniques, les phrases simples, etc. L'interrogation est d'ailleurs une structure syntaxique typique qui varie en fonction du niveau de langue :

Tableau 2 : Fréquence des constructions interrogatives du français parlé (Behnsted, 1973)

| type de construction | | français populaire | français standard | |
|-----------------------|-----------------------------|--------------------|-------------------|---------|
| | | | familier | soutenu |
| ANTÉPOSITION | Où tu vas? Où Jean va? | 36% | 46 | 10 |
| PRONOMINALISATION | Tu vas où? Jean va où? | 12 | 33 | 25 |
| EST-CE QUE | | | | |
| | Où est-ce que tu vas? | | 12 | 3 |
| <i>Est-ce que</i> | Où est-ce que Jean va? | 8 | | |
| <i>Que</i> | Où qu' tu vas? | 26 | - | - |
| <i>C'est que</i> | Où c'est que tu vas | 3 | 4 | - |
| <i>Que c'est que</i> | Où que c'est que tu vas? | 6 | - | - |
| INVERSION | | | | |
| <i>simple</i> | Où va-tu? | - | 3 | 47 |
| | Où sont passés mes cigares? | 9 | 2 | 12 |
| <i>Copie du PROF.</i> | Où Jean va-t-il? | - | - | 3 |
| | | (N-587) | (N-446) | (N-436) |

Ce tableau nous montre qu'il existe en réalité une variation dominante au niveau de la syntaxe interrogative dont l'usage varie selon les niveaux et les registres. Dans les manuels, nous veillons donc à ce que ces variétés soient présentées dans des contextes de communication pertinents et adéquats. Par exemple :

(10) Quand part-il ? → Quand est-ce qu'il part ? → Il part quand ?

Sur le plan syntaxique, le français populaire est le plus souvent employé à l'oral. Des structures courtes et des reprises de syntagmes (nominal ou verbal), au lieu de constructions de phrases complètes, facilitent la transmission d'informations et renforcent le sentiment de parole de façon explicite. En français écrit ou soutenu, on a recours à une syntaxe beaucoup plus élaborée, marquée par des déictiques logiques tels que la coordination ou la subordination, rendant les énoncés plus implicites et euphémiques.

3.4. Variations sociales et situationnelles

Le langage d'une communauté varie en fonction des classes sociales. Les indicateurs tels que le niveau d'études, l'origine familiale ou la profession ne sont pas convergents et il en découle une réalité sociale contemporaine très nuancée, en raison de la mobilité des couches sociales (Jollin-Bertocchi, 2003 : 30). Il est donc difficile de trancher avec ces couches sociales parce que la hiérarchie ne peut aujourd'hui s'appréhender qu'en termes de *continuum* (*Ibid.*). Ainsi, nous devons préciser et distinguer les paramètres des situations de communication dans tous les dialogues, les textes, etc. :

(11) Profil des interlocuteurs : âge, sexe, milieu social, profession, etc.

(12) Contexte : public ou privé, formel ou informel, etc.

(13) Objectif des énoncés : thème de communication

(14) Enjeux sociaux et implication culturelle

Dans les manuels de FLE, l'introduction sous forme multimodale écrite, illustrée et sonore demeure également importante, avec des variations diatopiques comme le français québécois ou d'autres variétés de français en Europe et dans l'espace francophone.

En résumé, dans la société contemporaine marquée par les échanges internationaux croissants, le multiculturalisme des populations et le plurilinguisme diatopique, sensibiliser les apprenants exolingues non natifs aux usages réels diversifiés et contextualisés de la langue française constitue un enjeu primordial pour les rédacteurs de manuels de FLE.

Conclusion et perspective

La francophonie représente un terrain sociogéographique complexe et problématique. En effet, il en existe plusieurs variétés ayant une forte valeur culturelle et identitaire et cherchant, depuis longtemps, à trouver leur espace par rapport au français dit standard. A mesure que les études sur la variation linguistique dans l'enseignement de la langue seconde progressent, les auteurs de manuels de FLE doivent s'interroger sur la nécessité de sensibiliser les apprenants aux variations et aux usages différenciés du français étant donné que nos apprenants communiqueront non seulement avec les Parisiens, mais aussi et davantage avec des francophones d'origine non parisienne, voire non hexagonale. Donc, « L'enseignement et la pratique des langues sont ainsi posés comme une des clés qui ouvrent la porte d'un réseau d'échanges sociaux marqué par la diversité des codes, des usages et des visions du monde [...] » (Zarate, 2008 : 174). Il est indispensable d'intégrer ces variations linguistiques dans la didactique du FLE.

Nous proposons en particulier aux auteurs de manuels chinois de FLE de tenir compte de ces variations langagières, étant donné qu'elles font partie intégrante de l'espace francophone et contribuent à la richesse de l'écologie linguistique et à son hétérogénéité culturelle que les Chinois connaissent encore très peu. Les éventuelles réponses apportées à la question : « Quel français enseigner dans les manuels de FLE en Chine ? » se basent d'abord sur un recul nécessaire de la notion de norme et des variations dans la multiplicité des contextes. Par la suite, l'enseignant joue un rôle important de pilotage au niveau de l'utilisation des variations langagières aux moments opportuns, car un langage trop familier utilisé par l'apprenant pour ressembler aux « Français moyens » pourrait être perçu par des natifs comme un comportement inapproprié et lamentable. Enfin, des études empiriques devraient être menées davantage afin d'examiner la valeur et les effets de ce genre de manuels pour en améliorer la qualité et l'utilité.

Bibliographie

- Behnsted, P. 1973. *Viens-tu, est-ce que tu viens ? Formen und Strukturen des direkten Fragesatzes im Französischen*, Tübingen : Gunter Narr Verlag.
- Canut, C. 2007. L'épilinguistique en question. In : *Les linguistes et la norme*. Berne : Peter Lang, p. 52.
- Chiss, J.L. 2010. Quel français enseigner ? Question pour la culture française du langage. In : *Quel français enseigner : la question de la norme dans l'enseignement/apprentissage*. Palaiseau : Éditions de l'École Polytechnique, p. 11-18.
- Detey, S. 2010. Normes pédagogiques et corpus oraux en FLE : le curseur apprenabilité / acceptabilité et la variation phonético-phonologique dans l'espace francophone. In : *Quel français enseigner : la question de la norme dans l'enseignement/apprentissage*. Palaiseau : Éditions de l'École Polytechnique, p. 155-168.
- Dubois, J. et al. 2001. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse-Bordas.

- Galazzi, E. 2005. Voix d'ici et d'ailleurs. In : *Il meticcio culturale : Luogo di creazione, di nuove identità o di conflitto ?*. Bologna : Clueb, p.96.
- Galisson, R. 1991. *De la langue à la culture par les mots*. Paris : Clé International.
- Bibeau, G. & Germain, C. 1983. La norme dans l'enseignement de la langue seconde. In : *La Norme linguistique*. Paris : Le Robert.
- Huang, L. 2015. *Médiation culturelle et manuel de FLE : altérité et identité dans Le français*. Thèse de doctorat, Université de Lorraine.
- Jamet, M.C. 2012. Introduction à l'ouvrage de Fabio Caon, *Aimes-tu le français ?* In : *Percezione dello studio obbligatorio del francese nella scuola media, Collana SAIL*. Venezia: Edizioni Cà Foscari, p. 13-14.
- Jollin-Bertocchi, S. 2003. *Les niveaux de langage*. Paris : Hachette Supérieur.
- Merlo, J. 2014. « Environnement sociolinguistique et perception de la diatopie dans la langue cible chez les enseignants de langue étrangère », *Le Québec recto/verso, Publiforum*, n°21. http://publiforum.farum.it/ezine_pdf.php?id=292 [consulté le 29 juillet 2015].
- Molinari, C. 2010. Normes linguistiques et normes culturelles dans l'apprentissage du FLE : un parcours d'ouverture à la variation francophone. In : *Quel français enseigner : la question de la norme dans l'enseignement/apprentissage*. Palaiseau : Éditions de l'École Polytechnique, p. 101-114.
- Molinari, C. 2017. Représentations et pratiques linguistiques et culturelles dans l'enseignement du FLE en Italie. In : *Usage, norme et codification : de la diversité des situations à l'utilisation du numérique*. Louvain-la-Neuve : EME Éditions.
- Pu, Z. 2014. « Regards croisés sur l'altérité dans un monde global ». *Revue japonaise de didactique du français*, n°9(1), p.7-22.
- Serres, M. 2000. *Le Tiers-Instruit*. Paris : Gallimard.
- Sheeren, H. 2016. Le rapport des allophones à la norme et à la variation diatopique du français en classe de FLE : le cas du public italien. In : *La variation du français dans le monde : quelle place dans l'enseignement ?* Limoges : Lambert-Lucas.
- Tahan, M. 2017. La (les) norme(s) dans l'usage du français au Liban. In : *Usage, norme et codification : de la diversité des situations à l'utilisation du numérique*. Louvain-la-Neuve : EME Éditions.
- Vaguer, C. 2010. « Compte-rendu Enrica Galazzi & Chiara Molinari (éds), *Les français en émergence* ». *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, n°120(1), p. 69-73.
- Zarate, G. 2008. Introduction : appartenances et lien social. In : *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*. Paris : Éditions des Archives contemporaines, p.174.

Notes

1. PU Zhihong est l'auteur de correspondance (*tongxun zuozhe*) de cet article. Nous remercions le professeur Guy Achard-Bayle qui a relu cet article en y apportant de nombreuses améliorations.
2. Le présent travail est financé par *CSC scholarship* N° 201706380147 et fait partie du projet « 2016 niandu Guangdong sheng benke gaoxiao jiaoxue zhiliang yu jiaoxue gaige gongcheng xiangmu : "Hulianwang+" beijing xia jiyu fanzhuang ketang" moshi de gaoxiao xiaoyuzhong jiaoxue gaige yanjiu - yi ·Daxue Fayu · kecheng weili » et du projet « Stratégies métacognitives et autonomie de l'apprentissage » (*Zhongdajiaowu* [2018]163 hao « Yuanrenzhi celue yu zizhu xuexi yanjiu »).
3. Ce manuel est en cours de rédaction, sous la direction de l'auteur du présent travail. Sa parution est prévue en fin d'année 2018.
4. Les exemples cités ci-dessous proviennent du manuel : Li Junkai *et al.* 2018. *Initiation à la langue et à la culture françaises*. Shanghai : SFLEP.

Synergies Chine n° 13 / 2018



Varia





ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Les figures de la surprise chez Stendhal

WANG Siyang

Université de Pékin, Chine
wangsiyangvera@foxmail.com

Reçu le 21 avril 2018 / Évalué le 23-04-2018 / Accepté le 02-06-2018

Résumé

Dans cet article, nous nous proposons d'étudier une série de figures dans les romans de Stendhal (suspension, comparaison, métaphore, retournement, oxymore, antithèse, inversion, énumération, contradiction, etc.) qui se présentent souvent sous le mode de la gratuité et n'affectent pas la signification de la phrase qui néglige le vérisme apparent au bénéfice de la fantaisie du langage. Les effets de surprise et de contraste que suscitent les retours, les approximations, les écarts imprévus appartiennent à « l'art de komiker » de Stendhal, qui consiste à s'envoler à un niveau de perception autre, celui du comique, pour modifier la réalité. Le style allègre et désinvolte de Stendhal, adéquat à son sujet, représente « le dramatique de la vie », communique l'incertitude et la liberté de l'aventure.

Mots-clés : Stendhal, comique, figure, surprise

司汤达作品中的“惊奇”修辞法

摘要：本文通过文本分析，解读司汤达笔下的一系列修辞法（悬念、明喻、暗喻、反转、矛盾修辞法、反衬、倒置、列举、对立等）在行文中造成的“惊奇”效果。行文中出人意料的逆转、反差与冲突既反映深层的现实，包含对现实的嘲讽，又通过起伏突兀的文字搭配造成一种荒诞无稽、无目的的喜剧效果。司汤达所追求的“喜剧化艺术”是将一切事物都提升到喜剧的层面，使现实改观。轻灵迅捷的文笔与内容融为一体，展现了世界与人心的戏剧性，传达出探险途中的自由轻盈之感。

关键词：司汤达；喜剧；修辞；惊奇

Rhetorical figures of surprise in Stendhal

Abstract

This article examines a series of rhetorical figures in Stendhal's novels (suspense, simile, metaphor, reversal, oxymoron, antithesis, inversion, enumeration, contradiction, etc.), and proves how what he called with a neologism "art de komiker"

achieves the ideal of lightness and movement through the playfulness of his linguistic choices, hinting at incongruous associations and unexpected combinations of contrasting elements in his sentences and phrases. These effects contribute to creating Stendhal's comic vision which can modify the perception of reality. The lightness and quickness of his writing, representing the dramatic life, convey the sense of freedom on the way of adventure.

Keywords: Stendhal, comic, figure, surprise

Introduction¹

Stendhal a un goût particulier pour la surprise. Dans ses romans il y a de grandes scènes de surprise qui se déroulent pendant des pages, exploitant les ressorts du comique et du poétique, telles que la première rencontre de Julien et de Mme de Rênal dans *Le Rouge et le Noir*, l'aventure de Fabrice dans la bataille de Waterloo dans *La Chartreuse de Parme*, la scène où la duchesse Sanseverina prend congé du prince de Parme dans le même ouvrage, comme de petites surprises qui parsèment le texte et dynamisent la narration. La surprise est non seulement dans la structure, mais aussi dans le langage. Car selon Stendhal, la forme et le fond ne font qu'un. Il faudrait une narration prompte et bondissante, pour représenter « le dramatique de la vie » (Stendhal, 1981 : 54). Cette émotion représente à la fois la philosophie de Stendhal et son type particulier de littérature, sa manière de construire la narration et les relations entre les personnages et les lecteurs. Elle fait partie de la finalité qu'il attribue au roman : émouvoir et amuser le lecteur par des sensations nouvelles et vives, tirer ainsi le lecteur du cercle étroit et répétitif du quotidien.

1. L'art d'émouvoir

Pour devenir ce grand poète comique que Stendhal rêve d'être dès sa jeunesse, il faut acquérir l'art d'émouvoir. Croyant qu'il existe chez chacun des hommes des zones de sensibilité aiguë, Stendhal espère par la connaissance de l'homme saisir ce qu'il y a d'éternel et d'universel dans l'intelligence et le cœur de chaque homme, toucher par la suite le lecteur avec une infaillible sûreté. Il demande donc à la philosophie le principe directeur de sa création littéraire. Les notes de lectures et les inventaires des passions qui encombrant les journaux du jeune Stendhal à l'époque de sa formation philosophique et dramatique attestent ses efforts vers la connaissance de l'homme. La lecture de Maine de Biran lui aura beaucoup profité : « Pour nous émouvoir et nous plaire, il faut toujours aussi nous attirer doucement hors de ce cercle d'impressions trop étroit, trop uniforme, où l'habitude nous retient et nous fixe : c'est là tout le secret des beaux-arts ; c'est en ménageant des

surprises à nos sens, en nous créant de nouvelles manières de voir et d'entendre, que le peintre et le musicien nous ravissent » (Richard, 1954 : 98). Stendhal apprend aussi d'Helvétius que « pour plaire au lecteur, il faut exciter en lui des impressions vives » et qu'en somme « l'art d'écrire consiste dans l'art d'exciter des sensations » (Helvétius, 1989 : 707-708). Un fait porte son atteinte plus ou moins grande au cœur humain selon le degré de disparité entre l'attente et le résultat. Ce qui est habituel n'excite plus de sensation vive, il faut quelque chose qui sorte des normes et des attentes, pour impressionner le lecteur, frapper son esprit et renouveler sa façon habituelle de penser et de voir. Sur le plan du langage, Helvétius a écrit qu'« à défaut d'idées, un bizarre accouplement de mots peut encore faire illusion au lecteur et produire sur lui une sensation vive. [...] Un mot bizarre, une expression surannée excitent une surprise – et toute surprise, une impression plus ou moins forte » (Helvétius, 1989 : 708), c'est sans doute pour cela que Stendhal compte « tourmenter la langue pour avoir l'air de dire quelque chose de neuf » (Stendhal, 1986 (3) : 220).

Créer des effets voulus avec la langue, c'est d'ailleurs l'objet de réflexion de la rhétorique. *De l'orateur* de Cicéron résume ainsi les sources possibles du comique : « En somme, tromper l'attente des auditeurs, railler les défauts de ses semblables, se moquer au besoin des siens propres, recourir à la caricature ou à l'ironie, lancer des naïvetés feintes, relever la sottise d'un adversaire, voilà les moyens d'exciter le rire » (Cicéron, 1966 : 71). Ce qui différencie Stendhal des orateurs, c'est que pour ces derniers, la surprise fait partie de l'art de convaincre : l'orateur doit déjouer l'attente des auditeurs pour attirer leur attention et affecter leur sensibilité, et par la suite insinuer les idées qu'il veut communiquer. Au contraire, Stendhal, qui cherche une langue aussi dépouillée et aussi précise que celle du code civil, se soucie peu de la rhétorique. Il utilise des figures-si par commodité d'analyse, on peut appeler « figures » les tournures de ses phrases-non pas dans l'intention d'orner sa phrase, mais pour s'amuser et amuser le lecteur. Vus au fond, tous ces phénomènes relèvent d'une même figure : l'ironie. L'ironie de Stendhal a été l'objet d'études détaillées et exhaustives ; nous choisissons d'envisager l'ironie sous l'angle de la surprise, qui peut être l'effet immédiat de la surface verbale mouvementée de son œuvre.

Commençons par une tournure qui est particulière à Stendhal : l'habitude de placer l'élément le plus important ou le plus imprévu à la fin d'une phrase, qui crée un effet de suspense dans la narration. Dans *La Chartreuse de Parme*, lorsque les deux jeunes protagonistes se rencontrent pour la première fois au bord du lac de Côme, Clélia est vue à travers les yeux de Fabrice. L'apparition est retardée jusqu'au dernier moment de la séquence comme une illumination :

Fabrice, qui regardait fort attentivement de tous les côtés, cherchant le moyen de se sauver, vit déboucher d'un petit sentier à travers champs, et arriver sur la grande route, couverte de poussière, une jeune fille de quatorze à quinze ans qui pleurait timidement sous son mouchoir (Stendhal, 2014 : 213).

Lors de la première rencontre de Lucien et de Mme de Chasteller dans *Lucien Leuwen*, Lucien passe par la rue de Montvallier quand il voit une grande maison, au milieu d'un grand mur blanc, une persienne vert perroquet et, la persienne s'entrouvrant un peu, enfin une jeune femme : « L'âme de Lucien fut rafraîchie par la vue de cette jolie figure, il n'était occupé depuis plusieurs heures que d'objets de dégoût » (Stendhal, 2007 :108). Non seulement cette petite suspension dans la phrase suscite la curiosité du lecteur, mais elle restaure dans ses nuances la fascinante incertitude d'une première vue.

Si vives et si rapides qu'elles soient, les scènes de rencontre chez Stendhal gardent toujours un mouvement progressif. Si l'on juxtapose les moments de la perception chez Stendhal, la même structure syntaxique s'aperçoit : l'objet regardé est toujours placé à la fin de la phrase pour être mis en valeur. Jean Prévost attribue cette habitude au souci stylistique et à l'influence de la structure syntaxique de l'anglais. Cette explication nous paraît insuffisante. Elle est avant tout la preuve de la fidélité de l'écrivain à une certaine notion de réalisme : l'auteur applique dans sa narration ce que Blin appelle « le réalisme subjectif » (Blin, 1954 :115), mesurant la réalité à travers l'angle de vision du protagoniste. Le narrateur abdique l'omniscience et renonce à relater les faits de la hauteur panoramique, se maintient à la hauteur du protagoniste et marche à son pas, de sorte que le progrès de la narration se trouve réglé par les variations du champ subjectif. Les événements ne sont pas suivis de haut, ni impartialement, mais au fil du regard et de la conscience de ce personnage. La phrase bâtie dans l'ordre chronologique restitue fidèlement l'expérience d'une découverte inattendue, communique l'immédiateté de la perception et l'impérieuse évidence de l'émotion.

Outre le sentiment du réel, la suspension dispense un plaisir d'aventure. Stendhal confie souvent au regard d'un étranger le mouvement de sa narration pour donner le sentiment d'une découverte progressive. Cette méthode a non seulement l'avantage d'intégrer légitimement une description dans le cours de la narration, mais aussi de conférer à la description un certain dynamisme. Une note dans *Mina de Vanghel* précise bien l'intention du romancier : « Décrire les mœurs est froid dans un roman, c'est presque moraliser. Tournez la description en étonnement, mettez un étranger qui s'étonne, la description devient un sentiment. Le lecteur a quelqu'un avec qui il peut sympathiser » (Stendhal, 2005 : 944). Envelopper la description dans une sensation permet de communiquer la chaleur de l'émotion et facilite l'identification entre le lecteur et le personnage.

2. La surprise et le comique

Cependant, le réalisme ne suffit pas à expliquer toutes les tournures de la phrase stendhalienne qui devient parfois paradoxale, suspecte, inquiétante. Dans une phrase, un terme ou un ajout intempestif peut survenir à tout moment, déchirer le tissu textuel et réorienter le sens. La surprise vient des éclatements de registres, des inversions de sens, des renversements de valeurs, des torsions syntagmatiques qui s'attaquent à la logique des déroulements, des enchaînements réels des sensations et des sentiments et non à la correction de la langue. Elle s'éloigne parfois du réalisme pour aboutir à un comique gratuit, émancipé de références au réel.

Selon les rhétoriciens tels que Boileau, Laharpe et Fontanier, une bonne comparaison doit être juste et vraie dans les rapports qui lui servent de fondement et doit présenter à l'imagination quelque chose de neuf, d'éclatant et d'intéressant. Ce qui est surtout à désirer dans une comparaison, c'est que ses rapports soient imprévus et frappants, en même temps que sensibles et aisés à apercevoir. Lorsque Stendhal écrit « cette Mme Lavenelle est sèche comme un parchemin » (Stendhal, 1982 : 460), évidemment il ne se soucie pas du bon fondement de son image. La comparaison rapproche deux objets incomparables, un trait moral et un trait physique, qui n'ont entre eux aucune similitude réelle sauf l'analogie littérale. Une telle comparaison, en rapprochant des éléments très dissemblables ne tend plus à convaincre par l'ingéniosité du rapprochement, mais à divertir le lecteur en l'étonnant par un écart plaisant, une sorte d'invention capricieuse et légèrement inconvenante. Parmi les nombreuses formes d'ironie et de rire, à part le rire motivé et intellectualisé, il y a un rire gratuit, qui ne demande ni signification ni profondeur. Dans la comparaison de Stendhal entre une part d'absurdité. L'écart exagéré entre les objets comparés attire notre attention sur la bizarrerie du rapprochement plutôt que sur l'analogie qui le fonde. La force essentielle de cette image ne réside pas dans la satire, mais dans l'incongruité de sa construction. Les mêmes effets d'ironie et d'absurde proviennent d'une métaphore : « Vous tireriez plutôt du sentiment et de l'esprit du bois de mon fauteuil, que de Mme Mathilde » (Stendhal, 1968 (1) : 60). La relation établie entre un objet qui ne peut être plus concret et l'état d'âme d'une personne, non dénuée d'une ironie sous-jacente, produit en plus un effet de comique gratuit. La malice du rapprochement égaie l'auteur autant que son absurdité.

La caricature du marquis Del Dongo (Stendhal, 2014 : 149-151) se fait à travers un parcours de retournements ironiques : à l'approche de l'armée française, « bravement il s'était réfugié » dans sa forteresse ; dans les méandres de la révolution, il se fait « toujours exilé volontaire ». Les associations inattendues allègent le caractère odieux du personnage, créent l'effet comique détaché de

tout support moral. Le romancier ne garde que le côté risible de l'événement, sans chercher à exciter un dégoût ou une indignation contre les faiblesses et les bassesses, mais pour susciter un léger rire ironique. « La haine que ce marquis avait pour nous [l'armée française] était égale à sa peur, c'est-à-dire incommensurable » : la deuxième partie, destinée à l'explication, brouille la phrase au lieu de l'éclairer. La surprise peut venir aussi de la dislocation entre la cause et l'effet : « Entouré de vingt-cinq ou trente domestiques qu'il supposait dévoués, apparemment parce qu'il ne leur parlait jamais que l'injure à la bouche, il était moins tourmenté par la peur qu'à Milan ». A l'ordre habituel est substituée une façon de raisonner sautillante et saugrenue. Le comique ainsi conçu est lié à un mouvement de gaieté plus gratuit que caustique. La caricature du marquis s'étend à tout son milieu : « Ces messieurs, fort honnêtes gens quand ils n'ont pas peur, mais qui tremblaient toujours ». La première partie prépare l'esprit du lecteur à la louange tandis que l'ajout supplémentaire renverse le sens par une volte-face radicale.

Parfois, le rire tient à la fois à l'extravagance de l'enchaînement et au contraste de valeurs, comme dans cette phrase de *Lucien Leuwen* : « Le zèle pour la *vérité historique* avait conduit ce noble marquis jusqu'à l'écurie de la préfecture » (Stendhal, 2007, 184). Le rapprochement insolite de deux éléments, l'un sublime et l'autre prosaïque, et de deux registres, l'un majestueux et l'autre trivial, fait que l'élan qui s'élève par gradation dans la succession des termes grandioses tombe bouffonnement sur un objet vulgaire. La chute inattendue à la fin de la phrase amène ainsi une détente du rire. Dans la figure entre, outre l'ironie, le plaisir gratuit d'un comique fondé sur le caprice de la forme.

L'oxymore et l'antithèse, classés parmi les figures qui créent le plus d'effets, servent souvent à augmenter la noblesse et l'éclat de la phrase chez les écrivains classiques tels que Corneille et Racine. La rhétorique demande que ces figures soient créatives ou poétiques, tout en étant fondées sur la raison et la vérité. Les fameux vers-« cette obscure clarté qui tombe des étoiles » dans *Le Cid* de Corneille, « Je sentis tout mon corps et transir et brûler » dans *Phèdre* de Racine-devenus des modèles des figures, doués d'un grand effet poétique, cachent pourtant de la vérité sous la bizarrerie apparente. Chez Stendhal, ces mêmes figures se présentent souvent sous le mode de la gratuité et n'affectent pas la signification de la phrase qui néglige le vérisme apparent au bénéfice de la fantaisie du langage. Les effets de surprise et de contraste que suscitent ses retours, ses approximations, ses écarts imprévus relèvent d'un autre plan, le comique émancipé de références au réel.

Les écrivains éloquents finissent souvent leur phrase victorieusement par un épiphonème ou une sentence pour augmenter la force de leur discours. Stendhal, au lieu d'arrondir sa phrase, la brise volontiers. Il renverse d'un coup ce qu'il vient

de dire pour relancer le mouvement en rompant la continuité logique. Sa phrase est prête à se creuser ou à se retourner, changeant instantanément sa signification dernière. Victor Brombert parle de « redémarrages inattendus » (Brombert, 1954 : 30) à propos de la manie stendhalienne d'ajouter une idée complémentaire là où la phrase semble déjà terminée, ce qui « brise l'harmonie de la phrase » et déjoue l'unilinéarité de la logique. L'univers stendhalien ne connaît ni la négation ni l'affirmation absolues : le marquis Del Dongo joint « une avarice sordide à une foule d'autres belles qualités » (Stendhal, 2014 : 150), de même que Julien possède « une de ces mémoires étonnantes si souvent unies à la sottise » (Stendhal, 2005 : 367).

Les contradictions chez Stendhal ne sont presque jamais des oppositions, mais des retournements. Il a souvent des revirements éclatants, des enchaînements qu'on n'a pas l'habitude de voir ailleurs. Son rire se détache peu à peu de la justesse de l'observation pour se nourrir des caprices de laplaiserie. Par exemple, pendant l'évasion de Fabrice, Mosca, ministre d'Etat, le protège secrètement et se réjouit de son succès : « Me voici en haute trahison, se disait-il ivre de joie » (Stendhal, 2014 : 492). Le philosophe Alain a souligné l'extrême force de cette expression si courte et si simple ; il est d'avis que « cette manière de déshabiller l'homme, comme par surprise, dévoile mieux le secret que de longues analyses où tout se compose » (Alain, 1935 : 33). La générosité et le sublime ressortent d'une absurdité que l'auteur semble mentionner négligemment.

La description du médecin bossu dans *Lamie* est composée de phrases sinueuses :

Le docteur, fils unique d'un fermier enrichi par les biens nationaux, s'était fait médecin pour savoir se soigner ; il s'était fait chasseur habile pour paraître toujours armé aux yeux des mauvais plaisants. La récompense d'une activité souvent pénible pour sa faible santé était de voir mourir de beaux hommes et d'effrayer le petit nombre de jolies malades que le pays fournissait de façon à ce qu'elles désirassent sa présence avec passion (Stendhal, 2014 : 989).

Chacune des propositions dans ce paragraphe commence par une exposition neutre du fait et finit par une explication insolite : le trait physique et le trait moral se confondent, le défaut physique du médecin se joint à son humeur et à sa vie dans l'ondulation de la phrase pour aboutir à un mouvement tournoyant qui culmine par le ridicule. La description emprunte ses éléments à la réalité observée, mais elle les combine avec assez de caprice pour que l'extravagance se mêle à la vérité. Le portrait caricaturé, sorti d'un amas d'absurdités, appelle un rire gratuit, dès que le caprice d'enchaînement l'emporte sur la vérité du fond. Charles Du Bos a remarqué que « les membres de la phrase ne sont jamais les modulations d'un même air, les nuances d'une même tonalité fondamentale ; c'est une succession de visages qui

se présentent puis se détournent » (Du Bos, 2000 : 253). Le lecteur, conduit à des impressions, des idées, des sensations inconciliables et néanmoins apparemment conciliées sous ses yeux, reste désemparé. L'esprit bousculé, tiré de son assiette ordinaire, trouve le plaisir de gaieté dans une impression légère d'irréalité.

Dans son *Histoire de la Peinture de l'Italie*, Stendhal décrit ainsi Pierre de Médicis, le souverain de Florence qui succède à Laurent le Magnifique :

Quant à ses rapports avec les gens d'esprit et les artistes, l'histoire raconte que Pierre se félicitait surtout d'avoir auprès de lui deux hommes rares : Michel-Ange, qu'il regardait comme un grand sculpteur, et ensuite un coureur espagnol parfaitement beau, et si leste, que quelque vite que Pierre pût pousser un cheval, le coureur le devançait toujours. (Stendhal, 1996 : 364).

L'inégalité entre ces « deux hommes rares » se voit dans des traitements différents : Michel-Ange n'est mentionné qu'avec indifférence, alors que le coureur mérite une présentation beaucoup plus longue et plus minutieuse, et les tournures hyperboliques font ressortir d'autant plus l'absurdité du contenu. L'écart entre la désignation et l'explication, la juxtaposition des deux sujets incomparables et le contraste entre le fond et la forme dans la deuxième partie font de la phrase une dégradation de plus en plus burlesque.

L'inversion peut être aussi une figure de la surprise. Ainsi dans *Lucien Leuwen*, « Le lieutenant-colonel Filloteau parla de soi et beaucoup » (Stendhal, 2007 : 42). L'ordre ordinaire de la phrase devait être « Le lieutenant-colonel Filloteau parla beaucoup de soi ». L'adverbe « beaucoup » est placé à la fin de la phrase pour être mis en relief, et devenu un ajout, il imite le bavardage qui craint toujours de n'avoir pas assez dit. Stendhal s'amuse quelquefois à noter de bon cœur un tas de balivernes pour illustrer un caractère. Mais ici, sobre et rapide, dégoûté d'ailleurs de la sottise, il se contente de suggérer la redondance par une inversion.

On doit également se méfier lorsque Stendhal, impatient dans sa création, consent à faire un inventaire minutieux. Cette condescendance est souvent malicieuse. L'auteur du *Rouge* se permet une énumération pour présenter au lecteur le salon de l'hôtel de la Mole :

Pourvu qu'on ne plaisantât ni de Dieu, ni des prêtres, ni du roi, ni des gens en place, ni des artistes protégés par la cour, ni de tout ce qui est établi ; pourvu qu'on ne dît du bien ni de Béranger, ni des journaux de l'opposition, ni de Voltaire, ni de Rousseau, ni de tout ce qui se permet un peu de franc-parler ; pourvu surtout qu'on ne parlât jamais politique, on pouvait librement raisonner de tout (Stendhal, 2005 : 576).

Le champ de possibilités se rétrécit à mesure que l'énumération progresse, pour aboutir à un démenti absolu. Dans le parti pris de ce dénombrement infini, l'ironie avance jusqu'à la moquerie lancée contre son époque, mais il y a aussi la marque d'une recette comique : démentir le paradoxe pour en rire.

La visite chez les Berchu dans *Lucien Leuwen* crée une surprise par un contraste entre la parole et l'image :

En voyant entrer Lucien, M. Berchu père dit à sa femme, personne énorme de cinquante à soixante ans :

– Ma petite, offre une tasse de thé à M. Leuwen.

Comme Madame Berchu n'écoutait pas, M. Berchu répéta deux fois sa phrase avec ma petite.

« Est-ce ma faute, pensait Lucien, si ces gens-là me donnent envie de rire ? »
(Stendhal, 2007 : 176).

L'appellation « petite » succédant immédiatement à la présentation de la femme énorme et âgée, la double antinomie crée une corrélation grotesque et suscite le rire par un choc.

La phrase stendhalienne est paradoxale, suspecte, inquiétante, mais fascinante. Rien ne laisse prévoir sa direction. L'aventure réside non seulement dans la matière de l'œuvre, mais aussi dans sa forme. En lisant, le lecteur ne peut ni suivre l'orientation de la partie précédente, ni se fier à son expérience ou à son instinct. La rupture du lien habituel l'oblige à renouer un fil sans cesse brisé : la lecture de Stendhal demande de ne jamais être oisif.

Les phrases paradoxales aboutissent à une esthétique de l'irrationnel, de l'absurde. Stendhal le dit dans *Shakespeare et Racine* : « L'absurde, poussé à l'extrême, fait souvent rire et donne une gaieté vive et délicieuse » (Stendhal, 2006 : 287). Par des retournements, Stendhal crée dans son œuvre, surtout dans *La Chartreuse*, une incertitude généralisée des tonalités et des valeurs. Michel Crouzet, dans son article « *La Chartreuse de Parme*, roman de l'euphémisme », analyse l'emploi de l'euphémisme dans le roman comme ce qui explique toutes les figures de la surprise : « *La Chartreuse* a des tournures, des superlatifs, qui sont des court-circuits de la négation et de l'affirmation, qui font sauter les plombs de la logique et du langage, qui font apercevoir des zones inconnues du sens, ou du grotesque, du parfait dans le défaut » (Crouzet, 1996 : 134).

Conclusion

Stendhal a certes une allure désinvolte, quelquefois non sérieuse, mais il reste fidèle à la logique au sens où il l'entend. L'intention du romancier est d'interpréter

le monde comme théâtre, d'en révéler l'absolue théâtralité, et les figures de la surprise chez lui relèvent plutôt du jeu que de la transgression de la langue. La notion de « gaieté », avancée par Schlegel à propos de la littérature dramatique, s'applique bien à la création de Stendhal :

Le sérieux consiste [...] dans la direction des forces de l'âme vers un but qui absorbe toute leur activité. La gaieté, au contraire, ne peut exister que lorsque tout but est écarté ainsi que toute entrave abolie, et comme elle ne consiste peut-être que dans le déploiement inattendu de nos facultés, plus ces facultés sont grandes, plus le jeu en est vif et varié, et plus le mouvement imprimé à tout notre être est rapide. C'est l'abandon, c'est l'essor imprévu de la pensée, et non de certaines formes du discours qui caractérise l'enjouement (Schlegel, 1971 : 228).

La désinvolture dans la composition et dans le langage du roman stendhalien relève d'une gaieté insouciant, d'une plaisanterie générale, d'une négligence à l'égard de tout but et de toute entrave. En 1808, Stendhal conçoit déjà son style comme un remède à la gravité du monde réel : « La gravité, la gravité... Mon style aura un caractère particulier en se moquant un peu de tout le monde, sera juste, et n'endormira pas » (Stendhal, 1981 : 508). Quand Leuwen père n'a personne de qui se moquer, il se moque de lui-même. De même que cet aimable cynique, la phrase stendhalienne se moque d'elle-même pour s'amuser. La puissance illimitée de la gaieté se manifeste par l'impossibilité de rien prendre au sérieux, pas même la forme.

Relisant son roman en 1831, Stendhal se plaint : « Style trop abrupt, trop heurté... L'horreur de Dominique pour les longues phrases emphatiques des gens d'esprit de 1830, le jette dans l'abrupt, le heurté, le saccadé, le dur » (Stendhal, 1982 : 143). Mais l'impression d'énergie, de mouvement, de vie vient justement de cette dureté, de ce langage-tangage. Stendhal semble se fier à l'imprévu, même dans le développement d'une phrase. Sa phrase marche en dansant et en ligne brisée, pour la volupté et le vertige d'un spectateur livré au plaisir de perdre pied. La marche inégale, le mouvement étonnant de progrès, la chute incertaine et l'élévation soudaine procurent au lecteur un plaisir autre que le plaisir de suivre une marche paisible. Instinctivement, Stendhal a adopté un style adéquat à son sujet. Le style imitant le libre essor sur la grande route, communique l'incertitude et la liberté fascinantes de l'aventure.

Bibliographie

- Alain, 1935. *Stendhal*. Paris : Rieder.
Blin, G. 1954. *Stendhal et les problèmes du roman*. Paris : Corti.

- Brombert, V. 1954. *Stendhal et la voie oblique : l'auteur devant son monde romanesque*. Paris : PUF.
- Cicéron, 1966. *De l'orateur*. Paris : Belles-Lettres.
- Crouzet, M. 1996. « La Chartreuse de Parme, roman de l'euphémisme ». *Stendhal, La Chartreuse de Parme, Actes du Colloque international de Paris IV -Sorbonne 23-24 novembre 1996*, Paris : InterUniversitaires, p.122-140.
- Du Bos, C. 2000. « En lisant *Le rouge et le noir* », *Approximations*. Paris : Editions des Syrtes. p. 253-260.
- Helvétius, C.-A.1989. *De l'homme*. Paris : Fayard.
- Richard, J.-P. 1954. *Littérature et Sensation*. Paris : Seuil.
- Schlegel, A.-W.1971. *Cours de littérature dramatique*. Genève : Slatkine Reprints.
- Stendhal, 1968. *Mélanges intimes et marginalia* (2 vol.). Paris : Le Divan.
- Stendhal, 1981. *Œuvres intimes, t. I*. Paris, Gallimard.
- Stendhal, 1982. *Œuvres intimes, t. II*. Paris, Gallimard.
- Stendhal, 1986. *Journal littéraire* (3 vol.). Genève-Paris : Slatkine Reprints.
- Stendhal, 1996. *Histoire de la peinture en Italie*. Paris : Gallimard.
- Stendhal, 2005. *Œuvres romanesques complètes, t. I*. Paris : Gallimard.
- Stendhal, 2006. *Racine et Shakespeare (1818-1825) et autres textes de théorie romantique*. Paris : Honoré Champion.
- Stendhal, 2007. *Œuvres romanesques complètes, t. II*. Paris : Gallimard.
- Stendhal, 2014. *Œuvres romanesques complètes, t. III*. Paris : Gallimard.

Note

1. 该项研究为国家教育部立项课题： Cette recherche a été menée dans le cadre du Programme du Ministère Chinois d'Éducation 【17YJC752033】



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

La variation linguistique dans la fiction de Lu Xun : enjeux et défis pour la traduction française

GUO Yanna

Université de commerce international et d'économie, Chine
yn_guo@163.com

Reçu le 16-04-2018 / Évalué le 06-06-2018 / Accepté le 26-06-2018

Résumé

L'œuvre fictionnelle de Lu Xun est particulièrement marquée par la variation linguistique, trait essentiel dans tout travail romanesque et qui pose de réels problèmes au traducteur. Cet article tente de montrer, à travers de nombreux exemples, les enjeux esthétiques, socio-idéologiques et rhétoriques rattachés chez Lu Xun à l'utilisation combinée de la langue classique et des éléments dialectaux. Cela afin d'exposer, dans l'analyse détaillée de ces enjeux, les contraintes ou difficultés traductologiques qui peuvent en résulter. Il s'agit d'apprécier, à la lumière des réflexions théoriques fonctionnalistes de la traduction, dans quelle mesure et par quelles stratégies les traductions françaises répondent à ces défis.

Mots-clés : l'œuvre fictionnelle de Lu Xun, la variation linguistique, la traduction française

论鲁迅小说多元语言形式在法语翻译中的困难及对策

摘要：语言形式多元性是小说作品的本质特征。鲁迅小说作品中现代汉语、文言和方言等在内的多元语言形式的运用给翻译带来了巨大的困难。本文试图解读鲁迅小说作品中文言和方言使用所体现的美学功能、社会意识形态和修辞学意义，考察这些语言重叠对翻译者造成的限制和困难，并在功能翻译理论的视角下考察原文的异质语言如何通过不同的翻译策略在法文译本中重现。

关键词：鲁迅小说；多元语言形式；法语翻译

Linguistic variation in Lu Xun's fiction : issues and challenges for the French translation

Abstract

Lu Xun's novels are particularly identified by linguistic variation, which forms the essential character of any fictional works, and poses great challenges to translators. This article attempts to illustrate, through numerous examples, the aesthetic,

socio-ideological and rhetorical issues related to the use of the classical language and dialect elements. The analysis of these issues will expose the constraints or difficulties that may arise. In light of the functionalist theoretical reflections of translation, this paper aims to explore to what extent and by what strategies the challenges are raised in the French translations.

Keywords: Lu Xun's fiction, linguistic variation, French translation

Introduction¹

Figure emblématique de la littérature chinoise moderne, Lu Xun (1881-1936) reste d'abord pour le public français l'auteur de nouvelles, grâce principalement au travail acharné des traducteurs depuis presque un siècle. Les trois recueils de nouvelles, *Cris (Nahan 呐喊)*, *Errances (Panghuang 彷徨)* et *Contes anciens à notre manière (Gushi xinbian 故事新编)* ont fait l'objet de nombreuses retraductions qui continuent de voir le jour à l'heure actuelle. Ces incessantes retraductions montrent l'intérêt suscité par l'œuvre fictionnelle de Lu Xun, mais aussi les défis posés par le style original de l'écrivain, requérant les efforts renouvelés des (re)traducteurs (dont Li Zhihua, Martine Vallette-Hémery, Michelle Loi, Jacques Meunier, Sebastian Veg, Alexis Brossollet et les traducteurs anonymes des Éditions en langues étrangères). L'une des difficultés majeures que rencontrent les traducteurs réside dans la variation linguistique. En tant que premières œuvres de la littérature chinoise moderne, les nouvelles de Lu Xun illustrent de façon exemplaire une instabilité linguistique favorisée par divers paramètres socioculturels du début du XX^e siècle, une époque en Chine de transition sur le plan aussi bien idéologique que littéraire. La langue parlée (*baihua* 白话) associée au mandarin standard, la langue écrite classique (*wenyan* 文言), et le dialecte sont intimement mêlés dans les nouvelles de Lu Xun.

Si nous sommes d'accord pour dire avec Antoine Berman que le caractère hétéroglossique est « peut-être le *problème* le plus aigu que pose la traduction de la prose » (Berman, 1999 : 66), la traduction française des œuvres de fiction de Lu Xun-soumise à d'inévitables dissymétries interculturelles-, soulève un défi de taille : restituer la diversité linguistique alors que les pratiques langagières de la culture d'origine semblent n'avoir guère d'équivalent dans la culture d'accueil. La présence de la langue classique et du dialecte ainsi que leur écart par rapport à la langue parlée « standardisée » peuvent créer une véritable situation de blocage. A ce propos, les approches fonctionnalistes apportent un éclairage salutaire. Selon Hans J. Vermeer, l'un des fondateurs de la théorie fonctionnaliste du *skopos* (mot grec traduit en français par « but » ou « finalité »), l'essentiel du traduire est de faire fonctionner le texte ainsi traduit de telle manière que l'intention de l'auteur soit, dans la mesure du possible, comprise par le lecteur cible comme l'auteur l'a souhaité dans la langue d'origine (Vermeer, 2007 : 4).

Influencée par la théorie fonctionnaliste, la problématique de cette étude est axée sur les fonctions remplies par la variation linguistique dans l'œuvre fictionnelle de Lu Xun. Nous tenterons, pour ce faire, d'évaluer les enjeux suscités par l'auteur dans son acte langagier et plus précisément dans sa mise en contraste des formes langagières différentes. L'exploration de ces enjeux, d'ordre esthétique, idéo-sociologique et rhétorique, mettra en évidence les contraintes imposées aux traducteurs, lesquels ont pourtant proposé diverses méthodes pour traiter la langue classique et le dialecte. L'objectif de cette étude consiste, non pas à porter des jugements de valeur sur les travaux de traduction réalisés, mais à examiner, en adoptant une critique comparative, comment les traducteurs formalisent leur propre interprétation de l'intention de l'auteur, et quelles en sont les incidences sur la lecture.

1. Enjeux esthétiques

La superposition des langues, omniprésente dans l'œuvre fictionnelle de Lu Xun, est autant le corollaire d'une instabilité linguistique reflétant les grandes controverses littéraires de l'époque qu'un projet esthétique voulu sciemment par l'auteur lui-même. Promoteurs parmi d'autres de la Révolution littéraire, Lu Xun se bat en faveur de la langue parlée et cherche à explorer toutes les possibilités de cette langue moderne qui se trouve alors au stade expérimental. A cet effet, il tient à ce que la langue parlée prenne sa source et sa vigueur dans la langue classique dont elle est héritière par plusieurs aspects, mais aussi dans la vitalité des langues régionales où sont également nées des œuvres littéraires de grande importance.

Dicté par un souci de perfection esthétique, Lu Xun ne manque pas de faire appel à la langue classique et à la langue vernaculaire chaque fois que la langue parlée, récemment élevée au rang de langue littéraire au début du XXe siècle, lui paraît insatisfaisante ou lacunaire. Il pense nécessaire de redonner vie à de « vieilles expressions » : « Quand je ne trouve pas de tournures appropriées dans la langue parlée, écrit-il, j'en prends de classiques, dans l'espoir que les lecteurs comprendront » (Lu, 2005 (4)² : 526). De même, l'auteur estime que l'usage des dialectes s'avère « très avantageux dans la mesure où, par rapport aux expressions stéréotypées, le lexique dialectal rend la littérature beaucoup plus vivante³ » (Lu, 2005 (6) : 100). L'utilisation des différentes formes langagières donne à l'écriture de Lu Xun un style unique, très difficile à reproduire dans la traduction française. En effet, comme vont le montrer les exemples ci-dessous, une démarche purement linguistique ne peut qu'aboutir à une impasse.

Exemple 1 : 天地圣众歆享了牲醴和香烟，都醉醺醺的在空中蹒跚
(Lu, 2005 (2) : 21)

La traduction de Meunier : Tous les dieux du Ciel et de la Terre [...], titubant dans les nues *repus* et pompettes *du vin du Sacrifice* et des fumées de l'encens (Luxun4, 2004 : 35)

La traduction de Veg : Les immortels du Ciel et de la Terre avaient *joui pleinement des offrandes, de l'alcool* et de l'encens (Lu, 2015 : 281)

Deux termes archaïques ressortent de cette phrase courte : le verbe 歆享 *xinxiang* signifie que les esprits jouissent du sacrifice et le nom 牲醴 *shengli* désigne le bétail et l'alcool doux en offrandes. Ils revêtent une valeur poétique singulière et donnent naissance à une hiérarchisation des registres littéraires, encore perceptible pour les lecteurs chinois contemporains. Mais cet écart langagier peut-il être restitué dans la traduction ? Puisque la revalorisation de la langue parlée conduit à une véritable rupture-une opération que les promoteurs de la Révolution littéraire ont mise en parallèle avec la rupture entre le latin et les langues européennes vernaculaires-, tentons de substituer deux exemples de mots latins à deux termes chinois classiques : *gaudere* (réjouir) et *offertoria* (offrandes). Nous aurons alors la traduction suivante : « Tous les dieux du ciel et de la terre *gaudent offertoria* et l'encens, ils déambulent dans l'air, titubants et ivres ». Évidemment, la traduction littérale et ponctuelle de la différence des formes langagières se solde par un échec sans équivoque. Cela parce que la langue chinoise, quelles qu'en soient les variations et les évolutions, est fondée sur la même écriture idéographique, « la seule au monde à avoir été employée de façon continue pour une même langue pendant trois mille cinq cents ans » (Alleton, 1997 : 185). La stabilité interne de la langue fait qu'une grande part du vocabulaire classique demeure vivace et peut être acceptée comme telle par le lecteur chinois. En revanche, le latin et le français étant deux langues indépendantes, le divorce entre ces deux langues n'est pas analogue à celui qui existe entre la langue classique et la langue parlée chinoise. Par conséquent, au lieu de produire une hiérarchisation des registres littéraires, l'usage du latin amplifie largement le contraste des langues de sorte qu'il conduit à un pur et simple charabia, allant à l'encontre de l'intention de l'auteur.

Le recours aux tournures quelque peu archaïques, dont Lu Xun apprécie la clarté et le laconisme, montre le souci littéraire de l'auteur et ne consiste en aucun cas à restreindre le texte aux seuls initiés. Bien au contraire, Lu Xun a voulu, en tant que partisan de la littérature moderne, que son œuvre soit lisible par le plus grand nombre de locuteurs chinois. La fonction de l'intégration des éléments de la langue classique donnera raison aux deux traductions ici présentées. Les traducteurs, Jacques Meunier et Sebastian Veg, repoussent la tentation d'« archaïser »

superficiellement les termes classiques sous prétexte d'être fidèle à la forme. Ils essaient donc de reproduire dans l'ensemble le style soutenu en respectant l'état de la langue de leur propre époque, celle que le lecteur cible est en mesure de comprendre.

L'impératif de la lisibilité s'impose également dans le *skopos* de la traduction des éléments dialectaux qui sont nombreux dans l'œuvre fictionnelle de Lu Xun. Autant l'auteur met en valeur le « langage énergique » (*lianhua* 炼话) du dialecte de Shaoxing, sa ville d'origine, pour sa vigueur et puissance poétique, autant il évite l'usage restreint des expressions dialectales de peur qu'elles ne soient compréhensibles que dans une région locale limitée⁵ (Lu, 2005 (4) : 393). En effet, Lu Xun s'en sert davantage à des fins esthétiques que pour sa couleur locale. Il tend à intégrer le vocabulaire dialectal à la langue parlée dans le but d'enrichir la langue moderne en devenir.

Exemple 2 : 赵太爷肚里一轮，觉得于他总不会有坏处 (Lu, 2005 (1) : 538)

La traduction de Loi : Le Vénérable Seigneur Zhao *avait fait le tour de la question* et jugeant que, pour lui en tout cas, la chose ne pouvait lui valoir de gros inconvénients (Luxun, 1995 : 173-174)

La traduction de Veg : Maître Zhao, *ayant ruminé la question*, trouva qu'une telle alliance ne pouvait lui être défavorable (Lu, 2015 : 132)

Dans la langue standard, le mot 轮 *lun* est un nom pour exprimer « une roue, ou tout objet en forme de roue » ; il peut aussi être utilisé comme verbe au sens de « à tour de rôle ». Ici, son emploi est inspiré du parler vernaculaire de Shaoxing. Le terme dialectal, défini comme « réfléchir, calculer » dans *Le Nouveau dictionnaire étymologique des dialectes* (新方言 *Xin fangyan*) du philologue Zhang Binglin 章炳麟, permet à Lu Xun d'esquisser de manière très vivante le portrait d'un personnage rusé et spéculatif. Si l'utilisation d'un régionalisme constitue un certain écart par rapport à la norme, cela ne constitue pourtant pas un obstacle à la lecture, en raison de la non-étanchéité entre le lexique dialectal et celui de la langue standard. Au contraire, la langue s'avère étonnamment vivante et fluide. Dans la traduction, il est difficile de recréer l'écart linguistique puisque le calque méticuleux des mots dialectaux par une langue régionale française entraînerait une opacité indésirable. Force est donc de constater que la fonction stylistique des éléments dialectaux l'emporte sur la correspondance des formes langagières. Dans cette optique, les efforts de Michelle Loi et de Sebastian Veg sont louables : ces traducteurs recourent à des expressions imagées (*faire le tour* de la question ; *ruminer* la question) pour préserver la vivacité de la langue tout en maintenant l'impression de fluidité du texte.

Comme l'illustrent les exemples précédents, Lu Xun utilise souvent la langue classique et le dialecte dans une « visée de concrétude » (Berman, 1999 : 64) favorisant le développement de la nouvelle langue littéraire. Il est difficile d'extraire les éléments archaïques ou dialectaux-qui font partie intégrante de l'idiolecte de l'auteur-, pour les adapter à la langue française selon des variations de champs linguistiques similaires : une telle transposition risque de créer un trop grand écart linguistique qui n'existe pas dans le texte source. Dans ce cas, il faut savoir reconnaître que le projet littéraire de l'auteur, celui de mettre en valeur les différentes formes langagières, est moins pertinent pour le public français aujourd'hui que pour le lecteur initial. La prise de conscience de la fonction esthétique du recours lexical à la langue classique et au dialecte est l'une des clés pour lui assurer un traitement cohérent dans la traduction.

2. Enjeux socio-idéologiques

Réservée à une élite sociale, la langue chinoise classique relève d'un sociolecte auquel seuls les lettrés pouvaient accéder. Langue de la littérature orthodoxe et vectrice des valeurs traditionnelles, elle sert de marqueur idéologique et dénote l'appartenance sociale des personnages à l'instar du parler local qui, dans les œuvres romanesques, est souvent confiné aux dialogues des gens du peuple et des paysans sans instruction. Afin de mettre en valeur l'aspect socio-idéologique de l'emploi de la langue classique et du dialecte, Lu Xun établit une distinction importante entre différentes formes discursives. Par exemple, l'enjeu idéologique de l'emploi de la langue classique est illustré dans la préface du *Journal d'un fou* dont voici un court extrait :

Exemple 3 : 某君昆仲，今隱其名，皆余昔日在中学时良友；分隔多年，消息渐阙。日前偶闻其一大病；适归故乡，迂道往访，则仅晤一人，言病者其弟也。(Lu, 2005 (1) : 444)

La traduction de Vallette-Hémery : Deux frères, dont je tairai le nom, furent mes amis intimes au temps lointain où nous allions à l'école. Séparés depuis de longues années, nous nous étions peu à peu perdus de vue. Il y a quelque temps, j'appris par hasard que l'un d'eux était gravement malade. Aussi, comme je rentrais à mon village natal, fis-je un détour pour leur rendre visite. Le seul que je trouvai me dit que le malade, c'était l'autre, le cadet. (Lu, 1970 : 19-20).

La traduction de Veg : Furent une fois deux frères, gentilshommes dont je cèlerai le nom, amis très chers du temps où nous fréquentâmes l'école moderne ; séparé d'eux depuis maintes années, je resterai sans nouvelles. Ayant ouï d'une maladie funeste accablant l'un, je m'écartai de mon chemin, m'en retournant dans mon pays, afin de leur rendre visite. Mais je n'en contemplai qu'un seul, la maladie, proféra-t-il, avait frappé son frère cadet. (Lu, 2015 : 26).

D'un point de vue langagier, le prologue est rédigé dans une langue classique très sophistiquée, et se distingue manifestement de la suite de l'œuvre-le journal intime du fou écrit en langue parlée. C'est dans cette nouvelle langue littéraire que le protagoniste, le « fou » atteint de paranoïa, revendique sa liberté individuelle et dénonce le cannibalisme de la culture chinoise traditionnelle. Le net contraste entre les deux modes de discours qui entrent en concurrence à l'époque de Lu Xun, est doté d'une grande charge symbolique et d'une dimension iconoclaste, illustrant la rupture entre l'« ancien » et le « moderne ». Cet emploi particulier de la langue classique offre peu de clés pour réaliser une traduction française. Néanmoins, Sebastian Veg s'efforce de restituer le décalage linguistique et d'en rendre la tonalité archaïque en employant un français aux tournures classiques. En effet, par rapport à l'intégration harmonieuse des termes anciens à visée esthétique analysée plus haut, le prologue dissocié du reste du texte résiste moins à la traduction archaïsante, à condition que celle-ci ne devienne pas inintelligible. Sebastian Veg traduit le prologue dans un français non entièrement stabilisée du XVII^e siècle ; cependant, la nature de la langue classique chinois, son usage et son évolution ne sont pas comparable au cas du français de l'âge classique. Cela a pour résultat que le texte traduit, quoiqu'avec virtuosité, manque de naturel et induit des effets absents du texte original. La majorité de traducteurs, comme Martine Vallette-Hémery, rendent à l'écart linguistique du texte source par un procédé de friction entre différents registres. Ainsi, ils utilisent le passé simple, en déclin depuis le XII^e siècle, mais qui demeure encore vivant dans le français contemporain. En effet, les formes du passé simple, utilisées en général à l'écrit, qui paraissent « difficiles ou étranges parce qu'elles sont rares » (Grevisse, 2008 : 1093), sont susceptibles de créer un effet de style plus élaboré que le passé composé, appliqué pour traduire le reste du texte rédigé en langue chinoise parlée. La distinction entre deux temps de valeurs différentes souligne la tension du texte original, et fait comprendre au lecteur francophone averti l'intention idéologique de Lu Xun.

De la même manière, si l'écrivain chinois emploie le dialecte comme marqueur social, l'aspect régional devient secondaire pour le lecteur francophone. L'enjeu social est essentiel pour le traducteur car il n'y a aucun inconvénient à adopter un registre familier pour rendre des expressions dialectales, comme le fait Michelle Loi dans la traduction de l'exemple suivant :

Exemple 4 : 他们就是专和我作对，一个个都像个“气杀钟馗”。那年的黄鼠狼咬死了那匹大公鸡，那里是我没有关好吗？那是那只杀头癞皮狗偷吃糠拌饭，拱开了鸡棚门。那“小畜生”不分青红皂白，就夹脸一嘴巴…… (Lu, 2005 (2) : 154).

La traduction de Loi : Mais eux trouvaient toujours quelque chose à redire. *Ils me faisaient des scènes terribles avec des têtes à vous tuer raide*. La fois que la belette a saigné le grand coq, voilà qu'ils ont dit que c'était ma faute ! que c'était moi qui avais laissé *la porte* ouverte ! En fait c'était *leur sale cabot galeux* qui l'avait poussé pour aller piquer *la pâtée des poules* ! Mais l'Autre, *l'animal*, sans chercher à savoir, d'emblée il me *flanque une gifle* ! (Luxun, 1985 : 150)

La traduction de Veg : Eux, ils cherchaient systématiquement à me contrarier, *comme autant de « Zhong Kui mort de colère* »*. Cette année-là, quand la belette jaune a tué le grand coq d'une morsure, comment aurais-je pu ne pas avoir bien fermé la porte ? C'était à cause de *ce maudit chien galeux* qui mangeait en cachette *le riz mélangé de balle* et avait poussé *la porte du poulailler*. « *Jeune porc* » ne sait vraiment pas distinguer le vrai du faux, il est venu me *donner une gifle...* (Lu, 2015 : 432)

* [Note du traducteur] Dans la « Bibliographie du pourfendeur de démons » de Liu Zhang (époque Qing), Zhong Kui, figure de l'exorciste dans la mythologie chinoise, consacré lauréat du plus haut concours impérial, est cependant refusé par l'empereur à cause de sa grande laideur, à la suite de quoi il a un violent accès de colère et se coupe la gorge avec l'épée d'un officier du palais. L'empereur regrette alors sa mort et le nomme pacificateur des esprits. Dans l'expression populaire, ce nom désigne quelqu'un d'une grande laideur ou d'une apparence terrifiante. Cf. J. Pimpaneau, *op. cit.*, p. 69-70.

Ce passage extrait du *Divorce* décrit la scène où l'héroïne Aigu se plaint de sa belle-famille. Ses propos hauts en couleur abondent en éléments dialectaux. On y relève (en italique dans le texte original et les traductions) gros mots, expressions locales et *realia*, l'ensemble donnant à voir une jeune paysanne de fort caractère qui sait se dresser contre l'injustice. Michelle Loi met l'accent sur la dimension sociale et n'hésite pas à amputer les éléments dialectaux renvoyant à la variation régionale. Pour faire ressentir au lecteur francophone l'écart linguistique dans le texte original, elle utilise dans le vocabulaire français des expressions populaires et colorées pour renforcer le registre familier qui caractérise l'identité du protagoniste féminin. En ce qui le concerne, Sebastian Veg semble avoir déployé plus d'efforts pour restituer les traits régionaux. Son choix de traduction est nettement marqué par un souci de littéralité. Il prend le parti d'une *fidélité aux multiples niveaux de la lettre du texte* qui amène, comme nous pouvons le constater dans le passage cité, à *traduire très souvent « caractère par caractère »*, accompagné d'un appareil critique important. La traduction s'avère problématique dans la mesure où les expressions dialectales triviales et imagées sont minutieusement explicitées et donc « neutralisées » avec le risque de perdre l'effet d'oralité et la saveur rurale

que l'auteur a voulu susciter par les propos de la jeune paysanne. Au bout du compte, lorsque l'emploi des différentes formes langagières est considéré comme une expression idéologique ou sociale, l'écart entre la norme et les « variations » relève plutôt d'une question de registre. Cela semble le cas chez Loi. Au contraire, si elle ne prend pas en compte la fonction symbolique et esthétique de l'écart des langues, la fidélité semble illusoire et risque de produire des lourdeurs ou des bizarreries surajoutées au texte original.

3. Enjeux rhétoriques

Au manifeste littéraire et au projet socio-idéologique de la variation linguistique se joint encore la fonction rhétorique. Le recours à la langue classique et au dialecte vise le plus souvent à l'ironie, caractère fondamental de l'œuvre fictionnelle de Lu Xun. En voici un exemple tiré de *Maître Gao*. Gao qui ne connaît l'histoire de Chine qu'à travers les romans populaires est renommé pour ses études sur l'« essence nationale » (*guocui* 国粹), ce qui lui vaut d'être engagé comme professeur à l'École Sagesse et Vertu. Le doyen chargé de l'enseignement, un lettré traditionnel, le couvre de flatteries :

Exemple 5 : 这位就是高老师[...] 斯人之出，诚吾中华文坛之幸也！(Lu, 2005 (2) : 82).

La traduction de Meunier : Je vous présente le professeur Gao. [...] *L'émergence d'un tel talent est sincèrement parlant un bonheur pour le monde littéraire de la Chine.* (Luxun, 2004 : 118)

La traduction de Veg : Ce monsieur est le professeur Gao. [...] *L'apparition de ce princeps poetarum fait le bonheur de la scène littéraire de notre nation chinoise !* (Lu, 2015 : 349)

Les formules grandiloquentes mais creuses sont prononcées en langue classique. Elles servent à ridiculiser le snobisme et l'hypocrisie du vieux pédant. Deux tendances traductologiques se manifestent pour répondre à la disparité linguistique, vecteur de l'ironie dans le texte source. Jacques Meunier la gomme dans le texte traduit mais essaie d'utiliser un registre relativement plus marqué dans l'espoir de récupérer en partie les effets produits par le style maniéré. La traduction de Sebastian Veg, quant à elle, reproduit, voire renforce, la disparité des langues par un procédé d'archaïsation qui va jusqu'à latiniser le terme *siren* 斯人 en « *princeps poetarum* » (le premier des orateurs ou des poètes). L'opposition criante entre deux idiomes engendre une ironie mordante qui sera aisément ressentie par le lecteur francophone, puisqu'il s'agit d'un emploi relativement classique des variétés de langue ayant pour but de créer des effets comiques. Le procédé d'archaïsation,

comme nous l'avons signalé plus haut, donnerait lieu à des résultats fâcheux pour transcrire les termes classiques employés dans le cadre littéraire, mais il revient au traducteur de nuancer l'intention de l'auteur. Ce procédé audacieux ne paraît pas impertinent pour reconstituer les effets ironiques générés par le discours ampoulé du texte original.

Pour ce qui est de l'emploi de la langue classique et du dialecte à des fins comiques, l'œuvre fictionnelle de Lu Xun fournit une liste impressionnante d'exemples analogues, relevés notamment dans *Contes anciens à notre manière*. L'auteur tend à déconstruire le « grandiose » traditionnel dans une tonalité facétieuse envers le passé, déterminée entre autres par l'usage satirique de la langue classique et aussi du dialecte. Comme il est courant que les tournures classiques soient rendues dans un français archaïsant pour alimenter la dimension comique de l'œuvre, la langue régionale du texte d'origine peut-elle être transposée dans un dialecte rural français ? Examinons l'exemple tiré de *Traverser la passe*. A la suite d'une conférence sur la Voie et la Vertu donnée par Lao Tse, les membres de l'audience, parmi laquelle on trouve un comptable et un secrétaire, lui demandent de rédiger le texte de sa conférence car il a parlé trop vite et, de plus, il ne s'est même pas exprimé dans la langue nationale. Le dialogue suivant a lieu :

Exemple 6 : “ 来笃话啥西，俺实直头听弗懂！ ” 账房说。“还是耐自家写子出来末哉。写子出来末，总算弗白嚼蛆一场哉嘛。阿是？” 书记先生道。(Lu, 2005 (2) : 460-461)

La traduction de Li : « *De quoi avez-vous donc parlé ? Je n'ai rien compris du tout !* » s'écrie le comptable. Le secrétaire ajoute : « *Pour bien faire, vous devriez l'écrire, ainsi, vous n'auriez pas parlé pour rien !* » (Lou, 1959 : 142)

La traduction des Éditions en langues étrangères : « *De quoi avez-vous parlé ? Je n'ai rien compris !* » dit le comptable avec un idiome où se mélangeaient le Nord et le Sud. « *Vous feriez mieux d'écrire tout cela vous-même. Ainsi, vous n'auriez pas parlé en pure perte* », fit le secrétaire dans son dialecte de Soutcheou. (Lu, 1978 : 127)

La traduction de Brossollet : « *Dou débout'à la fino, j'avions ren capice à c'qu'eud vouss glaviotte, une fois !* » déclara doctement le comptable, ses longues affectations sur les marches tant méridionales que septentrionales du royaume se trahissant dans son discours. « *Benleu vau mai que vos escriuretz aquest libre vos medish, aïtal ne perderetz pas vostre temps ! Non pas ? Vai !* » dit le secrétaire dans son dialecte du sud-est*. (Lu, 2014 : 171-172)

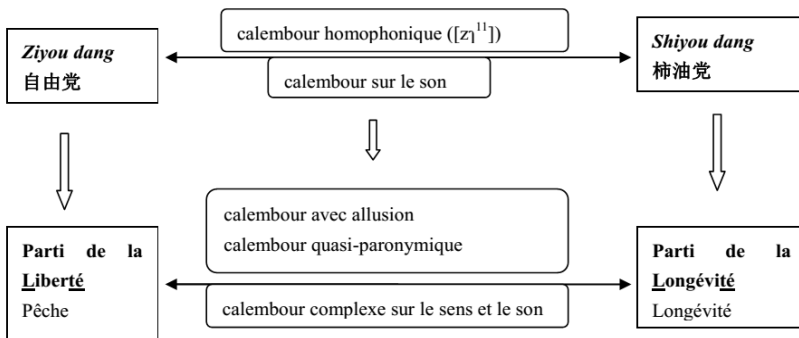
*[Note du traducteur] Le secrétaire s'exprime originellement dans le dialecte de Suzhou, ville plus récente mais située au sud-est de ce qu'était la Chine à l'époque de Laozi, d'où le choix de cette transcription utilisant l'occitan provençal : « Peut-être

vaut-il mieux que vous écriviez le livre vous-même, ainsi vous ne perdrez pas votre temps. N'est-ce pas ? »

Trois parlars vernaculaires apparaissent dans le dialogue : celui de Shandong, de Shaoxing et de Suzhou. De toute évidence, les « accents du Sud mêlés à ceux du Nord » produisent un effet burlesque (*youhua* 油滑), trait voulu par l'auteur lui-même. Les traducteurs optent pour des stratégies divergentes afin de rendre compte de la pluralité d'éléments vernaculaires. Dans la traduction de Li Zhihua, les éléments dialectaux disparaissent complètement, ce qui mène à un appauvrissement du texte puisque l'homogénéisation des formes langagières porte une grave atteinte à la tonalité comique et à la textualité de l'œuvre fictionnelle. Ce procédé aboutit à ce que Berman appelle « la destruction des réseaux langagiers vernaculaires » (Berman, 1999 : 63). L'autre tendance dans la traduction du dialecte relève de l'« exotisation ». Ainsi, pour Alexis Brossollet, plutôt que de neutraliser le texte dans une version affadie, il vaut mieux transcrire le dialogue via le provençal, un dialecte-cible que ce traducteur juge équivalent au dialecte de Suzhou. Pour justifier cette équivalence, Brossollet s'explique longuement dans une note infra-paginale en affirmant que les deux régions se ressemblent du point de vue géographique. Cependant, cette pratique dans le cadre d'une théorie de l'équivalence semble véritablement contestable. Traduire un dialecte étranger par un dialecte local fausse l'intention initiale de l'auteur : ces éléments linguistiques et culturels propres à la France paraissent déplacés alors que les dialectes employés dans le texte sont bien rattachés à la langue source ainsi qu'au contexte authentiquement chinois. Nous rejoignons ici la position prise par Berman pour qui « malheureusement le vernaculaire ne peut être traduit par un autre vernaculaire. Seules les *koinai*, les «langues cultivées» peuvent s'entretendre » (Berman, 1999 : 64). A cet égard, la traduction proposée par les Éditions en langues étrangères semble plus adéquate. L'utilisation des dialectes est marquée par l'ajout d'explicitations intratextuelles. Ainsi, les verbes *shuo* 说 et *dao* 道 [dire] sont précisés par des compléments circonstanciels : « avec un idiome où se mélangeaient le Nord et le Sud » et « dans son dialecte de Soutcheou ». Le texte traduit peut paraître moins coloré que le récit original, mais la présence simultanée des dialectes est bien soulignée de sorte que le lecteur, parfaitement conscient de l'écart linguistique, peut donner libre cours à son imagination pour reconstituer l'effet comique que Lu Xun a souhaité produire sur son lectorat.

Le défi est encore plus difficile à relever quand l'effet ironique de l'emploi du dialecte repose sur des caractéristiques syntaxiques et même phonétiques. Dans l'œuvre la plus connue de Lu Xun, *La Véritable histoire d'Ah Q*, le faux diable étranger enrôle le Bachelier Zhao dans les rangs du « Parti de la Liberté » et lui

offre l’insigne du parti qui a la forme d’une pêche en argent. Considérant ce geste comme un grand honneur, les gens de Weizhuang déclarent : 这是柿油党的顶子, 抵得一个翰林 [c’est l’insigne du « Parti de l’huile de kaki » qui vaut bien celui d’un lettré de l’académie Hanlin]. Les villageois peu cultivés ne peuvent comprendre qu’il confondent la « liberté » (*ziyou* 自由) et l’ « huile de kaki » (*shiyou* 柿油), un terme d’ailleurs dépourvu de sens. Il s’agit donc d’un calembour sur le son : les caractères *zi* et *shi* 柿 se prononcent de manière identique dans le dialecte de Shaoxing. On y perçoit nettement l’intention ironique de Lu Xun dans sa volonté d’évoquer une révolution soi-disant « démocratique » alors que les masses populaires en sont exclues intellectuellement. Le traducteur se trouve ainsi devant une utilisation originale du dialecte qui recouvre des fonctions à la fois régionale, sociale et politique, mais il est confronté avant tout à un calembour homophonique réputé « intraduisible ». Le traducteur devra décider quelle stratégie traductionnelle suivre : se focaliser sur le lexique du texte source ou adopter une approche fonctionnaliste privilégiant le message à faire passer dans l’autre langue ? Dans ce cas particulier, les traducteurs adoptent plutôt la traduction littérale, ce qui peut paraître plus prudent et respectueux de l’original. Le terme *shiyou dang* devient « Parti de l’huile à kaki », assorti d’une note explicative sur le mécanisme linguistique et culturel du jeu de mots. Néanmoins, décodé ou analysé, le calembour sur lequel repose l’effet satirique perd sa vivacité dans le texte traduit. Pour sa part, Martine Vallette-Hémery, au contraire, se permet une certaine recréation poétique et parvient à conserver les effets ironiques du jeu de mots. Elle joue avec le mot « pêche » de l’insigne du « Parti de la Liberté » pour traduire le *shiyou dang* en « Parti de la longévité », et justifie sa création par une brève note comme suit : « La pêche était le symbole de l’immortalité ; les paysans, incapables de comprendre le mot liberté, le confondent avec ce qu’ils associent à la pêche » (Lu, 1970 : 92). Dans sa traduction, le jeu de mots devient un *calembour complexe* en français, combinant les calembours sémique et phonique complémentaires :



Cette traduction, éloignée de l'original au premier regard, est parfaitement admissible puisque l'auteur n'accorde aucune valeur sémantique au terme faussé *shiyou dang* 柿油党 et la fonction essentielle de ce jeu de mots est d'être ironique. L'absence de tout lien sémantique avec d'autres éléments du texte ouvre, selon Jacqueline Henry, « toutes grandes les portes de la créativité et des jeux permis par la langue de traduction, en l'occurrence le français, dans lequel la pratique des calembours est fortement ancrée » (Henry, 2003 : 131). Le choix adopté par la traductrice dans le cadre fonctionnaliste montre bien qu'il est possible de glisser de l'une à l'autre des catégories de jeux de mots pour trouver la solution à un calembour fondé sur les éléments dialectaux. Le « Parti de la Longévité » n'est pas moins ironique que sa contrepartie dans le texte source.

Les exemples donnés nous montrent que le langage hybride à visée ironique peut difficilement être traité de façon systématique. Ce travail requiert un grand effort créatif de la part du traducteur qui devra récupérer, au cas par cas, les effets satiriques ou humoristiques dans la langue française en évitant une sur-traduction déterminée par la poétique personnelle qui irriterait le lecteur cible.

Conclusion

La variation linguistique constitue l'une des propriétés fondamentales des écrits fictionnels. Comme l'affirme Antoine Berman, toute œuvre en prose, au premier chef romanesque, « se caractérise par des superpositions de langues plus ou moins déclarées » (Berman, 1999 : 66). Parangon de la langue chinoise moderne, Lu Xun est, par son extrême sensibilité à la variation langagière, un écrivain singulier. C'est pourquoi la grande subtilité de son œuvre fictionnelle, marquée par la coexistence de formes de langue hétérogènes, à savoir la langue chinoise classique et le dialecte, a fait dire à l'un des premiers traducteurs de cet auteur, et dont l'opinion fut d'ailleurs corroborée par les traducteurs postérieurs, qu'il est impossible de « rendre dans une traduction, si bien faite qu'elle soit, la finesse et la beauté du style du texte original » (Hsu, 1934 : 7). Tandis que la pluralité langagière semble donner raison aux tenants de l'« intraduisibilité » selon les théories classiques de la fidélité, elle peut aussi être envisagée selon une perspective fonctionnaliste plaçant ainsi le traducteur au centre de l'activité de traduction. L'emploi de la langue classique et des éléments dialectaux par Lu Xun, donnant au texte un style énergique, coloré et étincelant d'humour, ne peut se réduire à de simples données linguistiques. Il s'agit de ne pas perdre de vue les fonctions esthétiques, socio-idéologiques et rhétoriques visées par cet emploi combiné. Le traducteur est censé interpréter le choix textuel effectué par l'auteur en anticipant les effets sur le lecteur du texte source, puis dans un second temps, en récupérant les fonctions

du dialecte et de la langue classique chinoise pour un public nouveau et dans un nouvel horizon culturel.

Bibliographie

- Alleton, V. 1997. « Regards actuels sur l'écriture chinoise », *Paroles à dire, paroles à écrire : Inde, Chine, Japon*. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en sciences sociales.
- Berman, A. 1999. *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*. Paris : Seuil.
- Grevisse, M., Goosse, A. 2008. *Le bon usage : grammaire française*. Bruxelles : Éditions De Boeck Université.
- Henry, J. 2003. *La traduction des jeux de mots*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Hsu, Sung-nien, 1934. « Le Savon, Conte de M. Lou Sin ». *Le Journal de Shanghai*, 21/01/1934, pp. 7-9.
- Lou, S., 1959. *Contes anciens à notre manière*. Trad. par Li Tche-houa. Paris : Gallimard.
- Lu, X. et al. 1970. *De la Révolution littéraire à la littérature révolutionnaire : Récits chinois 1918-1942*. Trad. par Martine Vallette-Hémery. Paris : Éditions de l'Herne.
- Lu, X. 1978. *Contes anciens sur un mode nouveau*. Traducteurs anonymes. Beijing : Éditions en Langues étrangères.
- Luxun, 1985. *La vie et la mort injustes des femmes*. Trad. par Michelle Loi et al. Paris : Mercure de France.
- Luxun, 1995. *Cris*. Trad. par Michelle Loi, Jacques Meunier et al. Paris : Albin Michel.
- Luxun, 2004. *Errances*. Trad. par Jacques Meunier. Paris : Éditions You-Feng.
- Lu, X., 2005. 鲁迅全集 (Œuvres complètes de Lu Xun). vol. 1, vol 2, vol. 4, vol. 6. Beijing : Renmin wenxue chubanshe.
- Lu, X., 2014. *Histoires anciennes, revisitées : 8 nouvelles fantastiques et satiriques*. Traduction par Alexis Brossollet. Paris : Éditions du non-agir.
- Lu, X., 2015. *Nouvelles et poèmes en prose. Cris, Errances, Mauvaises herbes*. Trad. par Sebastian Veg. Paris : Éditions Rue d'Ulm.
- Vermeer, H.-J. 2007. « La théorie du skopos et ses possibles développements », *Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*. Bern, Berlin, Bruxelles : Peter Lang.

Notes

1. Cet article est réalisé dans le cadre du projet de recherche subventionné par le fonds spécial consacré aux recherches des universités du gouvernement central : 对外经济贸易大学中央高校基本科研业务费专项资金：16QD07.
2. Nous indiquons entre parenthèses le numéro du volume. Version originale : 没有相宜的白话，宁可引古语，希望总有人会懂。
3. 这于文学，是很有益处的，它可以做得比仅用泛泛的话头的文章更加有意思。
4. Par convention, le nom de plume de l'auteur 鲁迅 est transcrit par « Lu Xun », mais nous conservons telles quelles les formes variées : « Lou Sin » dans la traduction de Hsu Sung-nien, « Lou Siun » dans celle de Li Tche-Houa et « Luxun » dans les traductions de Michelle Loi et de Jacques Meunier.
5. 我是反对用太限于一处的方言的……只在一处活着的口语，倘不是万不得已，也应该回避的。



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

La magie des souvenirs de Modiano

TAN Ying

Université de Wuhan, Chine
tanying0408@sina.cn

Reçu le 15-03-2018/Évalué le 20-05-2018/Accepté le 20-07-2018

Résumé

En tant que maître du souvenir, Patrick Modiano fait preuve de passion pour le thème des réminiscences dès sa création littéraire. Dans ses oeuvres, l'utilisation flexible des techniques de la mémoire mène les protagonistes au passé oublié par le processus de la quête et de l'enquête. Le souvenir, étant une voie par laquelle nous essayons de faire réapparaître le passé et d'échapper à la réalité, est Mnémosyne, la déesse de la mémoire qui nous permet d'aller puiser aux sources de l'art poétique ; elle nous ouvre aussi à la réflexion sur les anciennes expériences qui auraient pu nous offrir différents choix dont la valeur mérite des études approfondies. Ce texte propose une interprétation du diptyque de Modiano : *Souvenirs dormants* et *Nos débuts dans la vie* et se divisera en 3 grandes parties : la première s'appliquera à l'analyse textuelle qui étudiera les champs lexicaux, les formes et les valeurs symboliques des éléments ; la deuxième sera consacrée à l'analyse stylistique qui traitera du registre du discours et examinera les structures grammaticales et leurs effets de sens ; la dernière s'adonnera à la philosophie des souvenirs de Modiano en vertu de la «durée» créée par Bergson.

Mots-clés : souvenir, écart, poétique, stylistique, métaphore, valeur

莫迪亚诺的回忆魔法

摘要：莫迪亚诺作为一名回忆大师，从创作初期就表现出对回忆主题的钟爱。他在作品中灵活运用回忆技巧，通过探寻和调查的方式将主人公引向一段被封尘的过往。我们想通过回忆重现过去以及逃离现实。回忆既像掌管它的谩涅摩叙涅女神，能带给我们诗艺的源泉，也能让我们反思过去那些牵一发而动全身的经历，这些经历值得我们进行深层挖掘。本文以莫迪亚诺最新的两部小说为对象，首先从文本分析角度讨论小说中的语义场以及象征符号的形式和价值；其次从结构出发探讨小说的文体及形成的意义效果；最后一部分将结合柏格森的绵延理论发掘莫迪亚诺的回忆哲学。

关键词：回忆；间隔；诗意；风格；隐喻；价值

The Magic of Modiano's Memories

Abstract

As master of remembrance, Patrick Modiano is passionate about the theme of reminiscences from his literary creation. In his works, the flexible use of memory techniques leads the protagonist to the forgotten past through the process of quest and investigation. The memory, being a way by which we try to reappear the past and escape the reality, is Mnemosyne, the goddess of memory to which we can draw the sources of the poetic art and puts us in the reflection on the old experiences that could have offered us different choices and whose value deserves further study. This text tries to situate itself in the diptych of Modiano : *Sleeping Memories* and *Our Beginnings in Life* and will be divided into 3 main parts : the first will apply to textual analysis which will study the lexical fields, the forms and the symbolic values of the elements ; the second will focus on stylistic analysis which will study the discourse register and will examine the grammatical structures as well as their effects of meaning ; the last part will dedicate itself to the philosophy of Modiano's memories by virtue of the "duration" created by Bergson.

Keywords: memory, gap, poetic, stylistic, metaphor, value

Introduction

Les origines du concept de mémoire peuvent être rattachées à la mythologie de la Grèce antique : Mnemosyne, la déesse de la mémoire et à la *théorie platonicienne de la réminiscence* dans lequel Platon a écrit : *L'exploration et l'apprentissage ne se réalisent que par des souvenirs*¹. Il a rendu philosophiquement possible la communication entre le monde conceptuel et le monde phénoménologique. Après Platon, la mémoire est dotée par les philosophes d'un sens esthétique et d'un attribut poétique ; elle va plus tard attirer l'attention des psychanalystes qui consacrent leurs études à l'inconscient, au souvenir individuel et collectif, au complexe d'Oedipe et aux archétypes.

Avec le temps, différentes conceptions du souvenir ont pris forme dans la littérature, dont l'une des plus reconnues est celle qui parcourt toute l'œuvre de Marcel Proust, en particulier, *À la recherche du temps perdu*. Ce romancier et essayiste français est l'un des grands maîtres du courant de conscience, de même que Lu Xun en Chine dont l'œuvre intitulée *Fleurs du matin cueillies au soir* est composée de 10 essais sur les souvenirs de sa jeunesse. Le sinologue américain Stephen Owen a également écrit un livre intitulé *Souvenirs* consistant à décrire les 8 types de réapparition du passé présents dans la littérature classique chinoise. Ces œuvres ont marqué grandement la littérature consacrée à l'art du souvenir.

Patrick Modiano est né 74 ans après le grand Marcel Proust qui a profondément influencé son écriture ; il maîtrise aussi l'art de la mémoire avec lequel il a évoqué les destinées humaines les plus insaisissables et dévoilé le monde de l'Occupation. L'année 1985 sert de point de repère à la reconnaissance d'un changement de ton significatif dans l'écriture de Modiano. La quête de l'identité comme motif principal de ses oeuvres précédentes se transmue alors en une recherche du souvenir qui revient par bribes d'un immémorial passé. Au cours de ces dernières années, différentes études consacrées à son oeuvre ont montré qu'une lecture thématique en était féconde, notamment celles qui portent sur sa magie des souvenirs, une topique encore à approfondir.

1. L'univers des souvenirs de Modiano

Modiano construit son univers de souvenirs par la langue et des formes uniques. Des souvenirs inépuisables incitent toujours l'auteur à retourner vers le passé, mais comme celui-ci est toujours voilé d'une lumière sombre et tout finit par perdre de vue, l'auteur est obligé de retourner au point de départ. En fait, les formes des souvenirs de Modiano compose un cercle semblable à la circulation de l'univers, en répondant aussi au taoïsme qui préconise l'harmonie entre le ciel et l'homme dont la transformation est lié au mouvement de la Terre. Puisque l'homme est un composant de l'univers, notre vie doit accomplir un mouvement cyclique.

1.1. L'éternel retour

Modiano emploie plusieurs fois ce terme « éternel retour » dans les deux livres. Il a eu la certitude qu'il était revenu dans le passé par un phénomène que l'on pourrait appeler l'éternel retour ou, simplement, que pour lui le temps s'était arrêté à une certaine période de sa vie. Comme l'exprime le narrateur dans la *Rue des boutiques obscures* : ce qui compte dans la vie n'est pas le futur, mais le passé où se trouve l'origine de tous. D'après Henri Bergson, « notre caractère est en réalité composé de tous nos états du passé, nous nous servons de toutes nos expériences de la vie pour percevoir le moment, et cette perception du moment se transforme en souvenirs. Le soi-disant moment est de fait l'invasion du passé vers l'avenir² ». Ainsi la conscience peut connecter le passé au futur à chaque instant. Bergson considère ce trait de conscience comme une simultanéité, parce que nos sentiments présents sont à la fois une perception du passé et une certitude du futur à venir. L'accent de Modiano sur le souvenir est exactement l'incarnation de cette notion de temps. Cependant, une différence chez Modiano la distingue de celle de Bergson en ce qu'elle repose sur l'infinité des dimensions du temps coexistant

à l'intérieur du récit et suggérant le concept de la réincarnation. Modiano se passionne pour le souvenir et la réincarnation du passé. Que les personnages vivent dans le passé, le présent ou l'avenir, ils retombent toujours dans les filets de la mémoire. A propos de l'éternel retour, le narrateur rêve de pouvoir revivre tout ce qu'il a déjà vécu, mais le vivre beaucoup mieux que la première fois, sans les erreurs...Les événements qui surviennent dans la vie du narrateur semblent placés sous le signe de la coïncidence et du hasard, mais il s'agit d'autres noms du destin, nous pouvons aussi rêver que nous avons des centaines de sosies qui ont réalisé les multiples possibilités qu'offrait notre vie.

1.2. La fugue

Le thème de la fugue est aussi très présent dans le texte. La fuite, mais aussi le retour dans un certain sens, les deux concepts contradictoires composent un refrain. Le narrateur danse sa valse dans ses souvenirs comme une panthère poursuit son éternel tour de ronde dans la cage. Les romans successifs de Modiano sont des répétitions, des redites, ou des refrains, comme en musique. « Je voudrais comprendre pourquoi la fugue était, en quelque sorte, mon mode de vie³. » Après chaque fuite, tout recommence, l'histoire se réécrit. Non seulement le souvenir devient son thème récurrent, mais les intrigues et les signes symboliques sont aussi récurrents dans ses romans comme les revenants dans *Souvenirs dormants*. Cette récurrence constitue les obsessions et les figures de l'auteur. La répétition des intrigues, l'un des formes de l'incarnation de l'éternel retour, est une autre caractéristique de sa magie des souvenirs, mais sous l'apparence de la réapparition de l'histoire, le narrateur fait remonter le passé pour que celui-ci soit mieux endormi.

Souvenir ou réalité, passé ou présent, toutes ces distinctions n'ont plus ici d'importance. Les sentiments et les perceptions se réveillent sur le plan de l'esprit. La notion du retentissement selon Bachelard donne une vie singulière à l'image poétique, « Par ce retentissement, en allant tout de suite au-delà de toute psychologie ou psychanalyse, nous sentons un pouvoir poétique qui se lève naïvement en nous-même. C'est après le retentissement que nous pourrions éprouver des résonances, des répercussions sentimentales, des rappels de notre passé⁴. » Modiano a vu naître en lui un tel retentissement par le souvenir. Il se retourne vers certains épisodes qu'il a déjà vécus, au présent, dans le désordre, et leur donne, avec le recul du temps, une certaine ligne musicale.

2. Les structures des souvenirs

L'exploration des romans français au niveau narratif a commencé avec le roman du courant de conscience au début du 20^e siècle et a atteint son apogée pendant

la période du Nouveau Roman. En avril 1970, au cours d'un séminaire de littérature à Strasbourg, Jean Ricardou, théoricien du Nouveau Roman, a souligné que « les romans modernes sont ceux qui prennent des risques de narration. Lire des oeuvres modernes nous donne accès à une nouvelle interprétation du roman : les règles de composition, les principes organisationnels et générateurs⁵ ». Alain Robbe-Grillet considère davantage la narration selon des principes formels proches de la théorie des générateurs qui dévoile le caractère arbitraire et ludique du récit ; par conséquent, face au Nouveau Roman, la narration linéaire de la tradition romanesque est frappée de caducité et vouée à laisser voir ses faiblesses et ses limites. Comme le dit Mansuy : « les nouveaux romans cherchent même à transformer l'étude des techniques littéraires en une étude privilégiée du montage narratif et textuel⁶ ». En tant qu'écrivain de l'après-Nouveau Roman, Modiano est profondément influencé par ces théories. Il va d'autant plus à l'encontre du récit linéaire qu'il a une préférence pour la mémoire et l'identité. Les souvenirs et la réalité vont de pair et l'auteur conduit délibérément les lecteurs à une alternance de passages répétés entre ces deux mondes.

2.1. La superposition du temps, des saisons et des voix

Dans *Souvenirs dormants* et *Nos débuts dans la vie*, le passé, le présent et le futur existent simultanément et alternativement dans le récit, tandis que les personnages agissent sur des plans différents. Les superpositions du temps produisent un effet de vertige et de désorientation.

Le diptyque où les souvenirs se succèdent sans chronologie stricte et les saisons se superposent l'un à l'autre selon les motions d'une mémoire en forme de spirale où l'auteur y raconte sa jeunesse dans les années 60. Au début des *Souvenirs dormants*, un livre sur les quais lui rappelle les rencontres marquantes de son passé : « Je me disais pour me rassurer : il se présentera bien une occasion de leur fausser compagnie⁷ ». Le souvenir du passé se transforme tout d'un coup en prolepse. Après avoir évoqué la rencontre avec Martine Hayward à l'âge de 20 ans, il reprend son récit selon l'ordre chronologique. Ensuite, il emploie l'analepse pour faire retour au passé : « Vers quatorze ans, je m'étais habitué à marcher seul dans les rues⁸... » et évoquer sa deuxième rencontre avec la fille de Stioppa dont le père, un trafiquant russe, a des liens avec le sien. *Nos débuts dans la vie* est une pièce de théâtre de Modiano où l'on répète *la Mouette* de Tchekhov et où, sur la scène, le passé, le futur et les rêves s'entrecroisent. Pendant que Dominique répète la pièce russe, Jean fait des rêves et reçoit des fantômes dans sa loge. Un jour, il a rêvé de sa mère et de Caveux, compagnon de sa mère qui veut être son maître à penser. Il

les traite comme des morts : « J'avais remonté le cours du temps...C'était comme si je me plongeais brusquement dans le passé alors que je connaissais déjà tout de l'avenir⁹... ». Il dit toujours que tout se passera comme dans son rêve où il connaît déjà l'avenir.

En plus des récits non linéaires, la superposition des saisons accentue aussi l'atmosphère de somnolence et d'immobilité. Dans le roman, lors de sa cinquième rencontre avec Madame Hubersen au mois d'août à Paris, celle-ci porte un manteau de fourrure et lui confie : « Il a beau faire très chaud, si vous saviez à quel point j'ai toujours froid¹⁰... ». Cette image donne un sentiment d'irréalité. Dans la pièce de théâtre, le narrateur se souvient du jour où *la Mouette* est mise en scène : « *Nous ne savions plus en quelle saison nous étions... l'été indien ? Le printemps de l'automne¹¹ ?* ». De l'hiver à l'été, l'auteur mélange le froid et le chaud, mais nous sentons souvent un vide semblable au blanc du neige et l'auteur nous met comme sous hypnose. L'effet de réel y est atténué par des reviviscences, des retours en arrière et des dérobades.

Pendant que nous suivons les réminiscences de Modiano, il nous retire de la réalité par les voix superposées, du narrateur et du personnage comme, par exemple, à la fin de la description de sa troisième rencontre : « Je lui ai posé franchement la question : est-ce que je pouvais partir avec elle en Espagne¹² ? ». Six ans plus tard, au moment de la rencontre imprévue de Geneviève Dalame dans la rue, le dialogue est restitué par le discours indirect libre : « Je lui ai demandé si c'était son fils. Oui. S'était-elle mariée ? Non. Elle vivait seule avec son fils¹³ » *de telle sorte* que la voix du personnage et celle du narrateur s'enchevêtrent, et que nous ne sachions plus qui parle.

2.2. L'espace et le souvenir

Les procédés de déconstruction dans l'oeuvre de Modiano ne se limitent pas seulement au temps, mais ils jouent aussi un rôle dans l'évocation des espaces propres à chaque souvenir. Chaque endroit particulier se voit revisitée par la mémoire d'un narrateur « *persuadé que l'on ne pouvait faire de vraies rencontres que dans la rue* ». Modiano, qui avait peur du vide, a commencé à marcher à 14 ans pour vaincre la peur et s'aventurer chaque fois un peu loin dans les profondeurs de la ville, par exemple dans les cafés où il fait des rencontres et note des bribes de dialogue dans son cahier. C'est dans un café à l'aube et dans une librairie de sciences occultes qu'il fait la connaissance de Geneviève Dalame ; six ans plus tard il la retrouve dans la rue. Pour l'auteur, Paris est semé de fantômes aussi nombreux que les stations de métro.

C'est dans l'appartement de sa mère que le narrateur des *Souvenirs dormants* a rencontré la troisième femme, Mireille Ourousov : sur les rayonnages de la chambre d'enfant vidée de toute autre présence, il a trouvé des livres anciens cultivant tantôt la mélancolie tantôt l'ésotérisme et le goût du mystère. Sous l'apparente simplicité du style épuré, la complexité du retour au passé est toujours là. « Un étrange mois de février avec cette lumière voilée dans l'appartement, et les attentats de l'OAS¹⁴. » L'Organisation Armée Secrète, créée le 11 février 1961, est une organisation militaire clandestine luttant par la force contre la montée de l'indépendance de l'Algérie. L'appartement est enveloppé dans l'atmosphère sombre de cette époque-là. Il en résulte une réflexion profonde sur la relation entre l'individu et la communauté. Peu après la Seconde Guerre mondiale, alors que les Juifs persécutés ne sont pas entièrement sortis de l'ombre, le peuple algérien a lancé le Mouvement de Libération nationale qui réveille dans la mémoire des Juifs les souffrances de la guerre et leurs peurs encore vivaces. Par l'intermédiaire de Mireille Ourousov, Jean a fait la connaissance de Jacques, journaliste familier des allers-retours entre Paris et Alger. Ils allaient souvent dans deux lieux fréquentés par la police pendant la guerre d'Algérie : un cabaret et *La Rose des sables*, un restaurant de cuisine tunisienne et méditerranéenne. Le narrateur est engagé dans l'atmosphère terrible de la guerre. Et pendant qu'il rencontrait le frère de Geneviève Dalame dans le café, il exprimait aussi une méfiance et une crainte, il avait la sensation de se trouver dans une souricière et qu'une descente de police était imminente... Il a pensé qu'il faut sortir de là avant la descente de police. Sur l'axe du temps historique, l'individu ne produit pas grand effet, mais du point de vue de la destinée humaine, le groupe juif sert de repère dans l'histoire. La panique provoquée par la guerre fait s'enfuir Jean, rappelant dans l'histoire les nombreuses autres migrations forcées de ce peuple causées par la guerre ou la persécution.

Le souvenir revient chaque fois que le narrateur se trouve dans un endroit précis qui lui donne une impression de déjà-vu. Cette perception du temps détachée de la réalité crée une atmosphère chaotique propre aux romans de Modiano en raison d'une insistante sensation d'éternel retour : « Il m'a semblé que j'étais déjà venu ici dans une vie antérieure pour rendre visite à quelqu'un¹⁵ ». *Il a eu la certitude d'être revenu dans le passé par un phénomène de l'éternel retour ou pour lui le temps s'était arrêté à une certaine période de sa vie.*

L'espace est limité tandis que le temps est illimité. Il est contradictoire d'introduire un temps illimité dans un espace limité où l'avenir se projette et le passé se réfracte. Cependant, c'est grâce à cette contradiction que le temps dans les romans de Modiano est exprimé de manière multidimensionnelle et revêt une signification abstraite mais compréhensible. Le temps correspond à l'espace, qui dans le

passé correspondait à une ville, un quartier et un appartement, tandis que l'avenir ressemble à « l'horizon », le titre de son ancien roman où l'avenir représente le temps et l'horizon représente l'espace. Le point commun des deux se montre dans leur sens lointain et incertain. Dans *Nos débuts dans la vie*, Modiano a aussi parlé de l'avenir sur un ton particulier, il veut devenir écrivain et se débarrasser du contrôle de sa mère et de Caveux qui veut être son maître à penser. Modiano fait mémoire de l'espoir qui habitait son passé et il introduit dans cette évocation un temps et un espace riches en symboles et en expressions poétiques. La superposition de plusieurs temporalités (passé, présent, avenir) dans le même espace répond à une topique qui se situe entre le mythe et le concept, celle de l'éternel retour selon Modiano.

2.3. La métaphore et caractérisation

L'acte de se souvenir suit un processus de restauration de l'expérience du passé, mais il n'est pas la réapparition fidèle du souvenir. Il existe un écart temporel et spatial entre le sujet qui se souvient et l'objet de sa remémoration. Mais cet écart grâce auquel nous ne nous sentons pas menacés poétise le souvenir et se transforme en écart psychologique sur le plan esthétique. Par conséquent, le sujet qui se souvient est immergé dans le passé avec toutes ses émotions, et recrée un monde poétique qui libère la mémoire et l'imagination. Une jeunesse revue à travers la distance prend une tournure imaginaire, une manière de le repenser à une période incertaine.

« *L'écart ou déviation est la marque du fait de style. La poétique peut être définie comme une stylistique de genre étudiant et mesurant les déviations caractéristiques d'un genre de langage*¹⁶. » Le style épuré de Modiano nourrit les effets de sens caractéristiques du langage poétique : la métaphore. « Selon les situations d'emploi, la métaphore appartient à l'essence même de la littérature, du portrait au récit merveilleux, de la description à l'imagerie poétique. Elle permet la désautomatisation du réel. Le brusque changement d'isotopie rompt la vision habituelle et rassurante du monde et l'imagination reprend donc ses droits. De multiples connotations naissent¹⁷. » Les caractères hallucinatoires et les glissements du sens dans ses romans composent une poétique de réminiscence.

Les souvenirs du narrateur reviennent déformés dans un mi-sommeil, se mélangent avec l'imaginaire. Nous nous mettons dans un état de rêve éveillé. Le flou dès les premières phrases, c'est une brume poétique qui met une distance entre les douleurs du monde et l'être. C'est un flou comme un coton pour amortir les coups. Le narrateur agit en qualité de « spectateur nocturne » qui explore les

mystères de Paris. « L'importance de la nuit vient peut-être de ce que les hommes, longtemps avant l'essor de la psychologie et de la psychanalyse, ont compris le rôle à la fois réparateur et révélateur de la vie nocturne, c'est à dire du sommeil et du rêve¹⁸ ». La « Coupure de l'électricité », la « lumière voilée » créent une atmosphère hypnotique.

Paris, pour Modiano, est semé de fantômes, aussi nombreux que les stations de métro et tous leurs points lumineux, quand il vous arrivait d'appuyer sur les boutons du tableau des « correspondances ». Les « correspondances », appelées aussi synesthésies désignant les rapports entre le monde matériel et le monde spirituel font penser à Baudelaire. Selon Baudelaire, seuls les artistes savent déchiffrer le sens des analogies qui permettent de passer du monde des perceptions à celui des idées. Modiano établit de nombreuses relations de similitudes entre des perceptions. Ici, le toucher des boutons du tableau des correspondances fait émerger les fantômes ou les gens du passé devant lui. Dans l'avenir, il suffira d'appuyer sur l'écran pour les retrouver dans la ville.

Modiano a une préférence pour l'hiver. L'hiver qui cause l'appréhension des retours au pensionnat, l'hiver étrange pendant l'OAS, l'hiver en suspens entre 6h et 8h30 du matin, l'hiver rude... « Nous montons la rue Blanche sous cette couche de neige...comme dans un rêve... » ; « La nuit vous respirez un air glacé et limpide et aussi enivrant que l'été ». « La neige phosphorescente », « l'hiver », « l'éther », « l'air glacé », « rue blanche » expriment un vertige du passé dont nous ne voulons pas sortir.

« Léger » est aussi un mot très utilisé dans son roman, l'air léger avant le lever du jour et à la tombée du soir, le pas léger et souple de Geneviève... Cette légèreté nous fait penser à *L'insoutenable légèreté de l'être* de Milan Kundera. Tous les individus doivent faire face à l'aliénation, à la perte et au néant qui peuvent vous vaincre à un certain moment. Selon Baudelaire qui a écrit le goût du néant, le néant est à la fois le bourreau qui emprisonne les gens et l'amoureux à qui nous nous attachons pendant toute la vie. Comment lutter contre le néant et approuver notre propre existence ? Peut-être les souvenirs sont les seuls antidotes.

3. La philosophie de la vie

« La durée » qui expose systématiquement la créativité, la liberté et la signification de la vie relève de la déclaration philosophique de Bergson. La durée, considérée comme l'objectif ultime de la philosophie est liée à l'état et le retour au cours de la vie. La durée, le soi-disant avancement perpétuel du passé, envahie le futur et s'enrichit au cours du développement. Tout ce que le temps a créé est

dû à la durée. Tous les sentiments dérivés de la durée sont hétérogènes. En plus, le temps devient plus réel grâce à la mémoire dans laquelle tout le passé est réalisé et qui fait la création au fil du temps. La mémoire représente le temps tandis que la durée illustre l'esprit. La durée provient du temps et y retourne, c'est le cycle philosophique de la vie qui correspond au monde des souvenirs de Modiano.

3.1. La durée et la volonté libre

La liberté est souvent associée à la volonté, et la volonté libre ne peut pas être efficace que sur le plan de la durée. La discussion de la liberté repose sur la description de l'état mental, celui-ci est qualitatif et lié avec le temps. Les caractéristiques génératives et créatives de la volonté libre et de l'état mental sont représentées par le temps. Ils sont inséparables et constituent une intégralité.

Un livre, cité plusieurs fois dans *Souvenirs dormants*, intitulé « Les rêves et les moyens de les diriger », révèle la volonté libre de Modiano essayant de changer l'histoire dans la durée des souvenirs. Il semble qu'il écrit toujours les mêmes histoires, mais beaucoup de détails s'éclaircissent ou le résultat n'est plus le même. La volonté libre est à l'opposition du déterminisme qui prend la largeur, le synchronisme et la quantité comme conditions préalables. Modiano lutte contre le déterminisme par sa volonté de diriger les histoires dans la durée. Avec l'extension et la pénétration psychologiques, l'homme a l'espoir de retrouver le temps perdu. C'est cette liberté qui donne la possibilité de résister à l'écoulement du temps.

3.2. La durée et l'élan vital

La théorie de l'élan vital de Bergson est un point essentiel de l'évolution créatrice. L'énergie vitale se trouve dans le mouvement. Bergson a déclaré : « L'élan vital inonde l'univers entier et domine le processus de l'évolution¹⁹. » La vie entre dans le royaume de la durée avec de nouvelles choses, d'où l'élan vital peut accomplir sa mission. L'élan vital réalise la création de l'évolution après qu'il est entré dans la durée. C'est la tendance et l'intention de la vie.

L'acte de souvenir est aussi sous l'impulsion de l'élan vital, « Mille et mille sosies de vous-même s'engagent sur les mille chemins que vous n'avez pas pris aux carrefours de votre vie, et vous, vous avez cru qu'il n'y en avait qu'un seul²⁰. » Lorsque nous acceptons une certaine vérité, il est possible, en même temps, que nous fermions les 99 autres portes qui mènent à la vérité. Dans l'expérience, la proximité et l'immédiateté des événements limitent la perception et jettent

comme un voile sur la vérité. L'élan vital des souvenirs nous permet de nous débarrasser des entraves du sensible, d'éprouver et de considérer l'expérience du passé avec un esprit évolué. Ainsi, les vérités peuvent être dévoilées, la vie et le monde sont ouverts à une abondance de significations illimitée. Chaque fois que nous nous souvenons, l'expérience nous ouvre un côté particulier du réel. A chacune de ces nouvelles ouvertures, nous entrons dans une nouvelle phase d'un monde à la limite du symbolique et de l'imaginaire, et ce processus de l'évolution ne se terminera jamais.

3.3. La durée et le monde vivant

Le monde dérive de la nature tandis que la philosophie de la durée vient de la vie. Par conséquent, la vie doit se diriger vers la nature et la philosophie de la durée vers le monde. La philosophie de la durée dans laquelle la vie a droit à la créativité inépuisable donne de différentes possibilités au monde. Bergson a déclaré : « Le monde matériel dans lequel nous vivons est un fait une histoire contemporaine de notre conscience²¹ ». La conscience décrit le monde par la durée. Notre définition des « petites » et « grandes » choses dans la vie n'est pas quantitative, mais nous les qualifions selon la durée de l'esprit. Notre vie spirituelle est pleine de choses imprévues, où sont nés des milliers d'événements sans rapport. L'incertitude des événements de la vie spirituelle apporte de nouvelles choses, cela signifie que la vie spirituelle promeut la créativité et la liberté de la philosophie de la durée, sinon le monde devient terne.

Le monde des souvenirs que Modiano nous a montré s'interprète dans la durée philosophique. Le point de départ de son monde est étroitement lié à la créativité de la durée. Sa vie spirituelle est liée à la durée et a lien avec la liberté. Le monde de Modiano rempli de nuances de la durée se présente sous différentes formes, et la vie contient de multiples sosies comme l'art a de différentes images. La durée philosophique de Modiano s'étend dans le monde des souvenirs.

Conclusion

En tant qu'écrivain fidèle à l'écriture des souvenirs, Modiano veille toujours sur le passé oublié selon une perspective unique et spéciale. Le souvenir comme le contenu principal du travail de Modiano est décrit à travers l'art de la répétition. Dans le monde fictif de Modiano, les souvenirs servent de médiations à la recherche du passé des différents protagonistes et ceci à travers différentes histoires. Afin de compenser les limites du thème répétitif du roman, Modiano n'a jamais cessé

d'explorer la forme du roman moderne et d'expérimenter de nouvelles techniques de création.

Son travail se transforme subtilement, mais les thèmes restent toujours les mêmes : la quête de l'identité, le souvenir et la jeunesse. En vertu du contenu de ses oeuvres, il semble que Modiano soit de plus en plus enclin à décrire de façon fragmentaire des sentiments sombres et délicats. Comme il l'a dit dans une interview : les choses insignifiantes sont en fait très importantes dans la vie d'une personne. Nous pouvons deviner et même trouver tout dans les moindres détails. En ce qui concerne l'oubli, les souvenirs et la nature humaine, Modiano compose toujours le même refrain dans son monde où nous nous cachons pour apprécier le beau paysage de Paris ou aspirons à la jeunesse débordante et gaspillée des protagonistes. Modiano a consacré toute la vie à explorer le passé dont la vérité défie toutes les formes de sa représentation. Sans doute apprenons-nous en tous les cas que nous ne pouvons aller vers le futur qu'en revivant le passé.

Bibliographie

Aziza, C., Olivieri, C., Scrick, R. 1978. *Dictionnaire des symboles et des thèmes littéraires*. Paris : Fernand Nathan.

Bachelard, G. 1989. *La poétique de l'espace*. Paris : Quadrige.

Genette, G. 1969. *Figures II*. Paris : Seuil.

Modiano, P. 2017. *Souvenirs dormants*. Paris : Gallimard.

Modiano, P., 2017. *Nos débuts dans la vie*. Paris : Gallimard.

Bergso, H., 亨利·柏格森, 2013. 《物质与记忆》*Mémoire et vie*. 安徽人民出版社 Anhui: Édition du peuple de Anhui.

Owen, S., 史蒂芬·欧文, 2004 《中国古典文学中的往事再现》*Remembrances : The experience of past in classical chinese literature*. 生活·读书·新知三联书店 Shanghai : la librairie Sanlian de Shanghai.

Xu, Zhenhua ; Huang, Jianhua 徐真华、黄建华, 2008. 《20世纪法国文学回顾—文学与哲学的双重品格》*La littérature française du 20ème siècle*. 上海外语教育出版社 Shanghai : Édition de l'enseignement des langues étrangères de Shanghai.

Notes

1. Plato 柏拉图, 2003. 《柏拉图全集：美诺篇》*Les œuvres complètes de Plato : Meno*. 北京人民出版社 Beijing : Édition du peuple de Beijing. p.490-536. Cette citation est traduite par l'auteur, le texte original en chinois : 探索和学习实际上不是别的, 而只不过是回忆罢了。

2. Henri Bergson 亨利·柏格森, 2013. 《物质与记忆》*Matière et mémoire*. 安徽人民出版社 Anhui : Édition du peuple de Anhui, pp.159-164. Cette citation est traduite par l'auteur, le texte original en chinois : 我们的性格实际上就是我们所有过去状态的综合体。我们用生活的全部经验去知觉当下, 并且这种知觉当下的意识瞬间变成了记忆, 而所谓的当前其实是“过去向未来的入侵。”

3. Patrick Modiano, 2017. *Souvenirs dormants*. Paris : Gallimard, p. 73.

4. Gaston Bachelard, *La poétique de l'espace*[M], éd. Quadrige, 1989, p. 7.

5. Xu Zhenhua, Huang Jianhua (徐真华、黄建华), 2008. 《20世纪法国文学回顾》*La littérature*

française du 20ème siècle. 上海外语教育出版社 Shanghai : Édition de l'enseignement des langues étrangères de Shanghai, p. 112. Cette citation est traduite par l'auteur, le texte original en chinois : 所有将小说变成一种叙述的冒险的努力可以称之为现代。阅读现代作品是达到一种新的理解：理解它的创作规则，理解它的组织原则和生成原则。

6. Michel Mansuy, « Positions et oppositions sur le roman contemporain », *Actes du colloque de Strasbourg*. Paris, Klincksieck, 1971, p. 233.

7. Patrick Modiano, 2017. *Souvenirs dormants*. Paris : Gallimard. p. 9.

8. Ibid., p. 10.

9. Ibid., p. 62.

10. Ibid., p. 68.

11. Patrick Modiano. 2017. *Nos débuts dans la vie*. Paris : Gallimard. p. 91.

12. Ibid., p. 19.

13. Ibid., p. 49.

14. Ibid., p. 16.

15. Ibid., p. 56.

16. Gérard Genette, 1969. *Figures II*. Paris : Seuil, p. 127.

17. Claude Peyrouet, 1994. *Style et rhétorique*. Paris : Nathan, p. 66.

18. Claude Aziza, Claude Oliviéri, Robert Scrick, 1978. *Dictionnaire des symboles et des thèmes littéraires*. Paris : Fernand Nathan, p. 139.

19. Rakowski (拉·科拉柯夫斯基著), traduit par Mu Bin (牟斌), 1991. 《柏格森》 *Bergson*. 中国社会科学院出版社 Académie chinoise des sciences sociales de Beijing, p.48. Cette citation est traduite par l'auteur, le texte original en chinois : 生命冲动充溢于整个宇宙，并支配进化过程。

20. Modiano, op.cit., p. 104.

21. Henri Bergson (亨利·柏格森著), traduit par Yang Wenmin 杨文敏译. 2013. 《思想和运动》 *La pensée et le mouvant*. 安徽人民出版社 Anhui : Édition du peuple de Anhui, p. 12. Cette citation est traduite par l'auteur, le texte original en chinois : 我们生活的物质世界其实是我们意识的当代史。



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Typologie d'erreurs des collocations dans les essais argumentatifs et perspectives didactiques de l'enseignement du français langue étrangère dans les universités

CHEN Xiao

Université de Guangzhou, Chine
alixalice@163.com

Frédéric Girani

Université de Guangzhou, Chine
fredericsbox@163.com

Reçu le 20-04-2018 / Évalué le 18-05-2018/Accepté le 20-06-2018

Résumé

En nous appuyant sur les phénomènes linguistiques repérés dans un corpus d'observation constitué de productions écrites d'étudiants en spécialité de français en Chine (d'un niveau équivalent au niveau B1 / B2 du CECR), nous proposons des typologies d'erreurs lexicales liées à la collocation et analysons les facteurs intervenant dans le processus d'acquisition, ce qui permettra non seulement de décrire l'erreur lexicale, mais aussi de l'expliquer et d'y réfléchir en termes didactiques. Les résultats de notre analyse montrent que le type d'erreurs « verbe + nom » est le plus fréquent dans notre corpus et que celui-ci est principalement causé par le transfert négatif de la langue maternelle et la nuance des synonymes français. L'intérêt pour l'enseignement du vocabulaire serait de mettre l'accent sur le contexte d'usage des mots et les contraintes de combinaisons.

Mots-clés : collocation, acquisition du vocabulaire français langue étrangère, enseignement du français langue étrangère

中国高校法语专业学生论述文搭配偏误类型构建及教学启示

摘要：本研究借助对比语言学、中介语理论的偏误分析理论，以中国高校法语专业高年级学习者（水平相当于欧框B1-B2）的论述性作文为研究对象，自建中介语语料库，从中归纳出学习者词汇搭配偏误类型，分析学习者的中介语特征。本研究发现，在所有搭配模式中，动名搭配失误最为显著，其因是来自母语负迁徙和法语近义词混淆。对于法语词汇和写作教学的意义在于，要注重词语使用的具体语境和搭配限制。

关键词：词汇搭配；法语词汇习得；法语教学

Typology of collocation errors in argumentative essay and perspectives of French language teaching in Chinese

Abstract: Based on linguistic materials found in a corpus that we established from the French major students' compositions in Chinese universities (the students French level are equal to B1/B2 of CECR), we proposed the typology of errors of lexical collocations and analyzed the factors that affected the second language acquisition. The results show that the type of collocational error "verb + noun" is the most common type, which is mostly caused by the negative language transfer and French synonyms. It is suggested that we should pay more attention to the context and the restriction of collocations in French vocabulary teaching.

Keywords: collocation, French vocabulary acquisition, teaching French as second language

Introduction

La collocation est un phénomène linguistique de la cooccurrence lexicale et revêt une grande importance dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE). La notion de « collocation lexicale » décrit une relation syntagmatique des mots. Les collocations lexicales jouent un rôle primordial dans l'acquisition du vocabulaire du français langue étrangère et soulèvent souvent des difficultés pour les apprenants chinois. Dans la phase de décodage, un vocabulaire élémentaire dont dispose un apprenant chinois lui permet de comprendre les associations des mots français avec une certaine aisance. En revanche, lors de l'encodage d'une idée, un apprenant chinois ne connaît pas toutes les combinaisons lexicales possibles. De plus, manquant de spontanéité en production langagière, il doit avoir recours à un dictionnaire ou à d'autres références dans le but d'associer des mots d'une façon convenable et compréhensible. Zgusta (1971 : 296) utilise le terme « anisomorphisme » pour désigner le phénomène de l'absence d'équivalent total entre les deux langues. En termes de collocations, « chaque langue possède ses propres collocations lexicales. Ces collocations trouvent leur origine dans les usages habituels de la langue de chaque peuple, et elles sont passées de génération en génération. Etant inexplicables sur le plan logique, les non-natifs de cette langue ne peuvent pas utiliser l'analogie pour former ces collocations dans la langue cible ». (LIANG, 2002 : 4) (traduction de l'auteur).

Notre recherche ayant une visée pédagogique, nous considérons que l'erreur est un passage incontournable dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Elle joue le rôle de marqueur des connaissances de l'apprenant à un moment donné et de l'évolution de ses compétences pendant une période. Elle révèle également de

nombreuses hypothèses et stratégies. L'approche de l'analyse d'erreurs (Corder, 1980) est un outil d'apprentissage pour remédier aux lacunes langagières lexicales chez un apprenant étranger. Elle lui permet de s'auto-analyser.

En Chine, depuis une dizaine d'années, des linguistes et des didacticiens chinois (GAO, 2015 ; HE, 2011 ; TIAN, 2014) s'accordent à reconnaître que le relevé, l'analyse et le classement des erreurs pourraient être utiles aux enseignants de français langue étrangère pour comprendre et mieux identifier les problèmes que rencontrent les apprenants chinois de français.

Notre étude s'intéresse plutôt aux phénomènes linguistiques liés aux collocations. Il s'agit de construire des classifications spécifiques dans la production écrite et de rechercher les facteurs intervenant dans l'acquisition du vocabulaire.

1. Collocations dans les domaines linguistiques et pédagogique

1.1. Collocations et acquisition de la langue étrangère

« La présence des collocations est un phénomène constant dans la langue. Ainsi, pour atteindre la maîtrise parfaite d'une langue, l'acquisition de ces collocations est une condition *sine qua non*. » (Dechamps, 2004)

D'après Dechamps (2004), les difficultés concernant l'acquisition des collocations pourraient s'expliquer par les points suivants : la liste non-exhaustive des collocations ; l'influence de la langue maternelle ; la faible présence des collocations dans les dictionnaires ou manuels. Ainsi, elle suggère que « la collocation doit être apprise comme un tout, une unité. »

Pour Hausmann (1997 : 280), le locuteur natif ne se rend pas compte de l'idiomaticité de sa langue maternelle, parce qu'il a un bandeau sur les yeux : « c'est à travers les lunettes d'une langue étrangère que le français révèle son idiomaticité. » C'est pourquoi le lexique d'une langue n'est pas un reflet direct de la réalité, « chaque langue constitue son lexique en privilégiant, pour appréhender la réalité, certains traits différentiels. » (Mortureux, 2006 : 71)

L'enseignement du vocabulaire dans une langue étrangère est un champ d'études qui a été peu exploré. « Vocabulary is central to language and of critical importance to the language learner. Nevertheless, the teaching and learning of vocabulary have been undervalued in the field of second language acquisition. » (Boyd, 1997: 5). Comme l'a écrit Coady (1996: 282), « Collocations... must be known for receptive as well as productive language competence ». Hill (2000 : 45) a utilisé le terme « collocational competence » pour indiquer la capacité à savoir choisir et utiliser les combinaisons lexicales typiques. Polguère (2004 : 70) a souligné que « chaque lexie

nominale pourra ainsi être caractérisée et distinguée des autres en fonction, non seulement de son sens, mais aussi de ses propriétés de combinatoire. Un coin de voile aura alors été levé sur ce qui fait la richesse et la beauté de la connaissance lexicale. »

En définitive, les collocations font défaut chez un apprenant étranger. La connaissance des collocations est indispensable à la compétence linguistique des locuteurs natifs et non natifs. Pour s'exprimer correctement et sans efforts, un apprenant étranger doit donc disposer d'un large répertoire de collocations, comme celui que possède un locuteur natif dans son lexique mental.

1.2. Collocations et enseignement du français langue étrangère

La langue française est une langue flexionnelle, les mots changent de forme selon leur rapport grammatical aux autres mots dans une phrase. Par contre, la langue chinoise est dépourvue de flexions. La langue française et la langue chinoise se distinguent au niveau du système de conception, du système de métaphore, et du système de connotation culturelle. Une même notion dans les deux langues pourrait se combiner avec des collocatifs différents ou apparaître avec des cooccurrents différents. Le transfert négatif de la langue maternelle pourrait causer des erreurs interlinguistiques en termes de collocation chez les apprenants chinois : **demander une question*, **apprendre des connaissances*, **distinguer la vérité*¹, etc. Les particularités syntaxiques et sémantiques des collocations françaises posent des difficultés pour un apprenant chinois quand il se trouve face à des groupements de mots. « Lorsqu'il vaudra mettre en discours une idée, son premier réflexe sera donc de traduire littéralement la séquence à partir de sa langue maternelle. La supposition erronée de l'existence d'un isomorphisme total entre la langue source et la langue cible est à la base de nombreuses fautes d'interférence. » (Binon, 1983 : 9)

A la condition que le phénomène collocatif apparaisse l'une des sources de nombreuses erreurs chez les apprenants étrangers, l'enseignement des collocations devient alors comme une nécessité. Les apprenants étrangers ne peuvent pas s'exprimer ou produire un texte dans une langue étrangère ou maternelle s'ils ne maîtrisent pas les règles des collocations. Les collocations de la langue étrangère ne sont pas stockées dans la mémoire des non-natifs, et ceux-ci doivent les apprendre par cœur car elles sont imprévisibles.

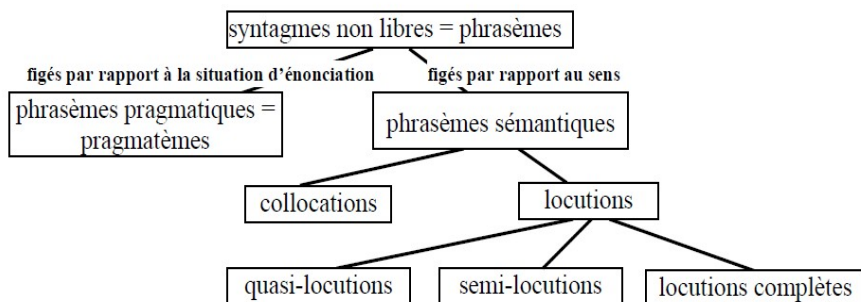
La stratégie de la « collocation competence (compétence collocationnelle) » est proposée par Brown (1994 : 25). D'après lui, c'est une stratégie active pour les apprenants de haut niveau. La compétence collocationnelle est un critère important pour évaluer la profondeur des connaissances du vocabulaire chez des apprenants, elle occupe une place importante dans l'enseignement d'une langue étrangère.

1.3. Classification des collocations

Benson (1986) a proposé une catégorisation des collocations où il distingue les *collocations grammaticales* des *collocations lexicales*. La *collocation grammaticale* est une combinaison courante, composée d'un mot lexical (du type verbe, nom ou adjectif) et d'un mot grammatical, le plus souvent d'une préposition. En revanche, la *collocation lexicale*, est composée de deux éléments lexicaux égaux. Typiquement, les composants sont formés des unités lexicales suivantes : nom, adjectif, verbe, etc. Hausmann (1979 :198) a suggéré une théorie intéressante concernant la catégorisation et l'analyse interne des collocations. « La collocation se distingue de la combinaison libre par la combinabilité² restreinte (ou affinité) des mots combinés. La collocation se distingue des locutions par son non-figement (sur le plan syntaxique) et sa transparence (la somme des mots donne la signification globale) ».

La typologie proposée par Cowie (1981 : 230) est : « open collocation » (collocation transparente) et « restricted collocation » (collocation restreinte). La première catégorie comprend des combinaisons de mots qui, sur le plan sémantique, sont tellement généraux qu'ils peuvent se combiner de façon assez libre. A propos des collocations restreintes, Cowie estime que le sens du mot-clé dans un groupe de mots limite les possibilités pour les autres éléments. Ces derniers sont beaucoup plus intéressants sur le plan lexicographique.

La catégorisation de Mel'čuk (1993 ; 1995 ; 2008) est plutôt sémantique. Il souligne la nécessité de répertorier dans la description d'une langue les unités qu'il appelle phrasèmes et qui reposent sur quatre types : phrasèmes pragmatiques (pragmatèmes) ; phrasèmes complets ou expression idiomatique (complètement figée) ; demi-phrasèmes ou collocation ; quasi-phrasème ou expression quasi-idiomatique (où le sens inclut le sens de tous ces constituants, mais aussi un sens additionnel, imprévisible).



Cette typologie des phrasèmes met en évidence des degrés de figements : pragmatèmes < collocations < quasi-locutions < semi-locutions < locutions complètes. Cependant, d'après Svensson (2004 : 25-26), *les limites entre ces quatre types ne sont pas toujours nettes... les critères pertinents pour séparer les différents types de phrasèmes peuvent être améliorés et précisés.*

La catégorisation des phrasèmes se diversifie et des chercheurs ont tenté d'établir une classification basée sur la structure morphosyntaxique des collocations (Benson 1986 ; Hausmann 1979 ; Heid 1991) La base³ est souvent un nom, un verbe ou un adjectif en fonction de leur statut dans une collocation. Dans le tableau ci-dessous, nous présentons les types suivants qui englobent la plupart des cas en fonction des relations syntaxiques :

| | Type syntaxique | Exemple |
|-----|------------------------------|---|
| (1) | verbe+nom (objet) | jouer au basket-ball, jouer de la guitare |
| (2) | nom (sujet) +verbe | la pluie tombe, le vent souffle |
| (3) | adjectif+nom / nom+adjectif | une pluie abondante ; une grosse tempête |
| (4) | nom+nom | niveau de vie, coût de la vie |
| (5) | adverbe+adjectif | extrêmement chaleureux |
| (6) | verbe+adverbe /adverbe+verbe | il parle vite ; il va peut-être neiger |

Tableau 1. Type syntaxique des collocations

Les exemples ci-dessus sont uniquement des cas typiques et n'incluent pas les exceptions. Dans les quatre premiers cas, quel que soit le déplacement du nom, il joue un rôle de base : le verbe ou l'adjectif qui est sélectionné par la base joue le rôle de collocatif pour réaliser la relation syntagmatique de la combinaison.

Il est à noter que nous nous concentrerons sur les collocations lexicales dans ce présent travail car les collocations grammaticales sont prédictibles et souvent indiquées dans les manuels de la grammaire, ainsi que dans les dictionnaires. De plus, elles sont assez faciles à repérer. Les collocations lexicales, en revanche, sont non-prédictibles et souvent passées sous silence dans les ouvrages de référence et donc assez difficiles à manipuler. Par conséquent, elles soulèvent beaucoup de difficultés pour les apprenants chinois de français. Comme notre recherche porte essentiellement sur les collocations lexicales, le terme « collocation » que nous utilisons dans les paragraphes suivants sera désigné uniquement pour la collocation lexicale.

2. Typologie d'erreurs des collocations

2.1. Description du corpus

Ici, nous présenterons d'abord le public observé et le corpus d'observation. Etant donné la méthode adoptée pour ce travail, le corpus y occupe une place centrale.

Nous avons constitué le corpus d'observation à partir des productions écrites des 93 étudiants en 4^e année de licence. Ce corpus a permis de faire ressortir les aspects problématiques de l'enseignement et de l'apprentissage du vocabulaire français chez les apprenants chinois et a permis de mieux orienter nos recherches pédagogiques, en dirigeant le travail sur l'analyse des erreurs lexicales, leur problématique et leur rôle en didactique du français langue étrangère.

L'approche des recherches longitudinales et contrastives a été adoptée pour recueillir les erreurs réparties dans les productions écrites (144 textes au total) réalisées par 93 étudiants au cours de trois ans (de 2015 à 2017). Au total, nous avons repéré 140 énoncés fautifs relatifs au phénomène collocatif lexical en dépouillant le corpus composé de 28 813 énoncés⁴. Nous proposons ci-dessous un tableau récapitulatif des informations sur le groupe en question :

| Etablissement | Nombre d'élèves | Niveau de français | Productions écrites (textes) | Enoncés fautifs relatifs au phénomène collocatif |
|---------------|-----------------|--------------------|------------------------------|--|
| Université A | 68 | B1-B2 | 119 | 116 |
| Université B | 25 | B1-B2 | 25 | 24 |
| Au total | 93 | | 144 | 140 |

Tableau 2. Description du public observé

2.2. Typologie d'erreurs des collocations

144 énoncés fautifs relatifs au phénomène collocatif ont été repérés dans le corpus d'observation. Les erreurs recensées dans les productions écrites des étudiants seront classées selon différentes catégories, pour connaître leur répartition et les facteurs intervenant dans le processus d'acquisition. Nous présenterons les typologies d'erreurs aux trois niveaux : inspiration contrastive, syntaxique et sémantique.

2.2.1 Typologie d'erreurs d'inspiration contrastive

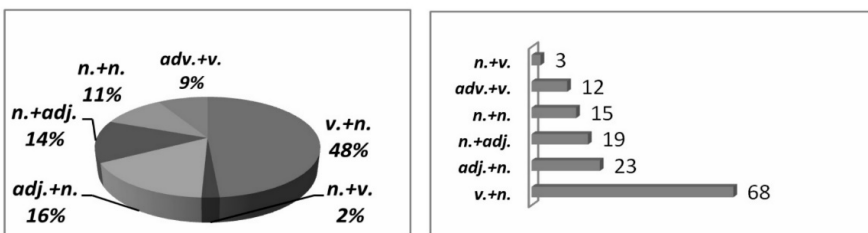
Dans un premier temps, en adoptant à la fois le principe de l'analyse d'erreurs et celui de l'analyse contrastive entre langue cible et langue source (Trévillet et Duquette 1996 ; Millischer 2000), on voit que les erreurs sont réparties en quatre catégories : erreur interlinguistique, erreur intralinguistique, erreur extralinguistique (méthodologique), erreur de stratégie communicative.

Il est à noter que les limites de chaque catégorie ne sont pas claires, une erreur peut être classée dans différentes catégories de la typologie. Il faut mentionner également que les classements ci-dessus ne sont pas univoques ou directs. Par ailleurs, nos groupes ne se situent pas tous exactement au même niveau théorique. Cependant, notre expérience didactique nous a poussés, malgré les difficultés relevées, à arrêter ces catégories et à nous y maintenir.

2.2.2 Typologie d'erreurs en fonction syntaxique

En fonction de la grammaire française, les erreurs de collocations commises par des apprenants chinois se présentent sous forme de : omission, ajouts, déplacement, substitution, pléonasme, interférence, etc.

Au niveau syntaxique, nous avons distingué les types d'erreurs suivants :



Nous remarquons que le type « verbe + nom » est le plus fréquent, ce qui représente presque la moitié des erreurs. Il est suivi par d'autres types d'erreurs tels que « adjectif + nom », « nom + adjectif », « nom + nom », « adverbe + nom », « nom + verbe ». Un type d'erreur n'a pas été repéré dans le corpus, c'est le type « adverbe + adjectif ». Cela pourrait s'expliquer par la taille du corpus et la différence des niveaux de français des apprenants chinois.

2.2.3. Typologie d'erreurs en fonction sémantique

En fonction de la lexicologie explicative et combinatoire, branche lexicographique de la Théorie Sens-Texte (Mel'čuk, 1998), les erreurs lexicales liées aux propriétés de combinatoire lexicale, à savoir les problèmes de collocation, sont regroupés en quatre groupes : *choix d'un mauvais collocatif (collocation inexistante)*, *choix d'un collocatif valable (dont le sens véhiculé n'est pas le bon)*, *non-respect de contraintes d'emploi du collocatif*, et *choix d'un collocatif qui appartient à une autre lexie du même vocable* (Anctil, 2010 : lii).

2.2.4. Synthèse

Pour conclure, la première typologie (voir 2.2.1) met l'accent sur les facteurs intervenant dans le processus en adoptant l'approche contrastive. La deuxième typologie (voir 2.2.2) porte essentiellement sur la grammaire ou sur l'ensemble de faits linguistiques en fonction des rôles syntaxiques. La dernière (voir 2.2.3) est consacrée à la propriété de combinatoire lexicale.

Il est à noter que premièrement, les résultats formels d'erreurs et les stratégies se superposent dans différentes catégories d'erreurs d'inspiration contrastive. Deuxièmement, dû à la taille et la représentativité du corpus d'observation, certains types d'erreurs au niveau syntaxique n'ont pas été révélés, tel le type « adverbe + adjectif ».

En résumé, en termes d'élément constitutif de la phrase, nous présentons ci-après quatre types d'erreurs repérés dans le corpus d'observation :

| | Type d'erreurs | Type syntaxique | Exemple |
|-----|---|---|--|
| (1) | un prédicat impropre du sujet | nom (sujet) + verbe | <i>*des véhicules marchent</i> |
| (2) | un verbe transitif impropre de l'objet | verbe + nom (objet) | <i>*supporter/accepter la responsabilité</i> |
| (3) | un déterminatif impropre du terme central | adjectif + nom / nom + adjectif / nom + nom | <i>*de vraies informations ; * la génération dernière; *effet du développement</i> |
| (4) | un complément de circonstance impropre du terme central | adverbe + adjectif / verbe + adverbe / adverbe + verbe | <i>*On a très changé.</i> |

Tableau 3. Type d'erreurs des collocations

Une fois les erreurs répertoriées et classées, nous entreprendrons des analyses de détail, pour comprendre pourquoi les étudiants ont fait un mauvais choix et essayer de découvrir ce qui poussent à commettre telle ou telle erreur.

Par contre, nous ne pouvons pas simplement chercher une solution à « toute erreur rencontrée », et nous n'essayons pas de résoudre tous les problèmes en même temps. Nous nous intéressons plus à connaître les stratégies et les processus cognitifs chez les apprenants chinois en français langue étrangère.

3. Facteurs intervenant dans le processus d'acquisition du vocabulaire

L'idée principale qui se dégage des paragraphes précédents est que l'acquisition d'une langue étrangère est un processus complexe influencé par de nombreux facteurs.

Parmi les nombreux facteurs qui interviennent dans le processus d'acquisition, nous examinerons deux éléments qui se révèlent les plus problématiques pour les apprenants chinois : le transfert négatif de la langue maternelle et la nuance des synonymes français.

3.1. Transfert négatif de la langue maternelle

Dans les erreurs recensées dans le corpus, nous remarquons que les difficultés rencontrées par les apprenants chinois relèvent, pour une large partie, des interférences entre les deux langues et, plus particulièrement, du transfert de la langue maternelle sur la langue étrangère, autrement dit d'une erreur interlinguistique.

Le rôle de la langue maternelle et son influence dans l'acquisition d'une langue étrangère a donné lieu à de nombreuses hypothèses. (Klein, 1989 : 42) Lorsque l'on parle de l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère, on distingue en général le « transfert positif » du « transfert négatif ». Quand les deux langues montrent des similitudes, le transfert réussit et l'acquisition facilitée. Au contraire, il échoue et l'acquisition des structures divergentes est ralentie ou erronée. C'est seulement les cas du deuxième type qui sont considérés comme des interférences. (Petit, 1987 : 2) D'un point de vue pédagogique, il est bon de connaître les possibilités de transfert positif pour les favoriser. Cependant, c'est les dangers de transfert négatif qui doivent retenir tout d'abord notre attention.

D'après Bialystok (1990 : 52), apprendre une langue étrangère, « c'est exploiter des composantes procédurales déjà maîtrisées lors de l'acquisition de la langue maternelle pour les appliquer à une autre langue ». La traduction littérale d'une langue dans une autre présente de grands risques. L'influence de la langue maternelle facilite ou contrarie l'acquisition d'une opposition linguistique de la langue seconde. Lorsque les apprenants chinois composent une phrase française, ils comparent consciemment ou inconsciemment la langue cible avec leur langue

maternelle. S'ils ne peuvent pas trouver un équivalent dans la langue cible grâce à leur lexique mental, ils vont chercher un substitut le plus proche par l'association intuitive. Ils présentent une traduction maladroite, ils font un calque du collocatif de leur langue maternelle.

Les erreurs des collocations ci-dessous identifiées dans notre corpus résultent d'une traduction littérale de la langue chinoise :

- (1) **commencer l'action*
- (2) **supporter/accepter la responsabilité*
- (3) **entretenir les parents*
- (4) **vivre une meilleure vie⁵ ; *problème de vivre*
- (5) **promouvoir/amener/donner/encourager le développement ;
*effet du développement ; *rapide développement*
- (6) **concentrer l'attention sur*
- (7) **améliorer l'ordre*
- (8) **apprendre des connaissances*
- (9) **prendre/savoir/poser des nouvelles*
- (10) **gagner un salaire*
- (11) **distinguer la vérité/l'authenticité/les informations*

Les exemples ci-dessus sont des collocations mal assorties par les apprenants chinois. Ils ont traduit à la lettre la langue chinoise. Dans l'exemple (5), les étudiants voulaient dire « engendrer/entraîner/pousser à/susciter le développement », mais ils ne connaissaient pas les collocatifs du mot-clé « développement », les collocatifs incorrects tels que « promouvoir » ou « amener » sont les traductions littérales des collocatifs chinois. Les autres exemples sont aussi tous dus au transfert négatif du chinois. Les collocations incorrectes en français ci-dessus précédées d'un astérisque sont calquées du chinois.

Ici, les apprenants rencontrent le problème de l'équivalence partielle des collocations entre deux langues. C'est-à-dire que les équivalents de chaque élément d'une collocation ne peuvent pas toujours former une collocation correcte dans la langue cible. La traduction des collocations ne se fait pas toujours littéralement. Les apprenants doivent impérativement éviter l'influence négative de leur langue maternelle.

Les risques du transfert négatif de la langue maternelle pourraient se résumer par les points suivants : traduction mot à mot de la collocation chinoise en français, non-équivalence ou équivalence partielle entre les collocations chinoise et française, ordre des mots, redondance, ajout ou encore surplus.

3.2. Nuance des synonymes français

Les nuances des synonymes en termes de collocations ne sont pas évidentes aux yeux des apprenants chinois. Ex :

- (1) **la génération dernière*
- (2) **un mûr consommateur*
- (3) ** une société progressive*
- (4) **de vraies informations*
- (5) **la réalité des informations*
- (6) **système du nom vrai*
- (7) **le temps spécifique*
- (8) **un moyen usuel*
- (9) **impression négative*

Dans l'exemple (1), les apprenants chinois voulaient dire « la génération précédente », mais ils ne connaissaient pas la différence entre « dernier » et « précédent ». C'est une expression compréhensible mais incorrectement associée. De plus, c'est une erreur répétitive dans le corpus d'observation dans lequel ont été repérées trois occurrences au total. Il en va de même pour les autres exemples. Les apprenants chinois ne sont pas sensibles aux ambiguïtés des synonymes tels que « mûr » et « mature », « progressive » et « progressiste », « vrai » et « authentique » ou « réel », « vérité » et « réalité » ou « authenticité », « temps » et « période », « usuel » et « courant », « impression » et « image ». Ils ne connaissent pas les contraintes d'emploi des collocatifs. C'est ainsi qu'ils ont commis ces erreurs intralinguistiques.

Du point de vue psychologique, Richard (1983) a donné quatre stratégies qui pourraient causer les erreurs intralinguistiques : sur-généralisation, ignorance des règles restrictives, application incomplète des règles, et faux concepts hypothésisés. Ces erreurs dites « intralinguistiques » prouvent l'existence d'une interlangue car ce sont des erreurs spécifiques au processus d'acquisition d'une langue étrangère.

3.3. Solutions proposées

Dans le but de remédier à ces problèmes liés aux collocations que rencontrent les apprenants chinois du français langue étrangère, il existe des solutions possibles : la motivation des collocations (à partir de la base), l'emploi restreint des collocatifs et les stratégies communicatives.

3.3.1. Motivation des collocations

Zhang Yihua (1997 : 57) a mentionné le cas du verbe support qui est un verbe sémantiquement vide à haute fréquence. Par exemple : *prendre congé, prendre parole, prendre des risques*, etc. Dans toutes ces combinaisons, « prendre » a perdu son sens fondamental : « attraper » ou « saisir ».

Pour s'interroger sur la motivation des collocations à verbe support, on s'appuie sur la fonction lexicale proposée par Mel'čuk. Par exemple : $Oper_1$ (erreur)=faire. « $Oper_1$ » représente une famille de verbes supports (Mel'čuk, 2003 : 35). Il signifie que le verbe est sémantiquement vide, il prend le premier actant du mot-clé comme son sujet grammatical, et le mot-clé lui-même comme son complément d'objet principal. La base « erreur » est sémantiquement autonome et indépendant tandis que le collocatif « faire » n'a pas de statut lexical indépendant et son sens n'est décodable qu'en cooccurrence avec la base.

Ainsi, les enseignants pourraient préparer une liste sélective des collocatifs en expliquant les nuances pour réaliser différentes fonctions lexicales de la base en cours de rédaction, ce qui répond aussi à l'objectif pédagogique du cours de stylistique française⁶.

3.3.2. Emploi restreint des collocatifs

Les restrictions lexicales que nous observons dépendent de la base. Le collocatif est sélectionné en fonction de la base, ce qui implique la notion de fonction lexicale qui associe à chaque relation base/collocatif un sens très général et un rôle syntaxique profond. C'est pourquoi il est acceptable de dire « promouvoir une politique », ou bien « promouvoir la recherche », mais pas « promouvoir le développement », bien qu'ils aient la même structure et le même genre de base.

L'apprenant doit tenir compte de cette restriction lexicale quand il veut choisir un collocatif approprié pour la base. L'accent se met sur la fonction lexicale qu'il veut réaliser en choisissant ce collocatif.

3.3.3. Stratégie communicative

Différentes stratégies se superposent dans différentes catégories d'erreurs d'inspiration contrastive, parmi lesquelles la sur-généralisation se révèle la plus problématique.

Pour mettre en évidence les risques pris par la sur-généralisation, le type de collocation « verbe + nom (objet) » a été sélectionné comme objet de recherche (ex : **promouvoir le développement*, **prendre des nouvelles*), dans lequel le nom peut exercer la fonction d'objet. Car nous avons remarqué que ce sont les paires de constituants qui posent la plupart des problèmes chez les apprenants chinois.

La sur-généralisation est « intrasystématique » puisqu'elle s'opère à l'intérieur d'un même système (langue source ou langue cible). Nous nous intéressons à son utilisation en langue cible. En utilisant cette stratégie, l'apprenant prend une règle de la langue cible et l'applique à un trop vaste ensemble d'objets.

D'après Zhang Senkuan (2003 : 148), « la sur-généralisation est une attitude ou une tactique absolument normale et même indispensable dans l'apprentissage d'une langue étrangère ». Quand un apprenant étranger ne connaît pas ou ne retrouve pas l'expression qu'il cherche, il doit se référer à des cas plus ou moins semblables, et il tentera sa chance en construisant une phrase à partir d'un modèle dont il sera sûr. S'il a mal compris ou a appliqué les règles qu'il connaît déjà dans la langue cible de façon aveugle et mécanique, il risquera de calquer des expressions qui n'existent pas dans la langue cible.

C'est aux enseignants (professeurs, auteurs de manuels) et même aux lexicographes, qu'il incombe de superviser cette acquisition par étapes, d'en voir les dangers et d'y remédier. Il faut essayer de suggérer aux apprenants une progression qui permette les généralisations indispensables, sans pour autant créer des sur-généralisations trop néfastes.

4. Réflexion sur l'enseignement des collocations dans le FLE

L'observation et l'analyse par rapport aux erreurs rencontrées en production sont nécessaires mais pas suffisantes. Il faut aller plus loin dans cette démarche et trouver un remède tendant vers l'autonomie de l'apprenant. Face à ces erreurs, l'enseignant doit être capable d'apporter des outils à l'apprenant afin qu'il n'y ait pas de fossilisation ni de stagnation de l'apprentissage. Ainsi, l'enseignant et l'apprenant se servent d'outils variés en fonction des différents types d'erreurs rencontrées.

4.1. Du point de vue des enseignants

En tant qu'enseignant, c'est en réfléchissant sur la cause des erreurs que nous pouvons imaginer la façon de les éviter. D'abord, la traduction à la lettre est à éviter, surtout quand il n'y pas d'équivalent total de mots, ni en termes de combinaisons

de mots entre les deux langues. Ensuite, il faut sensibiliser les apprenants au choix limité du collocatif en leur demandant d'éviter le transfert négatif de la langue maternelle et en tenant compte des emplois restreints d'un collocatif déterminé par la base. Enfin, il faut avertir les apprenants du danger de stratégie telle que la sur-généralisation pour qu'il n'applique pas une règle à un trop vaste ensemble d'objets. Ici, nous proposerons quelques exercices concernant les collocations en cours de lexique dans l'annexe.

4.2. Du point de vue des apprenants

En ce qui concerne l'apprenant, il doit être conscient du transfert négatif de la langue maternelle, des pièges possibles, des stratégies différentes, des conditions d'emploi d'un collocatif dans une collocation, etc. Les erreurs lui servent de moyen pour s'auto-analyser et mieux s'orienter dans la compréhension et la production de collocation. Les stratégies sont autant de preuves du désir de l'apprenant de communiquer malgré des difficultés lexicales.

Parallèlement à la connaissance du comportement purement linguistique des collocations, un apprenant doit aussi développer une compétence sociolinguistique, sinon il risque de les utiliser au mauvais moment, dans une mauvaise situation de communication. En effet, quand on utilise la collocation, on n'est plus dans la production du discours libre, mais dans la reproduction.

Conclusion

Aujourd'hui, l'erreur n'est plus considérée comme un défaut de l'apprenant mais comme une trace incontournable et révélatrice de l'apprentissage d'une langue étrangère. En dépouillant un corpus restreint, fermé et homogène, nous avons donné des typologies d'erreurs lexicales et analysé les facteurs intervenant dans le processus d'acquisition. Cette analyse des résultats nous a permis de mettre en lumière certaines informations intéressantes par rapport aux problèmes des collocations chez les apprenants chinois de français langue étrangère, et de donner des suggestions pour l'enseignement du FLE.

En somme, des études sur les erreurs commises par les apprenants chinois signalent que les collocations sont difficiles à acquérir, même pour des apprenants de niveau avancé ayant été sensibilisés à ces phénomènes. Le manque de motivation, la nuance des synonymes et le transfert négatif de la langue maternelle sont les causes principales. Cependant, ces causes-là ne sont pas isolées et elles se superposent et interviennent dans le processus de l'apprentissage.

Pour les futures recherches, nous pourrions élargir la taille du corpus dans différentes universités chinoises et approfondir l'analyse des facteurs intervenant sur les plans linguistique et sociolinguistique pour mieux présenter les caractéristiques de l'acquisition du français langue étrangère chez les apprenants chinois.

Bibliographie

- Anctil, D., 2010. *L'erreur lexicale au secondaire* [thèse de doctorat]. Montréal : Université de Montréal.
- Benson, M., 1986. *Lexicographic Description of English*, Amsterdam and Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Bialystok, E., 1990. « Connaissances linguistiques et contrôle des activités de langage ». In : Gaonac'H (Eds.), *Acquisition et utilisation d'une langue étrangère. L'approche cognitive*. Paris : Hachette, 1990, p. 50-58.
- Binon, J., Cornu, A.-M., 1983. « La place de l'acquisition du vocabulaire dans l'enseignement du français langue étrangère », *Romanesque*, 1983 (8), p. 2-28.
- Boyd Zimmerman C., 1997. « Historical trends in second language vocabulary instruction ». In: Coady & Huckin (Eds.), *Second Language Vocabulary Acquisition: A Rationale for Pedagogy*, Cambridge: Cambridge University Press, 1997, p.5-19.
- Brown, Ph., 1994. « Lexical Collocation: a Strategy for advanced learners », *Modern English Teacher*, 1994, 3(2): p. 24-27.
- Coady, J., Huckin, Th., 1996. *Second Language Vocabulary Acquisition: A Rationale for Pedagogy*, Cambridge: Cambridge University Press, 1996, p. 282.
- Corder, P.-S., 1980. « Que signifient les erreurs des apprenants ? », *Langages*, 1980, (57), p. 9-15.
- Cowie, A.-P., 1981. « The treatment of collocations and idioms in learners' dictionaries », *Applied Linguistics*, 1981 (2), p. 223-235.
- Dechamps, C., 2004. « Enseignement/apprentissage des collocations d'une langue de spécialité à un public allophone : l'exemple de la langue juridique », *Ela*, 2004 (3), p.361-370.
- Gao Erlang, 2015. « Analyse des erreurs dans les compositions des apprenants français et stratégies correspondantes », *Journal of Jilin Huaqiao University of Foreign languages*, 2015 (1), p.77-81.
- Hausmann F.-J., 1979. « Un dictionnaire des collocations est- il possible ». In : *Travaux de linguistique et de littérature*, 1979, 17 (1), p. 187-195.
- Hausmann F. J., 1997. « Tout est idiomatique dans les langues ». In : Martins-Baltar (Eds.), *La locution entre langues et usages*. Fontenay : ENS, 1997, p. 277-290.
- He Wenwen, 2011. *Etudes sur les compositions des apprenants chinois en spécialité de français basées sur la théorie d'analyse d'erreurs et d'interlangue* (Mémoire de master). Hebei University, 2011.
- Heid, U., Freibott, G., 1991. « Collocations dans une base de données terminologique et lexicale », *Meta*, 36(1).
- Hill, J., 2002. « Revising priorities: from grammatical failure to collocational success ». In : Lewis M. (Eds.) *Teaching Collocation*. Croatia : Heinle, 2002, p. 44-69.
- Jia Xiuying, 2003. *Etudes et Applications de l'Analyse contrastive entre la langue chinoise et la langue française*. Beijing : China Social Sciences, 2003.
- Klein, W., 1989. *L'acquisition de langue étrangère*. Paris : Armand Colin, p. 42.
- Liang Shouqiang, 2013. *Dictionnaire des collocations françaises*. Beijing: The Commercial Press.

- Mel'čuk, I., 1993. « La phraséologie et son rôle dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère », *Ela*, 1993(92) p. 82-113.
- Mel'čuk, I., Polguère, A., 1995. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain : Duculot, p. 126.
- Mel'čuk, I., 1998. « Collocations and Lexical Functions ». In : Cowie A. P. (Eds.), *Phraseology, Theory, Analysis and Applications*. Oxford : Clarendon Press, p. 23-53.
- Mel'čuk, I., 2003. « Collocation dans le dictionnaire ». In Th. Szende (Eds.), *Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues*. Paris : Honoré Champion, 2003, p.19-64.
- Mel'čuk, I., « Phraséologie dans la langue et dans le dictionnaire », *XXIV Journées Pédagogiques sur l'Enseignement du Français en Espagne*. [En ligne] : <http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/MelcukPhraseme2008.pdf> [consulté le 6 avril 2018].
- Millischer, V. *Erreurs liées à l'utilisation du lexique et aux stratégies compensatoires*. I.U.F.M. de l'Académie de Montpellier. [En ligne] : <http://www.crdp-montpellier.fr/ressources/memoires/memoires/2000/b/0/00b0014/00b0014.pdf> [consulté le 16 avril 2013]
- Mortureux, M.-F., 2006. *La lexicologie entre langue et discours*. Paris : Armand Colin, p. 71.
- Petit, J., 1987. *Acquisition linguistique et interférence*. Paris : APLV, p. 2.
- Saussure, F., 2001. *Course in General Linguistics*. Beijing: Foreign Language Teaching and Research Press & Duckworth & Co.Ltd.
- Tian, He, 2015. « La réflexion sur la pédagogie de la composition à travers les résultats de l'expression écrite du TFS4 », *Journal de l'enseignement du français en Chine* N°6, 2015, p. 21-28.
- Treville M.-C., Duquette, L., 1996. *Enseigner le vocabulaire en classe de langue*. Paris : Hachette FLE, p. 63.
- Zhang Senkuan, 2003. *Difficultés des étudiants chinois dans leur apprentissage du français*. Hefei : Anhui Litterature and Art Publishing House, pp. 148- 265.
- Zhang Yihua, 1997. *Dictionnaire actif, sens lexical et définition multidimensionnelle* (thèse de doctorat). Guangzhou: Université des Etudes Etrangères du Guangdong, pp.57-59.
- Zgusta L., 1971. *Manual of Lexicography*. Prague: Academia; The Hague: Mouton, p. 296.

Notes

1. Ces exemples sont tirés d'un corpus de productions écrites d'étudiants chinois en 4^e année de licence. Ces erreurs sont les traductions littérales du chinois en français.
2. La « combinabilité » désigne la capacité de combinaison des mots.
3. Mel'čuk a proposé une définition formelle des collocations qui repose sur la notion de la FL (fonction lexicale), un outil formel servant à modéliser les dérivations sémantiques et les collocations, et qui constitue un des concepts centraux de la Théorie Sens-Texte (TST) : « Du point de vue formel, une fonction lexicale (FL) est une fonction au sens mathématique ; elle peut être représentée par la formule traditionnelle : $f(x)=y$, où x est l'argument de la fonction et y , sa valeur. Nous appelons l'argument d'une FL son mot-clé » (Mel'čuk et Polguère, 1995 :126). D'après les critères de FL, une expression AB formée des lexies A (la base), et B (le collocatif) est appelée collocation si et seulement si :
Le sens de A est inclus dans le sens de AB
A est sélectionné par le locuteur de façon régulière et non contrainte
B est sélectionné en fonction de A et du sens de AB à exprimer.
Dans la terminologie que Hausmann (1979) utilise, le mot de base correspond au mot-clé, et le collocatif correspond à l'élément de la valeur de la fonction lexicale de Mel'čuk.
4. Nous avons recueilli six fois les compositions à quatre sujets rédigés par les étudiants dans deux universités chinoises, soit 144 textes au total. Chaque texte a une longueur de 200 énoncés environ, soit 28813 énoncés au total. Les sujets choisis sont : 1) la frénésie de la consommation de la génération post 1980 (TFS8 (*Test du français spécialisé niveau 8*, 2009) ;

2) le développement du *Weibo* en Chine (TFS8, 2012) ; 3) les transports publics gratuits (TFS8, 2016) ; 4) le *Gaokao* en Chine et le baccalauréat en France. Ces quatre sujets correspondent à un même genre : l'essai argumentatif, ceci pour assurer une homogénéité dans le style et la longueur des textes produits.

5. Cet exemple est une erreur répétitive dans le corpus, soit trois occurrences au total.

6. Les exercices tels que la substitution verbale où l'on utilise le verbe plus spécifique pour remplacer le verbe « faire ». Ex : faire des cris perçants, pousser des cris perçants.



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

L'humour blanc dans l'œuvre de Michel Tournier

LIAO Min

Université Jinan, Guangzhou, Chine
liaomin0601@163.com

Reçu le 20-04-2018 / Évalué le 06-05-2018 / Accepté le 23-07-2018

Résumé

L'humour est souvent problématique chez un écrivain sérieux. Dans l'univers de Michel Tournier, l'« humour blanc » ne vise plus à alléger les propos, mais devient très sérieux et soutenu, et provoquerait même une dimension « métaphysique ou cosmique ». D'un côté, cette dimension se révèle dans l'exaltation du rire, de la danse, de la légèreté, dans les romans et les contes de Tournier, ce qui rappelle la liberté nietzschéenne ; d'un autre côté, l'assimilation du rire à celui de Dieu par l'écrivain évoque une ambivalence entre le sublime et la dérision et permet ainsi d'accéder à la divinité et à l'absolu.

Mots-clés : humour blanc, rire, liberté

解读米歇尔·图尼埃作品中的白色幽默

摘要：幽默经常成为严肃作家的作品主题。在米歇尔·图尼埃的作品中，白色幽默的书写不是为了让语言变得轻松，反而是使之变得更加严肃和正式，甚至使作品产生“形而上学或宇宙”的思想维度。在图尼埃的小说和故事中，一方面，对笑声，舞蹈或者轻盈等元素的描写反映出了这种思想维度，体现了尼采式的自由；另一方面，作家将幽默与上帝的笑声结合起来，使崇高和嘲弄之间的界限变得模糊，从而赋予作品一种神性和绝对性。

关键词：白色幽默；笑声；自由

The white humor in the work of Michel Tournier

Abstract

Humor is often the subject of a serious writer. In the world of Michel Tournier, the white humor is no longer intended to lighten the subject, but becomes very serious and formal, and even creates the “metaphysical or cosmic” dimension. This dimension is revealed in the stories of laughter, dance, lightness, in the novels and tales of Tournier, which is reminiscent of Nietzsche's freedom; on the other hand, the assimilation of laughter to that of God by writer evokes an ambivalence

between the sublime and the derision, thus expresses the divinity and the absolute nature.

Keywords: white humor, laughter, freedom

Introduction¹

Michel Tournier est l'une des grandes figures du roman français contemporain. Parmi ses nombreux romans, *Vendredi ou les Limbes du Pacifique*, publié en 1967, est l'un des premiers à avoir été traduit et commenté en Chine. Et son roman *Le Roi des Aulnes* a obtenu le prix Concours en 1970. Son oeuvre est remarquable à la fois par sa dimension philosophique et par sa dimension mythique. En dépit des apparences réalistes, dans l'univers de Tournier, l'humour semble nécessaire et très sérieux : « J'espère que l'humour est partout sensible dans tout ce que j'écris... L'humour que je vise ébranle en profondeur tout l'édifice de nos idées, conventions, règles du jeu, etc. C'est cela que j'ai appelé l'humour blanc dans *Le Vent Paraquet*²».

1. Définition de « l'humour blanc »

Dans *Le Vent Paraquet*, Tournier divise l'humour en trois catégories : noir, rose et blanc. L'humour noir est celui « des croque-morts, du corbillard, du défunt », qui est comme « une comédie funèbre » (Tournier, 1977 : 192) et crée l'effet comique par les circonstances macabres, avec une nuance cynique et même blasphématoire, pouvant porter malheur ; l'humour rose s'oppose à l'humour noir, et, comparé au rire bergsonien, se trouve dans les comédies sociales ou les cirques ; l'humour blanc, selon Tournier, est « vertical », « plonge jusqu'aux fondements du monde et s'élève jusqu'aux étoiles » (Tournier, 1977 : 193). Il possède une dimension « métaphysique ou cosmique » (Tournier, 1977 : 192). Il y a certes des chevauchements entre ces trois catégories, cependant cette division met l'accent sur l'humour blanc, qui est le plus sérieux et soutenu.

L'« humour blanc », selon Tournier, « c'est un humour qui aggrave le propos au lieu de l'alléger. Sa formule pourrait être : plus je ris, moins je plaisante³ ». Un tel humour est très présent dans son oeuvre. Dans *La Goutte d'or*, la mort d'Ibrahim est brutale et sanglante : couvert du sang de la chamelle, comme « une vivante statue sculptée dans un limon sanglant » (Tournier, 1986 : 20), il disparaît dans le puits effondré. A ce moment, Idriss semble entendre le rire blanc de son meilleur ami (Ibrahim) qui a percé la ruine du coffrage : « En collant sa joue sur le sol, [Idriss] a cru entendre montant des profondeurs le rire de son ami enseveli vivant »

(Tournier, 1986 : 21). Dans *Vendredi ou les Limbes du Pacifique*, le rire récurrent de Vendredi est dévastateur et initiatique : « Alors il rit, il éclate d'un rire redoutable, un rire qui démasque et confond le sérieux menteur dont se parent le gouverneur et son île administrée. » (Tournier, 1972 : 158).

D'après la définition de Bergson, le rire est un remède à la menace de sclérose qui pèse sur toute société : « C'est le châtiment que tout témoin est invité à infliger à son semblable lorsqu'il le prend en flagrant délit d'automatisme inadapté » (Tournier, 1977 : 191). Bergson vise à critiquer la pensée dogmatique, la norme rigide. Ainsi, l'humour sociologique de Tournier appelle souvent le désordre pour libérer l'individu de la pensée dominante et de l'idéologie, en revendiquant l'indépendance, la disponibilité, la liberté qui est la véritable vie.

2. Le rire comme revendication d'une liberté dionysiaque

L'humour blanc dont Tournier fait l'éloge est souvent une sorte de clown intellectuel. C'est le clown blanc qui préfère observer et manœuvrer sans s'exposer : « Le clown blanc, cultive l'insolence, le persiflage, l'ironie, le propos à double sens. C'est un maître du second degré. Il fait rire des autres » (Tournier, 2007 : 131). « Faire le clown » est inscrit dans le destin des personnages de Tournier. Dans *Le Vent Paraquet*, il nous dit ainsi :

L'enfant « fait le clown » [...] Dans la destruction du monde mesuré, verbal et immaculé du clown blanc par une contre-logique [...], l'enfant trouve un modèle de lutte contre l'oppression de la société policée des adultes. Poussé dans ses retranchements, l'enfant « mal élevé » se réfugie lui aussi dans la grimace et la contorsion faisant appel à toutes les ressources de son corps pour contester la discipline de la parole et de l'écriture. (Tournier, 1977 : 35-36).

Tel est le comportement de Vendredi par rapport à Robinson. Contrairement à Robinson, homme du devoir et de la morale religieuse, Vendredi, ivre de jeunesse et de disponibilité, jouit de la joie, du jeu et du mouvement. Dans le roman *Robinson Crusoé* de Defoe, Vendredi joue le rôle d'un compagnon et d'un serviteur pour Robinson qui lui apprend l'art de la chasse et de l'agriculture, et l'initie à la religion chrétienne. Dans *Vendredi ou les Limbes du Pacifique* en revanche, Tournier vise à une valorisation de ces hommes sauvages, au lieu de prononcer sur ces derniers un jugement discriminatoire. Dans les premiers jours, Vendredi est d'une docilité parfaite, qui ne diffère pas beaucoup de celle du personnage de Defoe. Cependant, lorsque Robinson essaie de lui apprendre les vertus de l'île administrée, il commence à rire ; c'est un rire moqueur et corrosif qui lance un défi à son maître.

Non seulement le rire dévastateur de Vendredi le trouble, mais Robinson découvre en outre que la soumission de Vendredi n'est qu'apparente. Sous cette obéissance se cache une personnalité, sa vraie nature. Un jour, la clepsydre s'arrête, Robinson a disparu pour un moment. Vendredi joue avec toute liberté pendant l'absence de Robinson : il travestit les cactus de vêtements et de bijoux ; il marche avec bonheur sur l'arène immense ; il fait tous les mouvements possibles sans limites.

Vendredi, enfant sauvage, a même détruit le refuge que Robinson a mis des années à construire. Mais face à ce désastre, Vendredi passe à Robinson un morceau de miroir où se montre son visage abîmé : « Ayant ramassé un fragment de miroir au milieu d'objets domestiques disloqués, [Vendredi] s'y regarda en faisant des grimaces et le présenta à Robinson avec un nouvel éclat de rire » (Tournier, 1972 : 197). En effet, l'enfant sauvage rit de l'échec des entreprises artificielles de l'adulte civilisé, puisque « l'ordre était une conquête fragile, durement gagnée sur la sauvagerie naturelle de l'île » (Tournier, 1972 : 176). Ce rire dévastateur symbolise l'effondrement des fausses vérités et la ridiculisation de la norme ; il est profondément bouleversant : « Le rire blanc signale la fonction subversive et destructrice de l'œuvre littéraire. Il en est une autre, toute positive celle-là qui est de célébration » (Tournier, 1977 : 198).

A la fin, Robinson décide d'abandonner son visage pour ressembler complètement à Vendredi, puis il montre son admiration du rire dans la prière qu'il adresse au soleil : « Enseigne-moi l'ironie. Apprends-moi la légèreté, l'acceptation riante des dons immédiats de ce jour, sans calcul, sans gratitude, sans peur. Soleil, rends-moi semblable à Vendredi. Donne-moi le visage de Vendredi, épanoui par le rire, taillé tout entier pour le rire... » (Tournier, 1972 : 232).

Ce désir de devenir l'autre est sans aucun doute éveillé par l'admiration de l'autre, surtout au niveau physique. Cette recherche de la ressemblance à l'autre est plus marquée, à travers le rire et la danse, par une représentation du côté dionysiaque, de l'imagination monstrueuse et chaotique.

Le rire de Vendredi constitue un défi lancé à l'ordre établi, mais en même temps il annonce la voie éolienne. Comme toute l'œuvre de Nietzsche est parcourue par une drôlerie « qui sape les racines même de l'être » (Tournier, 1977 : 194), ce rire subversif est un rire nietzschéen qui réunit le « comique et le cosmique ». En plus, le rire blanc de Tournier est libérateur, en ce qu'il nous permet d'accepter joyeusement le destin humain : « L'homme qui rit blanc vient d'entrevoir l'abîme entre les mailles desserrées des choses. Il sait tout à coup que rien n'a aucune importance. Il est la proie de l'angoisse mais se sent délivré par cela même de toute peur. [...] la plupart des hommes ne voient rien, mais certains autres voient le rien. » (Tournier, 1977 : 193-194).

Ainsi, sous l'influence de Vendredi, Robinson développe une attitude différente à l'égard de la nature, et apprend la joie de vivre par un rire qui n'est plus dévastateur. D'ailleurs, il se libère du passé et de l'inquiétude de son futur, vit désormais dans la jouissance de l'instant présent et de la jeunesse.

3. Le rire comme révélation du signe de Dieu

Tournier admire beaucoup le rire philosophique de Gaston Bachelard, son ancien professeur, pour qui cette drôlerie est « profonde, divine » : « l'approche de l'absolu se signale par le rire » (Tournier, 1977 : 149). Il assimile alors ce rire à celui de Dieu qui dénonce « l'aspect transitoire, relatif, d'avance condamné à disparaître de tout l'humain » (Tournier, 1977 : 193), et qui offre une occasion d'accéder à l'absolu. Cette idée se rapproche de celle de Milan Kundera dans *L'Art du roman* qui expose sa conception de l'écriture en parlant de la relativité et de l'incertitude du roman : « Le roman, c'est le paradis imaginaire des individus. C'est le territoire où personne n'est possesseur de la vérité [...]. Le roman est né non pas de l'esprit théorique mais de l'esprit de l'humour [...]. L'art inspiré par le rire de Dieu est, par son essence même, non pas tributaire mais contradicteur des certitudes idéologiques⁴ ».

Cette ambivalence du réel, partout présente dans l'univers de Tournier, semble le signe du rire de Dieu, qui incite les lecteurs à trouver la vérité. Ainsi, l'humour blanc marie non seulement « le comique et le cosmique », mais aussi le relatif et l'absolu, le grotesque et le sublime. Cet art de l'humour est présent dans le conte « Que ma joie demeure » avec l'histoire d'un jeune pianiste Raphaël Bidoche. Son nom qui mélange sublime et dérision révèle déjà un caractère ambivalent. Enfant prodige du piano, Raphaël a fait une carrière de soliste au Conservatoire. Néanmoins, pendant la puberté, il se transforme en adolescent myope et devient le clown musicien du cirque d'Urbino qui joue sous le masque du clown blanc. Un soir, le miracle se produit. Il a la chance de jouer le choral de Jean-Sébastien Bach « Que ma joie demeure », qu'il a joué en tant que soliste dans son enfance, et qui était pour lui « une ardente prière à Dieu » (Tournier, 1978 : 89). Ce n'est pas la musique qu'il joue habituellement. Le piano devait exploser dans des « vomissures » de jambons et saucisses, mais il arrive une autre chose : « Ensuite un long silence prolongea la dernière note, comme si le choral se poursuivait dans l'au-delà. Alors dans les nuées moirées de sa myopie, le clown musicien vit le couvercle du piano se soulever. Il n'explosa pas. Il ne cracha pas des vomissures de charcuterie. Il s'épanouit lentement comme une grande et sombre fleur, et il laissa fuir un bel archange aux ailes de lumière, l'archange Raphaël, celui qui depuis toujours veillait sur lui et le gardait de devenir tout à fait Bidoche. » (Tournier, 1978 : 98-99).

Le choral de Bach évoque une tendance à la divinité. A travers le personnage Raphaël Bidoche, l'auteur présente une opposition entre esprit et corps, ange et diable, Dieu et le néant, le sublime et le grotesque. L'épanouissement comme une fleur symbolise, la destruction de la frontière entre Raphaël et Bidoche, entre corps et âme, une libération, une fusion avec l'être primitif, dionysiaque, avec ce pouvoir chaotique, l'humour de Tournier révèle ce « pessimisme gai » qui est la philosophie de Dionysos.

Conclusion

Dans *Vendredi ou les Limbes du Pacifique*, Robison, par le rire, développe une attitude différente à l'égard de la nature, et apprend la joie de vivre ; dans le conte « Que ma joie demeure », l'humour blanc marie non seulement « le comique et le cosmique », mais aussi le relatif et l'absolu, le grotesque et le sublime. Ainsi, ayant brisé la tyrannie des dogmes et des idéologies, l'humour blanc de Tournier, qui revendique la disponibilité et la liberté, laisse entrevoir la sagesse de Dionysos, et a pour but de développer un rapport sain avec le monde, avec Dieu et avec nous-mêmes, et de retrouver la joie de la vie au mépris des choses fortuites.

Bibliographie

- Bouloumié, A. 2000. « Rire, humour et ironie dans l'œuvre de Michel Tournier ». In : *Relire Tournier*.
- Brochier, J.-J. 1978. « Dix-huit questions à Michel Tournier », *Magazine littéraire*, n° 138, dossier 12.
- Kundera, M. 1995. *L'Art du roman*, Paris : Gallimard.
Saint-Etienne : Publications de l'Université de Saint-Etienne.
- Tournier, M. 1972. *Vendredi ou les limbes du Pacifique*. Paris : Gallimard.
- Tournier, M. 1977. *Le Vent Paraquet*. Paris : Gallimard.
- Tournier, M. 1978. *Le Coq de bruyère*. Paris : Gallimard.
- Tournier, M. 1986. *La Goutte d'or*. Paris: Gallimard (« Folio » n° 1908, 1987).
- Tournier, M. 1994. *Le Miroir des idées*, Mercure de France (« Folio » n° 2882, 1996).
- Tournier, M. 2007. *Petites proses*, Paris : Gallimard, (« Folio », n° 1768).

Notes

1. 此文获得中央高校基本科研业务费专项资金资助 This research is supported by the *Fundamental Research Funds for the Central Universities*.
2. Jean-Jacques Brochier, « Dix-huit questions à Michel Tournier », *Magazine littéraire*, n° 138, dossier 12.
3. Ibid.
4. Milan Kundera, *l'Art du roman*, p. 191-192.



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Shēng, Yīn et Yuè dans les textes classiques chinois

YAN Xiaolu

Université Jiangnan, Chine
Charlottayan1986@hotmail.com

Reçu le 10-01-2018/Évalué le 25-04-2018/Accepté le 20-05-2018

Résumé

Les trois caractères chinois: *Shēng*, *Yīn* et *Yuè* sont omniprésents dans les textes classiques chinois concernant la musique. En général, on pense que *Shēng* est une imitation du son naturel, et *Yīn* est le positionnement du son selon certaines règles. Pourvu de sens sociaux et rituels, *Yuè* représente souvent l'ensemble de la musique instrumentale, le chant et la danse. Toutefois, ces trois caractères reçoivent des sens très divers selon les contextes. Dans cet article, nous essayons d'analyser et discerner le sens des trois caractères chinois dans des textes classiques datant de l'époque pré-impériale, des textes significatifs de la pensée de la Chine antique ainsi que des évolutions de la technique musicale.

Mots-clés : son, note, musique, pensée traditionnelle chinoise, technique musicale

声、音、乐在中国古代典籍中的涵义

摘要:在中国现存的音乐典籍中,声、音、乐三词运用广泛。一般认为音是对大自然的模仿,音是对自然声响的归纳与排列,而乐是乐曲、歌舞等艺术形式的结合。然而,声、音、乐三词在不同的文本中,其含义也有很大差异。本文试在先秦古代典籍中寻找声、音、乐三词,并借助法文译本中对这三个词的不同翻译,探究其在中国传统音乐思想和音乐理论与技术方面的涵义。

关键词: 声; 音; 乐; 中国古代思想; 音乐技术

Shēng, Yīn, Yuè in the Chinese classic texts

Abstract

Shēng, *Yīn* and *Yuè* are used ubiquitously in Chinese classic texts on music. In general, it is believed that *Shēng* is an imitation sound of nature; while *Yīn* is the format of nature sounds aligning with certain rules; and *Yuè* is the fusion of instrumental music, song and dance. However, they deliver diverse implications in different texts. In this paper, the author dedicates to identify and analyze the three

characters by virtue of pre-Qin Chinese classic texts and to explore the implications of ancient music on philosophy, theory and technique.

Keywords: sound, scale, music, ancient Chinese philosophy, musical technique

Les anciens Chinois ont une tradition documentaire qui remonte au début du 1^{er} millénaire avant notre ère. Parmi les classiques majeurs, la plupart seraient les œuvres de devins, annalistes et scribes attachés à certains royaumes ou dynasties, toutefois, les traités sur la musique seraient encore très peu nombreux. Ne pouvant accéder aux textes spécialisés sur la musique, nous avons tout de même trouvé de nombreuses traces de celle-ci dans les textes classiques relevant de divers domaines, particulièrement dans le classique des rites: *Le Livre de musique*, *Les rites des Zhou*. Nous en avons repéré aussi dans les ouvrages suivant : *Les Annales des Printemps et Automnes de Lü Buwei*, *Les Annales des Printemps et Automnes du Royaume de Lu* (classiques historiques) et *Les Six Arcanes stratégiques* (classique militaire).

Lorsque nous cherchons des termes relatifs à la musique dans les documents écrits, il apparaît que *Shēng*, *Yīn* et *Yuè* sont les mots les plus fréquents des textes classiques chinois. En les traduisant littéralement, on obtient tout simplement le « son », la « note » et la « musique ». Ces trois termes de musique ne poseraient probablement pas de problèmes dans la musique occidentale, parce qu'en Occident chaque terme recevrait une définition distincte. Mais dans la Chine antique, les distinctions des concepts fondamentaux de la musique traditionnelle sont très floues. Ainsi même une combinaison de deux caractères apporterait un tout autre sens¹. La combinaison *Shēng-Yīn* désignerait le son naturel ou la voix, tandis que la combinaison *Shēng-Yuè* s'appliquerait au chant ou à la musique vocale. De plus, certaines combinaisons pourraient posséder des sens totalement différents si l'on renversait l'ordre des caractères. Par exemple, *Yīn-Yuè* concernerait la musique ou la mélodie, mais *Yuè-Yīn* référerait seulement à une note ou à un son musical.

Que signifient les trois caractères chinois: *Shēng*, *Yīn* et *Yuè*? Comment trouver le sens juste de ces caractères dans différents contextes? En remontant jusqu'aux origines de la musique, il est possible d'aboutir au constat que ces interprétations plurielles des termes relatifs à la musique ont définitivement institué, sous l'influence de la pensée chinoise, la grande différence entre la musique traditionnelle chinoise et la musique occidentale. Afin de mieux connaître la pensée et la technique de la musique traditionnelle chinoise, nous entreprendrons dans cet article une recherche lexicographique et musicologique sur ces trois termes musicaux à l'aide de textes classiques des II^e et I^{er} millénaires avant notre ère.

1. Les termes *Shēng*, *Yīn* et *Yuè* dans la pensée traditionnelle chinoise

D'où vient la musique ? Selon les anciens légistes chinois ayant vécu pendant la période pré-impériale, elle est d'abord une invention céleste. Or, « céleste » ici ne veut pas dire « divin » mais « naturel ». Le mot *Yīn-Yuè* (la musique) serait apparu pour la première fois dans le chapitre *DàYuè*, « De la grande musique », des *Annales des Printemps et Automnes de Lü Buwei*, *Lǚshì Chūnqiū* (Cai, Z. 1991 : 48), et l'origine de la musique est décrite ainsi :

L'origine de la musique remonte fort loin. Née de la mesure et de la quantité, elle s'enracine dans le Grand Un. Du Grand Un sont issus les deux pôles, d'où proviennent le yin et le yang, lesquels se transforment et évoluent, une fois vers le haut, une fois vers le bas, puis s'unissent pour former un tout. Survient le flot de l'agitation. Ils se séparent alors puis à nouveau s'unissent, et une fois unis, ils se scindent derechef. C'est là ce qu'on appelle l'ordre de la Nature (tian). [...] Tout ce qui a forme et corps occupe un lieu et rend un son. Or les sons engendrent l'harmonie et celle-ci, l'accord. Et c'est à partir de l'harmonie et de l'accord que les Anciens Rois fondèrent la musique.

(Kamenarović, Ivan P. 1998 :85).

Dans ce paragraphe, nous nous apercevons que la musique est née dans le Grand Un, soit *Tàiyī*, autrement dit *Dào*. Puis, elle est transformée entre le ciel et la terre, les « deux pôles », soit *Liǎngyí*, et mesurée par *Yīnyáng*. D'après Lü Buwei, dans le monde physique, les animaux, les éléments naturels ainsi que les objets peuvent tous émettre un son. En tant qu'élément primitif de la musique, le son (*Shēng*) est l'origine de l'harmonie du ciel et de la terre. Selon cette explication abstraite et cosmogonique, la musique est donc créée par les Anciens Rois en respectant l'ordre de la Nature. Dans le texte traduit en français, le traducteur a placé le terme « *tian* » (le ciel en chinois) entre parenthèses, ce qui implique qu'il s'agit d'un ordre céleste indépendant du vouloir de l'homme. Comme les mots *Tàiyī*, *Liǎngyí* et *Yīnyáng* ont en particulier des sens taoïstes, ce passage illustre également qu'aux yeux des anciens Chinois, la musique a une relation étroite avec le taoïsme.

En revanche, la pensée taoïste exprimée dans le texte ci-dessus ne rejoint pas tout à fait celle de Lao Zi. Dans le chapitre XLII du *Livre de la Voie et de la Vertu*, *Dàodéjīng*, Laozi a exprimé sa conception du monde par une phrase très fameuse : « Le Tao a produit un; un a produit deux; deux a produit trois; trois a produit tous les êtres. » (Stanislas, J. 1842:75) Chez Laozi, *Dào* est le chaos, le vide, dans le sens de la vacuité; en revanche, le Grand Un chez Lü Buwei, qui est l'opposé de *Dào*, représente l'existence, le point de départ vers le plein. Cependant, les commentateurs des *Annales des Printemps et Automnes de Lü Buwei* pensent que chez

Lü Buwei, il n'y a pas de différence entre *Dào*, *Yī* ou *Tàiyī*, lesquels signifient tous le commencement ou « le noyau du monde » (Stanislas, J. 1842:46). Cette opinion est reprise dans le texte classique *Huáinánzǐ* où il est écrit que « Dao commence par le Grand Un ». Par conséquent, nous pouvons dire que la musique n'est pas née dans le chaos, ni inventée par un pouvoir divin. Elle vient dans la nature dès la naissance du monde.

Pour dévoiler davantage l'origine de la musique, nous cherchons les trois termes *Shēng*, *Yīn* et *Yuè* comme mots-clés dans le *Livre de musique*, *Yuèjì*. Au commencement du *Livre de musique*, l'auteur explique les relations et les différences des trois termes:

Toute note de musique a son origine dans le cœur de l'homme. Ce qui anime le cœur de l'homme, c'est la nature à l'œuvre dans le monde entier. L'émotion au contact du monde le meut, ainsi les formes émettent des sons, les sons mutuellement se font écho engendrant alors des transformations. Transformations qui prennent position, c'est ce qu'on appelle notes. La combinaison des notes en musique, en association avec les boucliers et haches, les plumes et les queues de bœuf, c'est ce qu'on appelle musique. (Journeau, 2008:3-5).

Nous découvrons ici que le son, la note et la musique sont les trois niveaux successifs qui ont progressivement évolué du cœur de l'homme aux activités musicales et sociales. Tout sentiment s'exprime à partir d'un son singulier et se représente par l'interprétation des morceaux de musique et par la danse avec des décors. La note, qui se trouve au milieu de l'échelle des trois éléments, possède une position essentielle pour connecter le son et la musique, et rendre la musique harmonieuse et consonante.

Dans les anciens textes classiques que nous avons évoqués, *Yuè* est traduit en français par « musique », terme hiérarchiquement supérieur parmi les trois. Dans d'autres textes classiques, l'on rencontre plutôt un autre sens du terme *Yuè*. Dans le *Livre de musique*, on trouve une telle phrase: « Ainsi, ceux qui connaissent les sons sans savoir les notes, ce sont les oiseaux et bêtes. Ceux qui connaissent les notes sans savoir la musique, c'est l'ensemble du peuple. Seul un seigneur peut connaître la musique. » (Journeau, 2008:23).

Dans le texte original, il est dit que celui qui connaît la musique, c'est le *Jūnzǐ*, terme qu'on peut littéralement traduire par « le fils de l'empereur ». La traductrice française l'a interprété comme désignant un seigneur, parce que sous la Dynastie des Zhou de l'Ouest, la musique est un privilège exclusif de la noblesse. Comme les instruments de musique ont été fabriqués en matières précieuses et créés à la main par les musiciens, et que seule la noblesse peut posséder un groupe de musiciens,

la musique devient donc un symbole du pouvoir. Pour notre part, nous préférons une autre traduction pour le mot « *Jūnzǐ* », soit « l'homme de bien ». Quoique ce personnage ait une ascendance noble, ce qui compte, c'est qu'il ait une qualité morale noble. Cette interprétation nous amène au sens profond de la musique: la musique a un lien étroit avec la morale. En fait, *Yuè* indique une convergence unique entre la musique et les rites servant à gouverner les hommes dans la voie du Dao.

Mais puisque les anciens souverains alliaient la musique et les rites, non pas pour la satisfaction des sens mais pour enseigner le droit chemin aux hommes, on ne peut pas désigner toutes les musiques par *Yuè*. Dans le chapitre *Wèiwénhóu* du *Livre de musique*, le Marquis Wen du Royaume de Wei demande à Zixia, disciple de Confucius: « Moi, en robe et coiffe de cérémonie, à l'écoute de la musique ancienne, je ne peux que craindre de m'endormir; à l'écoute des notes de Zheng et Wei, je ne connais pas de lassitude; j'ose dire que la musique ancienne est telle, la musique nouvelle est ainsi. » (Journeau, 2008:141).

Ce texte dresse une comparaison entre deux types de musique: la musique ancienne et la musique nouvelle. Il ressort essentiellement que les ducs pendant la période des Printemps et Automnes ne sont pas comme les souverains des temps anciens qui vénéraient la musique pour ses principes vertueux et célestes. Les ducs préfèrent la musique nouvelle comme divertissement.

Avec la chute de la Dynastie des Zhou de l'Ouest, une musique nouvelle est apparue pendant la période des Printemps et Automnes, caractérisée par la musique des Royaumes de Zheng et Wei. Nous relevons que dans le texte, la musique nouvelle est désignée par les notes de Zheng et Wei, soit *Yīn* (la note). Pourquoi l'auteur ne dit-il pas tout simplement la musique de Zheng et Wei? Nous pouvons trouver une explication satisfaisante dans la réponse de Zixia. Zixia répond: « De nos jours, les seigneurs, ce qu'ils demandent, c'est de la musique, ce qu'ils aiment, ce sont les sons, or la musique comparée aux sons a l'air proche mais différente. » (Journeau, 2008:143).

Puis, Zixia indique la différence entre les deux types de musique. Il nomme la musique ancienne *DéYīn*, « les notes vertueuses », alors que la musique nouvelle est appelée *NiYīn*, « les sons décadents ». Zixia souligne que les notes vertueuses, c'est ce que « l'on appelle la musique ». Et les sons décadents ont quatre styles, soit les notes de Zheng, celles de Song, de Wei et de Qi qui sont considérées comme nuisibles pour les vertus et inutilisées dans les cérémonies rituelles. En fait, la musique nouvelle ou les notes de Zheng et Wei représente non seulement les styles musicaux de ces deux royaumes, mais elle comprend en général toutes les musiques

populaires que la classe gouvernante n'approuve pas. Peu à peu, « les notes de Zheng et Wei » devient une expression qui signifie « la mauvaise musique ». (Feng, J. 1984:67).

Après la parution du *Livre de musique*, on voit rarement des explications systématiques sur la distinction de *Shēng*, *Yīn* et *Yuè* dans les textes classiques, il semble que les anciens experts aient déjà trouvé un consensus sur leur signification (Wang, X. 2001:61). Du point de vue de la pensée chinoise, *Shēng* (le son) est une résonance de la nature, un phénomène physique et acoustique. *Yīn* (la note), quant à elle, est une résonance artificielle, une représentation de la musique. Quand les hommes perçoivent la morale de la musique, nous pouvons dire qu'ils connaissent *Yuè* (la musique). Ainsi, du point de vue technique, *Shēng*, *Yīn* et *Yuè* ne désignent plus exactement le son, la note et la musique. Ce sont trois termes propres à la théorie de la musique. Quand nous faisons des recherches basées sur des textes classiques de la Chine antique, il faut donc prêter attention aux strates de sens plurielles de ces différents termes.

2. Les termes *Shēng*, *Yīn* et *Yuè* dans la technique musicale

Dans les textes classiques chinois, c'est moins la technique musicale que l'on note que la pensée musicale. Plutôt que les règles strictes et la haute technique, les anciens Chinois préfèrent décrire l'atmosphère musicale et des impressions synesthésiques. Comme sur la notation de tablature de la cithare *Qín*, l'explication d'un geste comprend souvent un poème et un dessin pour produire une métaphore liant l'image et l'écriture au son. En revanche, la position du geste aidant à produire des sons différents se résume à quelques lignes et les hauteurs et les rythmes ne sont pas notées. Chacun pouvait alors interpréter différemment la notation selon l'atmosphère du poème et du dessin. Néanmoins, les recherches sur la théorie musicale de la Chine antique n'étaient pas en retard sur celles de l'Antiquité grecque. Dans les textes classiques chinois, on trouve de nombreux termes relatifs à des éléments de technique musicale, tels que la gamme, le tempérament, les instruments de musique et ainsi de suite.

Dans *les Annales du royaume de Lu*, Zuǒzhuàn, on lit une phrase célèbre: « Jiuge, Bafeng, Qiyin, Liulü sont tous élaborés sous la règle de Wusheng. » En Chine, *Wǔshēng*, *Liùlù*, *Qīyīn*, *Bāfēng* et *Jiǔgē* sont les expressions les plus utilisées dans les textes classiques concernant la musique. Ce que l'on appelle *Wǔshēng* (littéralement: les cinq sons) et *Qīyīn* (littéralement: les sept notes) réfère aux notes de musique. Dans le contexte, il est impossible de traduire *Shēng* et *Yīn* différemment.

Pourquoi la gamme pentatonique est-elle appelée *Shēng* tandis que la gamme heptatonique est nommée *Yīn*? Dans la Chine antique, les Anciens appelaient la gamme pentatonique *Wǔzhèngshēng*. Le caractère *Zhèng*, dans la pensée chinoise, a un sens essentiel. Dans l'expression *Wǔzhèngshēng*, *Zhèng* exprime une position principale et une identité régulière; *Wǔzhèngshēng* signifie que la gamme pentatonique est la gamme fondamentale de la musique traditionnelle chinoise. En revanche, *Qīyīn* (la gamme heptatonique), composé des mots *Wǔshēng* et Èrbìàn, ne désigne pas un état naturel. Èrbìàn, c'est-à-dire les deux notes supplémentaires. Elles sont ajoutées au *Wǔzhèngshēng* (la gamme pentatonique) en vue d'obtenir des modes de musique variés et divers (Tong, Z. 2004:11). En un mot, *Qīyīn* (la gamme heptatonique) est une reproduction dérivée de *Wǔshēng* (la gamme pentatonique). Comme nous disons que *Shēng*, le son qui se trouve au premier niveau, est l'élément fondamental pour créer *Yīn*, la note de la musique, nous considérons *Shēng* et *Yīn* comme des signes qui marquent la dérivation.

Dans les textes classiques chinois, nous trouvons également l'expression *Wǔyīn*. Citons ici un exemple dans un traité militaire chinois, *Les Six Arcanes stratégiques, Liùtāo*, paru sous la période des Royaumes combattants: « Parmi les douze notes émises des flûtes Lü, les cinq notes sont les notes les plus importantes, soit Gong, Shang, Jue, Zhi et Yu. Ce sont les notes fondamentales qui ne changent pas avec l'alternance des dynasties. »

Nous trouvons un autre exemple dans le livre *Mèngzǐ*: « On n'accorde les cinq notes qu'avec le tempérament *Liulü*. » Dans le texte, l'expression *Wǔyīn* a été employée pour désigner les cinq notes ou la gamme pentatonique. En fait, dans le cadre de la théorie de la musique, le sens de *Wǔshēng* et celui de *Wǔyīn* sont identiques. *Shēng* et *Yīn* servent tous les deux à désigner la gamme musicale ou une seule note dans une gamme.

D'ailleurs, les anciens Chinois ont classifié les instruments de musique en huit types selon les différents matériaux: métal, pierre, soie, bambou, calebasse, terre, cuir et bois. C'est ce que l'on appelle *Bāyīn*. (Zheng, Z. 2008:31) *Yīn*, dans ce contexte, s'applique à l'instrument de musique qui émet des sons musicaux.

La plupart des instruments de musique en métal sont faits de bronze (de l'airain), parmi lesquels la cloche est un instrument de musique représentatif. En tant que symboles du pouvoir et de la fortune dans la Chine antique, la cloche et le carillon de cloches sont largement utilisés dans les cérémonies sacrificielles, banquets et autres occasions rituelles.

Les instruments de musique en pierre sont souvent faits de marbre ou de jade. *Qing*, le carillon de phonolithes, comme instrument en pierre le plus connu, occupe une place importante dans la musique du palais royal. Les phonolithes sont des pierres à forme régulière mais de taille différente, déposées suivant leur hauteur sonore en une ou deux rangées sur un portique. À l'aide d'un petit maillet de bois ou de métal, le carillon de phonolithes *Qing* se joue souvent accompagné du carillon de cloches au cours des cérémonies sacrificielles. Par sa mobilité, le carillon de phonolithes *Qing* peut également jouer son rôle dans des formes orchestrales diverses.

Les instruments de musique en soie sont des instruments dont les cordes sont faites de soie. Dans un sens plus large, le mot pourrait vouloir dire les instruments à cordes. Grâce à l'originalité de leur variation de types et de musicalité, les cithares occupent une place essentielle dans la musique traditionnelle chinoise. Les cithares *Qin* et *Sè*, « appariées en un couple symbolique, apparaissent conjointement dans les textes anciens aussi bien que dans les fouilles archéologiques » (Rault, 2000:177).

Les instruments de musique en bambou sont sans doute des flûtes qui ont une forme semblable aux bambous. Dans le *Livre de musique*, on cite des exemples comme *Guǎn*, *Chí*, *Xiāo* parmi lesquels *Guǎn* et *Chí* sont des flûtes traversières tandis que *Xiāo* est une flûte droite.

Les instruments de musique en calebasse sont faits du fruit du calebassier après qu'il a été traité. Nous citons *Shēng* et *Yú* comme exemple. Les deux mots sont tous traduits dans les textes par « orgue à bouche » en raison de la forme de l'instrument: la calebasse est le réservoir d'air qui réunit les différents tuyaux de bambou, ouverts dans leur partie supérieure, elle représente donc la catégorie de matière de *Shēng* et *Yú* et non pas les tuyaux de bambou.

Quant aux instruments de musiques en terre, nous préférons traduire leur nom par « aérophones de terre cuite ». Représentant la catégorie matérielle de la terre, *Xūn* est une flûte globulaire datant de sept mille ans. Elle a habituellement une forme d'œuf allongé et six trous pour jouer.

Les instruments de musique en cuir sont sans doute des tambours, des percussions de peaux. Certaines légendes attribuent à Kui² l'invention d'un tambour fait d'un vase d'argile recouvert d'une peau.

Les instruments de musique en bois sont moins nombreux que ceux en bambou³. Dans le *Livre de musique*, on mentionne deux instruments de musique en bois: *Qiāng*, autrement dit *Zhù* et *Jié* autrement dit *Yǔ*. Ce sont le tambour et le racleur en bois. Ils se trouvent dans l'orchestre rituel confucéen où le tambour *Qīāng* sert à marquer le début de la musique et le racleur *Jiú*, à indiquer la fin.

Dans le chapitre *Wèiwénhóu* du *Livre de musique*, l'auteur a expliqué les sons de ces huit types d'instruments : « Le son de la cloche est résonant [...] le son de la pierre est clair [...] le son de la soie est triste [...] le son des bambous est d'envergure [...] le son des tambours met en joie [...] » (Journeau, 2008:154-156).

Comme la cloche est coulée dans le métal, le son de la cloche représente le métal. Ce son résonant crée un signal: quand le souverain l'écoute, il pense aux grands dignitaires militaires. Le son de la pierre représente des instruments de musique comme le carillon des phonolithes, *Biānqīng*, dont le son clair procure le discernement. Quand le souverain l'écoute, il pense aux dignitaires sacrifiés pour son pays. Les cithares *Qīn* et *Sè* sont deux instruments représentatifs du son de la soie. Dans le texte, nous pensons qu'il s'agirait de la cithare *Sè* dont le son est triste. Quand le souverain l'écoute, il pense aux dignitaires honnêtes et intègres parce que « la tristesse instaure l'intégrité » (Journeau, 2008:155). Quant aux bambous, ils comprennent les instruments tels que la flûte, l'orgue à bouche et le hautbois. Ce type de musique est souvent interprété par une troupe de musiciens ; entendant le rythme vif, le souverain pense aux dignitaires commandant la troupe et éduquant le peuple. Le son des tambours représente le rythme de la musique. Nous avons l'impression que le souverain non seulement écoute les sons, mais aussi songe à un sentiment ou à un événement enfoui au fond des mélodies et des sons.

Dans le cadre de la technique de la musique, le terme *Yuè* ne peut pas non plus se traduire par « musique ». En revanche, la musique est une composante sémantique du terme *Yuè*. En Chine, les activités musicales ne se jouaient pas toujours individuellement. Dans la plupart des cas, les anciens Chinois ont mêlé la musique et la danse, et les ont largement utilisées dans les activités sociales telles que les cérémonies sacrificielles ou les banquets.

Dans le chapitre *Wèiwénhóu*, on mentionne que : « les sages ont créé les instruments [...] bouliers et haches, queue de bœuf et plume de faisan pour la danse » (Journeau, 2008:153). Cela nous montre l'ordre des activités musicales et l'union de la musique et la danse. Dans le *Livre de musique*, on mentionne également que la musique harmonieuse et la danse vertueuse sont principalement utilisées dans les quatre cas suivants: pour les sacrifices rituels au temple des ancêtres, pour les offrandes de mets et l'hospitalité envers les invités, pour hiérarchiser les fonctionnaires par degré de dignité de façon appropriée, et pour notifier à la postérité les différences d'âge et la position d'aïnesse des enfants. Cela nous montre l'importance des rituels pour la musique et la danse.

Sous la dynastie des Zhou, les rituels et la musique se sont développés indépendamment tout en conservant le lien qui les unit. Le mot *Lǐyùè* (littéralement: les

rites et la musique) servait à exprimer l'introduction de la pensée hiérarchique et rituelle dans la pratique de la musique et de la danse. Dans *Le Livre des rites*, Zheng Xuan (127-200), le commentateur du livre, a exprimé le lien entre *Lǐ* (les rituels) et *Yuè* (la musique) par la phrase suivante: « On ne peut pas faire de la musique toute seule sans les rituels, mais on peut faire des rituels sans accompagnement de la musique. » Il en résulte que les rituels et la musique ne se placeraient pas à égalité et que la musique resterait toujours inférieure aux rituels. Par conséquent, la musique serait utilisée pour inculquer et consolider naturellement les rites.

Dans le chapitre *Chūnguān* du *Livre des rites des Zhou*, *Zhoūlǐ*, les musiques varient selon les situations ou les hôtes :

Le grand directeur de la musique différencie les musiques pour des situations diverses telles que le sacrifice, le festin ou l'offrande. Il donne le ton Huangzhong aux instruments et il fait accorder le chant avec le ton Dalü et exécuter la danse Yunmen au moment où l'empereur tient des cérémonies et prie le ciel. Il donne le ton Dacu aux instruments, il fait accorder le chant avec le ton Yingzhong et exécuter la danse Xianchi à la fête de l'Occasion où l'empereur offre des sacrifices à la terre.

Dans le passage original, nous avons mis *Yuè* en gras, parce que ce mot concerne non seulement la musique instrumentale, mais également le chant et la danse. Le chapitre *Chunguan* expose en détails l'ordre et la classification des musiques et danses. Le ton, le mode (musical) et la danse sont tous hiérarchisés selon un protocole strict de sorte qu'on ne peut pas jouer d'autres musiques ou danses que celles qui correspondent à sa classe. Selon Wang Guangqi, la danse chinoise n'est pas comme la danse occidentale qui est « artistique », elle est « une danse de l'ordre et de la morale » (Wang. G, 2005 : 174). De plus, le nombre de danseurs est lui aussi différencié selon l'appartenance hiérarchique des maîtres. Par exemple, l'empereur pouvait posséder un groupe de soixante-quatre danseurs; le marquis pouvait en avoir quarante-huit; le duc, trente-deux et le fonctionnaire ne pouvait en avoir que seize⁴.

En raison des caractéristiques différentes des instruments de musique, ainsi que des différents sons et émotions qu'on leur prête, les musiques se répartissent entre les différents secteurs de la société. Par exemple, la cithare *Qín* est un instrument de musique plutôt destiné aux hommes de bien ou aux souverains, tandis que la cithare *Zhēng* concerne le plus grand nombre.

Du point de vue de la technique musicale, les termes *Shēng* et *Yīn* peuvent tous désigner une gamme musicale ou une note dans la gamme, selon les contextes. D'ailleurs, *Yīn* dans le mot *Bāyīn* réfère à un type d'instruments de musique.

Étonnamment, cette classification des instruments de musique ne se réfère pas au timbre des sons, mais aux matériaux musicaux. Quant au terme *Yuè*, il exprime l'union de la musique et de la danse, la première comprenant la musique instrumentale et le chant. Sous la dynastie des Zhou, les souverains ne s'intéressaient pas à la valeur artistique de la musique, *Yuè* est considéré plutôt comme un terme rituel que musical. Grâce à sa richesse sémantique et à ce qu'il fait éprouver d'indicible, le terme *Yuè* serait surtout un outil pour inculquer aux gens un système rituel et hiérarchique.

En conséquence, les sens de *Shēng*, *Yīn* et *Yuè* varient dans le cadre de la pensée chinoise et de la technique musicale. Dans la Chine antique, les souverains et les nobles érudits ont bien noté l'importance de la pensée de la musique dans les textes classiques. Malheureusement, incapables d'écrire, les musiciens ne peuvent répandre la technique musicale que par le bouche à oreille. C'est pourquoi on trouve aujourd'hui peu de traces de cette technique dans les textes classiques. Pendant la longue histoire impériale de la Chine, la musique est de plus en plus influencée par la pensée traditionnelle chinoise et elle devient un fruit de la classe gouvernante. Comme on l'écrivait dans le *Livre de musique* : « La musique est la quintessence des vertus » (Journeau, 2008:115). La musique, aux yeux des anciens Chinois, n'est pas purement un art, *Shēng*, *Yīn* et *Yuè* éclairent par leurs significations complexes et distinctes la pensée musicale de la Chine antique qui allait servir de socle à la philosophie chinoise. Lors de la traduction des textes classiques sur la musique, on devrait éviter des interprétations trop littérales en tenant compte des spécificités de la pensée chinoise et de la technique musicale qui lui est indissociable.

Bibliographie

- Cheng, A., 1997. *Histoire de la pensée chinoise*. Paris: Éditions du Seuil.
- Journeau, V., 2008. (trad.) *Le Livre de musique de l'Antiquité Chinoise*. Paris: Éditions You Feng.
- Kamenarović, I.-P., 1998. (trad.) *Printemps et Automnes de Lü Buwei*. Paris: Éditions du cerf.
- Rault, L., 2000. *Musique de la tradition chinoise*. Paris: Cité de la musique/Actes Sud.
- Stanislas, J., 1842. (trad.) *Livre de la Voie et de la Vertu*, Paris: Imprimerie Royale.
- 陈广忠 (Chen Guangzhong), 2012. 《淮南子》 (*Huainanzi*), 北京(Beijing) :中华书局 (Édition du livre chinois).
- 陈曦 (Chen Xi), 2016. 《六韬》 (*Liutao*), 北京(Beijing) :中华书局 (Édition du livre chinois).
- 蔡仲德 (Cai Zhongde), 1991. 《论〈吕氏春秋〉的音乐美学思想》 (*Analyse des Annales Lüshi Chunqiu du point de vue de l'esthétique musicale*). 《星海音乐学院学报》 (*Journal of Xinghai Conservatory of Music*), no 12, p. 40-48.
- 冯洁轩 (Feng Jiexuan), 1984. 《论郑卫之音》 (*De la mode Zheng et Wei*), 《音乐研究》 (*Music Research*), no 1, pp. 67-84.

李学勤 (Li Xueqin), 1999. (dir.) 《礼记正义》(Liji Zhengji). In: 《十三经注疏》(Shisanjing Zhushu) (commenté par Zheng Xuan), 北京(Beijing):北京大学出版社 (Édition de l'Université de Beijing).

李学勤 (Li Xueqin), 1999. (dir.) 《周礼注疏》(Zhouli Zhushu). In: 《十三经注疏》(Shisanjing Zhushu) (commenté par Zheng Xuan), 北京(Beijing):北京大学出版社 (Édition de l'Université de Beijing).

沈玉成 (Shen Yucheng), 1981. 《左传译文》(Explications des Annales des Printemps et Automnes du Royaume de Lu), 北京(Beijing):中华书局 (Édition du livre chinois).

童忠良 (Tong Zhongliang), 谷杰 (Gu Jie), 周耘 (Zhou Yun), 孙晓辉 (Sun Xiaolu), 2004. 《中国传统乐学》(La musique traditionnelle chinoise), 福州(Fuzhou):福建教育出版社 (Édition de l'Éducation du Fujian).

王光祈 (Wang Guangqi), 2005. 《中国音乐史》(Histoire de la musique chinoise), 广西 (Guangxi):广西师范大学出版社 (Édition de l'Université Normale du Guangxi).

王小盾 (Wang Xiaodun), 2001. 《中国音乐学史上的“乐”“音”“声”三分》(La distinction de Shēng, Yīn, Yuè dans l'histoire de la musicologie chinoise). 《中国学术》(China scholarship), no 3, pp. 55-73.

郑祖襄 (Zheng Zuxiang), 2008. 《中国古代音乐史》(Histoire de la musique de la Chine antique), 北京(Beijing):高等教育出版社(Higher Education Press).

张双棣 (Zhang Shuangli), 张万彬 (Zhang Wanbing), 殷国光 (Yīn Guoguang), 陈涛 (Chen Tao), 2007. (commenté) 《吕氏春秋》(Lǚshì Chunqiu), 北京 (Beijing):中华书局 (Édition du livre chinois).

Notes

1. En chinois, il y a des mots d'un caractère individuel et des mots composés de deux caractères ou plus, la signification du mot peut changer selon la composition et l'ordre des caractères.

2. Kuí est un personnage d'antiques légendes chinoises. Musicien royal de l'Empereur Shun, il est à la fois l'inventeur de la musique et de la danse.

3. En français, le mot « bois » est parfois un hyperonyme de « bambou ». Quant aux anciens Chinois, en nommant les instruments de musique, ils les classifient en pensant à la forme naturelle du bambou. À tige creuse, le « bambou » représente les instruments à vent et le « bois » représente du coup le reste des instruments en bois en-dehors du bambou.

4. Cet ordre du nombre de danseurs est enregistré non seulement dans le *Livre des rites des Zhou*, mais aussi dans d'autres classiques chinois. Citons une phrase dans les *Annales des Printemps et Automnes du Royaume de Lu*: le fils du ciel (l'empereur) possédait un carré formé de 8 plus 8 danseurs; le marquis en possédait un de 6 plus 8; le duc, de 4 plus 8; le fonctionnaire de 2 plus 8.

Synergies Chine n° 13 / 2018



Résumés de thèse





ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Etude sur les romans de Michel Tournier dans une perspective de la théorie narrative de Paul Ricœur

CHEN Qin

morgane614@163.com

Directeur : LIU Chengfu**Année :** 2018**Université :** Université de Nanjing**Discipline :** Littérature française et comparée**Mots-clés :** Michel Tournier, mode de narration, préfiguration, configuration, reconfiguration

Résumé de thèse

Michel Tournier est sans aucun doute un des écrivains les plus extraordinaires. Contemporain de Marguerite Duras, Alain Robbe-Grillet, Albert Camus et Jean-Paul Sartre, Michel Tournier n'appartient ni au courant littéraire du « Nouveau Roman » ni au camp des écrivains de théorie philosophique, il est plutôt un penseur et écrivain qui assume l'ambition du « J'ai choisi la littérature comme un autre moyen de faire de la philosophie ». Comment donc situer Michel Tournier au sens strict : un écrivain ? un théoricien ? Certains de ses lecteurs le comprennent comme un théoricien, racontant la philosophie moderne telle que développée dans « Les trois genres de connaissance » de Spinoza, « Le système de l'harmonie préétablie » de Leibniz, « L'apriorisme » de Kant, ou encore « La réduction phénoménologique » de Husserl. D'autres lecteurs qui essaient « d'entrer » dans sa philosophie s'en éloignent pourtant rapidement, se réfugiant alors dans sa littérature. Face à cet écrivain érudit, notre étude peut tomber dans l'embarras en analysant ses œuvres à partir d'approches philosophique et littéraire se croisant et se superposant en autant de directions et ceci d'autant plus que la pensée philosophique de Tournier passe pour être un champ « incommensurable » en raison des caractéristiques essentielles de sa « fragmentation » et de son « non-système ». En les confrontant, il n'est donc pas aisé de séparer véritablement chez l'écrivain les aspects philosophiques et littéraires de son œuvre. La présente étude a pour objectif de montrer d'un nouveau point de vue herméneutique comment Michel Tournier écrit, comment se prépare-t-il avant d'écrire, comment transmet-il la part de l'expérience de l'auteur au lecteur dans le processus de rédaction, quel genre d'expériences vise-t-il à transmettre au

moyen de son récit, tout cela en analysant son mode de narration particulier, en développant le noyau de sa pensée « déconstruction » et en évoquant l'essence de son phénomène littéraire « inachevé » et « incessant ». En recourant à des concepts herméneutiques, cet essai pourrait nous aider à nous « débarrasser » de la clôture fermée du texte et à entreprendre une nouvelle recherche sur la méthode particulière de création de l'auteur.

À travers ses textes non littéraires, nous commencerons d'abord à définir dans ses grandes lignes les concepts de « co-création », de « miracle de lecture » et d'« équivalent littéraire », ceci dans le but de révéler, si possible, sur quels aspects les concepts de création littéraire de Michel Tournier convergent vers la théorie littéraire de Paul Ricœur. Ensuite, en poursuivant la pensée de Tournier, notamment les rapports entre lecteur, texte et auteur, sens et non-sens, nous essaierons de démontrer la profonde affinité de Tournier avec la pensée herméneutique de Paul Ricœur : le récit est destiné à être lu et à assumer un rôle médiateur. Enfin, nous pousserons notre analyse en mettant en relief les fonctions que la technique de surimpression des mythes a remplies dans le mode de narration de Michel Tournier. Quand on se pose la question de savoir ce que signifie la fonction narrative des mythes dans l'œuvre de l'écrivain, force nous est de réfléchir sur l'influence des mythes dans le processus de création et sur la façon dont le récit assure son rôle de médiateur à travers le « détour » du mythe. Sur la base du cadre du modèle de la « triple mimèsis » de Paul Ricœur, notre étude se concentrera sur les trois étapes graduelles du mode de narration de Tournier : « préfiguration » avant le texte, « configuration » dans le texte, « reconfiguration » après le texte. Le mode de narration de Michel Tournier se compose de trois étapes indépendantes mais intrinsèquement liées. Lors de l'étape de « préfiguration » avant le texte, nous répartirons en quatre les archétypes mythiques dans les romans de Tournier : mythe de l'ogre, mythe de l'androgynie, mythe de la phorie, mythe de l'âme exilée. Dans cette phase avant le texte, le structure du mythe se grave profondément dans la mémoire du lecteur. La pré-impression de « l'ancien » mythe et la mise en intrigue du « nouveau » mythe forment une double relation de présupposition et de transformation. Après avoir examiné la pré-impression mentionnée, notre étude examinera davantage l'écriture du temps chez Tournier et comment l'écrivain accomplit l'évolution de la relation entre l'historicité des mythes et la modernité des mythes, ceci par l'intermédiaire de l'analyse approfondie de « l'irréversibilité » d'Henri Bergson et par le concept d'« éternel retour » de Nietzsche. La prochaine étape de « configuration » consiste à ce que Tournier désigne toute opération narrative de mise en intrigue. Cette partie a pour objectif de démontrer le noyau de sa pensée, « déconstruction » ainsi que l'essence de son phénomène littéraire, « inachevé » et « incessant ». D'un côté,

nous montrerons comment Tournier déconstruit toutes les relations établies par la « dialectique », d'un autre, nous tenterons de mettre en évidence le processus progressif de la « déconstruction » : la « déviation » de Robinson, la « perversion » de Tiffauges, « l'être-vers-la-mort » de Mélanie. Nous analyserons ensuite en détail les trois romans sous l'angle de la mise en intrigue du « nouveau » mythe : *Vendredi ou les limbes du Pacifique* et le signe, *Le roi des Aulnes* et la perversion, *La fille et la mort* et « a priori » et aussi « a posteriori ». Après avoir tenté de répondre une à une aux questions mentionnées dans les trois premiers chapitres (pourquoi Michel Tournier écrit-il ? Comment s'y prépare-t-il ? Comment rédige-t-il ?) nous développerons ensuite cette problématique en nous focalisant sur une question de grande importance : Quel genre d'expériences l'auteur vise-t-il à transmettre au lecteur par le détour de son récit ? Serait-ce une expérience d'éthique ? On remarquera que d'une méditation sur « exister » à la sollicitude envers l'état d'existence des groupes vulnérables et jusqu'à la remise en question de la relation entre l'homme et la nature, l'écrivain, par l'intermédiaire de son récit, porte à la connaissance de ses « co-collaborateurs » le monde merveilleux auquel il aspire : respect de l'égalité entre les sexes, harmonie des civilisations hétérogènes, retour à la nature.

La présente étude ne cherche pas à porter un jugement définitif sur le mode de narration de Michel Tournier. Nous avons voulu mener nos réflexions dans un champ dynamique, interactif et pluridimensionnel, et cette étude n'est qu'un coup d'essai. Ainsi avons-nous essayé de reconsidérer le mode de narration de Michel Tournier à la lumière de la théorie narrative de Paul Ricoeur. De la « préfiguration » à la « configuration » jusqu'à la « reconfiguration », en passant par la pratique elle-même de l'écriture : écriture, effacement, réécriture, réeffacement des mythes, Tournier a explicitement déclaré aux lecteurs que le texte est aussi un organisme « en développement ». Grâce à cette forme de création, le texte pourrait acquérir une vitalité durable. La littérature est également un phénomène, précisément un phénomène au changement « incessant » et « inachevé ».



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Argumentation et interculturel : analyse de la dissertation des étudiants chinois de français

WANG Yongkang
 pierrewang@126.com

Directeur de thèse : PU Zhihong

Année : 2018

Université : Université Sun Yat-sen

Discipline : Sciences de l'éducation/didactique

Mots-clés : argumentation, Interculturel, analyse du discours, enseignement du français en Chine, compétence plurilogique

Résumé de thèse

L'argumentation prend une place importante dans l'enseignement et l'apprentissage du français en France. En Chine, la méthodologie de l'argumentation française n'est pas particulièrement mise en avant dans l'enseignement du français. Les étudiants chinois de français ont en effet du mal à argumenter en français faute de savoirs et de savoir-faire en la matière. Basée sur les théories de la rhétorique et de l'analyse du discours, notre étude vise à identifier les problèmes de ces étudiants dans leur argumentation au travers de l'analyse de leurs productions écrites. Nous avons examiné les origines de ces problèmes et avancé quelques propositions destinées à améliorer cette argumentation interculturelle. Les approches rhétorique, textuelle et linguistique appliquées ont été traitées au cours de notre analyse ainsi que les arguments, la cohésion et les erreurs au sein des productions des étudiants. Les différences de langue, de culture, de pensée et de logique entre la Chine et la France, ainsi que les lacunes relevées dans l'enseignement du français nous permettaient d'expliquer les problèmes rencontrés dans la dissertation française des étudiants chinois. Suite à notre recherche expérimentale, nous pensons que l'enseignement peut, d'une manière plus directe et efficace, améliorer l'argumentation trans-langagière et trans-culturelle des apprenants. Aussi proposons-nous une formation à la compétence en argumentation interculturelle que nous appelons « compétence plurilogique » : mise en oeuvre d'un cours de logique argumentative, formation à cette compétence lors de l'« input » et l'« output » de la langue/culture cible, ainsi que la formation des formateurs dans ce domaine.



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Didactique de la grammaire dans l'enseignement du
français langue étrangère en Chine.
Vers un éclectisme méthodologique - L'exemple de
l'Université de l'Anhui

ZHAO Jipeng

1044094935@qq.com

Directeur : Jean-Pierre Cuq

Année : 2018

Université : Université Nice Sophia Antipolis

Discipline : sciences du langage

Mots-clés : didactique, grammaire, français, éclectisme, méthodologie

Résumé de thèse

En Chine, la recherche sur la didactique de la grammaire française est en retard : sur ce thème il n'existe pas d'ouvrage de référence rédigé pour les étudiants chinois, malgré le grand nombre de manuels de grammaire écrit par des professeurs chinois ; nous manquons également de méthodes efficaces et de professeurs expérimentés dans cet enseignement. D'où l'idée de notre thèse et la question qui nous intéresse spécifiquement : « *Comment enseigner la grammaire française aux étudiants chinois ?* ».

Pour répondre à cette question, nous avons fait des recherches dans le département de français de la faculté des langues étrangères de l'Université de l'Anhui. Nous proposons trois hypothèses :

1. Dans l'enseignement de la grammaire française, il faut selon les objectifs de chaque cours varier les méthodes en appliquant une méthodologie éclectique.
2. Dans les universités chinoises, il est impossible d'introduire dans l'enseignement de la grammaire du français l'intégralité des concepts d'enseignement du CECR.
3. Pour les étudiants chinois en *Langue et littérature françaises*, la grammaire déductive est plus efficace que la grammaire inductive.

Tout d'abord, il faut signaler que les deux programmes nationaux chinois sont des documents officiels qui donnent des directives sur l'enseignement de la grammaire française. Mais, souples comme le CECR, ils ne préconisent pas l'utilisation d'une méthode précise et conseillent en revanche aux professeurs de tenir compte avant

tout des besoins de l'enseignement pour faire leur choix parmi toutes les méthodes existantes.

Par ailleurs, nous avons remarqué que, dans les parties grammaticales des deux tests nationaux chinois (le TFS4 et le TFS8), les questions portent plutôt sur les connaissances grammaticales mémorisées au détriment de la compétence grammaticale. Cette manière d'évaluation influence fortement le mode d'enseignement des professeurs et les amène inévitablement sur le chemin de la méthodologie traditionnelle.

Nous analysons ensuite un certain nombre de travaux scientifiques traitant de l'enseignement de la grammaire. Dans ce cadre, il s'agit de comparer la grammaire linguistique à la grammaire pédagogique, la grammaire explicite à la grammaire implicite, la grammaire déductive à la grammaire inductive, d'analyser la place de la grammaire dans les différentes méthodologies, d'interpréter l'enseignement de la grammaire française dans la perspective psycholinguistique et neurolinguistique.

De plus l'analyse des interviews et des questionnaires que nous avons effectués auprès des étudiants et des professeurs de l'Université de l'Anhui ainsi que l'observation de six cours de grammaire donnés par différents professeurs nous amène à faire les observations suivantes : en milieu universitaire chinois les grammaires explicite et déductive sont dominantes dans l'enseignement du FLE ; la compétence communicative des étudiants chinois est faible ; les connaissances grammaticales qu'ils apprennent en classe ne peuvent pas se transformer en compétence grammaticale leur permettant de parler et d'écrire correctement.

Quant aux méthodes de français ou manuels de grammaire utilisés dans les universités chinoises, nous avons constaté que les manuels bilingues rédigés par des Chinois insistent sur l'exhaustivité, les explications grammaticales sont en général détaillées et précises, tandis que dans les manuels monolingues rédigés par des Français, le métalangage utilisé est généralement simple pour faciliter la compréhension des apprenants.

Il est à noter enfin qu'en Chine les cultures d'enseignement des professeurs et les cultures d'apprentissage des étudiants sont particulières, chaque professeur enseigne différemment et chaque étudiant apprend différemment. Nous pensons donc qu'il est raisonnable de combiner plusieurs méthodes-en s'inspirant de leurs avantages respectifs et en dépassant leurs inconvénients - et d'appliquer dans l'enseignement de la grammaire française une méthodologie éclectique.



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Politique linguistique intérieure de la Chine entre unité et diversité : débat autour du cantonais au début du XXIe siècle

GUO Yufei

yfeiguo@gmail.com

Directeur : Joël Bellasen

Année : 2017

Université : Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Inalco)

Discipline : Science du langage

Mots-clés : politique linguistique, Chine, cantonais, mouvement social, multilinguisme, dialectes.

Résumé de thèse

Cette thèse s'est donnée pour objectif d'analyser, avec une approche socio-linguistique, la politique linguistique de la Chine en relation avec l'ensemble des dynamiques sociales aux niveaux régional, national et international, en nous appuyant sur le « mouvement pour la défense du cantonais » (abrégé comme MDC) apparu à Guangzhou durant l'été 2010. Le contexte général étudié implique la période des années 1950 jusqu'aujourd'hui. Nous avons cherché à développer nos analyses autour des trois grandes pistes :

- l'exploration de la notion de la politique linguistique d'un point de vue épistémologique ;
- l'analyse du contexte de la politique linguistique de la Chine d'un point de vue historique ;
- l'application du cadre théorique de Bernard Spolsky (2014) à notre cas d'étude.

En nous référant à la théorie de Spolsky, nous considérons la politique linguistique comme un système composé de trois parties à la fois indépendantes et interconnectées : pratique, aménagement et idéologie. La pratique linguistique désigne les choix linguistiques dans différentes situations de communication d'une communauté linguistique donnée ; l'aménagement linguistique signifie l'intervention délibérée effectuée par les instances politiques, les institutions sociales ou les individus qui possèdent ou qui croient posséder le pouvoir d'influer sur les pratiques linguistiques des autres ; quant à l'idéologie linguistique, elle renvoie au système de croyances ou de représentations sur les langues qui sous-tend la

pratique et l'aménagement. Ces trois parties exercent une force synergique dans différents domaines sociolinguistiques. Une approche par domaine constitue ainsi le pivot de notre recherche. Concrètement, notre corpus s'appuie sur des données provenant de quatre domaines sociolinguistiques :

1. Domaine gouvernemental : les textes normatifs et les entretiens avec des fonctionnaires responsables de l'aménagement linguistique au niveau local, régional et national ;
2. Domaine médiatique : les discours médiatiques dans la presse et sur l'Internet ainsi que des entretiens avec des professionnels des médias ;
3. Domaine scolaire : des entretiens avec des enseignants et des élèves, ainsi que des données quantitatives concernant l'usage des langues à l'école ;
4. Domaine familial : des données quantitatives et qualitatives des élèves et de leurs parents concernant leurs pratiques et leurs représentations linguistiques.

Ainsi arrivons-nous aux conclusions suivantes :

Premièrement, il existe une régression intergénérationnelle de la transmission et de l'usage du cantonais à Guangzhou. Aujourd'hui, le mandarin prédomine non seulement dans toutes les fonctions publiques, mais son usage a tendance à l'emporter dans les usages privés. En termes d'idéologie linguistique, le cantonais est toujours considéré comme un dialecte de prestige, mais les enfants de souche s'y sont moins attachés que leurs parents. Et le lien entre langue locale et identité régionale devient de plus en plus vague chez les jeunes. Tout cela est étroitement lié à l'urbanisation accélérée, la croissance des flux migratoires à l'échelle nationale et la promotion du mandarin exercée au travers du système éducatif.

Deuxièmement, le mouvement pour la défense du cantonais s'est produit dans un contexte où plusieurs dynamiques sociales se confrontent : la régression linguistique, les problèmes sociaux accentués à la veille Jeux asiatiques, l'émergence de la conscience citoyenne, et le développement des réseaux sociaux sur l'Internet. C'était la synergie de tous ces facteurs sociaux qui a provoqué le MDC – un mouvement qui fait partie du processus de la défense et de la reconstruction de l'identité régionale chez les Cantonais.

Troisièmement, les répercussions du MDC sont à la fois profondes et limitées sur le plan de la politique linguistique chinoise : D'une part, le MDC a entraîné une modification dans l'aménagement linguistique du gouvernement. Mais cette modification est profondément enracinée dans une idéologie pragmatique ; d'autre part, ce mouvement a suscité une prise de conscience sur la diversité linguistique chez les citoyens, mais la promotion du mandarin continue à exercer ses influences sur l'usage des dialectes chinois en Chine.

Enfin, nous avons approfondi la discussion sur la possibilité de la mise en oeuvre d'un modèle plurilingue officiel en Chine, dans l'objectif de sauvegarder les dialectes chinois et à encourager l'usage et la transmission de ces derniers. Pour y arriver, nous avons donnés quelques suggestions sur le plan législatif et administratif de la politique linguistique chinoise. La conclusion s'achève sur quelques pistes de travail dans l'avenir.



Constructions figées en français et en chinois

BI Yanjing
yanjing.bi@hotmail.com

Directeur : Samir BAJRIC

Année : 2017

Université : Université de Bourgogne Franche-Comté

Discipline : sciences du langage

Mots-clés : phraséologie, figement, séquence figée, terminologie, propriété, catégorie, culture, chinois, français

Résumé de thèse

Loin d'être un phénomène marginal, le figement se révèle être en réalité un processus linguistique qui occupe une place importante pour les langues naturelles. En effet, toutes les langues produisent inéluctablement des unités figées qui sont omniprésentes. Leur importance quantitative a été mise en évidence par plusieurs chercheurs qui ont analysé de grands corpus. Cependant, ce phénomène a malheureusement été longtemps relégué au second plan dans les études des sciences du langage, comme un épiphénomène qui fait partie des exceptions aux règles de la langue. C'est à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle que le figement suscite un vif intérêt chez les linguistes. Malgré les nombreuses avancées qui ont été faites à la suite des recherches en phraséologie, nous constatons qu'il reste bien des zones d'ombre.

L'objectif de notre recherche est de mettre en contraste les constructions figées en français et en chinois avec une visée clairement contrastive. À notre connaissance, il n'existe guère d'étude dans la littérature scientifique consacrée au figement qui examine le figement des deux langues en question d'un point de vue global. La méthodologie utilisée, appuyée par un corpus, était fondée sur les théories sur le figement et les unités figées, tirées d'une bibliographie très riche.

Cette thèse est divisée en quatre parties. Nous avons tout d'abord présenté les principales avancées théoriques concernant la phraséologie en France et en Chine, de manières synchronique et diachronique. La partie suivante a été consacrée aux propriétés caractérisant les séquences figées des deux langues étudiées à plusieurs

niveaux linguistiques, lexical, morphosyntaxique, et sémantique. Des analyses approfondies sur le scalaire et la gradation du figement ont renforcé l'originalité de nos travaux.

La troisième partie a été consacrée au classement des séquences figées des deux langues étudiées. Nous avons catégorisé les séquences figées françaises et chinoises. L'originalité de cette partie réside également à la fin de cette partie dans laquelle nous avons proposé un « classement des unités phraséologiques chinoises » qui révèle une dichotomie entre les unités phraséologiques qui dépend de l'opposition entre la langue et le discours.

Si ses caractéristiques linguistiques montrent une certaine universalité, le figement dispose d'un aspect culturel singulier. Le figement est comme un miroir de la culture. Nous avons finalement focalisé notre attention sur l'aspect culturel des séquences figées, point incontournable dans les études phraséologiques.



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Le thème de l'Utopie dans les romans de Michel Houellebecq

GAO Wenjing

wenwen1958@163.com

Directeur: WANG Jing

Année : 2017

Université : Université Normale de l'Est de la Chine

Discipline : littérature française

Mots-clés : Michel Houellebecq, Utopie, anti-Utopie, science et technologie, religion, érotisme, esthétique, contrôle étatique

Résumé de thèse

Dans les romans de Michel Houellebecq, le thème de l'Utopie ne constitue jamais un phénomène d'ordre contingent, mais une préoccupation récurrente qui reste à approfondir. De la nation à l'individu, de l'âme au corps, de la division du travail à la structure familiale, le récit de l'écrivain révèle sans cesse un élan utopique. Ayant pour base l'analyse textuelle, nous entendons nous appuyer sur le concept de l'utopie et recourir notamment à la méthodologie de l'intertextualité. A travers des références faites par les textes de Houellebecq aux textes utopiques des penseurs, des philosophes et des écrivains, cette thèse s'applique à déceler et à étudier l'essence de la pensée utopique du romancier.

Nous remontons, de prime abord, à l'histoire de l'Utopie dans l'intention d'offrir une définition explicite à notre étude. Une grande attention est accordée à la nuance entre l'Utopie au sens général et l'Utopie à l'âge post-moderne, ce qui nous aide à repérer notre recherche dans l'ordre chronologique ainsi qu'à préciser son contexte discerné. Ceci fait, tout en nous basant sur les vices de la société occidentale contemporaine omniprésents dans les romans de l'auteur, nous nous efforçons de déceler l'origine de la pensée utopique de l'écrivain. L'utilisation paradoxale que l'écrivain fait de ces défauts sociaux lui permet de construire un système de référence. Entre la réalité vicieuse et l'imagination idéale s'établit une corrélation clandestine, dont la révélation constitue la voie d'accès aux remèdes utopiques. Ensuite, nous procédons à une étude intertextuelle entre l'écrit de Michel Houellebecq et celui des utopistes (Huxley, Comte, Fourier, Morris etc.).

En nous concentrons respectivement sur les dimensions scientifique, religieuse, érotique, esthétique et étatiste, nous tentons de dévoiler le thème utopique d'ordre multi-variant de l'écrivain. Avant tout, d'une manière évidente, l'auteur fait l'appel à la science et à la technique, ce qui pourrait être considéré comme une identification à la fois à Auguste Comte et à Aldous Huxley. Quant au champ religieux, à l'initiative de Comte, l'écrivain s'aperçoit de la possibilité de convictions athéistiques à travers la moralité de compassion et celle d'altruisme. De plus, nous invitons à réfléchir sur l'utopie érotique houellebecquienne. En ce qui concerne la passion sexuelle, Houellebecq se réfère à Charles Fourier dans les intentions de dissiper le préjugé profondément établi de la société civilisée envers le désir corporel de l'homme. Par ailleurs, Houellebecq se passionne pour le travail « non aliéné » lancé par William Morris, qui s'attache à résoudre, par les démarches esthétiques, les embarras provoqués par l'extrême expansion industrielle. Enfin, nous revenons aux textes d'Aldous Huxley, afin d'éclaircir l'avertissement coexisté chez les deux auteurs sur le despotisme étatique.



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Formulation et implémentation d'une politique traductionnelle à Madagascar : une étude descriptive

Andriantsimahavandy Mino
mimino1984@yahoo.fr

Directeur : Xiong Bing

Année : 2017

Université : Université Normale de Huazhong

Discipline : Sociolinguistique

Mots-clés : politique de traduction, formulation et mise en œuvre, suggestions, Madagascar, étude descriptive

Résumé de thèse

Madagascar est un pays insulaire sur la côte sud-est de l'Afrique où des personnes de différentes nationalités se sont rencontrées de tous temps pour d'intenses activités commerciales et diplomatiques. Par conséquent, l'importance de la traduction est évidente. Cependant, le pays n'a pas été touché par la forte tendance des études de traduction (traductologie) depuis les années 1970. Ce n'est que très récemment que Madagascar a élaboré une politique pour sa langue nationale, tandis que la politique de traduction, elle, reste simplement un espace vide. Dans le contexte actuel de mondialisation, Madagascar connaît des échanges culturels croissants avec d'autres pays. Il est urgent que le pays formule sa propre politique de traduction, pragmatique et efficace, et la mette en œuvre pour promouvoir ses pratiques de traduction. La présente étude fait une recherche approfondie et systématique sur une telle question.

Les théories qui encadrent notre recherche sont la théorie du polysystème, la politique des normes et les approches post-coloniales aux études de traduction. L'auteur conjecture que ces théories soutiennent l'idée que Madagascar a désormais besoin d'une politique de traduction qui promouvra non seulement le développement de sa littérature et de sa traduction littéraire, mais aussi ses avancées en matière de diplomatie, politique, économie et culture.

Comme divers facteurs et obstacles limitent la formulation et la mise en œuvre d'une telle politique à Madagascar, nous proposons un certain nombre de suggestions pour surmonter ces obstacles. Ces suggestions s'appliquent notamment au gouvernement, à l'économie, à la société, à la culture, à la langue et à la littérature.

Pour les suggestions gouvernementales et économiques, nous considérons que c'est le rôle du gouvernement de créer une agence ou un organe spécialisé pour formuler et mettre en œuvre la politique de traduction et de la/ le financer. Dans le domaine économique, on peut citer le tourisme malgache qui est le secteur le plus développé à Madagascar. La politique ordonnerait mieux ce domaine qui implique la traduction entre les langues locales et étrangères.

Nous proposons également des solutions sociales qui engagent la création d'une forte cohésion entre les spécialistes de la traduction à Madagascar, notamment entre les différentes générations d'universitaires.

Pour les suggestions liées à la culture, nous estimons que les formateurs en traduction devraient offrir aux étudiants un plus grand nombre de livres malgaches et d'ouvrages traduits de littérature étrangère afin de fournir aux étudiants et aux futurs chercheurs en traduction de bons matériels sur lesquels appuyer l'apprentissage de la culture étrangère.

Ensuite, les suggestions pour la promotion des études de traduction et des pratiques de traduction à Madagascar sont discutées. Ces suggestions impliquent des entités telles que les organismes gouvernementaux et les institutions de traduction. L'Akademia Malagasy (la plus grande institution gouvernementale chargée de la promotion de la langue malgache) est chargée de promouvoir la langue malgache comme langue cible ou langue source de chaque traducteur.

En dehors de cela, notre étude, qui présente l'Afrique du Sud et l'Union européenne comme échantillons pour une étude de cas, explore leur politique linguistique et leur politique de traduction afin de démontrer qu'une politique linguistique et une politique de traduction fortes et bien encadrées favorisent les études et les pratiques de traduction.

En conclusion, il faut admettre que les suggestions que nous fournissons dans notre étude, bien qu'indispensables, sont encore très basiques et loin d'être suffisamment adéquates et suffisantes. Malgré cela, l'auteur espère que cela pourra constituer un pas en avant pour inspirer le gouvernement malgache, la société et les milieux universitaires à prendre les mesures nécessaires pour formuler et implémenter une politique de traduction efficace pour le meilleur développement de Madagascar.



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

En quête d'une meilleure politique linguistique du chinois - Analyse comparative entre le cas de la Chine et de la France

MA Xiaoyan

joseph_xyyma@126.com

Directeurs : MM. Loïc DEPECKER et XIAO Yunshang

Année : 2017

Université : Université des Études internationales de Shanghai

Discipline : Sociolinguistique

Mots-clés : Politique linguistique, aménagement linguistique, promotion de la langue, statut de la langue, corpus de la langue

Résumé de thèse

Cette recherche analyse respectivement les politiques linguistiques de la langue chinoise et française menées sous la République populaire de Chine et la V^e République française. En adoptant une approche comparative, nous essayons de voir si les expériences vécues par la France pourront servir de modèle à la Chine qui, en matière de travaux de l'aménagement linguistique de la langue chinoise, cherche à la moderniser et diffuser à l'ère d'information tant au niveau national qu'à l'échelle internationale. La simplification des caractères chinois, la romanisation de transcription des caractères chinois et la généralisation du putonghua constituent les trois préoccupations majeures des affaires linguistiques de la Chine. À cela s'ajoute que la multiplication des échanges internationaux fait en sorte que la promotion de la langue chinoise sur la scène internationale figure dans l'ordre du jour. D'autant que l'initiative stratégique les nouvelles Routes de soie terrestre et maritime demande davantage la diffusion de la langue chinoise le long de ces régions et une construction du *Vivre ensemble* des langues dans cette configuration multilingue.

En partant du constat que, en France existe une société multilingue riche en culture et que ce pays d'influence internationale, face à la puissance de la langue anglaise, veut renforcer la vitalité et l'influence de la langue française, la présente étude examine les travaux linguistiques menés sous la V^e République française. Que ce soit sur le statut ou le corpus de la langue, nous notons que les mesures d'interventions de la France dont les suivis de contrôles, la démarche coopérative

et participative en terminologie et néologie, la promotion de la langue française appuyée sur le réseau francophone seront profitables à la Chine. Mais en Chine, un pays tellement étendu, la mise en place d'une politique linguistique sera plus scrupuleuse en tenant compte de la disparité régionale et la différence entre le corpus des deux langues exige alors un aménagement spécifique.

Synergies Chine n° 13 / 2018



Annexes



Profil des contributeurs



• Coordinateurs scientifiques •

LI Keyong, co-rédacteur en chef de la revue *Synergies Chine*, est professeur titulaire de l'Université des Etudes internationales du Sichuan (Chongqing) dont il est le Président. Il est spécialisé en linguistique et en formation des formateurs en matière d'enseignement du français en Chine. Il a été décoré chevalier de l'*Ordre des Palmes académiques* et officier de l'Ordre du Mérite national.

Jacqueline Plessis est certifiée d'histoire-géographie et a enseigné dans des établissements d'enseignement secondaire en France. Elle a exercé de nombreuses missions de coopération, en particulier au service de la formation continue des professeurs de français en Russie, Ouzbékistan et Estonie. Elle occupe depuis 2015 les fonctions d'attachée de coopération éducative, linguistique et sportive à Pékin.

• Auteurs des articles •

Joël Loehr est enseignant-chercheur à l'Université de Bourgogne (Dijon, France) et à SISU (Chongqing, Chine). Il est l'auteur de deux ouvrages parus en France (*Répétitions et Variations chez Malraux*, Champion, 2004 ; *Les Grandes Notions littéraires*, EUD, 2010), d'un ouvrage paru en Chine (*Le Regard et la Voix dans le roman moderne*, Shanghai Yiwun Chubanshe, 2018), ainsi que de nombreux articles de théorie et d'analyse littéraires parus en revue (*Poétique, Littérature, Revue d'Histoire Littéraire de la France* etc.). Ses domaines de recherche principaux regardent l'art du roman dans la littérature française des XX^e et XXI^e siècles, sans exclure cependant les siècles antérieurs.

YANG Yanru est didacticienne de français est professeur de l'Université des Études internationales du Sichuan. Elle enseigne le français et la linguistique française et est auteur de plusieurs articles portant sur l'enseignement du français et la linguistique, notamment l'auteur de *Français Cours avancé de compréhension et expression orales* (Maison d'Édition de l'Éducation de Shanghai, 2008).

LONG Jia est docteur ès lettres de l'Université de Nanjing, actuellement enseignante du Département de français à l'Université de Xiamen. Ses domaines de recherche sont la littérature française, la théorie et la didactique du théâtre français.

QIU Shuming est doctorante en lettres modernes à l'Université de Tours (France). Elle est rattachée à l'équipe de recherche EA 4428-Dynadiv. Ses intérêts se centrent principalement sur la didactique du français. Ses recherches portent notamment sur la construction des représentations dans les manuels scolaires de FLE utilisés en Chine. Elle a été enseignante

de français à l'Université Sun Yat-sen pendant 9 ans, et a publié plusieurs articles sur l'enseignement/apprentissage du français.

Richard Crescenzo est ancien élève de l'ENS Ulm et agrégé des lettres classiques, professeur de littérature française à l'Université de Bourgogne Franche Comté (France). Spécialiste des XVI^e et XVII^e siècles, il a consacré plusieurs études à la réception de la culture antique à la Renaissance (*Peintures d'instruction*, Genève, Droz, 1999 ; *Vigenère et l'œuvre de Tite-Live*, Paris, Champion, 2014). Il s'est aussi intéressé à l'émergence de la prose française moderne (édition critique des *Deux oraisons françaises* de Louis Le Roy, Genève, Droz, 2016). Il poursuit actuellement des recherches sur les relations entre littérature et rhétorique.

TANG Na est enseignante de français à l'Université des Études internationales du Sichuan. En s'intégrant aux activités pédagogiques du français langue étrangère (formation du FLE général au CAVILAM à Vichy en 2010, enseignement du FLE à l'Alliance Française de Chongqing entre 2008 et 2015), elle a accumulé de riches expériences qui lui permettent d'aboutir à des réflexions profondes sur l'amélioration de l'enseignement du français dans ses pratiques pédagogiques.

LU Qiuyan est enseignante de français à l'Université de Guangzhou où elle continue ses recherches dans le champ de l'analyse du discours. Passionnée par la construction de l'*ethos*, elle a développé longuement les concepts tels qu'*ethos* prédiscursif et *ethos* discursif dans sa thèse de doctorat, et a proposé un nouveau concept : *ethos* post-discursif.

SUN Juan est docteur de l'Université des Études internationales de Shanghai et postdoctorante à l'Université Sun Yat-sen depuis 2017. Ses domaines de recherche sont la linguistique française, la linguistique contrastive et la pragmatique cognitive.

PU Zhihong est docteur de l'Université Paris 3 Nouvelle-Sorbonne, professeur des universités, habilité à diriger des recherches et directeur du Centre des Études françaises à l'Université Sun Yat-sen. Ses domaines de recherche sont la didactologie des langues et des cultures, la sociolinguistique et la communication interculturelle.

Claude Tuduri est à l'université Paris VI, Pierre et Marie Curie, Paris (France). Après des études de lettres modernes et de philosophie, un 3^{ème} cycle « Réalisation multimédia et édition électronique » à Paris VIII en 1998 l'a amené à travailler dans la production audiovisuelle et à enseigner la culture visuelle. Aujourd'hui, la poésie moderne et contemporaine francophone et sinophone est l'axe principal de ses recherches.

PENG Yu, docteur en sociolinguistique, est maître de conférences à l'Université des Etudes étrangères du Guangdong. Elle assure le cours de français avancé. Ses intérêts portent sur le lexique, la stylistique et la didactique du français.

Raymond Rocher est maître de conférences à l'Université des études étrangères du Guangdong. Il témoigne d'un intérêt tout particulier pour la didactique du français langue étrangère. Par ailleurs, il enseigne entre autres en Master de langue et littérature française et au sein du programme de Master en Traduction et Interprétation (MTI). En plus de ses activités d'enseignement, il poursuit des recherches en théorie et pratique dans les domaines de la traduction et de l'interprétation.

LI Junkai est maître de conférences, doctorant en Sciences du langage depuis 2016 en co-direction à l'Université Sun Yat-Sen (Chine) et à l'Université de Lorraine (France). Il est auteur d'un manuel de FLE *Nouvelle Méthode communicative du Français* qui est à paraître fin 2018. Ses intérêts de recherche portent essentiellement sur la didactique du français, l'acquisition des langues, la phonologie et la phonétique expérimentale.

WANG Siyang, docteur ès lettres (cotutelle de l'Université de Beijing et de l'Université de Genève), est actuellement professeur assistant de langue et littérature françaises à l'Université de Beijing. Ses intérêts se centrent sur la littérature française du XIX^e siècle et les rapports entre littérature et émotions.

GUO Yanna, titulaire d'un doctorat en littérature comparée obtenu à l'Université de Nantes, est enseignante de français à l'Université de commerce international et d'économie. Ses axes de recherches sont : la traduction des œuvres de Lu Xun en France ; l'histoire comparée de la traduction en France et en Chine ; la traduction et la réception de la littérature chinoise moderne en France.

TAN Ying, doctorante en littérature française à l'Université de Wuhan, est enseignante de français au Lycée des langues étrangères de Chongqing et a travaillé comme assistante de chinois au rectorat de Nice. Ses intérêts se centrent sur la littérature contemporaine en France et en Chine ainsi que la didactique du français.

CHEN Xiao, docteur en linguistique étrangère appliquée, est enseignante de français et vice-directrice du Département des Etudes Occidentales de l'Université de Guangzhou. Elle fait partie de l'équipe de rédaction du *Grand Dictionnaire Chinois-Français contemporain* (Beijing : FLTRP, 2014.12). Elle a déjà publié plusieurs articles sur l'enseignement du français langue étrangère en Chine. Elle a aussi traduit plusieurs œuvres littéraires françaises en chinois.

Frédéric Girani, doctorant en géographie du tourisme à l'Université d'Angers, est enseignant de français du Département des Etudes Occidentales de l'Université de Guangzhou.

LIAO Min, docteur ès lettres (Cotutelle de l'Université Bordeaux III et de l'Université de Wuhan), est enseignante de français à l'Université Jinan (Guangzhou). Ses intérêts se centrent sur les problèmes liés à l'enseignement/apprentissage du français et la littérature française.

YAN Xiaolu est doctorante à l'Université de Wuhan. Sa thèse en étude culturelle sino-française s'intitule « Etude comparative des gammes chinoises et occidentale et leurs symboles culturels » sous la direction de Wu Hongmiao. Elle est aussi maître de conférences de l'Université Jiangnan. Elle enseigne le français et la civilisation francophone aux étudiants de niveau A1-B2. Ses intérêts se centrent sur les rapports entre la musique et la culture en Chine et en Occident et la didactique du français.

• Auteurs des résumés de thèse •

CHEN Qin, cotutelle de l'Université de Nanjing et de l'Université Paris-Sorbonne, est actuellement maître de conférences de langue et littérature françaises à l'Université Normale de Nanjing. Ses intérêts se centrent sur la littérature française et comparée. Elle a publié

plusieurs travaux de recherches sur la littérature française et des traductions d'oeuvres littéraires françaises en chinois.

WANG Yongkang, docteur en linguistique, est enseignant de français. Il a commencé à enseigner le français depuis 2007 dans le département de français à l'Université de Jinan. Ses intérêts sont basés sur les problèmes linguistiques et logiques de l'expression en français des étudiants chinois.

ZHAO Jipeng, docteur ès sciences du langage, est directeur du Département de français de la Faculté des langues étrangères et vice-directeur du Centre de recherches sur l'Union européenne de l'Université de l'Anhui. Il s'intéresse surtout à la didactique du français langue étrangère et à la littérature française. Il a traduit plusieurs œuvres français en chinois, dont *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau.

GUO Yufei est docteur de l'Inalco en science du langage : linguistique et didactique des langues. Actuellement, elle travaille en tant que chercheur postdoctoral à l'Université Sun Yat-sen, Guangdong, Chine. Ses intérêts de recherche portent sur la politique linguistique, acquisition des langues secondes, phonétique et phonologie du cantonais, etc.

BI Yanjing est actuellement enseignante de français à l'Université de la Capitale d'Économie et de Commerce à Pékin. Titulaire d'une thèse de doctorat en Sciences du langage de l'Université de Bourgogne Franche-Comté en 2017, ses intérêts de recherche se centrent sur les domaines suivants : linguistique contrastive, phraséologie, phraséodidactique, traductologie.

GAO Wenjing est docteur en langue et littérature françaises. Maître de conférences, elle enseigne le français à l'Université Normale de Harbin (Chine). Ses travaux de recherche portent sur la littérature française.

ANDRIANTSIMAHAVANDY Mino est diplômée de la faculté de langue et littérature anglaises de l'Université Normale de Huazhong (Wuhan). Actuellement lectrice de français à l'Université des Langues étrangères de Xi'an, elle y est également membre du Centre d'études francophones. Ses intérêts se portent sur la linguistique appliquée et les théories et pratiques de la traduction.

MA Xiaoyan est docteur ès lettres (cotutelle de l'Université Paris III et de l'Université des Études internationales de Shanghai), spécialité « Science du langage » et « langue et littérature françaises ». Enseignant de français et directeur adjoint du Département de français de l'Université des Études internationales de Shanghai, il a publié plusieurs travaux de recherches sur la politique linguistique et l'aménagement linguistique de la langue française en France et poursuit des recherches en équipe dans l'étude comparative des politiques linguistiques dans le monde.

Projet pour le n° 14, Année 2019



La littérature française contemporaine en Chine

Coordonné par PU Zhihong et Jacqueline Plessis

La littérature se présente comme une voie de développement de nos puissances d'invention et d'excitation, dans la plus grande liberté, puisqu'elle a pour substance la parole déliée de tout son poids d'utilité immédiate et subordonnée à toutes les fictions et à tous les agréments imaginables (cf. Valéry). La littérature française ou plus largement francophone, connue dans le monde entier, exerce une influence non négligeable en Chine, notamment au début du 20^e siècle sur « la Nouvelle Littérature chinoise » et dans les années 1980 avec l'ouverture de la Chine vers l'extérieur.

Notre thème concerne l'époque contemporaine, et plus précisément depuis la réforme et l'ouverture de la Chine sur le reste du monde en 1978. Il comporte les trois axes (non limitatifs) que sont l'introduction et la réception, la traduction et l'enseignement de la littérature française et francophone. Sont envisagées les questions suivantes :

- Comment la littérature française ou francophone a-t-elle été introduite et acceptée en Chine à l'époque contemporaine ?
- Quelles sont ses influences sur les écrivains chinois ?
- Comment se présente la traduction des oeuvres littéraires de la langue française en Chine : analyses et critiques ?
- Quels sont la place et le rôle de la littérature dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère d'aujourd'hui ?
- Comment introduire la littérature française en classe de français langue étrangère ?

➤ Un appel à contributions suivi des normes rédactionnelles et des renseignements sur le fonctionnement éditorial de la revue a été lancé en avril 2018.

➤ La date limite de réception des articles corrigés est le 10 juin 2019.

➤ Contact pour envoi des propositions et articles :
puzhihong@hotmail.com et 1594187306@qq.com
furong@bfsu.edu.cn
likeyong@sisu.edu.cn
synergies.chine.gerflint@gmail.com

Consignes aux auteurs

- 1** L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à l'adresse synergies.chine.gerflint@gmail.com ou à l'adresse de contact de la Rédaction figurant sur l'appel à contributions avec un CV résumant son cursus et ses axes de recherche en pièces jointes. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncées dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.
- 2** L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs.
- 3** Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.
- 4** Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité.
- 5** Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.
- 6** La taille de police unique est 10 pour tout texte proposé (présentation, article, compte rendu) depuis les titres jusqu'aux notes, citations et bibliographie comprises). Le titre de l'article, centré, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays et son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) seront également centrés et en petits caractères. L'auteur possédant un identifiant ORCID ID (*identifiant ouvert pour chercheur et contributeur*) inscrira ce code en dessous de son adresse. Le tout sera sans couleur, sans soulignement ni hyperlien.

7 L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 6-8 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article.

8 L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en chinois puis en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé.

9 La police de caractère unique est Times New Roman, toujours taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination ni couleur. La revue a son propre standard de mise en forme.

10 L'article doit comprendre entre 15 000 et 30000 signes, soit 6-10 pages Word, éléments visuels, bibliographie, notes et espaces compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus de lecture ne dépassera pas 2500 signes, soit 1 page.

11 Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12 Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en italiques. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13 Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront en fin d'article avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14 Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit : (Dupont, 1999 : 55).

15 Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

16 La bibliographie en fin d'article précèdera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans couleur ni soulignement ni lien hypertexte.

17 Pour un ouvrage

Baume, E. 1985. *La lecture - préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

18 Pour un ouvrage collectif

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p. 49-60.

19 Pour un article de périodique

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, p. 41-61.

20 Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21 Les textes seront conformes à la typographie française. En cas de recours à l'Alphabet Phonétique International, l'auteur pourra utiliser gratuitement les symboles phonétiques sur le site : <http://www.sil.org/computing/fonts/encore-ipa.html>

22 Graphiques, schémas, figures, photos éventuels seront envoyés à part au format PDF ou JPEG, en noir et blanc uniquement, avec obligation de références selon le *copyright* sans être copiés/collés mais scannés à plus de 300 pixels. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux (toujours coûteux) en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

23 Les captures d'écrans sur l'internet et extraits de films ou d'images publicitaires seront refusés. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation.

NB : Toute reproduction éventuelle (toujours en noir et blanc) d'une image, d'une photo, d'une création originale et de toute œuvre d'esprit exige l'autorisation écrite de son créateur ou des ayants droit et la mention de paternité de l'œuvre selon les dispositions en vigueur du Code français de la propriété intellectuelle protégeant les droits d'auteurs. L'auteur présentera les justificatifs d'autorisation et des droits payés par lui au propriétaire de l'œuvre. Si les documents sont établis dans un autre pays que la France, les pièces précitées seront traduites et légalisées par des traducteurs assermentés ou par des services consulaires de l'Ambassade de France. Les éléments protégés seront publiés avec mention obligatoire des sources et de l'autorisation, dans le respect des conditions d'utilisation délivrées par le détenteur des droits d'auteur.

24 Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

25 Une fois numérisé, tout article pourra être déposé (archivage institutionnel exclusivement) à condition que le Directeur de publication (assisté du Pôle éditorial international) en donne l'autorisation. Les demandes sont à envoyer à l'adresse suivante : gerflint.edition@gmail.com. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article spécifié dans la politique éditoriale de la revue. Le Gerflint (Siège en France) ne peut honorer des commandes de numéros imprimés.



Synergies Chine, n° 13 / 2018
Revue du GERFLINT

**Groupe d'Études et de Recherches
pour le Français Langue Internationale**

En partenariat avec
la Fondation Maison des Sciences de L'Homme de Paris

Président d'Honneur: Edgar Morin

Fondateur et Président : Jacques Cortès

Conseillers et Vice-Présidents: Ibrahim Al Balawi, Serge Borg et Nelson Vallejo-Gomez

PUBLICATIONS DU GERFLINT

Identifiant International : ISNI 0000 0001 1956 5800

Le Réseau des Revues Synergies du GERFLINT

| | |
|--|---|
| Synergies Afrique centrale et de l'Ouest | Synergies Monde |
| Synergies Afrique des Grands Lacs | Synergies Monde Arabe |
| Synergies Algérie | Synergies Monde Méditerranéen |
| Synergies Argentine | Synergies Pays Germanophones |
| Synergies Amérique du Nord | Synergies Pays Riverains de la Baltique |
| Synergies Brésil | Synergies Pays Riverains du Mékong |
| Synergies Chili | Synergies Pays Scandinaves |
| Synergies Chine | Synergies Pologne |
| Synergies Corée | Synergies Portugal |
| Synergies Espagne | Synergies Roumanie |
| Synergies Europe | Synergies Royaume-Uni et Irlande |
| Synergies France | Synergies Sud-Est européen |
| Synergies Inde | Synergies Tunisie |
| Synergies Italie | Synergies Turquie |
| Synergies Mexique | Synergies Venezuela |

Essais francophones : Collection scientifique du GERFLINT

Direction du Pôle Éditorial International :

Sophie Aubin (Universitat de València, Espagne)

Contact : gerflint.edition@gmail.com

Site officiel : <https://www.gerflint.fr>

Webmestre : Thierry Lebeau (France)

Synergies Chine, n° 13 / 2018

Couverture, conception graphique et mise en page : Emilie Hiesse (*Créactiv'*) - France

© GERFLINT – Sylvains-les-Moulins – France – Copyright n° ZSN6FE3

Dépôt légal Bibliothèque Nationale de France

Achevé d'imprimer en novembre 2018 sous les presses de Drukarnia Cyfrowa EIKON PLUS
ul. Wybickiego 46, 31-302 Kraków - Pologne

GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique
francophone en réseau

www.gerflint.fr

Si tout le monde s'accorde sur l'importance des registres de langue, toute la question est de savoir comment orienter l'enseignement pour en faciliter l'apprentissage. Comment enseigner ces différents registres pour répondre aux besoins des apprenants et comment les introduire dans les manuels ? Utiles à la fois pour l'apprenant, pour l'enseignant et pour le concepteur de manuels, les recherches de ce 13^e numéro de la revue *Synergies Chine* répondent à diverses questions : Comment et avec quel sens les registres de langue apparaissent dans les textes patrimoniaux ? Comment enseigner les registres de langue et comment sont-ils présentés dans les manuels ?